D.2019.02.06.1.1

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

Séance du 06 Février 2019

1 - TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS – RESEAU STRUCTURANT

1.1 - BILAN DE LA DEUXIEME PHASE DU DISPOSITIF D'INFORMATION – PARTICIPATION SUITE AU DEBAT PUBLIC

L'an deux mille dix-neuf, le six février à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X	M. Del Borrello (a/c du point 8.1)	
CHOLLET François	X	M. Briand (a/c du point 1.5)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X (M. Grass)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		X (a assisté au débat du point 1.7 et départ a/c du débat du point 1.5)
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon) jusqu'au point 1.4, y compris point 1.7	X (a assisté au débat du point 1.7 et départ a/c du débat du point 1.5)

Tisséo-Collectivités
Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine
7, esplanade Compans-Caffarelli
BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Par délibération D.2017.03.29.3.1, Tisséo Collectivités s'est engagé à poursuivre la dynamique initiée par le Débat Public de 2016 en matière d'information et de participation :

- en demandant la nomination d'un garant ;
- en mettant en place des dispositifs permettant l'information du public et la mobilisation de publics variés pour une contribution à l'amélioration continue du projet.

Sollicitée par le Président de Tisséo Collectivités le 31 mars 2017, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a désigné le 5 avril 2017 Jean-Claude RUYSSCHAERT comme garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.

Au printemps 2017, une première phase de « dialogue territorial » a été organisée afin d'informer les acteurs concernés ou impactés par le projet : institutions du territoire, grandes entreprises, porteurs de grands projets urbains, élus concernés par le projet.

A l'issue de ce dialogue territorial, Tisséo Collectivités a approuvé le programme d'opération Toulouse Aerospace Express par délibération D.2017.07.05.1.1.

Tisséo Collectivités a ensuite souhaité mettre en place un dispositif d'information et de participation dont la première phase aurait pour objet d'informer sur le contenu du programme approuvé le 5 juillet 2017 et de recueillir l'avis des associations de quartier et des habitants de l'agglomération sur le thème de l'expérience voyageur.

Le bilan de cette première phase a fait l'objet de la délibération D.2018.03.28.3.6 en date du 28 mars 2018.

Au-delà de son rôle d'information et de recueil des besoins sur le thème de l'expérience voyageur, cette première phase d'information et de participation a également permis aux associations et aux habitants d'exprimer leur souhait d'être associés à la conception du projet sur d'autres thématiques.

Cette délibération annonçait ainsi **une deuxième phase d'information et de participation pour l'automne 2018, portant sur la localisation des stations et sur l'articulation entre la station et le quartier dans laquelle elle s'inscrit**.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'application des délibérations D.2017.03.29.3.1 et D.2018.02.07.1. définissant respectivement les conditions de poursuite du projet à l'issue du débat public et la prise en compte de la recommandation de la commission d'enquête du Projet Mobilités 2020-2025-2030 concernant la prise en compte des observations et contribution des citoyens sur le tracé définitif et la localisation des stations.

Cette deuxième phase a porté sur le projet selon le programme actualisé par les délibérations de décembre 2017 (D.2017.12.13.1.1, pôles d'échanges multimodaux) et de juillet 2018 (D.2018.07.11.2.1, réintégration de la station au sud de Fondeyre, localisation du Site de Maintenance et de remisage des rames, localisation la station Sept Deniers Stade)

Par ailleurs, une concertation réglementaire a été réalisée début 2018 concernant le projet de Connexion Ligne B. Le bilan de cette phase de concertation a fait l'objet de la délibération D.2018.03.28.5.1 en date du 28 mars 2018. Cette délibération annonçait que Tisséo Collectivités assurerait l'information du public, notamment sur son site Internet et poursuivra la concertation tout au long du projet suivant des modalités adaptées. M. Ruysschaert a été nommé garant post concertation réglementaire sur ce projet par la Commission Nationale du Débat Public.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Ainsi, une deuxième phase d'information-participation s'est déroulée à l'automne 2018, organisée par Tisséo Collectivités et associant Tisséo Ingénierie, Toulouse Métropole et le Sicoval, sur les projets Toulouse Aerospace Express et Connexion Ligne B.

Organisée en lien avec le garant, elle a été menée selon deux dispositifs :

- « dialogue territorial », avec les associations, représentées dans les instances de la démocratie locale des territoires ;
- « ateliers citoyens », c''est-à-dire des panels d'usagers (habitants et salariés), selon un conseil figurant dans les conclusions du débat public.

Chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu.

Sur le plan quantitatif, 25 réunions ont été organisées, dont 9 avec les associations, en lien avec les instances de la démocratie locale des territoires traversés

297 personnes ont participé et ont exprimé 547 avis.

Les thèmes principaux sont représentés ci-dessous.

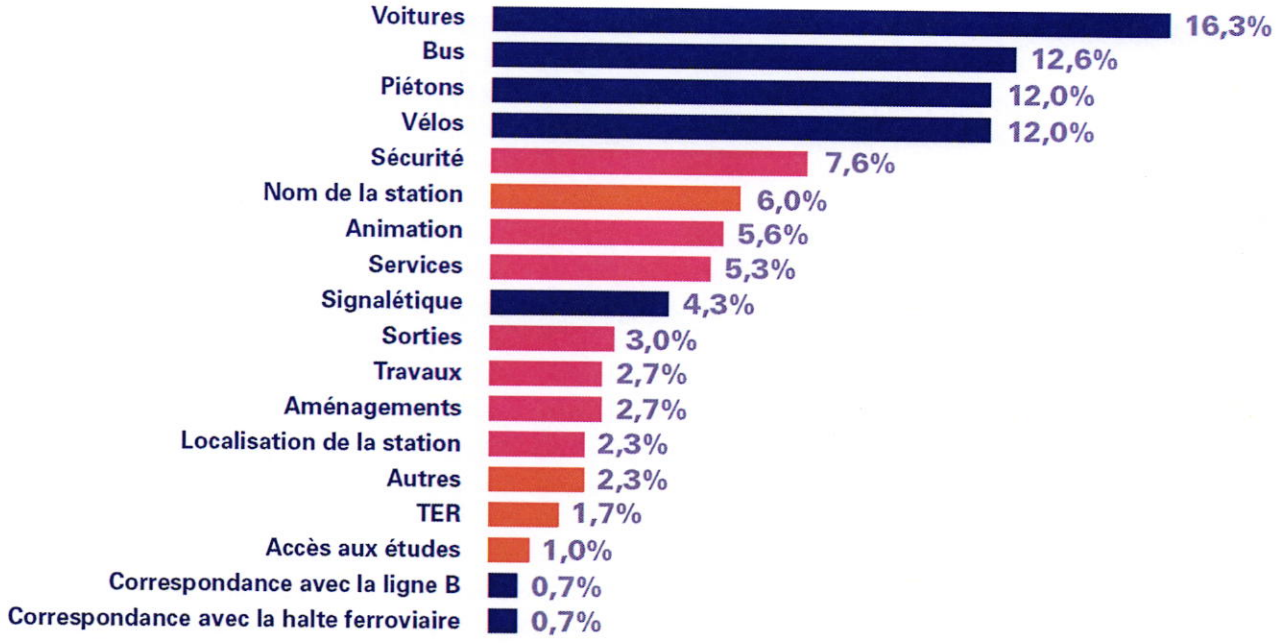

Le bilan est joint à la présente délibération.

Ainsi, les premiers thèmes ont été sur les questions d'accès aux stations et de gestion de la circulation, et peuvent être classés comme suit :

1. **Favoriser les modes actifs**

- ***Les cyclistes***
- Prévoir des stationnements sécurisés
- Développer le réseau cyclable
- Sécuriser les cheminements
- Etendre le réseau VélôToulouse
- ***Les piétons***
- Développer les cheminements menant à la station
- Sécuriser les cheminements piétons
- Améliorer les cheminements voyageurs

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

- Porter attention aux personnes à besoins spécifiques

2. Répondre à la crainte de saturation automobile

- ***Prévoir une offre de stationnement suffisante***

- Créer / étendre les parkings et parcs-relais
- Réglementer le stationnement
- Poursuivre les échanges et les études sur le stationnement
- Prévoir des aires de covoiturage

- ***Limiter la saturation de la circulation***

- Créer des dépose-minute
- Adapter la voirie à l'afflux automobile

3. Aménager des stations verdoyantes et animées

- ***Pour des stations verdoyantes***

- Préserver et agrandir les espaces verts / alignements d'arbres
- Végétaliser l'espace autour des stations
- Limiter et compenser les coupes d'arbres

- ***Pour des stations animées***

- Assurer un bon éclairage
- Aménager un parvis animé et accueillant versus limiter l'arrivée massive de commerces
- Conserver l'esprit des quartiers, la convivialité
- Prévoir des WC dans les stations
- Installer des œuvres d'art

4. Développer les rabattements en bus

- ***Restructurer le réseau de bus pour limiter l'usage de la voiture***

- Créer de nouvelles liaisons / prolonger des lignes
- Relier les sites touristiques aux stations
- Rapprocher arrêts de bus des stations

- ***Augmenter la fréquence et étendre les plages horaires***
- ***Améliorer le confort des arrêts de bus***

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

5. Améliorer la signalétique

- ***Flécher les centres d'intérêt***
- ***Mettre en place une signalétique spécifique (PMR et voyageurs)***

- Horaires des correspondances (bus, avion, train, TER)
- Signalétique sonore
- Panneaux en anglais / espagnol

6. Modifier la localisation de la station et des sorties

- ***Modifier la localisation des stations***

- Sept Deniers-Stade Toulousain
- Colomiers Ramassiers

- ***Modifier la localisation des sorties***

- Bonnefoy
- François Verdier

- ***Créer des sorties supplémentaires***

- Airbus Saint-Martin,
- Côte pavée –Limayrac – Cité de l'Espace

7. Assurer la sûreté autour des stations

- Installer des caméras de vidéoprotection
- Mettre en place un éclairage suffisant
- Prévoir des vigiles
- Concevoir des stations sans recoins / espaces vides

8. Limiter les nuisances

- ***Pendant le chantier :***

- Informer sur le calendrier et les nuisances travaux (acquisition foncière, accès aux sites)
- Prévoir dédommagements pour services et commerces

- ***Après le chantier***

9. Garantir la cohérence avec les projets urbains

- ***Craintes modification esprit du quartier***

- « Cité dortoir »
- Densification du quartier

- ***Garantir cohérence avec les projets urbains***

- Cœurs de quartier
- Dessine-moi Toulouse

- ***Demande de pouvoir consulter les études sur les aménagements urbains et les rabattements bus***

10. Faire évoluer le nom de certaines stations

- Simplifier / raccourcir
- Privilégier nom avec l'identité locale
- Ne pas intégrer le nom d'une entreprise au nom de la station

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

11. La mise en œuvre du projet, les études, la concertation

- ***Sur la Ligne Aéroport Express***
- Sur la rapidité
- Sur la tarification
- Sur le financement
- ***Sur le matériel roulant***
- ***Des interrogations sur les études :***
- Sur les prévisions de trafic voyageurs
- Sur la transmission des études
- ***Une concertation accueillie avec intérêt***

A partir de ces conclusions, les partenaires ont défini des premières actions à intégrer dans le dossier d'enquête. Celles-ci sont présentées en complément au bilan.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : **APPROUVE** le bilan joint à la présente délibération.

ARTICLE 2 : **APPROUVE** les premières actions figurant en complément au bilan.

ARTICLE 3 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine

Toulouse Aerospace Express & Connexion ligne B

BILAN DE LA 2ÈME PHASE DE CONCERTATION

(AUTOMNE 2018)

PREMIÈRES RÉPONSES COMPLÉMENTAIRES DU MAÎTRE D'OUVRAGE INTÉGRÉES AU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

FÉVRIER 2019

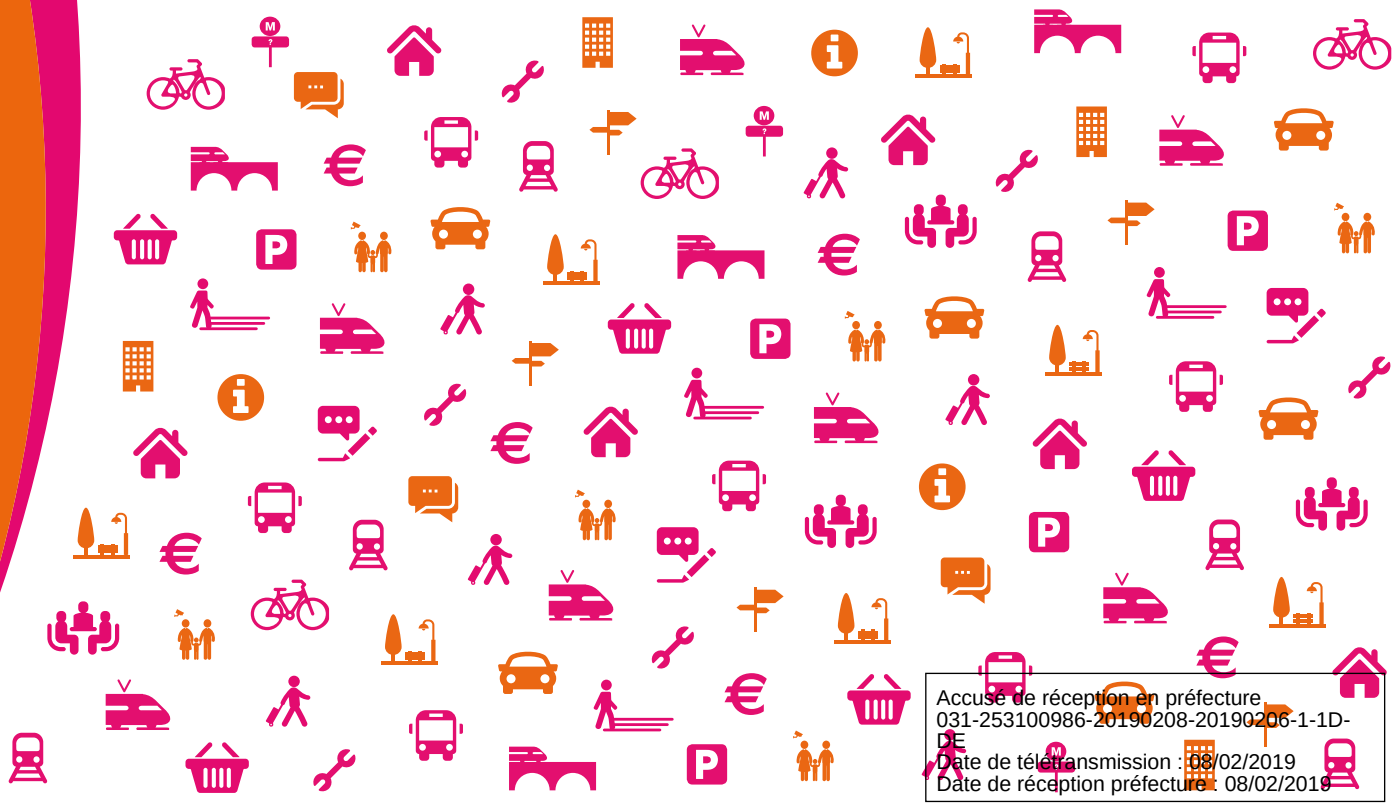

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

SOMMAIRE

SECTEUR TOULOUSE MÉTROPOLE 3
Réponses générales 3
Réponses spécifiques par station 5
SECTEUR SICOVAL 11
Réponses générales 11
Réponses spécifiques par station 12

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

SECTEUR TOULOUSE MÉTROPOLE

RÉPONSES GÉNÉRALES

Réponse générale sur les espaces publics

L'arrivée de Toulouse Aerospace Express est une opportunité de transformation qualitative des quartiers traversés par cette infrastructure, tant en matière d'amélioration des espaces publics que de ré-interrogation de l'urbanisme aux abords des stations.

En accompagnement de l'insertion des futures stations de métro seront, en effet, réalisés des espaces publics durables de qualité. Ces espaces seront dessinés et aménagés afin d'intégrer au mieux les préoccupations des habitants, exprimées notamment lors des différentes phases de concertation du projet.

Ainsi, un soin tout particulier sera accordé à l'accessibilité de ces futures stations : passages piétons sécurisés, aménagements cyclables, signalétique, etc. L'arrivée de Toulouse Aerospace Express va notamment permettre d'accélérer et de prioriser des aménagements déjà identifiés par ailleurs, notamment dans les schémas directeurs cyclables, les plans d'accessibilité à la voirie et aux espaces publics. Toulouse Aerospace Express sera ainsi un catalyseur de l'accessibilité pour les piétons et les vélos, favorisant ainsi l'intermodalité.

La sécurité sera, par ailleurs, une préoccupation centrale pour la conception des abords des stations. Ainsi, la méthode dite « de prévention situationnelle » visera à anticiper les risques et à y répondre par la configuration de l'aménagement, notamment en favorisant des espaces ouverts et bien éclairés.

Ces espaces ont vocation à être des lieux de vie, d'échanges et de rencontre, voire, pour certains, de véritables cœurs de quartier, accueillant des évènements ponctuels ou réguliers (marchés). Pour ce faire, une attention particulière sera portée à la qualité esthétique pérenne et au confort, via le respect de l'identité du quartier mais aussi via la présence du végétal, d'un mobilier urbain confortable positionné de manière à optimiser la surface des espaces publics et la qualité de vie.

Réponse générale sur le projet urbain

À une échelle plus large, il s'agira de mettre en cohérence l'arrivée de cette infrastructure de transport structurante avec les potentiels et orientations d'évolution des tissus urbains. Ces préconisations seront formalisées dans un pacte urbain sur quatre secteurs et mises en œuvre par différents outils opérationnels (zone d'aménagement concerté, etc.) ou réglementaires (révision du plan local d'urbanisme, etc.).

Des études urbaines, architecturales et paysagères seront par la suite conduites pour définir la nature des projets urbains autour des stations, notamment la part construite / non construite ainsi que la nature des constructions (logement, commerces, services, équipements publics…). Ces études seront concertées avec les habitants.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Réponse générale sur la réorganisation du réseau bus

Le Projet Mobilités délibéré en février 2018 permet d'engager la structuration du réseau en complément de Toulouse Aerospace Express : développement des Linéo, lignes express et de tronçons OPTIMO. En complément, Tisséo Collectivités a mis en œuvre des principes de concertation d'adapation du réseau permettant de travailler globalement les refontes d'offre autour de chaque déploiement de réseau structurant. La mise en service à venir du Linéo 11 et de son réseau associé est le parfait exemple de cette méthodologie.

Un réseau structuré et hiérarchisé va donc émerger progressivement jusqu'à la mise en service de Toulouse Aerospace Express et de la Connexion Ligne B, et au-delà.

La réflexion quant à une réorganisation précise du réseau de bus fait donc partie de cette méthodologie de travail et permettra de rencontrer les territoires à partir de 2021 et au fur et à mesure de l'avancement des grands projets d'aménagement.

Des principes forts ont déjà été posés dans le programme de Toulouse Aerospace Express : une connexion de chaque station avec le réseau bus, permettant un rabattement efficace, pour limiter notamment le recours à la voiture individuelle pour accéder aux stations.

Réponse générale sur le stationnement

Certaines stations ont vocation à permettre le rabattement des automobilistes le plus en amont possible de la zone urbaine dense. Ces stations sont ainsi accompagnées de parkings relais, offrant plusieurs centaines de places. Des études seront conduites pour déterminer précisément le fonctionnement et l'accessibilité de ces parkings, notamment pour limiter l'impact de la circulation et du stationnement dans les quartiers environnants.

Pour les autres stations, il s'agira principalement d'éviter ce type d'usage et de limiter le stationnement, à proximité de la station, aux stricts besoins de la vie locale (commerces, habitants, etc.). La reconstitution ou la création de places devront ainsi être accompagnées d'un dispositif réglementaire permettant d'éviter l'utilisation de ces places par des usagers du métro, à l'exception des espaces de stationnement de courte durée pour la dépose / reprise des usagers du métro. Toulouse Métropole conduira une étude globale de stationnement pour chacune des stations du métro pour caractériser les usages et besoins actuels et déterminer les meilleures solutions mêlant nouvelle offre et dispositif réglementaire.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

RÉPONSES SPÉCIFIQUES PAR STATION

Colomiers gare

Disposant déjà de deux offres structurantes (Linéo 2 + TER), la gare de Colomiers verra son rôle de porte d'entrée du secteur ouest renforcé avec l'arrivée de Toulouse Aerospace Express. Les rabattements existants seront consolidés et de nouvelles offres seront proposées pour relier les territoires en amont à l'offre structurante qui sera déployée. À titre d'exemple, une ligne express sera créée entre Saint-Lys, Fonsorbes, Plaisance et Colomiers gare pour des rabattements plus efficients des territoires du périurbain.

Toulouse Métropole s'engage à améliorer les cheminements piétons et vélos depuis le centre-ville, qui resteront contraints par la traversée des bretelles d'accès et de sortie à la RN124, et à rendre plus lisibles les itinéraires alternatifs à l'esplanade François Mitterrand (Chemin d'En Sigal). Depuis le Sud, notamment depuis la rue E. Collongues, un itinéraire cyclable identifié au schéma directeur métropolitain sera étudié. L'accessibilité au parking relais sera renforcée par des aménagements viaires ponctuels et des plans de circulation adaptés. Le parvis créé au niveau du pôle d'échange pourra accueillir de nouveaux bâtiments dont les fonctionnalités seront définies ultérieurement.

Airbus Colomiers Ramassiers

Avec l'arrivée de Toulouse Aerospace Express, ce sera l'ensemble du réseau de transports publics qui sera réévalué sur le secteur ouest : la desserte des quartiers de Colomiers sera donc, elle aussi, réétudiée.

À noter par ailleurs que les Ramassiers bénéficieront :

- à court terme d'une évolution d'itinéraire de la ligne 32 dès 2019 pour desservir le cœur du secteur d'entreprise ;
- et, à moyen terme, de la mise en œuvre d'un autre maillon du réseau structurant : la Ceinture Sud qui reliera la Gare de Colomiers à l'Oncopole, complément du TUS qui reliera, lui, l'Oncopole à Rangueil.

Les accès piétons seront améliorés et les traversées de la route de Bayonne et de la rue Jean Cayre seront sécurisées, notamment via le déplacement des arrêts de bus, sans recourir cependant à un passage souterrain. Pour les vélos, la réalisation de la voie de liaison des Ramassiers permettra un accès vélo en site propre depuis le quartier des Ramassiers. Quant à l'accès vélo via la Fontaine Lumineuse, la sécurisation de ce giratoire, identifié au schéma directeur cyclable, sera étudiée par Toulouse Métropole.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Airbus Saint-Martin

L'ensemble du réseau de bus sera réévalué par Tisséo sur le secteur ouest à la mise en service de Toulouse Aerospace Express, notamment la desserte de la ZAC Saint-Martin. D'ores et déjà, le Linéo 2 et, à terme, la Ceinture reliant la Gare de Colomiers à l'Oncopole, avec un arrêt positionné boulevard de l'Europe, constituent des offres structurantes pour ce quartier.

Une liaison mode actif confortable et sécurisée sera créée vers le Sud (Tournefeuille, ZAC Saint-Martin), en réinterrogeant le partage de l'espace sur le pont Lagardère. Elle ne pourra néanmoins s'affranchir de la traversée d'une bretelle d'accès. Pour cette raison, l'itinéraire cyclable, le long du chemin de la Crabe, ainsi que la passerelle franchissant l'A624 seront également rendus plus lisibles, pour les usagers en provenance de Saint-Martin-du-Touch.

Jean Maga

La création de cette station sera accompagnée par la réalisation d'un aménagement piéton / vélo permettant un franchissement confortable et sécurisé de l'A621 et du Touch, depuis la station, vers les Arènes Romaines. Une amorce d'aménagement cyclable sur la route de Grenade sera réalisée, en prévision d'une étude qui sera conduite sur l'ensemble de l'axe jusqu'à la rue Servanty. D'autres aménagements plus ponctuels permettront de rendre plus confortables les traversées piétonnes et le partage de l'espace entre piéton et cycles, notamment au niveau du Pont Velasquez.

L'aménagement d'un dépose minute et d'arrêts de bus, non prévus initialement au programme, sera étudié pour vérifier sa faisabilité, au regard des contraintes de circulation et d'espace. Une étude de stationnement et de circulation, incluant des simulations dynamiques de trafic à l'échelle du quartier sera, par ailleurs, conduite afin d'identifier les solutions et outils les plus adaptés. Les études de réorganisation du réseau de bus intégreront les conclusions de ces études de faisabilité.

Sept Deniers - Stade Toulousain

La correspondance entre Toulouse Aerospace Express et le Linéo à la station Sept Deniers est un objectif affirmé de Tisséo collectivités. D'une manière globale, la réorganisation du réseau de bus sera menée en concertation avec les habitants et prendra effet à la mise en service de Toulouse Aerospace Express. C'est notamment le cas du rabattement de la commune de Fenouillet.

Pour permettre un accès plus direct de la station aux piétons et vélos, un cheminement sera mis en place dans le prolongement de l'impasse Duroc. L'itinéraire modes actifs vers la place Job, via le passage A. Chaubet et des voies de circulation apaisée, sera rendu plus lisible (jalonnement). Au Nord, en lien avec les projets de développement urbain, la traversée de l'A621 sera étudiée, tant pour sécuriser les déplacements piétons et vélos que pour rendre plus fiables les temps de parcours des bus.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Boulevard de Suisse - Ponts jumeaux

Aux abords de la station, les trottoirs et les traversées piétonnes seront améliorés, des arrêts de bus seront aménagés pour une bonne interconnexion bus / métro. Il n'est pas envisagé de passage souterrain, ce type d'aménagement n'étant, en général, pas engageant pour les piétons et peu pratique pour les vélos, à moins de disposer de très larges emprises foncières pour créer un passage large et des rampes de faible pente.
Les études urbaines menées dans le secteur Boulevard de Suisse / Ponts Jumeaux ont conclu à la nécessité d'un développement d'un maillage modes actifs transversal sur ce secteur, entre les grandes pénétrantes et le canal. Ces préconisations seront intégrées dans les projets développés sur le secteur.

Un aménagement cyclable sur l'ensemble du Boulevard de Suisse a été identifié au schéma directeur cyclable. L'arrivée de Toulouse Aerospace Express rendra prioritaire l'étude de cet itinéraire dont la réalisation pourra s'intégrer aux aménagements prévus à terme sur ce secteur (prolongement du Linéo 10, requalification urbaine…).

Fondeyre

Pour répondre à un manque de perméabilité transversale constaté au sein de ce secteur et faciliter l'accès à la future station, une nouvelle voie permettra de rejoindre l'avenue des États-Unis. Pour rejoindre le canal, l'itinéraire via la rue Adonis et le chemin du Prat Long sera rendu plus visible par une signalétique adaptée et des traversées sécurisées. D'une manière générale, les études urbaines déjà menées sur ce secteur avaient conclu à la nécessité d'un développement d'un maillage transversal : ces préconisations seront intégrées dans les projets urbains développés autour de la station. Des abris vélos sécurisés et du mobilier de stationnement seront disponibles à la station.

La station n'a pas vocation à organiser du rabattement automobile. Par conséquent, l'offre de stationnement sera étudiée mais limitée aux besoins du quartier (pas de parking relais), ce qui devrait limiter le trafic routier dans le quartier. L'emplacement d'un dépose minute sera étudié. À long terme, la réalisation d'un échangeur autoroutier pourrait néanmoins permettre d'envisager une offre de stationnement plus conséquente sur cette station, avec un plan de circulation adapté.

La Vache gare

De nouvelles études seront conduites par Tisséo et Toulouse Métropole, en cohérence avec le projet de renouvellement urbain du quartier, pour arrêter précisément la configuration du pôle d'échange. La réorganisation du réseau viaire associée facilitera les déplacements tous modes entre la station et le quartier, tout en limitant l'impact de la circulation automobile.

La question de la sécurité sur les espaces publics réaménagés autour de la station La Vache gare sera au cœur des préoccupations. Ainsi, la méthode dite « de prévention situationnelle » visera à limiter les risques par la configuration de l'aménagement. Les dispositifs de sécurisation seront travaillés en collaboration avec les forces de l'ordre, les services de secours et Tisséo pour garantir un maximum de confort et de sécurité aux usagers.

Les études d'aménagement des espaces publics, conduites par Toulouse Métropole, intégreront les besoins exprimés pendant la concertation : terrains de jeu, espaces verts, parc pour chiens, mobilier urbain (table de pique-nique, tri sélectif, bac à compost) et seront cohérentes avec les autres projets développés au sein de la Métropole : (cœur de quartier, projet de renouvellement urbain, etc.).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Toulouse Lautrec - Borderouge Sud

Le franchissement sous voie permettant d'ores et déjà une traversée en site propre pour les piétons et vélos en provenance du quartier de la Maourine, les liaisons piétons et vélos seront sécurisées vers ce passage pour faciliter son utilisation. Au niveau de la station, Toulouse Métropole réétudiera le statut des voies pour apaiser la circulation et favoriser les modes actifs.

Un aménagement cyclable entre la rue Catellan et le Boulevard P. et M. Curie est par ailleurs identifié dans le schéma directeur vélo de la Métropole. Celui-ci fera l'objet d'une étude et d'une mise en œuvre prioritaires pour accompagner le projet Toulouse Aerospace Express.

Les bus seront positionnés au plus près des entrées du lycée pour éviter de multiples traversées de voirie aux lycéens. Par ailleurs, la station sera située directement sur le parvis, ce qui facilitera l'accès des lycéens à leur établissement.

Raynal

Cette station est incluse dans le périmètre du projet Toulouse EuroSudOuest (TESO) dont le volet urbain est porté par Toulouse Métropole et Europolia.

Dans ce cadre, il est prévu :
- la reprise complète du profil de l'axe Cazeneuve / Collignon et du carrefour entre ces deux voies
- la création de la rue Raynal qui connectera le futur quartier à l'Avenue de Lyon, facilitant ainsi les cheminements tous modes vers le pôle d'échanges multimodal de Matabiau.

Dans le cadre de TESO, il est prévu de déployer des aménagements confortables, végétalisés, qui correspondent aux besoins des usagers, des voyageurs et aux attentes des riverains.

Bonnefoy

Le travail relatif à l'aménagement de la place Boriès sera poursuivi pour concilier les attentes exprimées lors de la concertation, les propositions des différentes études urbaines conduites sur ce secteur et les contraintes techniques inhérentes à l'implantation des infrastructures.

L'aménagement de la place autour de la station de métro sera ainsi étudié afin de maintenir les fonctionnalités et l'ambiance existantes, notamment le marché. Les équipements (stationnement vélo), la position des émergences seront étudiés pour offrir un espace public agréable et fonctionnel.

Les aménagements prévus à court terme dans le cadre du Linéo 9 permettront d'améliorer l'accessibilité bus et vélo à la station et d'aménager, au droit de la place, des traversées piétonnes sur l'avenue du Faubourg Bonnefoy, en abaissant la vitesse réglementaire à 30 km/h pour apaiser la circulation.

La mise en place d'un dépose minute, non prévue initialement au programme, sera étudiée.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Marengo - Matabiau

Le projet Toulouse EuroSudOuest comprend, sur le site Marengo, la création d'un pôle d'échanges multimodal, intégrant des équipements adaptés à l'ensemble des usages de la mobilité. Ainsi, sera proposé un aménagement fonctionnellement optimisé répondant tant aux besoins des voyageurs du quotidien qu'aux attentes des usagers des grandes lignes.

Par exemple, le dimensionnement des ascenseurs, des escalators sera adapté par Tisséo aux flux de voyageurs. Le profil des voies du boulevard Marengo passera à 2 voies de circulation, afin de déployer un parvis multimodal accueillant les piétons et les cycles, ainsi que les bus Tisséo et une station de taxis. Des zones de stationnement minute seront intégrées, côté Périole et seront connectées avec le futur bâtiment voyageurs.

Enfin, afin de répondre aux enjeux de sécurité exprimés, Europolia mettra en œuvre la méthode dite « de prévention situationnelle » qui vise à anticiper les risques, et à y répondre par la configuration de l'aménagement.

François Verdier

Des études complémentaires seront menées pour affiner les impacts de l'implantation de la station, notamment sur les platanes des allées et ajuster son positionnement.

Le projet autour de la station François Verdier va continuer à être affiné en associant les associations et la population, et en liaison avec le garant de la concertation et la commission d'enquête. En particulier, les études auront pour but de rechercher les meilleures solutions visant à préserver et valoriser les allées François Verdier comme site arboré et végétalisé.

L'aménagement des abords de la station sera réalisé de façade-à-façade et permettra de faciliter la circulation de tous les usagers, notamment par des traversées plus nombreuses entre les allées plantées et les trottoirs de part et d'autre de ces allées. Cet aménagement prendra en compte la qualité paysagère et architecturale exceptionnelle du site, en apportant un soin particulier à la disposition du mobilier, à la présence et à l'évolution du végétal, ainsi qu'à la préservation des fonctionnalités actuelles (aire de jeux).

Par ailleurs, une liaison cyclable structurante entre la station et le canal, via la rue des frères Lyon, est identifiée au schéma directeur cyclable : sa mise en œuvre sera étudiée de manière prioritaire en accompagnement de l'arrivée de la 3ème ligne de métro.

Jean Rieux

L'intégration d'un dépose minute à cette station, non prévue initialement au programme sera étudiée, en profitant notamment de l'opportunité créée par les ajustements du réseau viaire aux abords de la bibliothèque.

L'avenue Jean Rieux faisant partie des axes structurants, pénétrant le cœur de l'agglomération, des études d'aménagement cyclables seront conduites par la Métropole sur cet axe. Sur cet axe à la géométrie contrainte, ces études permettront de proposer des solutions et arbitrages associés pour améliorer l'accessibilité à vélo pour cette station.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Cote Pavé – Limayrac – Cité de l'Espace

La desserte de la Cité de l'Espace en bus est envisagée par Tisséo, sous une forme qui n'est pas encore arrêtée. Les réflexions actuelles envisagent de créer une ligne de bus et d'améliorer les liaisons douces. De plus, un projet de Linéo transversal doit relier à cet horizon Borderouge à Montaudran, en desservant ce secteur.

Les continuités cyclables entre la Terrasse et le centre-ville de Toulouse, identifiées par ailleurs au schéma directeur cyclable, seront étudiées et leur mise en œuvre sera priorisée au regard de l'arrivée de Toulouse Aerospace Express.

L'impact du chantier sur les plantations actuelles sera compensé par un aménagement paysager qualitatif des abords de la station, via de nouvelles plantations et un soin particulier apporté à la qualité de ce site remarquable.

L'Ormeau

Un emplacement de dépose / reprise, prévu au programme de cette station, n'est pas encore précisément défini et sera étudié afin de s'insérer au mieux autour de la place.

La reconstitution d'une offre de stationnement pour les commerces et riverains sera étudiée pour une mise en œuvre si possible au moment des travaux. Cette offre, tout comme les opportunités de stationnement environnantes, devra nécessairement être réglementée à terme pour éviter d'éventuelles voitures « ventouses » attirées par la station de métro.

Un aménagement cyclable sera étudié sur les axes Rieux / Saint-Exupéry, conformément au schéma directeur cyclable. Sur ces axes à la géométrie contrainte, ces études permettront de proposer des solutions et arbitrages associés pour améliorer l'accessibilité à vélo pour cette station.

L'aménagement de la place sera étudié afin de maintenir les fonctionnalités et l'ambiance existantes, notamment le marché et la présence de végétal. L'emplacement des équipements (stationnement vélo), les émergences seront étudiées pour maximiser l'espace public.

Montaudran Piste des Géants

Le projet urbain de Toulouse Aerospace est pensé pour assurer l'accessibilité des piétons, qui plus est dans ce secteur touristique et de loisirs : le projet fournira un accès qualitatif à la place centrale depuis la station de métro, les arrêts de bus, halte TER.

L'urbanisme proposé autour de la station prévoit une ville avec des petites distances et de nombreuses liaisons piétonnes entre les espaces.

Le positionnement de la station de métro est à proximité immédiate de la halte TER, avec un accès direct au quai ouest le long de la voie ferrée. Les ouvrages en travaux – passage inférieur – permettront d'accéder aux quais Est. La liaison vers Rangueil sera assurée pour les piétons et les vélos par une passerelle au-dessus de l'A62 qui sera livrée avant l'arrivée du métro par Toulouse Métropole.

Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space

Une liaison confortable et sécurisée pour les piétons et les vélos sera réalisée au nord de la rue André Villet pour la mise en service du métro, sous l'A621 (souterrain) et au-dessus (passerelle) des rails.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

SECTEUR SICOVAL

RÉPONSES GÉNÉRALES

Réponses communes aux stations de la 3ème ligne et de la Connexion Ligne B sur l'accessibilité aux stations

L'accessibilité aux stations et dans les stations sera garantie pour les personnes à mobilité réduite. Des dispositifs de sécurité et de sécurisation seront prévus dans la station mais également sur les espaces proches.

Réponses communes aux stations de Labège

La Maison de la Mobilité de Labège est le fruit d'un partenariat entre Tisséo Collectivités et le Sicoval. Située au niveau de la gare d'Enova, ses missions actuelles sont notamment : le conseil multimodal, la location de vélos, le stationnement, le covoiturage. Son évolution est prévue vers une Maison des mobilités actives pour accompagner les changements de comportement en la matière à horizon fin 2019. Le conseil multimodal pourrait être maintenu parmi les missions de cette nouvelle structure. À horizon 2025, ce service pourrait être transféré au terminus de Labège - La Cadène gare.

Le programme de la 3ème ligne de métro prévoit la création d'un parking relais au niveau de la station multimodale Labège - La Cadène gare : gare bus, dispositifs d'écomobilité et 1 000 places en silos. Pour améliorer l'accessibilité au nord d'Enova, sont étudiées la faisabilité de créer depuis la RD16 un nouveau franchissement de la voie ferrée dédié aux modes actifs ainsi que l'opportunité d'une poche de stationnement.

La « Diagonale » est un nouvel axe dédié aux modes actifs / glisse urbaine et à une navette en site propre dans une logique de partage de l'espace et des fonctionnalités urbaines (espaces de promenade, restauration, repos). Elle reliera les différentes séquences urbaines du nouveau quartier Enova (commerciale, village numérique, loisirs, quartier mixte, campus agricoles). Son aménagement définitif sera le produit d'une concertation poussée, notamment avec les riverains.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

RÉPONSES SPÉCIFIQUES PAR STATION

Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B)

Cette station de la Connexion Ligne B, infrastructure connectée à la 3ème ligne de métro au niveau de la station interface Institut National Polytechnique de Toulouse, permet de désenclaver, par un mode de transport performant, un parc d'activités aujourd'hui en impasse routière. De ce fait, des rabattements modes actifs seront privilégiés et complétés vers cette station. En complément, les stationnements et jalonnements nécessaires seront prévus.

Par ailleurs, l'extension du parc d'activités, programmée au Sud-Ouest, positionnera la station au centre de l'ensemble urbanisé. Plus du quart de la surface prévue en extension sera aménagé en espaces verts d'agrément et de circulations douces.
Avec l'installation de nouvelles entreprises, il est prévu de développer des services, notamment de restauration, à l'image des aires de food trucks déjà déployées par le Sicoval.

Institut National Polytechnique de Toulouse

Cette station interface entre Connexion Ligne B et 3ème ligne de métro est un élément majeur de la stratégie d'accessibilité du site depuis l'ensemble de l'agglomération et s'inscrit dans une logique de déplacements internes vertueux facilités par la création de la « Diagonale ».

Pour améliorer l'accessibilité à cette station, est étudiée la faisabilité de créer depuis la RD16, un nouveau franchissement de la voie ferrée dédié aux modes actifs ainsi que l'opportunité d'une poche de stationnement.

Enova

Cette station sera intégrée au futur village numérique dont le principe d'aménagement consiste à créer un parc urbain, espace de détente et de rencontre pour les salariés, traversé par la « Diagonale ». La place de la voiture sera limitée à du stationnement en silos en périphérie excepté pour la dépose / reprise de passagers. Le jalonnement vers cette station ainsi que vers les arrêts de bus prévus sur les voies Occitane et Jean Rostand sera particulièrement soigné.

Labège - La Cadène gare

La station de Labège - La Cadène gare sera l'un des éléments du futur pôle d'échanges multimodal qui intégrera la nouvelle halte ferroviaire, la gare bus, le parking relais en silos, les services vélos (stationnement sécurisé et éventuellement Maison des mobilités actives) ainsi que le maillage modes actifs dont la « Diagonale ».

La séquence urbaine mixte autour de la station intégrera les principales fonctions de la ville y compris des commerces de proximité pérennes pour les habitants du quartier et les voyageurs. Une attention particulière sera apportée à l'intégration paysagère des infrastructures de transport dans un nouveau quartier d'habitat.
La réalisation du maillage cyclable en rabattement vers le pôle d'échanges multimodal de Labège - La Cadène gare est en cours de finalisation. De plus, dans le cadre de l'opération métro, est prévu un franchissement public dédié aux modes actifs dont les caractéristiques doivent être étudiées (continuité efficace de part et d'autre de la voie ferrée, correspondances de qualité vélo – train – métro).
Le parking relais accessible depuis la RD16 pourrait intégrer un point de recharge pour les véhicules électriques.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

7, esplanade Compans-Caffarelli • BP 11120 • 31011 Toulouse CÉDEX 6

Tél. : 05 67 77 80 80 • tisseo-collectivites.fr

Février 2019

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine

Toulouse Aerospace Express & Connexion ligne B

BILAN DE LA 2ÈME PHASE DE CONCERTATION

(AUTOMNE 2018)

FÉVRIER 2019

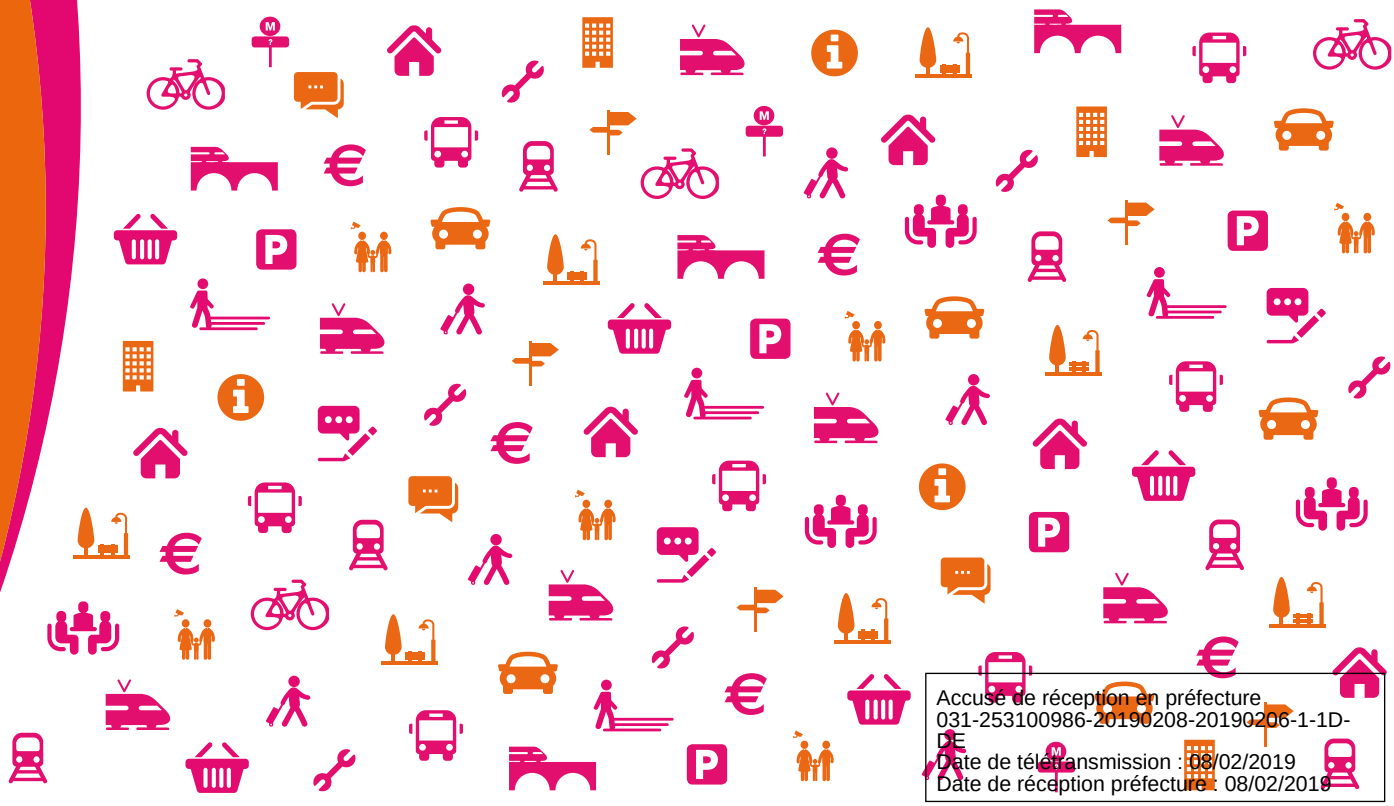

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

Le contexte 4

Une concertation continue depuis 2016 6

1. Première phase d'information participation (2017-2018) 7
2. Concertation connexion Ligne B (janvier - février 2018) 9

Toulouse Aerospace et Connexion Ligne B dans les médias 10

1. Médias numériques et réseaux sociaux 10
2. Médias papiers 11
3. Relations presse et média 12

LE DISPOSITIF MIS EN PLACE POUR LA DEUXIÈME PHASE DE CONCERTATION 14

Le dialogue territorial : Réunions avec les associations (septembre - décembre 2018) 16

Ateliers citoyens (novembre - décembre 2018) 18

SYNTHÈSES DES AVIS DE LA DEUXIÈME PHASE DE CONCERTATION 21

Synthèse des avis et réponses de la maîtrise d'ouvrage par thèmes 22

1. Favoriser les modes actifs 22
2. Répondre à la crainte de saturation automobile 27
3. Aménager des stations verdoyantes et animées 31
4. Pour des stations animées 33
5. Développer les rabattements en bus, tramway et TER 36
6. Améliorer la signalétique 39
7. Modifier la localisation des stations et des sorties 42
8. Assurer la sûreté autour des stations 45
9. Limiter les nuisances 47
10. Garantir la cohérence avec les projets urbains 48
11. Faire évoluer le nom de certaines stations 50
12. Questions ponctuelles sur la mise en œuvre du projet 50
13. Le dispositif de concertation 53

Synthèse des avis par station 53

ANNEXES 54

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

PARTIE 1
INTRODUCTION

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

LE CONTEXTE

Tisséo Collectivités porte les projets de **Toulouse Aerospace Express et de Connexion Ligne B.** Le projet Toulouse Aerospace Express se compose de la 3ème ligne de métro et de la Ligne Aéroport Express. Il a pour objectif de rapprocher les quartiers périphériques du cœur de la ville et de desservir ses zones économiques majeures.

En 2025, date envisagée pour sa mise en service, la 3ème ligne de métro permettra de relier Colomiers, Blagnac, Toulouse et Labège. Connectée à tous les modes de transport, elle pourra transporter jusqu'à 200 000 voyageurs et desservir 200 000 emplois par jour.

La ligne Aéroport Express est une ligne à haute fréquence de 2 km, accessible toutes les 5 minutes, qui reliera l'aéroport à la 3ème ligne de métro et au tramway T1 via la nouvelle station Jean Maga, en moins de 6 minutes. Elle est conçue pour rapprocher l'aérogare du réseau de transports en commun de la grande agglomération toulousaine.

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS | 3ÈME LIGNE DE MÉTRO + LIGNE AÉROPORT EXPRESS & CONNEXION LIGNE B

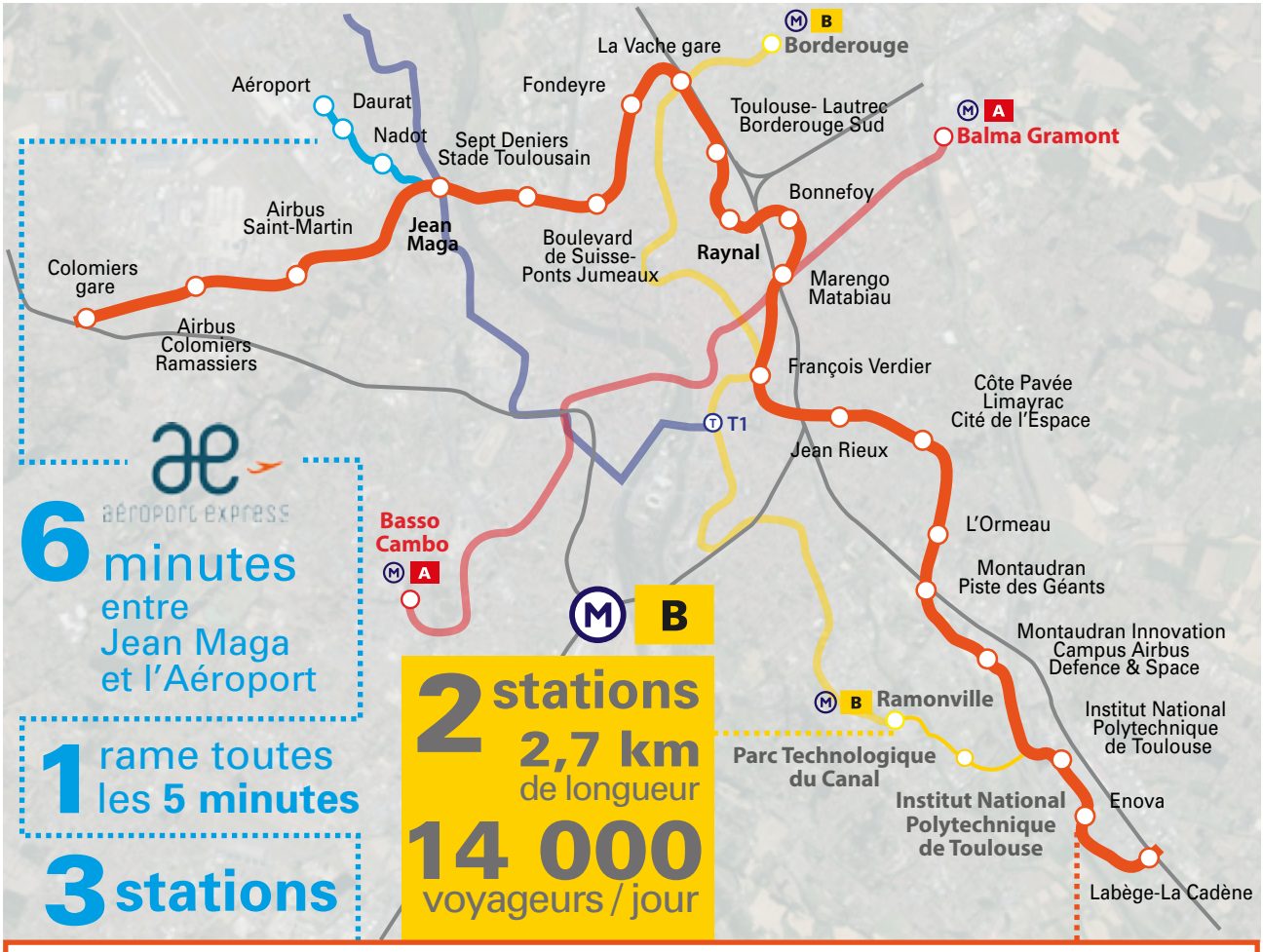

21 stations — **70%** du tracé en souterrain — **27 km** de longueur — **200 000** voyageurs/jour — **2025** mise en service

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

La concertation porte également sur le projet **Connexion Ligne B** qui consiste à prolonger la Ligne B jusqu'à l'Institut National Polytechnique de Toulouse pour la connecter à la 3ème ligne de métro.
Ces deux projets feront l'objet d'une enquête publique commune en 2019.
Le programme de Toulouse Aerospace Express a été approuvé en juillet 2017 par le Conseil Syndical de Tisséo Collectivités. La station Fondeyre a été ajoutée et la position du site de maintenance et de remisage a été arrêtée lors du comité syndical de juillet 2018.

LES ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROJET

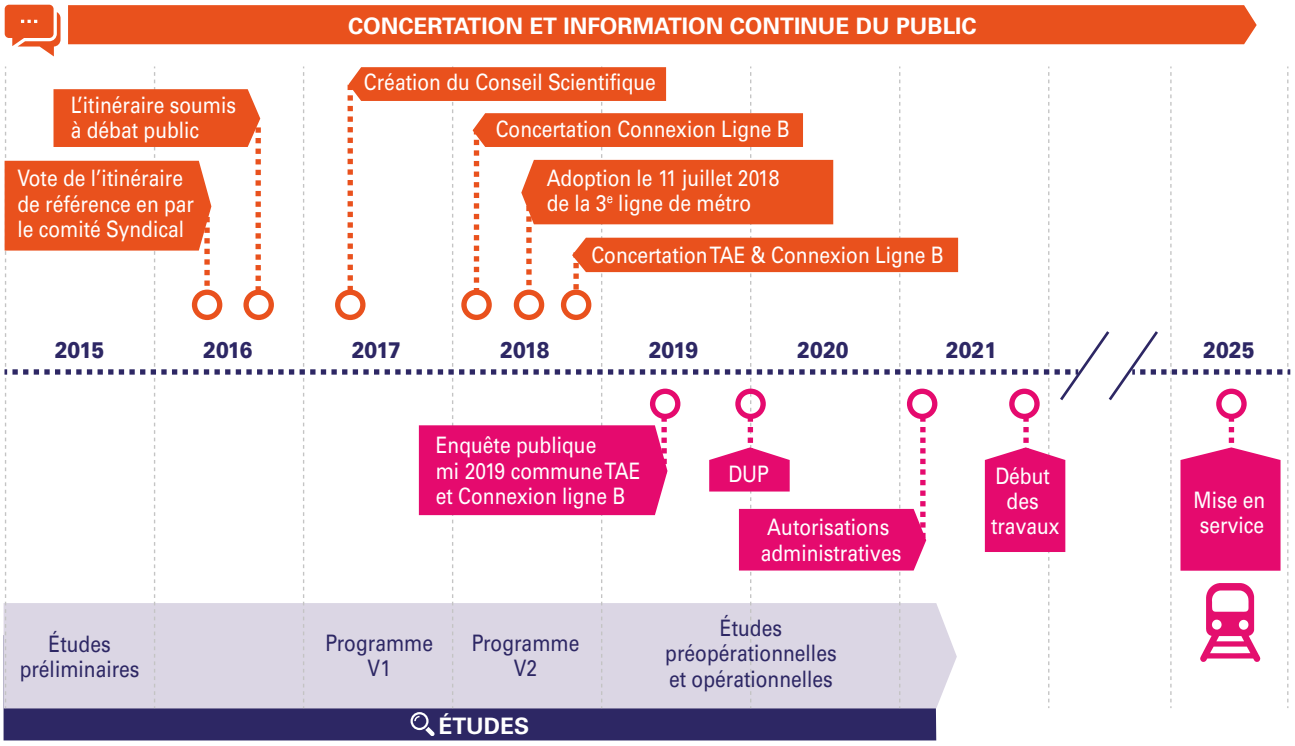

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

UNE CONCERTATION CONTINUE DEPUIS 2016

LES ÉTAPES DE CONCERTATION

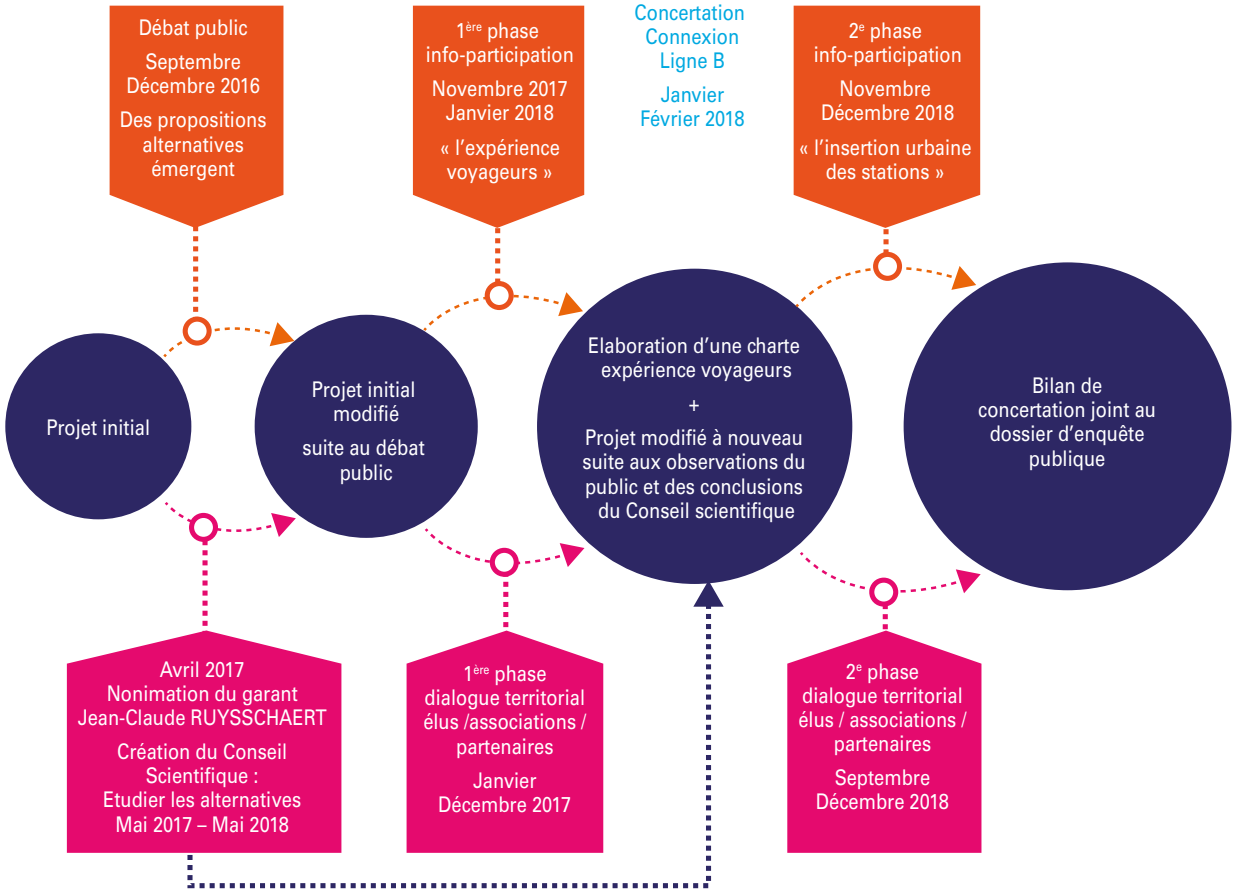

Suite au Débat Public de 2016 qui a confirmé l'opportunité du projet Toulouse Aerospace Express, Tisséo Collectivités a décidé de poursuivre la concertation conformément aux recommandations de la Commission Particulière du Débat Public. Dans cette optique, Tisséo Collectivités a sollicité auprès de la Commission Nationale du Débat Public la désignation d'un garant de la concertation post-débat public, chargé de s'assurer de la bonne information et de la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique. **Jean-Claude RUYSSCHAERT a ainsi été nommé garant en avril 2017. Un Conseil Scientifique** a également été mis en place par Tisséo Collectivités pour veiller à la pluralité et à la pertinence des études et démarches entreprises. Parmi les axes de travail du Conseil Scientifique, figurent notamment l'étude de l'itinéraire alternatif par le centre-ville de Toulouse (alternative centre), l'étude de l'alternative utilisant les voies ferrées comme support à des lignes de niveau de service RER (« étoile ferroviaire ») ainsi que la desserte de l'aéroport. Les avis du Conseil Scientifique ont été publiés en fin d'année 2017 pour l'étoile ferroviaire et la desserte de l'aéroport, mi-2018 pour l'alternative centre. Ces avis sont disponibles sur le site Internet de Tisséo Collectivités.

Plusieurs phases de concertation ont été organisées par Tisséo Collectivités :

- **Une première phase de dialogue territorial** a été organisée en 2017 par Tisséo Collectivités avec l'appui de Tisséo Ingénierie, de Toulouse Métropole et du Sicoval en direction des acteurs économiques et institutionnels.
- **Une première phase d'information et de participation** a eu lieu de novembre 2017 à février 2018 sur le thème de « l'expérience voyageur », en direction des usagers. Cette phase a fait l'objet d'un bilan intégré au dossier d'enquête publique. Ces documents sont disponibles sur le site Internet de Tisséo Collectivités.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

La concertation s'est poursuivie en 2018 :

- **Une deuxième phase de dialogue territorial** s'est tenue de septembre à décembre 2018 avec les élus et associations. Elle poursuivait trois objectifs : tenir informés les associations et les maires sur les évolutions du projet, recueillir leurs observations et propositions sur l'aménagement des futures stations et leur insertion dans leur environnement immédiat et intégrer certaines observations dans le dossier d'enquête publique.
- **La deuxième phase d'information et de participation** s'est tenue du 5 novembre au 10 décembre 2018. Elle a consisté en l'organisation de neuf ateliers citoyens, dont les participants ont été invités à s'inscrire via un formulaire en ligne. Une campagne de promotion des ateliers a été menée sur les réseaux sociaux, et l'information a été diffusée via les relais (mairies, entreprises, institutions).

L'ensemble des contributions des associations et des citoyens recueillies lors de la deuxième phase de concertation est synthétisé dans le présent bilan, qui constituera une pièce du dossier d'enquête publique.

1. PREMIÈRE PHASE D'INFORMATION PARTICIPATION (2017-2018)

La première d'information et de participation a été organisée par Tisséo Collectivités et ses partenaires entre **novembre 2017 et février 2018**. L'objectif était d'informer sur le contenu du programme approuvé le 5 juillet 2017 et de recueillir l'avis des associations de quartier et des habitants de l'agglomération sur le thème de « l'expérience voyageur ».
Une **plateforme de concertation** dédiée permettait d'accéder en continu à l'information sur le projet et de formuler des contributions autour de « l'expérience voyageur ». Ces rendez-vous s'appuyaient sur des outils de communication papier (plaquette de présentation du projet) et digitaux (questionnaire en ligne, réseau de concertation sociale COLidée).

Au cours de cette phase ont été organisés :

10 ateliers de quartiers association + élus

130 participants

+ 50 associations présentes

13 points info mobiles

950 conversations
+270 questionnaires remplis
+ 82 contributions écrites

1800 contributions

1200 plaquettes

Toulouse Aerospace Express et une centaine de plaquettes Ligne Aéroport Express distribuées

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Lors de cette phase de concertation, les associations et habitants ont exprimé leur souhait d'être associés à la conception du projet sur d'autres thématiques, ce qui a décidé Tisséo Collectivités à organiser une deuxième phase d'information et de participation à l'automne 2018. Celle-ci a pris la forme d'ateliers citoyens, qui font l'objet du présent bilan.

Point Info'Mobile – Place du Marché aux Cochons
©Tisséo Collectivités

Point Info'Mobile – Gare de Colomiers
©Tisséo Collectivités

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Suite aux sollicitations du comité de quartier des Sept Deniers dès juillet 2017 demandant la mise en place d'un espace de concertation, des rencontres complémentaires ont été organisées :

- **Le 22 septembre 2017** : rencontre du bureau de quartier 3.2 en présence du maire de quartier, des associations membres du bureau et des services de l'Action Territoriale pour présenter : le projet Toulouse Aerospace Express, la justification du choix de la position de la station Sept Deniers – Stade Toulousain, les enjeux en matière d'intermodalité.
- **Le 5 décembre 2017** : réunion préparatoire à la réunion publique du 13 décembre 2017, qui a réuni le Comité de Quartier des Sept Deniers et la maîtrise d'ouvrage du projet Toulouse Aerospace Express, en présence de trois représentants de l'association Comité de Quartier des Sept Deniers.
- **Le 4 mai 2018 :** réunion réunissant les représentants des associations et la maîtrise d'ouvrage du projet Toulouse Aerospace Express.
- **Le 28 mai 2018** : commission de quartier 3.2.

Les réunions du 4 et du 28 mai 2018 ont permis de présenter :

- le site d'implantation du site de maintenance et remisage à Daturas et ses conséquences en termes d'implantation de la station Sept Deniers ;
- la nouvelle localisation de la station Sept Deniers sur la parcelle TOAC ;
- les fonctionnalités du pôle d'échanges des Sept Deniers à même de permettre des rabattements par les différents modes des territoires situés au nord du quartier Sept Deniers, notamment le quartier de Ginestous et Fenouillet.

Par ailleurs, de nombreux échanges de courriers entre Tisséo Collectivités et le comité de quartier des Sept Deniers ont eu lieu depuis juillet 2017. Ces courriers sont disponibles à la demande auprès du maître d'ouvrage.

Cette phase de concertation a fait l'objet d'un bilan qui a été remis au garant de la concertation et qui constitue également une pièce du dossier de l'enquête publique.

2. CONCERTATION CONNEXION LIGNE B (JANVIER - FÉVRIER 2018)

La concertation préalable portant sur le projet Connexion Ligne B s'est déroulée du 29 janvier au 23 février 2018.

Au cours de cette concertation, une réunion publique a été organisée, le 9 février 2018 à Labège. Elle a réuni près de **150 personnes** et a permis de recueillir **une vingtaine d'avis sur le projet,** ainsi que deux ateliers mobiles communs avec la 3ème ligne de métro le 29 et le 30 janvier, respectivement à l'Institut National Polytechnique de Toulouse et à Labège.

Le garant de la concertation, Jean-Claude RUYSSCHAERT, a établi un bilan de la concertation dans lequel il relève que *« le projet reçoit un accueil de principe favorable au public dans sa grande majorité »*. Cet accueil était nuancé par des interrogations concernant l'ambition du projet, sa concomitance avec le projet de 3ème ligne de métro, son coût et financement, la complémentarité entre le métro et les modes actifs d'une part, la circulation automobile et bus d'autre part, ainsi que l'intégration environnementale du projet.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Le garant a formulé plusieurs recommandations au maître d'ouvrage :

- Adopter « *pour la Connexion Ligne B des outils comparables à ceux mis en œuvre dans le cadre de la concertation post-débat sur la 3ème ligne de métro* ».
- Étudier « *la faisabilité, l'opportunité, les alternatives à la réalisation d'une piste cyclable utilisant les infrastructures du métro* », et plus largement la mise en place d'une structure d'animation et de conduite des études relatives au schéma directeur cyclable.
- Concernant le passage du métro au centre du lac de la Justice, « *engager d'ores et déjà une étude environnementale permettant de vérifier, au regard d'autres variantes possibles, que cette solution centrale est celle du moindre impact environnemental* ».
- « *Étudier les possibilités ou les modalités d'une réalisation distincte dans le temps des deux projets afin de ne pas retarder le calendrier de réalisation d'un projet en cas de retard dans la mise en œuvre technique ou administrative du second* ».

TOULOUSE AEROSPACE ET CONNEXION LIGNE B DANS LES MÉDIAS

Tisséo Collectivités informe et communique en continu sur l'actualité du projet Toulouse Aerospace Express à travers ses propres médias, éditoriaux et numériques et sur ses réseaux sociaux, Facebook et Twitter en particulier. Des communiqués et dossiers de presse sont également envoyés à la presse locale pour informer un large public.

1. MÉDIAS NUMÉRIQUES ET RÉSEAUX SOCIAUX

1.1. Le site internet

Le site internet *tisseo-collectivites.fr* constitue la porte d'entrée pour se tenir informé sur l'ensemble des projets de mobilité (plus de 7 000 visiteurs uniques par mois). Le projet Toulouse Aerospace Express y tient une place importante :

- un lien sur le carrousel de page d'accueil et un pavé numérique accessible depuis l'ensemble des pages permettent d'accéder directement à la rubrique dédiée au projet ;
- la page Toulouse Aerospace Express permet de suivre les étapes du projet et les ajouts de médias (schéma, vidéo, documents à télécharger) pour mieux appréhender la complexité du projet ;
- des liens permettent d'accéder à l'ensemble des études alternatives menées par le Conseil Scientifique et le groupe miroir ;
- l'ensemble des informations et des productions sur le projet Toulouse Aerospace Express et la Connexion Ligne B sont accessibles depuis la page dédiée.

PAGE INTERNET DÉDIÉE AU PROJET

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

CAPTURE TWITTER TISSÉO COLLECTIVITÉS

1.2. Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux de Tisséo Collectivités sont des canaux privilégiés pour informer sur Toulouse Aerospace Express : 50 posts ont été publiés en 2018 tous réseaux confondus (à la fois sur Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et YouTube). Ils ont permis de toucher une audience très large et des cibles qui ne sont pas touchées par la communication classique (18 tweets sur Twitter, 48 396 vues).

2. MÉDIAS PAPIERS

En 2018, Tisséo Collectivités a publié des supports de communication intégralement dédiés à la vulgarisation du projet et à l'information du grand public ou de cibles institutionnelles et économiques.

COUVERTURE DE LA PLAQUETTE « BOUCLE NORD »

2.1. La plaquette Boucle Nord

À destination des partenaires économiques et institutionnels, cette plaquette avait pour objectif d'expliquer la démarche et les raisons qui ont présidé au choix du passage de la 3ème ligne de métro sur le territoire nord.

2.2. Le magazine *Mobilités*

Tisséo Collectivités publie le magazine *Mobilités*, un trimestriel d'information grand public qui détaille, en 16 pages, l'actualité des mobilités sur le territoire et éclaire les grands projets en cours et à venir.

Quatre numéros de *Mobilités* ont été publiés en 2017. Édités entre 40 000 et 60 000 exemplaires, ils sont diffusés dans les stations de métro, en dépôt dans les agences Tisséo, les 100 mairies du périmètre de transports urbains (PTU), dans les mairies de quartier et les lieux de flux de voyageurs.

- *Mobilités* n° 8 - printemps 2018 – 43 000 exemplaires
- *Mobilités* n° 9 - été 2018 – 35 000 exemplaires : retour sur les enjeux de la station Sept Deniers
- *Mobilités* n° 11 - hiver 2018 – 38 000 exemplaires : rappel des principaux points forts du projet dans le dossier « A la une »

MOBILITÉS N° 11 - HIVER 2018

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

3. RELATIONS PRESSE ET MÉDIA

Les dossiers de presse et communiqués sont régulièrement repris dans la presse numérique et/ou papier et assurent la continuité des échanges avec le grand public (études alternatives, concertation etc.).

3.1. Les dossiers de presse

03/10/2018 *Point d'étape sur les projets Téléphérique Urbain sud, 3ème ligne de métro*
11/07/2018 *Toulouse Aerospace Express – 3ème ligne de métro : précisions et ajustements du programme en vue de la prochaine enquête publique*
30/05/2018 *Conseil Scientifique Toulouse Aerospace Express : Avis relatif à l'alternative centre*
28/03/2018 *Toulouse Aerospace Express : un vaste dispositif d'information et de participation pour imaginer le métro du futur - bilan de la première phase*
Projet de Connexion Ligne B avec la troisième ligne de métro : bilan de la concertation
07/02/2018 *Approbation du projet Mobilités 2020.2025.2030*

DOSSIER DE PRESSE DU 11 JUILLET 2018

3.2. Les communiqués de presse

29/11/2018 *Conseil Scientifique Toulouse Aerospace Express*
09/11/2018 *Conseil Scientifique*
19/10/2018 *Réponse de Tisséo Collectivités sur la proposition d'un projet de création RER/Métro sur l'ensemble de l'agglomération toulousaine*
09/10/2018 *3ème ligne de métro, la concertation continue*
06/08/2018 *Tisséo Collectivités analyse la proposition d'un projet de création RER/Métro sur l'ensemble de l'agglomération toulousaine*
04/05/2018 *3ème ligne de métro : présentation de la station Sept-Deniers aux associations de quartier*
26/01/2018 *Connexion Ligne B - Concertation du 29 janvier au 23 février 2018*
15/01/2018 *Sept-Deniers : une station au service du quartier*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 9 OCTOBRE 2018
« 3ÈME LIGNE DE MÉTRO, LA CONCERTATION CONTINUE »

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

L'ensemble de ces informations ont eu des retombées presse dans les principaux médias locaux et en particulier *la Dépêche* et *Côté Toulouse* qui sont les plus lus. La radio locale France Bleu et la télévision locale France 3 Régions sont également des relais réguliers de l'actualité des mobilités sur le territoire.

Cette communication a été renforcée à l'occasion de trois temps forts pour toucher des cibles plus spécifiques :

1. Une campagne *in situ* pour annoncer et dévoiler le tracé définitif de la 3ème de métro à destination des usagers du métro.

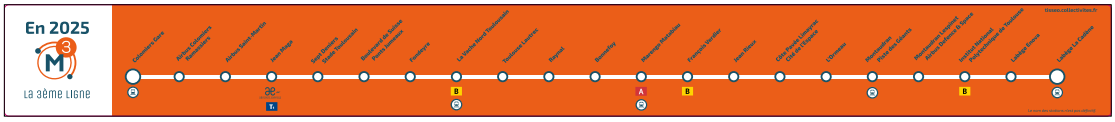

2. À l'été 2018, une campagne, pour informer le grand public et les acteurs économiques et institutionnels sur les atouts de la nouvelle ligne de métro et la ligne Aéroport Express, a été lancée à l'échelle de la grande agglomération toulousaine.

CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LA 3ÈME LIGNE

3. Dans le cadre du dispositif de concertation 2018, durant trois semaines une campagne à l'échelle de l'agglomération toulousaine a été mis en oeuvre pour inciter les citoyens à participer à des ateliers de travail sur le projet Toulouse Aerospace Express et Connexion Ligne B.

Pour plus de détails sur la campagne Facebook, Cf. Annexe - 3 - Synthèse des commentaires Facebook.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT AUX ATELIERS CITOYENS SUR FACEBOOK

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

PARTIE 2
LE DISPOSITIF MIS EN PLACE POUR LA DEUXIÈME PHASE DE CONCERTATION

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

La deuxième phase de concertation s'est composée **d'une phase de dialogue territorial** qui s'est tenue en septembre, durant laquelle les maires des quartiers et villes concernées ont été rencontrés, ainsi que les associations des quartiers et villes concernés. Elle a été suivie d'une phase d'ateliers citoyens qui s'est tenue durant le mois de décembre : en tout, neuf ateliers se sont tenus à Toulouse et dans les villes concernées par le projet Toulouse Aerospace Express.

106 membres d'association ont participé aux réunions avec les associations de quartier (dialogue territorial) et **191** personnes ont participé aux 9 ateliers citoyens.

Les thèmes suivants ont été abordés par l'ensemble des participants aux deux phases. Le détail des thèmes abordés pour chaque phase est présenté dans les parties suivantes correspondantes.

THÈMES DES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS AU DIALOGUE TERRITORIAL ET AUX ATELIERS CITOYENS

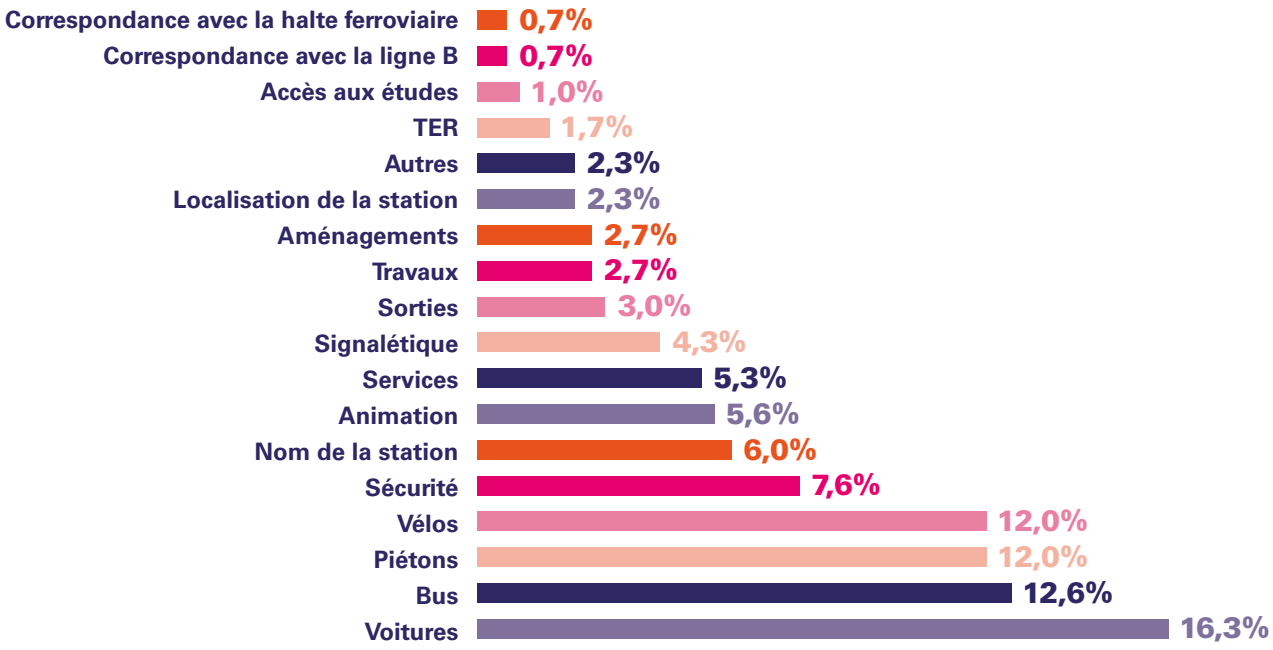

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

LE DIALOGUE TERRITORIAL : RÉUNIONS AVEC LES ASSOCIATIONS (SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2018)

Les ateliers avec les associations[1] avaient pour objectif de les informer des dernières étapes du projet et de recueillir leurs avis sur les sujets suivants :

- L'accès des piétons à la station ;
- Les modalités d'accès au bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.) ;
- L'accès et le stationnement vélo ;
- L'accès en voiture (localisation du stationnement, dépose / reprise, etc.) ;
- La sécurité autour de la station ;
- La signalétique ;
- Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station ;
- L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.) ;
- Le nom de la station.

THÈMES ABORDÉS PAR LES ASSOCIATIONS AUX ATELIERS

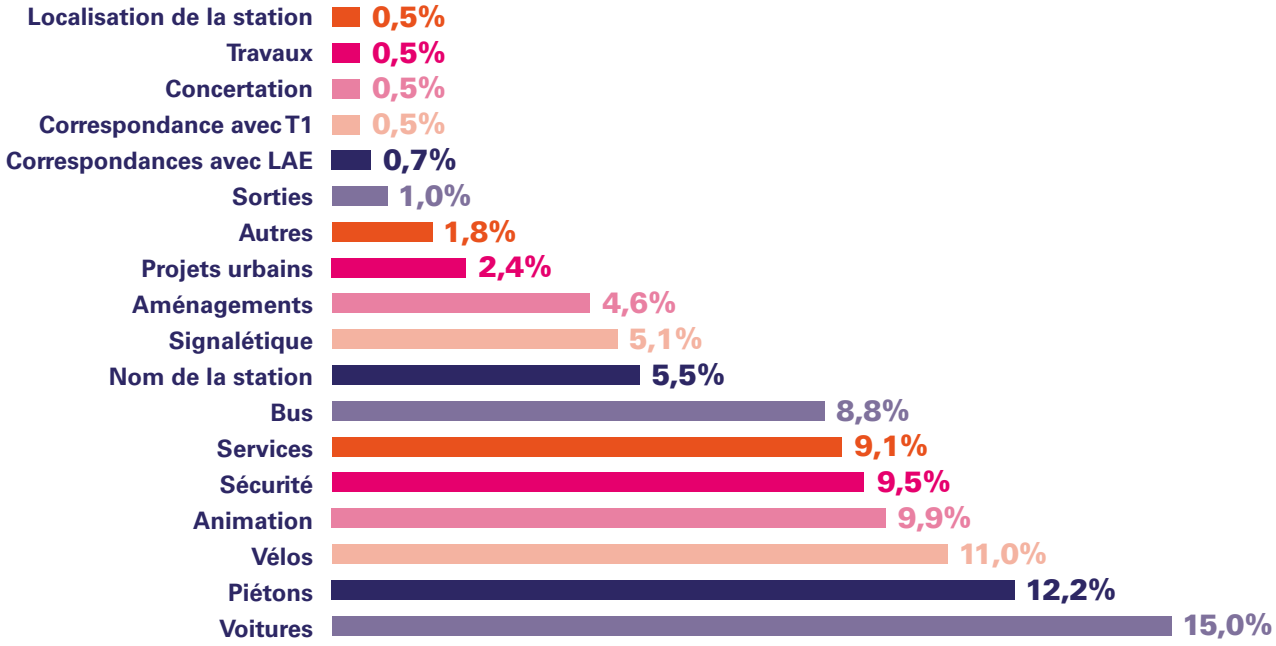

Les neuf réunions du dialogue territorial sont complétées par cinq réunions organisées par le Sicoval dans le cadre de la concertation sur le projet Enova[2] :

- Réunion de lancement avec les partenaires institutionnels le vendredi 19 octobre
- Réunion de lancement le lundi 22 octobre à 18h30, salle Diagora
- Réunion de quartier Labège, le mercredi 7 novembre à 18h30, salle des fêtes de Labège
- Atelier sur les nouveaux usages et aménagements de l'espace public le samedi 24/11 à 10h au bord du lac
- Atelier sur les nouvelles mobilités (modes actifs) le lundi 26/11 de 12h à 14h, terrasse de l'IOT

Les comptes rendus de la concertation ENOVA ont nourri le présent bilan de la concertation.

1. Les comptes rendus sont disponibles en *Annexe - 1.1 - Comptes-rendus des réunions avec les associations (délibération 2019-0206)*
2. Enova Labège Toulouse est un projet de réaménagement de l'ex parc d'activité Labège-Innopole porté par le Sicoval. Engagé depuis 2014, ce projet comprend plusieurs aménagements répondant aux besoins de mobilité dont [illegible] gence, en parallèle, d'un pôle numérique de 100 000 m². (Source : sicoval.fr/enova-labege-toulouse)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

LES RÉUNIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

RÉUNION DU 02/10/18

4 12

Quartier n° 3.1

Station
- Boulevard de Suisse – Ponts Jumeaux
- Fondeyre
- La Vache gare
- Toulouse Lautrec – Borderouge Sud
- Raynal

RÉUNION DU 25/09/18

7 14

Quartier n° 3.2

Station
- Sept Deniers – Stade Toulousain

RÉUNION DU 01/10/18

4 4

Quartiers n° 1.1 & 1.3

Station
- François Verdier

RÉUNION DU 24/10/18

5 15

Blagnac

Stations
- Jean Maga

RÉUNION DU 03/12/18

8 16

Colomiers

Stations
- Colomiers Gare
- Airbus Colomiers Ramassiers
- Airbus Saint-Martin

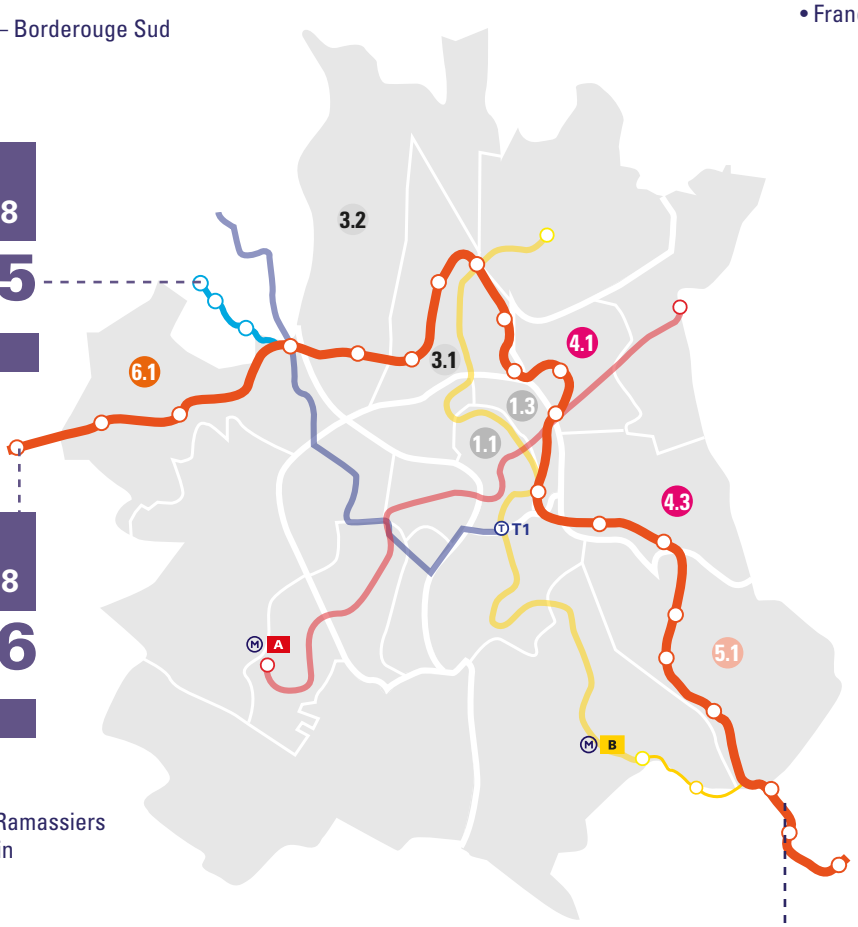

RÉUNION DU 13/09/18

5 5

Quartier n° 4.3

Stations
- Jean Rieux
- L'Ormeau
- Côte Pavée – Limayrac – Cité de l'Espace

RÉUNION DU 18/10/18

7 9

Quartier n° 4.1

Stations
- Bonnefoy
- Marengo – Matabiau

RÉUNION DU 17/09/18

9 12

Quartier n° 6.1

Stations
- Airbus Saint-Martin
- Jean Maga

RÉUNION DU 19/09/18

9 12

Quartier n° 5.1

Stations
- L'Ormeau
- Montaudran Piste des Géants
- Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space

CONCERTATION ENOVA 5 RÉUNIONS

Nombre d'associations présentes
Nombre de participants

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

ATELIERS CITOYENS (NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2018)

La concertation s'est poursuivie avec l'organisation d'une seconde phase d'information-participation, visant à :
- informer les citoyens sur les évolutions du projet ;
- recueillir leurs observations et propositions sur l'aménagement des futures stations et leur insertion dans leur environnement immédiat ;
- intégrer certaines observations dans le dossier d'enquête publique.

Pour ce faire, et suivant les recommandations du garant de la concertation, Tisséo Collectivités a organisé **9 ateliers citoyens.**[3]

« Labège », le 14/11/18
©DR

« Colomiers », le 10/12/18
©DR

« Raynal / Bonnefoy / Marengo – Matabiau », le 20/11/18
©DR

« François Verdier », le 08/11/18
©DR

3. Les comptes rendus sont disponibles en *Annexe - 1.2 - Comptes-rendus des ateliers citoyens*

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Les citoyens ont été recrutés sur la base du volontariat, avec une inscription préalable via un formulaire en ligne[4]. Pour informer les citoyens de la tenue de la concertation et les inviter à renseigner le formulaire en ligne, des campagnes publicitaires ont été menées sur Facebook (ciblant les Toulousain(e)s et les habitant(e)s des villes à proximité : Blagnac, Colomiers, Labège, Tournefeuille, etc.). L'information a été relayée sur Twitter et à la radio. En complément, le formulaire en ligne a été diffusé par mail auprès d'acteurs économiques et institutionnels (lycées, Airbus, mairies de quartier, Cité de l'Espace, Institut National Polytechnique de Toulouse, etc.).

DATES DES ATELIERS ET STATIONS CONCERNÉES

15/11/18
- Sept Deniers – Stade Toulousain
- Boulevard de Suisse – Ponts Jumeaux

05/11/18
- Fondeyre
- La Vache gare
- Toulouse Lautrec – Borderouge Sud

20/11/18
- Raynal
- Bonnefoy
- Marengo – Matabiau

22/11/18
- Jean Maga

08/11/18
- François Verdier

10/12/18
- Colomiers gare
- Airbus Colomiers Ramassiers
- Airbus Saint-Martin

09/11/18
- Jean Rieux
- Côte Pavée – Cité de l'Espace – Limayrac
- L'Ormeau

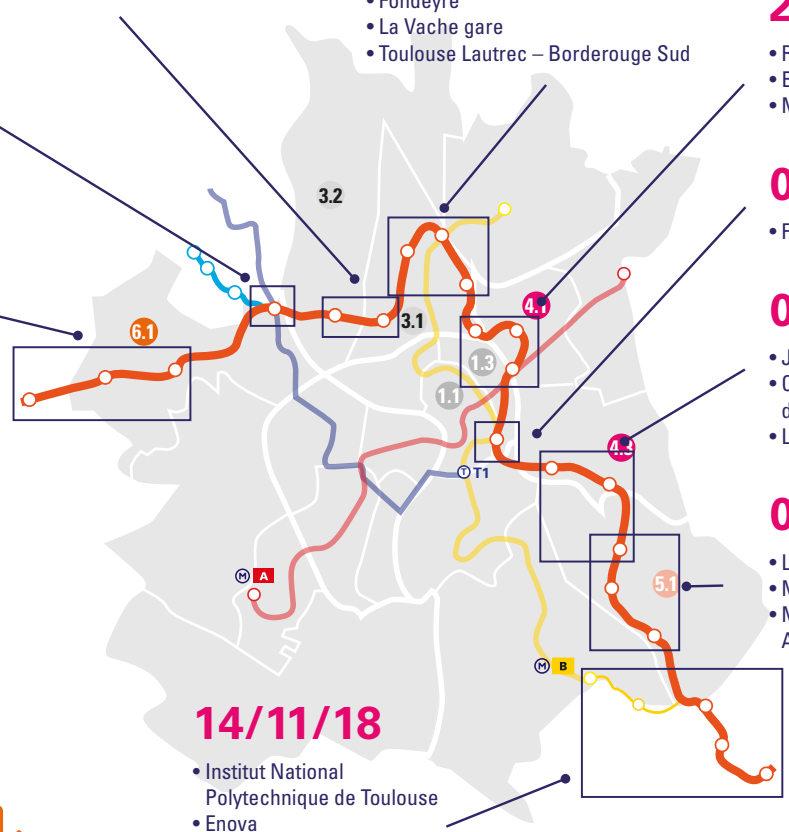

06/11/18
- L'Ormeau
- Montaudran Piste des Géants
- Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space

9 ateliers citoyens

191 participants

547 avis recueillis

14/11/18
- Institut National Polytechnique de Toulouse
- Enova
- Labège – La Cadène gare
- Parc Technologique du Canal

4. http://www.tisseo-collectivites.fr/actualites/participez-la-concertation-sur-la-3eme-ligne-de-metro

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Des représentants de Tisséo Collectivités et Tisséo Ingénierie étaient présents à chaque atelier.

Un représentant de Toulouse Métropole ou du Sicoval était présent aux réunions concernant les stations situées sur leurs territoires respectifs. Un représentant d'Europolia, société d'aménagement de Toulouse Métropole, était présent aux réunions concernant les stations concernées par le projet Toulouse Euro Sud-ouest (Raynal, Bonnefoy et Marengo-Matabiau).

LES THÈMES ABORDÉS DANS LE CADRE DES ATELIERS

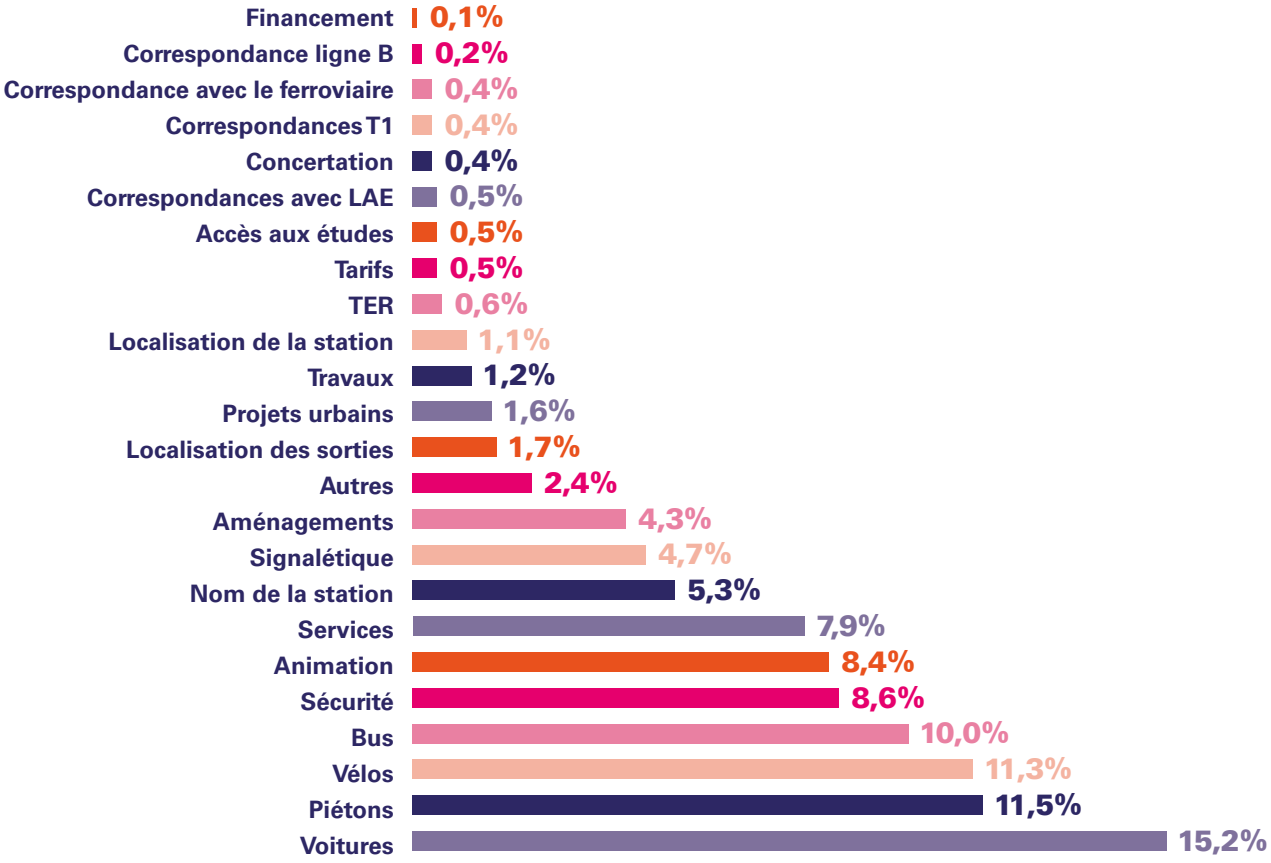

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

PARTIE 3
SYNTHÈSES DES AVIS DE LA DEUXIÈME PHASE DE CONCERTATION

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

SYNTHÈSE DES AVIS ET RÉPONSES DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PAR THÈMES

Les thèmes sont organisés en fonction du nombre d'observations et avis dont ils font l'objet.
Les réponses retranscrites dans le bilan ont été formulées au cours des réunions de concertation. Pour compléter ces premières réponses, en se basant sur ces échanges, la maîtrise d'ouvrage a rédigé des encadrés qui seront intégrés au dossier d'enquête publique. Ces encadrés sont présentés en annexe du bilan dans le document intitutlé « premières réponses du maitre d'ouvrage intégrées.

1. FAVORISER LES MODES ACTIFS

Développer et encourager les modes actifs (vélo et marche) est le thème ayant recueilli le plus grand nombre d'observations et de questions au cours des deux phases de concertation.

1.1. Faciliter l'accès des piétons à la station

Les participants aux deux phases estiment nécessaire de faciliter les cheminements piétons en direction et depuis les stations. Pour ce faire, ils proposent de développer et de sécuriser les cheminements.

1.2. Développer les cheminements menant à la station

Les participants ont demandé la création ou la modification de plusieurs cheminements reliant les stations à d'autres sites, (Cf. Annexe -2- Les observations des participants au dialogue territorial et aux ateliers citoyens, par station)

1.3. Sécuriser les cheminements piétons

L'ensemble des participants des deux phases a rappelé l'importance de **sécuriser les espaces piétons et les traversées de la voirie aux abords des stations,** notamment lorsque l'entrée est située à proximité d'un axe de forte circulation comme c'est le cas pour L'Ormeau, François Verdier, Bonnefoy, Boulevard de Suisse-Ponts Jumeaux et Fondeyre ou près d'un giratoire comme c'est le cas à la station Jean Maga.

PLACE DE L'ORMEAU
©DR

Paroles de participants

« Anticiper le besoin de traversée de la rue pour les voyageurs de la Linéo 9 à Bonnefoy. »
« Si vous débouchez sur la place de L'Ormeau, vous êtes obligé de traverser la rue Saint-Exupéry ou Jean Rieux. »

Les mesures de sécurisation des **traversées piétonnes** aux abords des stations proposées par les participants sont ainsi de plusieurs ordres :

- mettre en place des zones limitées à 30 km/h et mettre en sens unique certaines rues ;
- renforcer l'éclairage des passages piétons pour les rendre plus visibles (lumières clignotantes au sol et peintures à effets optiques) ;
- installer des feux tricolores et des ralentisseurs ;
- limiter la circulation automobile ;

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

- installer des barrières anti-stationnement ;
- créer des passages piétons, élargir les places et trottoirs ;
- réaménager des voiries et carrefours ;
- agrandir les trottoirs pour permettre aux personnes à mobilité réduite et aux personnes avec poussette de circuler facilement.

Paroles de participants

« Sécuriser la traversée de la rue du Faubourg Bonnefoy avec des feux et/ou des ralentisseurs. »

Plus ponctuellement, des participants ont demandé la **création de passages souterrains** pour sécuriser l'**accès des piétons à la station**.

Dans le but de sécuriser les cheminements piétons, des participants ont demandé que les circulations piétonnes soient séparées des **circulations cyclables.**

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Réponse globale :
Afin d'augmenter l'accessibilité des stations de la 3ème ligne à pied et à vélo, les cheminements seront améliorés : traitement des discontinuités des itinéraires existants, création de nouveaux itinéraires, création d'ouvrages de franchissement, etc.

Sur l'installation de feux de signalisation
Un feu piéton à la demande peut être étudié. La priorité donnée aux piétons doit être examinée au regard des transports en commun.

Sur la création de passages souterrains
Un passage souterrain n'est pas forcément la solution à privilégier, pour des raisons techniques (accessibilité aux personnes à mobilité réduite) et de sécurité.

1.4. Améliorer les cheminements voyageurs

À Marengo – Matabiau, les participants ont demandé de doubler le nombre d'escalators étant donné la profondeur de la station et le passage de voyageurs avec des valises en provenance de la gare. Dans la même optique, ils ont rappelé l'importance des ascenseurs et d'un espace public adapté au passage de valises (trottoirs larges et affaissés aux points de passage). À Jean Maga, les participants ont également évoqué des difficultés avec les valises pour passer d'un mode de transport à un autre.

1.5. Porter attention aux personnes à besoins spécifiques

L'attention à porter au cheminement des personnes à mobilité réduite et aux handicapés sensoriels (ascenseurs, boutons en relief, signalétique au sol, etc.) a également été soulignée par l'ensemble des participants des deux phases.

Paroles de participants

« Rapprochez les ascenseurs des quais de métro et de tram pour les personnes à mobilité réduite à Jean Maga. »
« Il existe à l'heure actuelle insuffisamment de signalétique pour les personnes malvoyantes tracée au sol. »
« Prévoyez une signalétique adaptée à tous les handicaps. (Station Marengo-Matabiau)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur la sécurisation des itinéraires cyclables
La sécurisation des itinéraires cyclables et des traversées piétonnes fait partie des opérations d'accompagnement identifiées.

Sur les modalités d'accès aux stations pour les piétons
Le dimensionnement des escalators et escaliers fera l'objet d'un travail spécifique lors de la phase d'étude.

Sur les personnes à besoins spécifiques
La Commission Accessibilité Réseau UrbainTisséo (CARUT), une instance de concertation et d'échange dédiée aux transports en commun avec les associations représentatives des différents types de handicaps, réfléchit actuellement aux questions d'accessibilité aux abords des stations.

1.6. Faciliter l'accès des cyclistes à la station

Le vélo occupe une place centrale dans les préoccupations et demandes exprimées et ce pour l'ensemble des associations et des participants aux ateliers citoyens. Les participants souhaitent que l'accessibilité en vélo des stations de la 3ème ligne soit assurée pour que les cyclistes et les riverains puissent s'y rendre et y stationner leurs vélos ou d'autres modes de transport doux (trottinettes) en sécurité.

Prévoir des stationnements sécurisés

Les participants insistent sur la nécessité de prévoir suffisamment de stationnements pour les vélos, afin d'en encourager sa pratique. Ils soulignent également la nécessité de prévoir des stationnements sécurisés.

Plusieurs propositions ont été faites :
- des garages à vélo sécurisés à l'intérieur ou à l'extérieur des stations ;
- des parkings vélos vitrés permettant de voir ce qu'il se passe à l'intérieur à l'instar de la station Ramonville (Ligne B) ;
- des parkings vélos souterrains ;
- des services de réparation et d'entretien, etc.

PARC À VÉLO DE LA STATION RAMONVILLE
©SAADA-FERRER

Paroles de participants

« Il faut davantage de place pour les vélos. Il faut des garages et stationnements vélos très dimensionnés. » (station Airbus Saint-Martin)
« Attention au matériel qui sera installé pour le stationnement vélo, il faut un local vitré pour voir ce qu'il se passe à l'intérieur. Il faudrait aussi prévoir une restriction des accès. »
« Il y a beaucoup d'habitants qui n'ont pas de place chez eux pour stocker leur vélo. Il faudrait qu'ils puissent utiliser les stationnements sécurisés. Ces parkings devraient être les plus grands possible, souterrains comme au Danemark et proposer des services de réparation/entretien des cycles. »

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur les stationnements vélos

Des stationnements vélos sont prévus à proximité des stations pour prendre en compte les besoins identifiés notamment lors de la concertation. Le stationnement vélo sécurisé est prévu à chaque station. La localisation et le dimensionnement exacts de ces équipements seront arrêtés dans des études ultérieures. Le stationnement de trottinettes n'est pas possible actuellement mais Tisséo etudie une réponse à ce type de demande. La réflexion sur les parcs à vélos est menée par Tisséo Collectivités qui constate une forte demande.

Développer le réseau cyclable

De nombreuses demandes ont été exprimées pour augmenter le nombre de pistes cyclables reliant les futures stations aux quartiers alentours et au centre-ville de Toulouse.
(Cf. Annexe - 2 - Les observations des participants au dialogue territorial et aux ateliers citoyens, par station)

Sécuriser les cheminements

L'ensemble des participants des deux phases ont insisté sur l'importance de sécuriser à la fois les cyclistes et les piétons, entre eux ou vis-à-vis des véhicules (voitures, bus), en particulier sur les ponts et les autres franchissements.

CYCLISTE CIRCULANT SUR UNE PISTE CYCLABLE
©SAADA-FERRER

Dans ce sens, les participants à la concertation Enova ont proposé d'utiliser la voie aérienne du métro pour créer des couloirs de circulation abrités.

Paroles de participants

« Il faut matérialiser un itinéraire cyclable sur les allées François Verdier afin de rendre la cohabitation entre piétons et cyclistes moins dangereuse. »
« Mettez les vélos de chaque côté des allées François Verdier mais pas sur le terre-plein central. »
« On soutient la création d'une transversale à Fondeyre pour les modes doux, protégée depuis le canal latéral. »
« Prévoyez des cheminements séparés pour les piétons et les cycles, notamment en haut de l'avenue Latécoère. »

Étendre le réseau VélÔToulouse

Des participants aux ateliers citoyens ont souhaité que des stations VélÔToulouse soient disposées à proximité du nouveau métro ou dans les quartiers adjacents. D'autres ont demandé qu'une rame dédiée permette d'emporter son cycle dans le métro.

Paroles de participants

« Équipez Jean Maga d'une station VélÔToulouse ! »
« Est-ce que le périmètre des VélÔToulouse sera élargi jusqu'à Colomiers ? »

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Développer un service de location de vélos électriques

Des participants ont proposé d'installer **un service de location de vélos électriques et des prises de recharge** à proximité des stations Colomiers gare, Côté Pavée – Limayrac – Cité de l'Espace pour favoriser l'utilisation du vélo dans cette zone de Toulouse présentant un certain relief.

Les participants à la concertation Enova sollicitent l'installation d'un espace de location de mobilité électrique aux sorties des stations de métro afin d'offrir une offre de déplacements doux pour le dernier kilomètre. Ils ont également suggéré la mise à disposition de vélos avec porte-bébés et paniers.

Paroles de participants

« Est-il possible de mettre en place un système de location et services de vélos électriques à Limayrac, étant donné qu'il s'agit d'un quartier situé en hauteur ? »
« Installez des bornes de rechargement pour vélos électriques à Colomiers gare. »

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur la création de pistes cyclables
La 3ème ligne s'inscrit dans un projet global de mobilité constitué notamment d'un schéma directeur cyclable faisant la promotion du vélo. La question de la connexion des cycles avec le métro (changements de mode de transport, sécurisation, pose d'arceaux) est intégrée à la réflexion. Des itinéraires sont prévus, d'autres existent et seront améliorés pour répondre à l'attractivité nouvelle. Un volet « vélo » sera intégré dans le dossier d'enquête publique pour montrer les orientations choisies.

Sur la sécurisation des cheminements doux
Sauf sur des espaces partagés de type aire piétonne ou zone de rencontre, les cheminements piétons et vélo sont généralement dissociés (trottoir et aménagement cyclable). Suivant l'importance de certains flux, notamment vélo, et la configuration des sites (trottoirs et piste cyclables accolées), des tensions peuvent néanmoins apparaître : des améliorations seront étudiées. La continuité des trottoirs et des pistes cyclables sera assurée.

Sur les stations VélÔToulouse
Le système de VélÔToulouse s'applique uniquement à la commune de Toulouse. Le contrat actuel ne prévoit pas d'extension. La question pourra être étudiée par Toulouse Métropole à la fin de ce contrat qui s'arrête en 2022.

Sur le transport du vélo dans le métro
Il est déjà possible d'embarquer son vélo pliant dans le métro et non plié à l'arrière de la rame dans le tramway en dehors des heures de pointe. Cette règle ayant pour but de favoriser l'intermodalité. La pratique de la « diffusion » est encouragée par Tisséo : elle consiste à stationner un vélo la nuit au niveau de la station de métro qui dessert son lieu de travail.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2. RÉPONDRE À LA CRAINTE DE SATURATION AUTOMOBILE

De nombreux participants des deux phases de la concertation estiment que le risque de **congestion de la circulation et du stationnement aux abords des nouvelles stations** est fort.

2.1. Prévoir une offre de stationnement suffisante

Les quartiers situés à proximité des stations du Nord et du Sud-Est en particulier craignent un important afflux d'automobilistes qui gareraient leur véhicule sur place pour se rendre en centre-ville en métro, aggravant la congestion et les problèmes de stationnement actuels.

Paroles de participants

« Comment allez-vous prévenir l'afflux à Limayrac d'automobilistes venus de l'extérieur de la métropole depuis la route de Castres ? Labège étant éloignée de cet axe routier, tout le monde va vouloir se garer au niveau de la station, il va y avoir des voitures partout ! »

Ce sujet a également été abordé à Sept Deniers et lors de la concertation Enova, où les participants craignent de voir la congestion routière augmenter. Pour cette raison, ils proposent de créer un rabattement en bus pour les usagers d'autres communes.

Cette crainte est partagée par les riverains de la station Jean Maga, qui craignent qu'en l'absence de parkings relais suffisants, les usagers du métro en direction de l'aéroport soient nombreux à stationner leurs véhicules dans les voiries riveraines pour éviter de payer le stationnement à l'aéroport.

Paroles de participants

« Aucun parking n'est indiqué sur votre visuel. J'espère que vous êtes conscients du fait qu'avec la possibilité de prendre la navette à Jean Maga, les gens vont avoir tendance à se garer gratuitement dans le quartier au lieu de payer un parking à l'aéroport. »

Une partie des participants à la concertation Enova ont, quant à eux, exprimé un souhait différent, celui de réduire le nombre de parkings dédiés à la voiture individuelle de façon progressive pour encourager au changement de comportement et d'éloigner les parkings du quartier Enova. Ils ont également proposé la création de places de stationnement pour le covoiturage afin d'encourager cette pratique.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.2. Créer et étendre les parkings et parcs relais

Des participants ont demandé la **création ou l'extension de parc-relais** au Nord, au Sud-Est et de parkings libres aux stations les plus à l'ouest.

Paroles de participants

« Il y a un vrai problème de stationnement au boulevard de Suisse entre les salariés des sous-traitants d'Airbus, les clients des restaurants du secteur, etc. qui viennent se garer dans le quartier. Sur les 5000 m² de foncier prévu pour la Maison de la Peinture, on pourrait facilement dégager de l'espace pour un parking. »
« Les stations de métro du Nord ne doivent pas devenir des "aspirateurs à voiture". Si on veut sortir la voiture de la Ville, il faut développer les lignes de bus (et le rabattement) et non développer les parkings. »

EXEMPLE DE PARKING RELAIS (RAMONVILLE)
©SAADA-FERRER

De manière générale, les participants aux deux phases alertent sur la nécessité **d'éloigner les voitures du quartier par des parkings-relais desservis en navette.** Les associations souhaitent que soient prévus des parcs-relais agrandis aux abords des stations ainsi qu'aux gares TER se situant en amont de Colomiers.

Ils estiment également nécessaire de réserver des places de stationnement aux personnes à mobilité réduite.

2.3. Réglementer le stationnement

Des participants aux ateliers estiment qu'en parallèle d'une offre de parking, il sera nécessaire de réglementer le stationnement (temps limité, vidéo-verbalisation, ASVP, zone bleue, etc.).

Paroles de participants

« Notre groupe suggère d'empêcher le stationnement sauvage à Jean Maga en proposant un parking avec une durée maximum de stationnement de 24h. »

2.4. Poursuivre les échanges et études sur le stationnement

Des participants des deux phases ont souligné l'enjeu du stationnement pour les riverains et les commerçants, certains estimant nécessaire d'organiser une concertation à ce sujet.

Paroles de participants

« Un débat sur le stationnement doit avoir lieu avec les commerçants, il faudra leur réserver des places. »

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur les stationnements automobiles

Le projet a pour vocation de requalifier l'espace et de proposer une alternative à la voiture. L'objectif est d'inciter les usagers à délaisser leur voiture au profit d'autres modes de transport en travaillant l'intermodalité, la hiérarchisation des modes et des [illegible]

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.5. Limiter la saturation de la circulation

Les participants concernés essentiellement par les stations nord et sud-est craignent non seulement une saturation de leurs espaces de stationnement, mais également des voiries menant à la station. Cette crainte est mise en avant notamment par des associations de Sept Deniers pour s'opposer à la localisation de la station envisagée, estimant que la station ne permet pas d'assurer une desserte correcte pour les habitants du quartier et qu'elle présente des risques de congestion importante aux heures de pointe, notamment en raison de la faible capacité de l'échangeur sur l'A621. Des participants ont également proposé dans ce but de créer des rabattements en bus pour les quartiers au Nord.

Paroles de participants

« La station Sept Deniers est inaccessible autrement qu'en voiture car elle se situe en dehors du quartier. Avec les embouteillages et l'éloignement des commerces, le projet ne répondra à aucun besoin. Il faut repositionner la station en cœur de quartier et la connecter aux transports déjà existants en les prolongeant vers le nord. »

Les participants s'inquiètent de l'aggravation des difficultés de circulation au sein d'espaces très contraints, comme c'est le cas à Jean Maga.

Paroles de participants

« Qu'est-ce qui est prévu pour gérer l'impact sur la circulation dans le quartier ? Je suis très inquiet pour la sortie du quartier Layrac par le pont Velasquez si on prend en compte le feu de circulation qui sera le plus souvent rouge pour laisser passer la Ligne Aéroport Express toutes les 5 min et le flux piétons traversant l'avenue Latécoère. »

2.6. Préférer les dépose minute aux parcs-relais

À plusieurs stations, des associations et participants aux ateliers refusent l'installation de parking, de crainte de voir les voiries saturées. Lorsque cela est nécessaire, ils préfèrent la **création d'un arrêt dépose minute ou d'aires de covoiturage** susceptibles d'engendrer moins d'afflux de véhicules. De manière générale, les participants des deux phases sont favorables à l'implantation et au renforcement de ces zones aux abords des stations quand cela est possible.

Paroles de participants

« Nous ne sommes pas favorables à l'installation de parking-relais au niveau de cette station : la zone d'Airbus la Crabe est déjà saturée. Favorisez plutôt les dépose minute ! »
« Le terrain de l'ancienne jardinerie à Jean Maga pourrait être réaménagé en zone de dépose minute, sur le style du parking P0 de l'aéroport. »
« Il y a déjà des parkings à Paul Sabatier, en surface, et François Verdier, en souterrain : ça suffit ! »
« Pas de parking-relais à Sept Deniers. »

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.7. Adapter la voirie à l'afflux automobile

Les participants des deux phases estiment également nécessaire d'améliorer la voirie autour des futures stations :

- mise en place et aménagements de giratoires pour éviter le débordement de véhicules sur le trottoir ;
- mutualisation des accès et des stationnements entre les différents modes ;
- amélioration de la signalisation des stationnements disponibles pour éviter les flux liés à la recherche de stationnement dans les quartiers ;
- mise en place de feux tricolores ;
- maintien de sens unique.

Les participants aux ateliers ont également demandé que les motos et les scooters soient intégrés à la réflexion sur les accès voitures.

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur la demande de création de parkings

Deux politiques sont possibles : créer des parkings aux abords de la station, ce qui risque d'augmenter la circulation au détriment des riverains, ou réglementer le stationnement en le rendant préférentiel pour les résidents. Cette seconde option est moins gourmande en infrastructures et limite la circulation et les stationnements sauvages.

Sur le stationnement automobile

Si le projet a pour vocation de requalifier l'espace et de proposer une alternative à la voiture, l'objectif est d'inciter les usagers à délaisser leur voiture au profit d'autres modes de transport en travaillant l'intermodalité, la hiérarchisation des modes et des espaces.

Sur les parkings relais

Les parkings-relais sont positionnés le plus en amont possible de la zone urbaine dense, pour inciter les automobilistes à utiliser les transports en commun et ne pas favoriser la congestion routière de l'agglomération.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

3. AMÉNAGER DES STATIONS VERDOYANTES ET ANIMÉES

Ce thème a fait l'objet de nombreuses observations de la part des participants, qui souhaitent disposer de stations verdoyantes et animées, dont l'aménagement devra préserver voire développer l'animation. Les stations devront être traitées comme des lieux de vie pour les quartiers environnants, éventuellement comme des lieux de centralité.

3.1. Pour des stations verdoyantes

Évoquant à plusieurs reprises le manque de parcs dans la métropole toulousaine, les participants souhaitent que la création de stations de métro soit l'occasion de développer les espaces verts. Lorsque les travaux de construction d'une station entraînent la coupe d'arbres et/ou la destruction d'espaces verts, les participants demandent que ces impacts soient limités et compensés.

3.2. Préserver et agrandir les espaces verts et alignements d'arbres

Les participants ont fortement insisté sur la **nécessité de préserver et d'agrandir les espaces verts** et **alignements d'arbres**. Ils considèrent la présence d'espaces verts primordiale pour la **vie de quartier,** permettant aux enfants de jouer, aux riverains de se rassembler et d'organiser des évènements.

Paroles de participants

Nous souhaitons que le jardin Abadie soit agrandi, en passant à une surface de 2 ha au lieu des 1 ha déjà prévus. »
« Les espaces verts sont importants, il faut choisir des espèces d'arbres qui se développent rapidement. »
« L'arrivée du métro à Jean Maga est une opportunité pour créer plus d'espaces verts, il faut par exemple réfléchir à l'aménagement du terrain de l'ancienne jardinerie.

Des demandes ont également été exprimées pour prévoir **l'installation de bancs et de tables de pique-nique** au sein de ces espaces verts et autour des stations.

3.3. Végétaliser l'espace autour des stations

Certaines demandes illustrent la volonté d'une **végétalisation des espaces** autour des stations pour limiter leur aspect minéral :
- **végétaliser le toit et les façades** à l'intérieur ou à l'extérieur de la station ;
- créer des **îlots de fraîcheur** aux abords de la station, avec **des espaces naturellement ombragés.**

Paroles de participants

À quoi ressemblera le revêtement au sol autour de la station ? J'espère que les extérieurs seront bien végétalisés afin d'éviter un côté trop bétonné. »
« Lutter contre le réchauffement climatique passe aussi par une végétalisation de l'espace public. Éviter la minéralisation à Bonnefoy !

Des participants demandent de **créer une ambiance de nature au sein de stations**, en jouant sur la colorimétrie, les plantes, la lumière. Des participants ont également proposé de faire des stations lumineuses et gaies, en privilégiant la lumière naturelle.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

À deux reprises, des participants aux ateliers ont demandé **la mise en place d'un « accès vert » ou d'une « coulée verte »** à proximité des stations :

- créer un accès vert au canal latéral avec un réaménagement des bords du canal pour la station Boulevard de Suisse ;
- aménager une coulée verte sur l'espace de l'emprise travaux station Bonnefoy.

Les participants à la concertation Enova ont suggéré la mise en place à la sortie du métro d'un « sas de transition » et d'une balade arborée.

3.4. Limiter et compenser les coupes d'arbres

Les participants ont fait part de leur **grande vigilance quant aux compensations des coupes d'arbres** envisagées pour réaliser les travaux. La replantation d'essences identiques a été à plusieurs reprises demandée. Des participants à l'atelier de la station François Verdier se sont opposés à l'abattage des arbres sur les allées.

LES MÛRIERS SITUÉS ALLÉE DE LIMAYRAC
©DR

Paroles de participants

« Les mûriers situés allée de Limayrac sont anciens, nous voulons être sûrs que ces arbres soient remplacés par les mêmes essences ! »
« Nous regrettons le sacrifice des platanes à François Verdier bien que de nouveaux arbres soient prévus. »

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Réponse globale :
La 3ème ligne s'est donnée des objectifs forts en faveur de l'environnement, en particulier pour l'ensemble des espaces verts. Ces objectifs seront déclinés et précisés pendant les phases études de 2019 et 2020.

Sur la végétalisation des espaces et sur l'aménagement paysager
Les aménagements paysagers, incluant la présence du végétal, autour de la station seront définis et affinés ultérieurement avant la mise en service du projet. À l'échelle du projet est garantie la plantation d'au moins deux arbres pour chaque arbre coupé.

3.5. Intégrer une réflexion écologique

Des participants ont demandé d'intégrer **une dimension écologique** au projet en installant des **poubelles de tri** aux abords des stations, des **jardineries**, du **compost collectif,** une **recyclerie** et des **panneaux solaires** sur le toit des stations.

Paroles de participants

« Prévoir un banc pour l'espace de co-voiturage, installer des poubelles à tri, installer une boîte à lire et une recyclerie. »

Accusé de réception en préfecture
081-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

4. POUR DES STATIONS ANIMÉES

Les participants souhaitent que les stations soient envisagées comme des lieux de vie au sein des quartiers. Ils font des propositions visant à faire des parvis des stations des lieux animés par la présence de commerces, de lieux de détente et de convivialité.

4.1. Aménager une station animée et accueillante

Les associations estiment que **l'animation des stations est fondamentale pour l'appropriation du projet** par les citoyens. Elles considèrent que la création d'une station est l'opportunité **d'instaurer de nouveaux points de centralité** avec commerces, services publics (poste, école), équipements (gymnase, terrain de sport) et mobilier urbain (bancs, fontaines à eau). Les participants aux ateliers partagent ce point de vue : les stations doivent être traitées comme des lieux de vie pour les quartiers environnants, éventuellement comme des lieux de centralité. Installer ou pérenniser des services, commerces et équipements autour des stations est un **moyen d'instaurer une vraie vie de quartier**. Ils souhaitent en faire des **espaces de convivialité et d'animation** qui favorise notamment **la vie associative.**

Les participants à la concertation Enova ont également souligné l'importance d'avoir des stations qui aient une véritable identité architecturale et qui soient bien intégrées dans le quartier Enova.

Paroles de participants

« Il faut développer les commerces existants à Raynal, il y a des commerces fermés dans la galerie du petit centre commercial du quartier. Dans le cadre du projet Toulouse EuroSudOuest, il est prévu la création d'un groupe scolaire et d'un gymnase. Il faudrait aussi installer des services publics (un bureau de Poste), une maison des associations, un pôle de santé. »

Développer le commerce et la restauration

Les participants font part d'une forte demande en **commerce et restauration rapide** à la fois **à l'intérieur et à l'extérieur des stations**, cette demande est d'autant plus insistante dans **certains quartiers très peu dotés** de ce type de services. À plusieurs reprises, les participants aux ateliers ont exprimé leur volonté de voir perdurer ou s'installer des **marchés** ou **petites halles** aux abords des stations. Les participants demandent des commerces de proximité variés (épicerie, boulangerie, pharmacie, primeurs, cafés). Des participants souhaitent l'installation de lieux de vie tels que des cafés-restaurants pour renforcer la mixité entre les activités de bureaux et les habitants.

Paroles de participants

« Maintenez le marché de la place Boriès. »
« Aménagez des cafés et des restaurants au niveau de la médiathèque José Cabanis. »
« Inviter les commerces existants à proximité à s'installer aux abords de la station Raynal. »

À la station François Verdier, des **demandes contradictoires** ont été faites : des participants ont déclaré qu'il fallait éviter d'installer des commerces « de bouche » sur le terre-plein, tandis que d'autres ont proposé de mettre des food trucks sur les allées, ainsi que des kiosques.

A contrario, certains participants craignent **une arrivée trop massive de nouveaux commerces** qui pourraient représenter une dure concurrence pour ceux déjà présents ou une occupation excessive de l'espace.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Paroles de participants

« L'installation de nouveaux services Jean Maga porterait préjudice aux commerces d'Ancely alors qu'il faut au contraire encourager ces derniers ! »
« L'insertion de la station Jean Rieux ne doit pas être polluée par des commerces cannibalisant l'espace autour. »

Prévoir des équipements

Les participants demandent de prévoir des **équipements** type crèches, maisons des associations, espaces culturels, **Maison de la Mobilité** où l'on pourrait faire réviser son vélo mais aussi des équipements de **type sportifs** (skate-park, ping-pong, parcours sportif, etc.) ou à destination des enfants (aires de jeux).

La Maison de la Mobilité à Labège
©Saada-Ferrer

Installer des services du quotidien

Des **besoins particuliers** ont aussi été exprimés, tel que ceux d'avoir un **distributeur d'argent** dans la station, des **systèmes de recharge** (dynamos), des prises électriques, des **consignes** (notamment pour les motards), des systèmes de **casiers** (lockers), des **boîtes à livres**, des **Pick Up stations** pour les colis, un système de conciergerie ou encore des lieux de livraison pour les achats du quotidien.
À plusieurs reprise, des participants ont demandé que soient prévues des **toilettes à l'intérieur des stations**. Certains ont précisé qu'ils souhaitaient qu'elles soient installées après les portiques de validation des tickets.

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur les commerces
Les études urbaines permettront de définir le futur besoin en commerces avant la mise en service du projet.

4.2. Conséquences de stations sur les évolutions des quartiers

Des participants craignent que l'arrivée des stations de métro modifie leurs quartiers :
- en les transformant en cités-dortoirs. Cette crainte a été évoquée aux ateliers portant sur la station Fondeyre et sur la station La Vache ;
- en augmentant la densité urbaine du quartier, ce qui limiterait les possibilités de créer des espaces verts et diminuerait la qualité de vie (station La Vache) ;
- en dégradant leur cadre de vie du fait du métro aérien (concertation Enova).

Paroles de participants

Comment la station va-t-elle s'insérer dans ce contexte, avec des besoins d'espaces verts, de déplacements et d'amélioration de la qualité de vie ?

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

D'autres participants voient dans l'arrivée du métro une opportunité pour améliorer le quartier :

- à **Boulevard de Suisse-Ponts Jumeaux**, les participants souhaitent que l'arrivée du métro soit une **opportunité pour développer un véritable projet de quartier** avec un pôle de centralité, des équipements publics et pas uniquement des programmes immobiliers ;
- à **La Vache gare**, estimant le quartier très dégradé, ils estiment nécessaire d'améliorer la qualité de vie ;
- à **Fondeyre**, les participants souhaitent **remplacer l'activité économique automobile par d'autres activités** (restaurants, commerces, activités tertiaires, espaces de co-working, etc.) pour **préserver une dynamique en journée**. Ils demandent une urbanisation à dimension humaine et demandent la relocalisation d'activités économique sur place ;
- les participants à la concertation Enova perçoivent l'arrivée du métro comme une opportunité pour diminuer la place de la voiture dans leur quartier.

4.3. Installer des œuvres d'art

À plusieurs reprises, l'idée **d'installer des œuvres d'art** a été suggérée par des participants aux ateliers.

Paroles de participants

« Prévoir des expositions dans le métro, à l'instar de ce qui existe déjà pour les lignes A et B. »
« Collaborer avec un artiste pour mettre en place une œuvre comme un repère visuel. » (Concertation Enova)

Exemple d'oeuvre d'art à la station Canal du Midi (artiste Daniel Pommereulle)
©Saada-Ferrer

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

5. DÉVELOPPER LES RABATTEMENTS EN BUS, TRAMWAY ET TER

Dans l'ensemble, les associations et les participants aux ateliers citoyens se prononcent en faveur d'une augmentation de l'usage du bus et de l'interconnexion avec le métro, rejoignant la maîtrise d'ouvrage sur cet aspect.

5.1. Restructurer le réseau de bus pour limiter l'usage de la voiture

Les participants abordent l'amélioration du réseau de bus sous deux angles :
- l'amélioration de l'offre actuelle, en réponse à un besoin identifiée ;
- la demande de favoriser l'utilisation des transports en commun pour limiter l'usage de la voiture.

5.2. Créer de nouvelles liaisons / prolonger des lignes

Plusieurs associations et participants aux ateliers citoyens ont demandé une **restructuration du réseau de bus et la mise en place de nouvelles liaisons et sites propres** entre les futures stations et les quartiers alentours, notamment pour éviter que les usagers de la 3ème ligne de métro viennent en voiture jusqu'à la station, *(Pour plus de détails, cf. Annexe - 2 - Les observations des participants au dialogue territorial et aux ateliers citoyens, par station).*

BUS LINÉO 1 DANS LE QUARTIER FRANÇOIS VERDIER
©SAADA-FERRER

Paroles de participants

« Il faudrait une liaison Borderouge - Blagnac par Fondeyre et La Vache, en passant par le Pont de Ginestous afin de connecter tout le Nord. L'idée est de connecter tout le Nord pour rabattre vers les stations de métro de la Boucle Nord et réduire l'entrée des voitures. »
« Nous voulons une meilleure connexion avec les communes du Nord, c'est pourquoi nous demandons que soit étudiée l'opportunité d'un prolongement du Linéo 1. »
« À la station Fondeyre, il y a la possibilité de créer un pôle d'échanges important, comme à La Vache, avec arrêt de bus/parking dans cette rue puis accès à la station en mode doux depuis le parking. »
« Prévoir une voie de TCSP entre Labège et Escalquens et prévoir un parcours simple pour rejoindre le métro depuis Escalquens. »

Des participants à la concertation Enova ont proposé de développer des transports collectifs à la demande ainsi qu'une seconde navette électrique en plus de celle prévu dans le projet Enova, reliant les stations Labège - La Cadène gare et Enova et passant par la Diagonale puis la RD16 avec une fréquence régulière.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

5.3. Relier les sites touristiques aux stations

Les participants ont insisté sur la nécessité de **relier les espaces touristiques aux futures stations** (Cité de l'Espace et Montaudran Piste des Géants particulièrement).

Paroles de participants

« La station Limayrac est assez éloignée de la Cité de l'Espace, nous vous proposons de mettre en place une navette haute fréquence entre ses deux sites ainsi que vers la plaine de l'Hers. »

5.4. Rapprocher les arrêts de bus des stations

Les participants ont exprimé la nécessité de mettre en place une **intermodalité efficace**, notamment en redéfinissant les **emplacements des arrêts de bus** existants ou futurs. À plusieurs reprises, ils ont estimé que **les arrêts de bus étaient trop éloignés de la station** et ne permettaient pas une transition simple et sécurisée entre le bus et le métro. L'élargissement/le déplacement de certains arrêts a aussi été estimé nécessaire pour remplir cette fonction ou pour assurer un dépose minute aux voitures. A contrario, certains participants aux ateliers citoyens estiment que des arrêts de bus peuvent créer une congestion routière aux abords de la station (Bonnefoy).

Paroles de participants

« Les arrêts de bus indiqués sur le visuel sont trop éloignés de la station de métro, à l'opposé du rond-point de la Crabe. »
« Prolonger l'arrêt de bus Linéo de l'avenue Saint-Exupéry pour permettre aux voitures de s'y arrêter, comme pour un dépose minute. »
« Les arrêts de bus de la rue du faubourg Bonnefoy, en face de la station, risquent de créer de la congestion routière. Aménagez un quai de bus après le plateau piétonnier, par rapport au sens de circulation. »

5.5. Augmenter la fréquence et étendre les plages horaires du réseau bus

Les participants à l'ensemble des deux phases ont pointé la hausse de fréquence et l'élargissement des plages horaires des bus comme une solution permettant d'encourager l'usage des transports en commun.

Paroles de participants

« Renforcer la desserte en bus du quartier des Marots vers le métro sur les fréquences matin et soir. »
« Prévoyez la même amplitude et fréquence horaire que le métro, surtout en heure de pointe. »

Les participants à la concertation Enova ont demandé l'amélioration de la fréquence des bus de rabattement en cas de problème du métro.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

5.6. Améliorer le confort des arrêts de bus

Les participants ont également demandé que les arrêts soient correctement couverts et que les abris soient suffisamment longs aux stations accueillant de nombreux voyageurs. Il a également été demandé d'adapter ces arrêts et les bus aux personnes à mobilité réduite.

ADAPTATION D'UN ARRÊT DE BUS POUR LES PMR
©SAADA-FERRER

Paroles de participants

« Il faudrait redéfinir les espaces d'arrêt des bus en intégrant le fait qu'ils sont de plus en plus longs. »
« L'arrêt de bus est trop éloigné de la station Jean Maga. Tel que prévu sur le schéma il est à l'opposé de la station. »
« Les arrêts de bus indiqués sur le visuel sont trop éloignés de la station de métro, à l'opposé du rond-point de la Crabe. Il faut préférer une desserte de la station. »

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur la modification du réseau de bus

La réflexion sur la restructuration du réseau de bus à l'horizon de la mise en service de la 3ème ligne aura lieu à partir de 2020-2021. La restructuration du réseau de bus autour de la 3ème ligne ne fait pas partie de l'objet de l'enquête publique mais pourra être examinée avec les communes et les associations ultérieurement. Les recommandations partagées dans le cadre de la concertation seront intégrées à la réflexion à venir portant sur les futures études d'adaptation du réseau de bus.

5.7. Améliorer l'accès aux stations en tramway

Des participants aux ateliers citoyens ont demandé la facilitation des correspondances entre la future 3ème ligne de métro et la ligne de tramway, en :

- synchronisant les correspondances et en étendant les horaires en tenant notamment compte des horaires des avions pour la station Jean Maga ;
- en prolongeant le tramway.

TRAMWAY T1 AU NIVEAU DU ROND-POINT JEAN MAGA
©SAADA-FERRER

Paroles de participants

« Il propose que le tramway soit prolongé jusqu'à Aussonne. »

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

5.8. Le maintien et l'amélioration de l'offre TER

Les participants aux ateliers de Colomiers ont demandé à Tisséo si la ligne C du TER serait maintenue, certains estimant qu'elle faisait double emploi avec la 3ème ligne de métro. Ils ont également demandé le maintien de la halte ferroviaire TER de Ramassiers, qui permet de se rendre facilement à la station Arènes ainsi que l'augmentation de la fréquence des TER, notamment pour les usagers venant de l'ouest.

Les participants à la concertation Enova ont eux aussi fait part de leur volonté d'une amélioration de la fréquence des trains depuis et vers Toulouse.

LA GARE TER DE COLOMIERS
©DR

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur l'amélioration de l'offre TER

Le partenariat avec la Région Occitanie (autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux) permet de travailler sur la définition des pôles d'échanges, points de connexion fort entre le réseau ferré et le réseau urbain. Un travail sera mené également pour les usagers venant du Nord et du Sud-Est.

6. AMÉLIORER LA SIGNALÉTIQUE

6.1. Indiquer les centres d'intérêt

À plusieurs reprises, les participants aux ateliers citoyens ont proposé d'introduire **une signalétique indiquant les lieux remarquables (lieux touristiques)**, les commerces, services et entreprises à proximité des stations.

SIGNALÉTIQUE AUX ABORDS DES STATIONS
©SAADA-FERRER

Paroles de participants

« Prévoir un cheminement piéton balisé vers la Cité de l'Espace. »
« Indiquez les points intéressants du quartier Toulouse-Lautrec. »
« Signaler les commerces et services à proximité de Raynal : coiffeurs, épiceries, kinésithérapeute, pharmacie, boulanger… »
« Prévoir un plan de quartier qui indique les entreprises desservies à Enova. »

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

6.2. Mettre en place une signalétique à destination des modes actifs

Les participants aux ateliers citoyens ont demandé qu'une signalétique destinée aux modes actifs soit mise en place, prévoyant :
- un cheminement piéton balisé, un fléchage piéton ;
- une signalétique sonore pour les passages piétons ;
- des panneaux indiquant le temps de déplacements pour rejoindre un site en mode actif.

Paroles de participants

« Assurer un balisage indiquant le nombre de minutes pour rejoindre à pied les stations. »
« Panneau indicateur (français/anglais) à l'extérieur et dans Airbus avec temps de parcours piéton/vélo dans un rayon d'au moins 500 mètres. »
« Fléchage en temps et en mode de déplacement. »

EXEMPLE DE SIGNALÉTIQUE « POINTS REMARQUABLES »
©LA VOIX DU NORD

6.3. Limiter le nombre de panneaux dans l'espace urbain

Les associations et les participants aux ateliers ont estimé nécessaire d'épurer la signalétique jugée trop envahissante dans l'espace urbain et de l'harmoniser.

Paroles de participants

« Il faudrait limiter les panneaux d'information et soigner leur aspect ainsi que leur insertion. »

6.4. Mettre en place une signalétique spécifique

À destination des personnes à mobilité réduite

Des associations et des participants aux ateliers citoyens ont demandé qu'un soin particulier soit apporté à **la mise en place d'une signalisation pour les usagers présentant un handicap,** notamment avec la mise en place d'une signalisation sonore pour malvoyants.

Paroles de participants

« Il est important de bien prévoir une signalétique pour les handicapés : personnes à mobilité réduite, aveugles, sourds, et ça pour toutes les stations. »

À destination des voyageurs

Des participants aux ateliers citoyens ont estimé nécessaire d'introduire une **signalétique permettant de faciliter les correspondances.**

Futurs pôles d'échange majeurs, les **stations Jean Maga et Marengo – Matabiau** ont fait l'objet de propositions de signalétique diversifiée destinée aux voyageurs : affichage des horaires de vols, plans de gare, fléchages, couleurs, indications des points d'intérêts touristiques, marquage au sol voire application mobile. Des dispositifs participatifs permettant de répertorier les lieux remarquables du quartier ont été proposés. Cette demande a été faite notamment pour la station Bonnefoy (afficher les [illegible] trains au départ de la gare SNCF).

Accusé de réception en préfecture
031-253106986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Paroles de participants

« Afficher les prochains départs de bus et de trains au départ de la gare SNCF. »
« Prévoir des panneaux signalétiques accessibles aux PMR, aux personnes qui ne parlent pas français, avec des symboles facilement compréhensibles, de type Vous êtes ici… »

Les participants ont demandé que la signalétique de la station Matabiau soit traduite en anglais et en espagnol.

6.5. Informer sur les correspondances

Les participants souhaitent que l'information sur les correspondances soit précisée : horaires des modes en correspondance, fléchage clair des arrêts de bus, parkings et des accès aux stations de métro sur un plan de quartier.

Paroles de participants

« Bien indiquer les arrêts de bus et les accès au métro avec un plan du quartier Enova. »
« Assurer un balisage à Fondeyre indiquant le nombre de minutes pour rejoindre à pied les stations Boulevard de Suisse-Ponts Jumeaux et La Vache gare. »

La demande de mettre en place une signalétique au sol (marquage au sol réfléchissant) a émergé à plusieurs reprises. Des participants ont également demandé de prévoir des totems visibles en surface.

Paroles de participants

« Créer un marquage au sol réfléchissant à La Vache. »
« Prévoir de la signalétique au sol à Raynal. »
« À Bonnefoy, prévoir des totems bien visibles en surface. »

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur la signalétique
Deux types de signalétique existent : l'une est réglementaire et doit être visible sur un panneau indépendant des autres (ex : la circulation routière), l'autre concerne les commerces et équipements et permet la mutualisation des informations sur un seul panneau. Cette question doit toutefois être soumise à l'avis des Architectes des bâtiments de France pour les stations situées en secteur sauvegardé.

Sur la signalétique pour les personnes à mobilité réduite
La Commission Accessibilité Réseau Urbain Tisséo (CARUT), une instance de concertation et d'échange dédiée aux transports en commun avec les associations représentatives des différents types de handicaps, réfléchit actuellement aux questions d'accessibilité aux abords des stations.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

7. MODIFIER LA LOCALISATION DES STATIONS ET DES SORTIES

7.1. Modifier la localisation de certaines stations

Un **désaccord subsiste avec les associations du quartier Sept Deniers,** concernant la localisation de la station en cœur de quartier. Ce désaccord sur la localisation de la station est apparu également lors de l'atelier citoyen où certaines associations étaient présentes, au cours duquel les participants ont interrogé la maîtrise d'ouvrage sur la justification de la localisation de la station.

Des participants à l'atelier citoyen sur la **station François Verdier** ont demandé la modification de la localisation de la station, notamment pour limiter la coupe des arbres.

Paroles de participants

> *Pourquoi Tisséo Collectivités a retenu cette localisation de la station plutôt que le centre du Grand Rond où l'espace est suffisant et permettrait de connecter au tramway ?*

La question de la localisation de la station a été posée pour deux autres stations : des associations ont demandé si « le positionnement des stations Jean Rieux et Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac pouvait évoluer », et d'autres ont demandé le déplacement de la station Airbus Colomiers Ramassiers de l'autre côté de la rocade, vers la gare TER des Ramassiers, afin d'en faire une seule gare.

Paroles de participants

> *Le positionnement des stations qui nous est présenté pourra-t-il éventuellement évoluer ? »*
> *« Notre Comité de quartier propose de déplacer la station Airbus Ramassiers de l'autre côté de la rocade vers la gare des Ramassiers.*

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Réponse globale :

Ce qui est présenté en atelier est issu de nouvelles études complémentaires menées suite au débat public et à la phase d'information-participation amont. Après l'enquête publique, qui permettra de recueillir les remarques de la population, les études continueront pour préciser, dans le détail, la géométrie des stations, les aménagements de surface, etc. en prenant en compte les échanges avec les parties prenantes.

Sur la localisation de la station François Verdier

Comme pour le reste du tracé défini en juillet 2017 à la suite du débat public, les études se sont centrées :

- sur la localisation de la station souterraine (au croisement des allées F. Verdier et de la rue de Metz, en interface avec le métro de la ligne B, etc.) : contraintes physiques ;
- sur la caractérisation de l'environnement immédiat de la station (vie du quartier, patrimoine, espace vert, dessertes, etc.) : contraintes environnementales, notamment préservation des espaces naturels ;
- sur les études techniques par l'identification des paramètres techniques (connaissance du bâti avoisinant, du sous-sol, des ouvrages existants, des durées travaux, etc.) : contraintes techniques et économiques.

Ainsi par exemple, une implantation sur le Grand Rond a été écartée en raison de la distance avec la ligne B qui ne permettrait pas de répondre à l'objectif de connexion efficace entre les deux lignes de métro. Cette solution est faisable techniquement mais l'emplacement retenu tient compte d'un autre critère : faciliter les correspondances.

Ce travail d'études a permis de dresser une cartographie précise de l'ensemble des éléments à prendre en compte pour préparer les futures phases d'études, de plus en plus précises.

Le projet autour de la station François Verdier va continuer va continuer à être affiné en associant les associations et la population, et en liaison avec le garant de la concertation et la commission d'enquête. En particulier, les études auront pour but de rechercher les meilleures solutions visant à préserver et valoriser les allées François Verdier comme site arboré et végétalisé.

Sur la localisation de la station Sept Deniers

Différentes localisations ont été étudiées entre 2015 et 2018. La position au nord du quartier a été choisie pour les raisons principales suivantes :

- minimiser la longueur du tunnel et du raccordement du site de remisage et de maintenance des rames (située au nord de l'A621),
- permettre une desserte d'un territoire large.

Par ailleurs, l'implantation sur le site du TOAC (Toulouse Olympique Aérospatiale Club) permet de préserver l'espace vert arboré des Sept Deniers.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

7.2. Modifier la localisation de certaines sorties ou créer des sorties supplémentaires

Des associations ont demandé **la création de sorties supplémentaires** pour plusieurs stations :
• à L'Ormeau, pour éviter aux piétons de traverser les voies jugées dangereuses ;
• à Côte Pavée - Limayrac - Cité de l'Espace, une autre sortie escaliers et ascenseur au niveau du centre commercial.

LE CENTRE COMMERCIAL DE LIMAYRAC
©DR

Paroles de participants

« Si vous débouchez sur la place de L'Ormeau, vous êtes obligé de traverser la rue Saint-Exupéry ou Jean Rieux. Ça pose la question d'une entrée sur la place Potez ou d'un élargissement de la place de L'Ormeau vers le sud. »

Des participants ont demandé de modifier les localisations de plusieurs sorties ;
• À Bonnefoy, les associations de quartier sont opposées à l'emplacement de **la sortie du métro** sur la place Jean Boriès, qui nuirait selon elles au réaménagement de la place et à l'installation de commerces dans le cadre du projet d'aménagement « Cœur de quartiers ». Elles souhaitent que la sortie du métro soit intégrée aux futurs bâtiments. Elles s'inquiètent également des conséquences spatiales des escaliers et escalators sur l'emprise de la place Boriès.

Paroles de participants

« Positionner les sorties dans les bâtiments environnants. »

• Des participants à l'atelier citoyen sur la station François Verdier ont demandé la modification de la localisation de la sortie pour limiter les conséquences sur l'allée plantée. D'autres demandent d'ajouter une sortie de métro sur les allées, plus proche du Grand Rond, et de faire plusieurs entrées et sorties des deux côtés (rue des jardins et rue Bida).

Paroles de participants

« Placer la sortie de station sur au croisement de la rue Bida et des allées François Verdier, sur un espace non paysager et bitumé. »
« Placer la sortie de station sur la place Dupuy. »
« Placer la station au milieu du Grand Rond où l'espace est suffisant (moins d'impacts paysagers) et permettrait de se connecter au tramway et à la ligne B. »

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Réponse globale :

Ce qui est présenté en atelier est issu de nouvelles études complémentaires menées suite au débat public et à la phase d'information-participation amont. Après l'enquête publique, qui permettra de recueillir les remarques de la population, les études continueront pour préciser, dans le détail, la géométrie des stations, les aménagements de surface, etc. en prenant en compte les échanges avec les parties prenantes.

Sur la sortie vers le centre commercial de la station Limayrac

La liaison entre la station et le centre commercial se fera avec un double ascenseur :
- un premier amenant de la salle des billets à la surface et au centre commercial,
- un second amenant de la salle des billets, après validation, aux quais.

Le parking souterrain contraint fortement la possibilité d'une émergence directement au niveau du centre commercial.

Sur l'élargissement de la place de L'Ormeau

Les deux axes structurants enserrant la place sont à prendre en compte pour tout élargissement.

Sur les émergences place Boriès

Tisséo a recherché une implantation en cœur de quartier et la correspondance avec d'autres modes de transport pour attirer le plus de voyageurs possible. Le parvis sera aménagé sans stationnement, pour permettre la circulation des piétons, et sera compatible avec la mise en place d'animations, telles que le marché, qui pourra être maintenu.

8. ASSURER LA SÛRETÉ AUTOUR DES STATIONS

8.1. Installer des caméras de vidéosurveillance

Les participants ont demandé l'installation de **caméras de vidéosurveillance à de nombreuses stations.** Pour la station **Airbus Colomiers Ramassiers**, les associations ont demandé que soit **déplacée la station** au sud de la RN124 pour **bénéficier de la vidéosurveillance** déjà mise en place à la halte ferroviaire.

EXEMPLE DE SYSTÈME DE VIDÉO EN STATION (SAOUZELONG, LIGNE B)
©SAADA-FERRER

Paroles de participants

« Nous aimerions que soit étudiée la possibilité d'installer des caméras autour de la station François Verdier. »

« Mettez en place un dispositif de vidéosurveillance à Jean Maga. »

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

8.2. Prévoir un éclairage suffisant

Les participants demandent qu'un **niveau d'éclairage suffisant et efficace** soit mis en place pour sécuriser l'espace public autour des stations.

Paroles de participants

« Il faut prévoir des éclairages en nombre suffisant pour assurer la sécurité des espaces. »
« Nous voulons que les environs de la station Jean Rieux soient correctement éclairés. »

EXEMPLE D'ÉCLAIRAGE EN STATION (LA VACHE, LIGNE B)
©SAADA-FERRER

8.3. Prévoir des vigiles

Des participants ont demandé d'étudier la présence de vigiles dans plusieurs stations jugées sensibles : Marengo – Matabiau, lieu de passage important du fait de la présence de la gare SNCF, Les participants à l'atelier sur la station ont également demandé la **présence d'agents de sécurité dans les rames, sur les quais et aux sorties.** Des participants à l'atelier de la station Airbus Colomiers Ramassiers ont proposé la mise en place d'un partenariat avec la police pour sécuriser les abords de la station, associée à la **présence d'agents de sécurité**. Pour la station des Sept Deniers, les participants à l'atelier souhaitent que la **sécurité soit renforcée les jours de match** au stade Ernest Wallon. Au niveau de la station Fondeyre, les participants à l'atelier ont demandé que soit prévu un **emplacement pour Tisséo Sécurité.**

8.4. Concevoir des stations sans espace vide

À Fondeyre, La Vache gare et Toulouse Lautrec – Borderouge Sud, les associations ont également demandé que **les stations soient aérées, sans recoins, permettant une bonne lisibilité.**

Paroles de participants

« On veut quelque chose d'aéré, ouvert, pas confiné. »

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur la sécurisation des stations
Les stations seront vidéosurveillées.

Sur la sécurité des tunnels de correspondance
Les dispositifs de sécurisation des tunnels de correspondance seront travaillés en collaboration avec les forces de l'ordre, les services de secours et Tisséo pour garantir un maximum de confort et de sécurité aux usagers.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

9. LIMITER LES NUISANCES

9.1. Limiter les nuisances des travaux

Les participants demandent à être informés du calendrier et des **impacts des travaux de la 3ème ligne** sur l'ensemble du tracé ou à certaines stations à propos des nuisances et des aspects de fondations ou d'acquisition foncière.

Les participants ont également attiré l'attention de Tisséo sur le **risque de ralentissement du tramway T1 lors de la phase travaux.**

Paroles de participants

Quels vont être les impacts des travaux de la 3ème ligne sur la circulation automobile ? »
« Quand vont démarrer les travaux ? »
« Comment allez-vous assurer l'information et l'échange avec les riverains sur les questions de nuisances du chantier et de l'infrastructure en tant que telle ?

EXEMPLE D'UN TUNNELIER UTILISÉ POUR CREUSER LE TUNNEL DU MÉTRO (LIGNE 14 DU MÉTRO PARISIEN)
©G. ROLLANDO

9.2. Prévoir dédommagements pour services et commerces

Les associations sont attentives à la question du dédommagement pour les services et les commerces pendant les travaux. Les participants souhaitent savoir quel sera l'impact pour les **entreprises situées à proximité** de la station **Enova** en termes d'accès aux sites et quelles **solutions intermédiaires** seront proposées pour **faciliter la vie des salariés.**

Paroles de participants

Prévoir un dédommagement des services et commerces existants : Picard, pharmacie… pour compenser le manque à gagner en phase de travaux.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

9.3. Limiter les nuisances lors de la mise en service

La crainte des nuisances a été abordée ponctuellement par les participants, sur des stations en particulier :

- **Station Jean Maga** : les riverains du quartier de Layrac considèrent que le métro aggravera les nuisances sonores existantes du fait de la présence de l'aéroport, de deux lignes de tramway et d'une autoroute et demandent à la maîtrise d'ouvrage de **réaliser cette portion en souterrain plutôt qu'en tranchée couverte.**

Paroles de participants

« Les habitants du quartier de Layrac sont encerclés par les lignes de tramway T1 et T2. Il faut un métro souterrain plutôt qu'un métro aérien à proximité du quartier. »

- **Airbus Colomiers Ramassiers** : Les participants à l'atelier sur la station **Airbus Colomiers Ramassiers** demandent l'installation d'un **mur antibruit** entre la RN124 et la station de métro.

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur les nuissances liées aux travaux

L'évacuation des déblais de chantiers (terres issues notamment du creusement du tunnel) aura des conséquences sur la circulation. La création des « boîtes » des stations pourra entraîner des fermetures de voiries ou des restrictions de circulation à certaines périodes. Tout sera mis en œuvre pour limiter les nuisances : des équipes de médiateurs seront présentes sur place pour suivre le chantier, s'assurer qu'il se déroule conformément à ce qui est prévu et faire remonter des informations issues du terrain pour apporter des améliorations au cours des travaux. Tous les riverains concernés seront informés de l'évolution des plans de circulation pendant les travaux et des nuisances liées au chantier. Le dossier d'enquête publique présentera également les éléments relatifs aux nuisances sonores, aux impacts environnementaux, aux impacts sur la circulation du projet.

Sur le calendrier des travaux

Les travaux démarreront en fin d'année 2021 pour une durée de trois ans. Des travaux préparatoires pourraient être mis en œuvre au préalable. Les travaux de génie civil dureront 2 ans, puis viendront les travaux de second œuvre. Un travail sera mené avec les associations, citoyens commerçants pour aborder le sujet des travaux.

10. GARANTIR LA COHÉRENCE AVEC LES PROJETS URBAINS

Plusieurs associations souhaitent que les projets et concertations intervenant sur le même territoire que celui du projet de métro soient articulés avec ce dernier :

- l'association 2 pieds 2 roues regrette que chaque concertation portant sur un nouveau projet (TESO, Linéo, Toulouse Aerospace Express…) remette en cause le travail mené lors des concertations précédentes ;
- l'association Michel Ange estime que le projet Toulouse Aerospace Express n'a pas été suffisamment coordonné avec le projet d'aménagement « Cœurs de quartiers », à la station Bonnefoy.

Cette demande est partagée par les participants aux ateliers qui demandent que les projets urbains soient mis en cohérence. Cette demande est formulée notamment pour le projet Coeurs de quartier, le projet TESO, pour les quartiers Bonnefoy et Sept Deniers.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

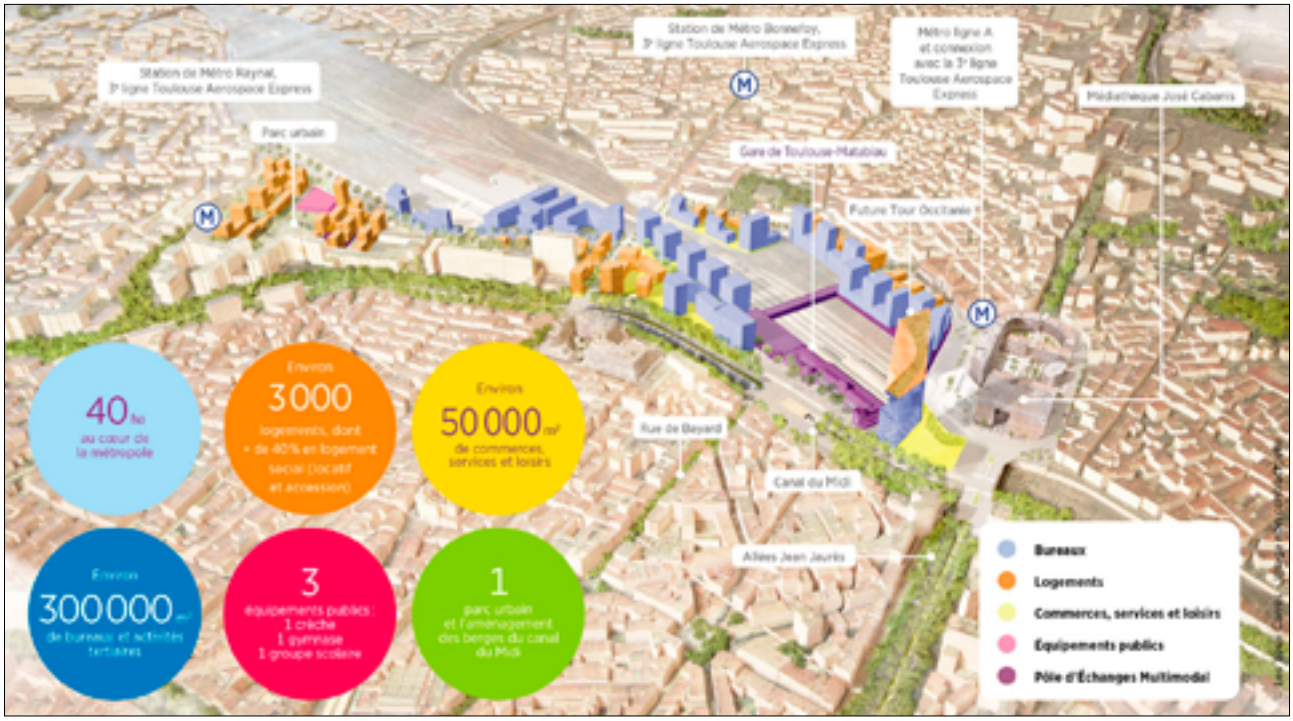

LE PROJET TOULOUSE EUROSUDOUEST (TESO)
©LES YEUX CARRÉS

Paroles de participants

La présence de puits d'accès pour les secours à la place Arago est jugée incompatible avec les projets d'aménagement en cours. Où seront situés ces puits d'accès ? »
« Sentiment qu'il n'existe aucune cohérence entre les différents temps de concertation
Est-ce que les servitudes pour équipement public prévues au PLUIH seront utilisées pour la station de métro.
« Le secteur est déjà très urbanisé, convoité par les promoteurs immobiliers. L'arrivée du métro va jouer un rôle dans la définition du projet de quartier. Il faut veiller à ce que cela soit cohérent avec le projet Cœurs de quartier. »
« Quels liens entre le projet de 3ème ligne, et les projets urbains de Toulouse Métropole, tels que « Dessine-moi Toulouse », et l'implantation d'une clinique de 10 000 m² dans le secteur de Ginestous ?

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur la cohérence avec les projets urbains

Le travail urbain autour du métro n'a pas encore été défini. De nouvelles études complémentaires vont être menées pour étudier la mise en comptabilité des projets mobilité et urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera révisé au cours des prochaines années, pour indiquer quels sont les projets d'aménagements urbains autour des futures stations de métro : renouvellement du quartier, accueil d'équipements complémentaires, etc. Ces études se feront à partir de diagnostic, et feront l'objet de concertation.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

11. FAIRE ÉVOLUER LE NOM DE CERTAINES STATIONS

Les participants se sont prononcés sur les noms de stations proposés par la maîtrise d'ouvrage. Les modifications avancées relèvent souvent d'une volonté de simplification ou de correspondance du nom avec l'identité locale. *(Cf. Annexe - 2 - Les observations des participants au dialogue territorial et aux ateliers citoyens, par station)*

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur les noms des stations
Les noms des stations ne sont pas définitifs, Tisséo est ouvert aux propositions du public.

12. QUESTIONS PONCTUELLES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

12.1. Des interrogations sur la Ligne Aéroport Express

Des participants à l'atelier Jean Maga ont mis en doute la rapidité de la ligne au regard de la distance, du nombre de feux de signalisation sur le parcours et en fonction de la conservation des stations Daurat et Nadot. Des participants ont demandé que la Ligne Aéroport Express soit prolongée au-delà de l'aéroport pour desservir les zones d'activités voisines.
Des associations ont demandé à Tisséo d'indiquer le nombre précis de passagers envisagés pour la Ligne Aéroport Express, craignant que la fréquentation soit sous-estimée.

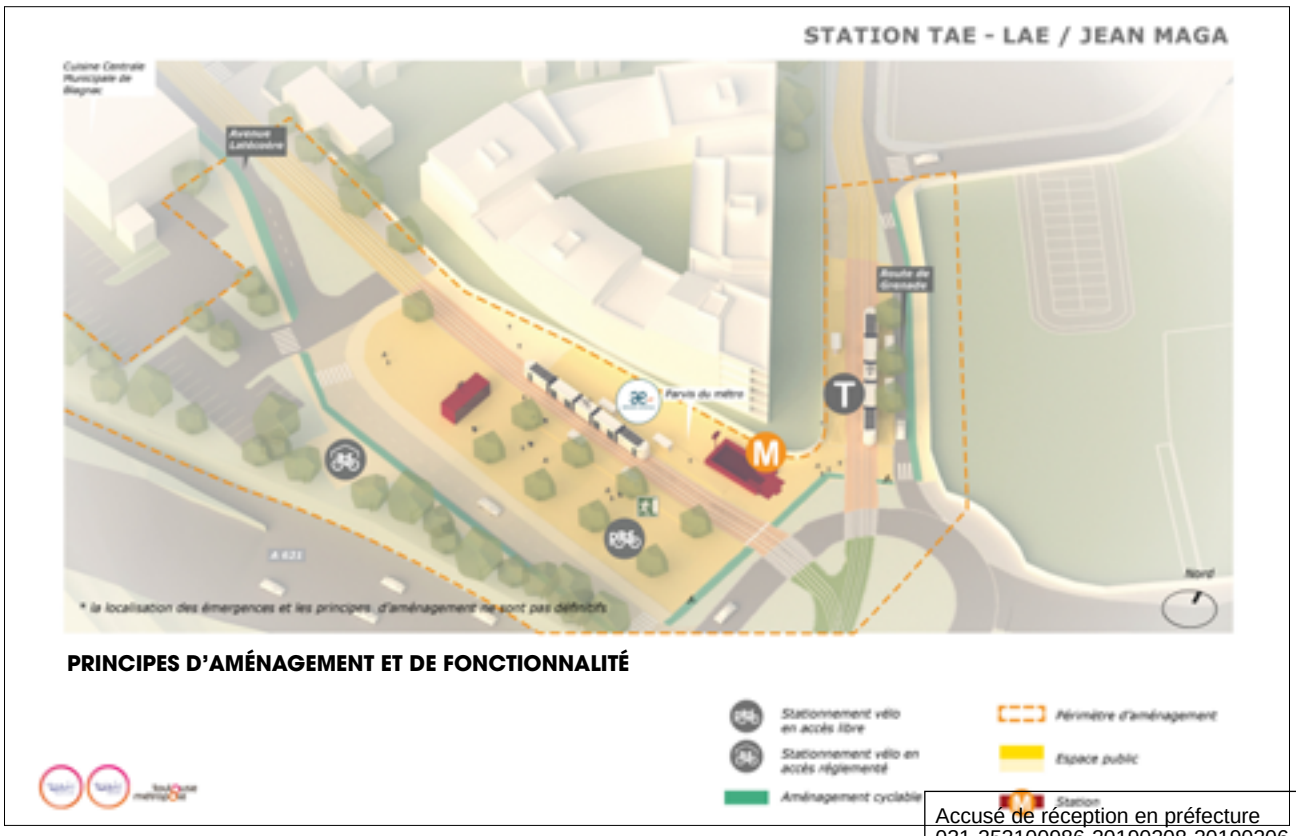

INTENTION D'AMÉNAGEMENT DE LA STATION JEAN MAGA
(CORRESPONDANCE ENTRE LA LIGNE AÉROPORT EXPRESS ET LA 2ÈME LIGNE DE MÉTRO)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Paroles de participants

« Crainte que le prix du ticket pour se rendre à l'aéroport augmente pour les voyageurs réguliers comme pour les salariés de l'aéroport. Éviter la sur-tarification pour les Toulousains »
« Interrogation sur la solidité du financement de la Ligne Aéroport Express. »

Des associations estiment que le **nombre de voyageurs** empruntant chaque année la Ligne Aéroport Express est largement sous-estimé par la maîtrise d'ouvrage. Selon cette analyse, l'absence de desserte directe de l'aéroport par la 3ème ligne serait dommageable.

Paroles de participants

« Le choix de la Ligne Aéroport Express est très pénalisant pour le secteur nord/ouest où il n'y a pas d'autres infrastructures de transport prévues à horizon 2030. Selon nos estimations, le flux de voyageurs s'établit plutôt à 9000 personnes par heure. La desserte de l'aéroport ne sera donc pas calibrée par rapport à la demande. »

Occasionnellement, des participants ont souligné la **nécessité d'identifier les heures de pointe** ainsi que les **lieux d'attraction** sur l'ensemble de la ligne afin d'anticiper au mieux les déplacements des usagers et prévenir les situations de congestion.

Paroles de participants

« Il faut identifier les horaires d'affluence et les points d'attraction sur la ligne pour anticiper les déplacements et les difficultés. »

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur la rapidité de la Ligne Aéroport Express
Cette ligne à haute fréquence utilisera les infrastructures de l'actuel tramway T2 pour relier l'aéroport en moins de 6 minutes. La fréquence sera d'un train toutes les 5 minutes dans les deux sens de circulation. Elle offrira une correspondance à la 3ème ligne de métro et au T1 à la station Jean Maga. En 2030, la 3ème ligne de métro combinée à la ligne Aéroport Express permettra de se rendre à l'aéroport Toulouse Blagnac depuis le centre-ville (gare Matabiau) en seulement 24 minutes.

Sur la tarification de la Ligne Aéroport Express
La Ligne Aéroport Express fera l'objet d'une tarification spécifique, comme pour pour la navette bus aéroport.

Sur le financement de la Ligne Aéroport Express
L'intégralité du financement de la Ligne Aéroport Express figurera dans le dossier d'enquête publique. Le financement du projet a fait l'objet d'études financières expertisées et réalistes pour les collectivités. La Ligne Aéroport Express sera réalisée en même temps que la 3ème ligne de métro pour mailler le territoire et le réseau de transports en commun dans le but de favoriser le report modal.

Sur les prévisions de trafic voyageurs
L'estimation actuelle du nombre de voyageurs sur la Ligne Aéroport Express est de 5000 passagers par heure en heures de pointe à long terme, en prenant en compte les hypothèses de croissance économique du secteur. Les études garantissent qu'avec un train dans chaque sens toutes les 5 minutes, d'une capacité de 210 personnes, le système de transport sera à même de répondre aux besoins de déplacement. Ces chiffres seront précisés dans le dossier d'enquête publique.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

12.2. Les études urbaines

Les associations du quartier Sept Deniers demandent la présentation d'études urbaines et d'études sur les rabattements en bus, préalables indispensables selon elles à la tenue d'un débat constructif. Elles ont rappelé que la maîtrise d'ouvrage s'était engagée le 4 mai 2018 à réaliser des études sur ces aspects qu'ils considèrent comme préalable à une discussion constructive.

Paroles de participants

« Les associations demandent depuis décembre 2017 la réalisation d'études de rabattement et d'interconnexion. Aucun dialogue serein ne pourra se tenir sans connaître le résultat de ces études. »
« Il est indispensable que Toulouse Métropole et les élus présentent des études urbaines. On n'a pas de réponses, alors qu'elles ont été demandées par le garant de la concertation, concernant l'impact d'une station située à l'écart du cœur de quartier des Sept Deniers. La création d'une seconde centralité dans le quartier, par l'implantation de cette station, rend nécessaire de réaliser des projections urbaines à horizon 2030. »
« La station Sept Deniers est sans doute la plus polémique de la 3ème ligne. Le meilleur moyen de régler ce différend aurait été de présenter des éléments de prospective urbaine. »

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur la transmission des études
Concernant l'insertion urbaine, il est important d'avoir une cohérence entre les projets mobilités et urbanisme. Des études ont été précédemment menées, sans le projet de 3ème ligne de métro. De nouvelles études complémentaires vont être menées pour étudier la mise en comptabilité des projets mobilité et urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera révisé au cours des prochaines années, pour indiquer quels sont les projets d'aménagements urbains autour des futures stations de métro : renouvellement du quartier, accueil d'équipements complémentaires, etc. Ces études se feront à partir de diagnostic et feront l'objet d'une concertation.

12.3. Le matériel roulant de Toulouse Aerospace Express

Des participants aux ateliers citoyens ont interrogé la maîtrise d'ouvrage sur le **matériel roulant** qui serait choisi.

Premiers éléments de réponse apportés par la maîtrise d'ouvrage en séance

Sur le matériel roulant
Le type de matériel roulant n'est pas encore déterminé. La logique retenue est d'ouvrir le marché en termes de solution technique pour avoir une concurrence ouverte. Le maître d'ouvrage table sur 5000 usagers par heure et par sens en heures de pointe à la mise en service. Une évolution sera possible, soit en allongeant les rames, soit en augmentant la fréquence et ainsi passer à 15000 voyageurs par heure et par sens en heures de pointe. L'infrastructure mise en place a comme pour objectif de s'adapter et de pouvoir évoluer en fonction des besoins. Le matériel roulant serait plus large que ce qui est prévu aujourd'hui. Par ailleurs, les quais seraient larges de 4 à 5 mètres.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

13. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

Dans l'ensemble, le **dispositif a été accueilli avec intérêt** par les élus, les associations de quartier et les citoyens.

Néanmoins, certaines associations ont manifesté leur volonté de **renforcer et d'étendre le dialogue**, comme l'association de Défense de l'environnement et de la qualité de vie Ancely et Arènes romaines (ADEQVAAR), qui souhaite recevoir le bilan de la phase d'information-participation de 2017 et mobiliser ses adhérents pour offrir les retours les plus complets sur leur position, en dehors des réunions. Pour la station Jean Maga, cette association a aussi spécifiquement demandé que la commune de Blagnac soit associée à la concertation.

Ponctuellement, une participante de l'atelier François Verdier a demandé quand les citoyens seront-ils consultés sur les modalités précises en termes d'aménagement paysager et d'autres estiment nécessaire de développer la communication sur la concertation car peu de gens sont informés.

SYNTHÈSE DES AVIS PAR STATION

À noter : les membres de la maîtrise d'ouvrage ont apporté des réponses aux questions posées lors des temps d'échanges. La majorité des contributions ont été faites via les fiches remplies lors des travaux en sous-groupes, qui n'ont pas donné lieu à des réponses de la part de la maîtrise d'ouvrage.

L'ensemble des contributions par station sont disponibles *(cf. Annexe - 2 - Les observations des participants au dialogue territorial et aux ateliers citoyens, par station).*

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

PARTIE 4
ANNEXES

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

SOMMAIRE

1. LES COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DE CONCERTATION 57

1.1. Comptes-rendus des réunions avec les associations (dialogue territorial) 58

1.1.1. Réunion du 13/09/18 - Quartier n° 4 58
1.1.2. Réunion du 17/09/18 - Quartier n° 6.1 67
1.1.3. Réunion du 19/09/18 - Quartier n° 5.1 77
1.1.4. Réunion du 25/09/18 - Quartier n° 3.2 86
1.1.5. Réunion du 01/10/18 - Quartiers n° 1.1 & 1.3 95
1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1 102
1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1 114
1.1.8. Réunion du 24/10/18 - Blagnac 127
1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers 138

1.2. Comptes-rendus des ateliers citoyens 151

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud » 151
1.2.2. Atelier du 06/11/18 « L'Ormeau / Montaudran Piste des Géants / Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space » 166
1.2.3. Atelier du 08/11/18 « François Verdier » 177
1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau » 188
1.2.5. Atelier du 14/11/18 « Institut National Polytechnique de Toulouse / Enova / Labège - La Cadène gare / Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) » 201
1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux » 212
1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau » 231
1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga » 248
1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin » 261

1.3. Compte-rendu de la réunion du 21 décembre 2018 consacrée à la station François Verdier 276

1.3. Compte-rendu de la réunion du 21 décembre consacrée à la station François Verdier 277

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2. LES OBSERVATIONS DES PARTICIPANTS AU DIALOGUE TERRITORIAL ET AUX ATELIERS CITOYENS, PAR STATION 278

2.1. Station Colomiers gare 279
2.2. Station Airbus Colomiers Ramassiers 281
2.3. Station Airbus Saint-Martin 283
2.4. Station Jean Maga 285
2.5. Station Sept Deniers - Stade Toulousain 289
2.6. Station Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux 292
2.7. Station Fondeyre 294
2.8. Station La Vache gare 297
2.9. Station Toulouse Lautrec - Borderouge Sud 300
2.10. Station Raynal 302
2.11. Station Bonnefoy 304
2.12. Station Marengo - Matabiau 307
2.13. Station François Verdier 310
2.14. Station Jean Rieux 313
2.15. Station Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac 315
2.16. Station L'Ormeau 317
2.17. Station Montaudran Piste des Géants 319
2.18. Station Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space 321
2.19. Station Institut National Polytechnique de Toulouse 323
2.20. Station Enova 324
2.21. Station Labège - La Cadène gare 327
2.22. Station Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) 329

3. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES FACEBOOK 331

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1. LES COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DE CONCERTATION

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1. COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS AVEC LES ASSOCIATIONS (DIALOGUE TERRITORIAL)

1.1.1. Réunion du 13/09/18 - Quartier n° 4

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Dialogue territorial

Réunion avec Jean-Baptiste de Scorraille, Maire de quartier 4.3

et les associations du quartier

13 septembre 2018

La réunion a duré 1h30.

Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage (MOA)

- **François BARBIER** - Tisséo Collectivités
- **Jean-Jacques LAPORTE** - Tisséo Ingénierie, Directeur opérations

Animation de la réunion (AMO concertation de Tisséo Collectivités)

- **Stéphanie SOTISON**

Participants

Mairie de Toulouse, quartier 4.3

- **Jean-Baptiste de SCORRAILLE**, maire de quartier
- **Clémentine LEROUX**, DAT, référente du quartier

Représentants des associations de quartier

- **Vincent ZYTA** - Conseil syndical de la résidence Belle Paule
- **Jacky JUDE** - Association Les riverains de la Butte, président
- **Jean-Yves LELANDAIS** - Association Val de Limayrac, secrétaire
- **Patrick MALOT** - Association r² (Association Résidents Résistants), trésorier
- **Francis BOUZAT** - Association Jardin des Castors, président

Documentation disponible

- Le diaporama présenté en séance

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.1. Réunion du 13/09/18 - Quartier n° 4.3

COMPTE - RENDU

Déroulement de la réunion

Ouverture

1. Le contexte du projet

2. Le dispositif de concertation

3. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion : station Jean Rieux et Côté Pavée-Limayrac-Cité de l'Espace

4. Recueil des observations

5. Conclusion

Ouverture

Jean-Baptiste de SCORRAILLE, maire de quartier, remercie les participants pour leur présence. L'objet de la réunion est de présenter des éléments techniques et d'avancement de projet, en confirmant, s'il existait encore des doutes, que ce projet est engagé.

1. Le contexte du projet

Le projet Toulouse Aerospace Express est un projet structurant, lourd, qui s'intègre dans un projet plus global de mobilité destiné à répondre à une dynamique importante en termes de croissance de l'agglomération. Il est à noter que 15.000 à 20.000 nouveaux habitants par an s'installent dans l'agglomération.

En 2016, la Commission nationale du débat public a été saisie pour mener une réflexion sur des travaux en profondeur, comme il est d'usage sur les grands projets soumis au débat public. A l'issue du débat, un garant a été nommé pour suivre une première phase d'échanges et de rencontres. Un bilan a été établi à la suite, débouchant sur la création, par Tisséo Collectivités, d'un conseil scientifique, chargé d'étudier toutes les alternatives de tracé. Ce conseil scientifique a rendu ses conclusions en mai 2018.

Une phase d'information et de participation a été menée de novembre 2017 à début 2018 sous différentes formes (ateliers, points InfoMobile…).

Le 11 juillet 2018, le conseil syndical de Tisséo Collectivités a acté plusieurs éléments concernant le tracé :

- L'implantation du Site de Remisage et de Maintenance des rames sur le site de Daturas (quartier des Sept Deniers) ;
- L'implantation de la station Sept Deniers au sud du terrain du comité d'entreprise d'Airbus, dit du « TOAC » ;
- La réintégration de la station Fondeyre au tracé.

2. Le dispositif de concertation

➔ **Présentation**

En 2018, une nouvelle phase de concertation et de participation aura lieu.

Les objectifs de cette nouvelle phase sont de présenter au public les évolutions du projet, de recueillir les observations du public sur l'insertion urbaine des stations et leurs fonctionnalités, d'enrichir le dossier d'enquête publique grâce aux observations du public et donc et de présenter en enquête publique un projet le plus adapté possible aux usages et demandes du public.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.1. Réunion du 13/09/18 - Quartier n° 4.3

COMPTE - RENDU

Ainsi en septembre et octobre 2018, le maitre d'ouvrage dialogue avec les élus, les associations de chaque quartier concerné. Puis en novembre 2018, une nouvelle phase de rencontre avec le grand public sera organisée. Il est envisagé de constituer des panels de citoyens, sous forme de groupe de travail, selon un découpage géographique. Chaque panel sera constitué de volontaires (habitants, commerçants, salariés, futurs usagers, etc.), recrutés selon différents moyens (campagne de communication, tirage au sort sur liste électorale, invitations, etc.

L'enquête publique est envisagée pour mi-2019. Le dossier d'enquête publique contiendra toutes les informations, consultables par le public et abordera toutes les thématiques : paysager, sol, hydraulique, loi sur l'eau… Il présentera également de nombreuses études réalisées sur l'année.

A l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête publique, nommée par le tribunal administratif, rend un rapport. En complément d'un avis favorable à la Déclaration d'utilité publique du projet, elle peut émettre des réserves et des recommandations. Le maitre d'ouvrage devra y répondre.

➔ Echanges

Jacky JUDE, Association Les riverains de la Butte, souhaite savoir si les documents de la réunion seront mis à disposition à l'issue de la réunion (présentation, compte-rendu.)

Réponse MOA :

Tisséo Collectivités s'engage à fournir l'ensemble des documents présentés.

3. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion

François Barbier, Tisséo Collectivités, rappelle le rôle des 3 entités majeures du projet :

- Tisséo Collectivités : traite la problématique de transport
- Tisséo Ingénierie : porte le contrat pour les infrastructures de transport
- Toulouse Métropole : porte la dimension urbaine, les opérations d'accompagnement et de financement autour du projet.

Les demandes sont ensuite instruites en collaboration.

Pour rappel, lors de la 1ère phase d'information et de concertation, un certain nombre d'observations ont déjà été émises, prises en compte et continueront de l'être dans les phases ultérieures : par exemple, la place du vélo, la signalétique *(Cf. diaporama en annexe, page 9)*.

1ère station : Jean Rieux

(Cf. diaporama en annexe, pages 10-14 pour plus de détails)

- Station située après la station de métro ligne B *François Verdier*, à l'est de Toulouse. La station est implantée le long de l'avenue Jean Rieux et au droit de la rue Limayrac (près de la bibliothèque).
- Présence d'escaliers mécaniques et ascenseurs (avec un double ascenseur pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la station, même en cas de panne de l'un des ascenseurs).
- Présence d'un garage à vélos fermé.
- La création du parvis entraine la suppression de la voie desservant la bibliothèque. Il sera nécessaire de créer une nouvelle voie pour offrir un accès à la bibliothèque et aux logements depuis la rue de Limayrac.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.1. Réunion du 13/09/18 - Quartier n° 4.3

COMPTE - RENDU

2ème station : Cote Pavée - Limayrac - Cité de l'Espace

(Cf. diaporama en annexe, pages 15-19 pour plus de détails)

- Station située au cœur du quartier de la Terrasse sur l'allée de Limayrac.
- Station équipée d'un double ascenseur, d'escaliers mécaniques, d'escaliers normaux. Escaliers montants et descendants.
- Justification de la localisation de l'émergence : permettre une connexion facile avec les autres modes de transports (bus, station VéloToulouse).
- Station enterrée à 15 m de profondeur (comme la plupart des stations actuelles à Toulouse).

NB : Le coût important des escaliers mécaniques explique la raison pour laquelle certaines stations ne disposent pas d'escaliers mécaniques à double sens.

4. Recueil des observations

Les participants sont invités, pour chaque station présentée, à exprimer leurs avis/questions/suggestions, notamment sur les sujets suivants :

- Modalités d'accès des piétons à la station
- Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)
- Modalités d'accès et stationnement vélo
- Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)
- La sécurité autour de la station
- La signalétique
- Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station
- L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)
- Nom de la station

Sur le tracé / le projet en général

➔ **Le tracé et l'emplacement des stations**

Vincent ZYTA, Conseil syndical de la résidence Belle Paule, demande si le tracé présenté est définitif.

> Le tracé a été défini à l'issue du débat public et après étude de différentes variantes. Le tracé présenté est celui qui sera soumis à l'enquête publique, et à l'issue de cette dernière, il peut éventuellement être modifié selon les réserves et recommandations de la commission d'enquête.

Jacky JUDE, **Association Les riverains de la Butte** interroge le maitre d'ouvrage sur le positionnement des stations et son évolution éventuelle ainsi que sur les sources d'inspiration et de comparaison pour la conception du matériel roulant de la 3e ligne.

> Le plan d'implantation des stations présenté est celui qui sera présenté enquête publique. Il est précisé que le maitre d'ouvrage a regardé ce qu'il se faisait ailleurs en termes de conception de métro, de stations, qu'il s'agisse de métropoles françaises (Rennes, Lille) ou de villes européennes (Copenhague).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.1. Réunion du 13/09/18 - Quartier n° 4.3

COMPTE - RENDU

Jean-Yves LELANDAIS, Association Val de Limayrac, souhaite connaitre l'emplacement exact de de la station Sept Deniers Stade Toulousain.

La station est implantée en bordure du chemin des Sept Deniers, au sud du carrefour avec la rue des Troènes, sur une parcelle du TOAC (comité d'entreprise d'Airbus), à proximité du stade.

Vincent ZYTA, Conseil syndical de la résidence Belle Paule, souhaite connaitre les stations de métro qui seront en interconnexion avec la 3e ligne.

La 3ème ligne sera en correspondance avec 4 stations de métro :

- 3 existantes (François Verdier, Marengo, la Vache) et la future station ligne B, Institut National polytechnique de Toulouse.

Des interconnexions sont également prévues avec 5 gares/haltes SNCF:

- 3 existantes (Colomiers gare, gare Matabiau, Montaudran)

- 2 futures (La Vache gare et à Labège où les haltes existantes seront supprimées et remplacées par une nouvelle gare à proximité de la station de la 3e ligne Labège-La Cadène).

Enfin, la 3e ligne sera connectée avec le tram T2 (futur station Jean Maga en correspondance également avec la ligne Aéroport Express). Des stations de bus sont prévues à toutes les stations de la 3e ligne.

La 3e ligne sera donc fortement maillée avec le réseau existant et projeté. Sa réalisation prend en compte différentes composantes, notamment la desserte des bassins d'emplois.

➔ **L'impact des travaux**

Vincent ZYTA, Conseil syndical de la résidence Belle Paule, souhaite connaitre également les impacts des travaux de la 3e ligne sur la circulation automobile.

L'évacuation des déblais de chantiers (terres issues notamment du creusement du tunnel) perturbera forcément la circulation. Des fermetures de voiries seront également à prévoir à certaines périodes. Tout sera mis en œuvre pour conduire un chantier optimisé. Des équipes de médiateurs seront présents sur place pour suivre le chantier, s'assurer qu'il se déroule conformément à ce qui est prévu et faire remonter des informations issues du terrain pour apporter des améliorations possibles au cours des travaux.

Clémentine LEROUX, mairie de Toulouse, référente du quartier, demande si Tisséo Collectivités a prévu des bus de substitution en cas de dysfonctionnement arrêt de la 3e ligne.

Si l'on prend comme comparaison la ligne A, l'exploitation de la ligne n'a pas été souvent interrompue puis 1993, sauf cette année, Tisséo Collectivités menant des travaux pour permettre à la ligne A d'accueillir plus de voyageurs. De tels travaux n'arriveront probablement pas sur la 3e ligne car les études de simulations de trafic sont menées avec des projections à long terme : la future ligne est simulée avec une prise en charge d'une fréquentation multipliée par 3 par rapport à aujourd'hui.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.1. Réunion du 13/09/18 - Quartier n° 4.3

COMPTE - RENDU

Sur les stations présentées en réunion

Jacky JUDE, **Association Les riverains de la Butte**, souhaite savoir si les noms des stations sont figés.

Non, pas à ce stade. Tisséo Collectivités est donc ouvert aux propositions du public.

Jean-Baptiste de SCORRAILLE suggère que les noms des deux stations soient mixés :
- 1 station « Côte Pavée - Jean Rieux »
- 1 station « Limayrac - Cité de l'Espace »

STATION JEAN RIEUX

Jean-Baptiste de SCORRAILLE précise l'enjeu majeur que représente la station Jean Rieux en termes de développement du quartier : transformer une zone actuellement plutôt pavillonnaire en cœur de quartier avec la possibilité d'y organiser des événements rassembleurs (marché, fête de quartier).

➔ **Accès des piétons à la station**

Vincent ZYTA, **Conseil syndical de la résidence Belle Paule,** demande s'il est envisagé de créer un accès en souterrain entre l'EPAD et la station.

Non, il n'est pas envisagé de créer un couloir d'accès depuis l'autre côté de la rue, en face de la station car les coûts d'entretien sont importants et que le maitre d'ouvrage privilégie des cheminements piétons extérieurs, en surface moins coûteux, plus sécurisant et plus agréable. L'enjeu est de créer autour des stations un espace pacifié où voitures et modes actifs (piétons/cycles) peuvent cohabiter.

➔ **Les impacts du chantier**

Jean-Yves LELANDAIS, **Association Val de Limayrac**, s'inquiète des éventuelles expropriations qui pourraient avoir lieu, notamment sur la propriété appartenant aux Petites Sœurs des Pauvres, avenue Jean Rieux.

Une discussion a d'ores et déjà été entreprise avec les Petites Sœurs des Pauvres pour acquérir une partie de leur parcelle nécessaire à la création d'une place. Le dialogue est positif et cette acquisition a priori ne pose pas de problème.

Vincent ZYTA, **Conseil syndical de la résidence Belle Paule,** souhaite connaitre les éventuels impacts liés au creusement du tunnel, notamment pour les fondations des maisons et quelles sont les contraintes liées au passage de la 3 e ligne sous le canal.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.1. Réunion du 13/09/18 - Quartier n° 4.3

COMPTE - RENDU

Au niveau de la station Jean Rieux, le tunnel du métro se situe à environ 20 m de profondeur, ce qui n'impacte pas le bâti normalement. Toutefois, un diagnostic précis des sols sera réalisé avant travaux pour déterminer si le terrain est à risque ou pas. Selon les résultats, la méthode constructive sera adaptée pour prendre toutes les précautions nécessaires. Le franchissement ducanal présente une zone dite « critique » étudiée avec vigilance, sans présenter toutefois de grands obstacles. En effet, la nouvelle ligne passera sous la ligne A et B, donc plus en profondeur que le canal.

➔ **Les services autour de la station**

Vincent ZYTA Conseil syndical de la résidence Belle Paule espère que l'insertion de la station Jean Rieux sera réussie, sans être polluée par des commerces cannibalisant l'espace autour.

Jean-Baptiste de SCORRAILLE répond qu'il entend favoriser le développement de commerces de proximité et non de grandes enseignes autour de la station. Il souligne par ailleurs que la station créera une centralité de quartier et que, grâce à l'intermodalité prévue (bus Linéo, cheminements modes actifs, stationnement vélos), la circulation automobile sera plus limitée qu'actuellement. L'espace autour de la station sera donc pacifié.

STATION COTE PAVEE – LIMAYRAC - CITE DE L'ESPACE

➔ **Impacts du projet sur la circulation automobile**

Jean-Yves LELANDAIS, **Association Val de Limayrac**, s'inquiète de la possibilité d'un trafic et d'un besoin de stationnement importants issus des voyageurs souhaitant laisser leur véhicule à proximité de cette station, notamment ceux venant de Quint-Fonsegrives, de l'avenue Saint- Exupéry, ou de l'échangeur de la Cité de l'Espace. Utiliseront- ils le parking privé du centre commercial ?

Les études de trafic n'ont pas montré de flux important de rabattement à prévoir dans ce secteur. La station desservira avant tout des riverains. La prolongation du périphérique jusqu'à Entiore tend à confirmer cette hypothèse : les usagers laisseront leur voiture plus en amont.

➔ **Impacts du projet sur les arbres de l'allée de Limayrac**

Jean-Yves LELANDAIS, **Association Val de Limayrac** insiste sur l'importance de préserver les mûriers platanes, des arbres historiques et s'inquiète de la préservation des racines lors du creusement du tunnel du métro.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.1. Réunion du 13/09/18 - Quartier n° 4.3

COMPTE - RENDU

Malheureusement, les travaux nécessitent de couper quelques arbres. Compte tenu de leur grand âge, ces arbres ne pourront pas être déterrés et replantés. Ils devront être remplacés selon le principe suivant : « Un arbre coupé = 2 arbres replantés ». Pour les autres qui resteront intactes, il n'y aura aucun impact sur les racines, en raison de la profondeur des travaux.

➔ L'accès des piétons à la station

Jacky JUDE, Association Les riverains de la Butte, évoque la possibilité de créer une seconde émergence derrière le centre commercial ou de l'autre côté de l'allée de Limayrac. Il demande s'il est prévu d'installer un tapis roulant entre et l'ascenseur et la station de métro.

La création d'une 2ème émergence de la station au niveau du centre commercial a été étudiée, mais finalement abandonnée car les contraintes sont importantes : longue perturbation de l'activité commerciale sur la place compte tenu de la durée des travaux, nécessité de construire un long couloir de correspondance entre cette 2ème émergence et la salle des billets pour accéder aux quais. Par ailleurs, il faudrait également aménager ce long couloir souterrain pour les personnes à mobilité réduite, ce qui augmenterait le coût des travaux (équipement, entretien…). Il n'est donc pas prévu d'installer un tapis roulant entre l'ascenseur et la station de métro.

La maitrise d'ouvrage défend plutôt l'idée de créer une nouvelle centralité de quartier plus au sud de la terrasse accueillant les commerces, tout en créant une attractivité vers ces derniers.

➔ Les aménagements paysagers

Francis BOUZAT, Association Jardin des Castors, souhaite savoir à quoi ressembleront le revêtement au sol, autour de la station, en espérant que les extérieurs soient bien végétalisés afin d'éviter un côté trop « bétonné ».

Le visuel présenté peut laisser penser que les surfaces au sol seront très minérales, ce qui ne sera pas forcément le cas. Il s'agit à ce stade d'une simulation non contractuelle.

Les aménagements paysagers autour de la station seront définis et affinés ultérieurement.

➔ L'accès à la Cité de l'Espace depuis la station

Jacky JUDE, Association Les riverains de la Butte, souhaiterait savoir quel type de transport en commun pourrait être mis en place pour les touristes depuis la station pour accéder à la Cité de l'Espace.

Jean-Baptiste de SCORRAILLE serait favorable à la mise en service des navettes autonomes (sans chauffeur), actuellement testées allée Jules Guesde. Selon lui, il s'agit d'une solution moins onéreuse qu'une ligne de bus et dont le développement pourrait être confié aux constructeurs innovants locaux.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.1. Réunion du 13/09/18 - Quartier n° 4.3

COMPTE - RENDU

5. Conclusion

Jean-Baptiste de SCORRAILLE compte sur les représentants des associations pour transmettre les informations aux riverains, tout en rappelant que les visuels présentés ne sont pas contractuels. Il s'agit de visions schématiques pour préfigurer les futurs aménagements autour des stations. Il reste encore à les définir finement. Il espère avoir un retour sur les observations et remarques formulées par les riverains.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.2. Réunion du 17/09/18 - Quartier n° 6.1

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Dialogue territorial

Réunion avec Martine Susset, Maire de quartier 6.1

et les associations du quartier

17 septembre 2018

Compte-rendu

La réunion a duré 2h

Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage (MOA)

- **Vincent Georjon**, DGA, Tisséo Collectivités
- **Nelly Ayffre**, en charge de l'organisation du réseau pour le secteur Ouest, Tisséo Collectivités
- **Anne Burban**, chargée de communication, Tisséo Collectivités

Animation de la réunion (AMO concertation de Tisséo Collectivités)

- **David Prothais**

Participants

Mairie de Toulouse, quartier 4.3

- **Martine Susset,** maire du quartier 6.1
- **Laurent Dutrey,** Référent du quartier 6.1 à la mairie de Toulouse
- **Aurélie Ragot,** Chargée du secteur à la mairie de Toulouse, DAT secteur Ouest

Représentants des associations de quartier

- **Christophe Sibertin-Blanc,** Président de l'ADEQVAAR (Association de défense de l'environnement et de la qualité de vie Ancely et Arènes romaines)
- **Henri Frendo,** Vice-Président, ADEQVAAR
- **Michèle Frendo,** Présidente du REVA CSF (Association qui s'occupe des personnes âgées)
- **Bruno Coudoin,** Co-référent du secteur 6.1, 2 Pieds 2 roues (défense des modes de transports doux : marche et vélo)
- **Michèle Piquenal,** Présidente, Conseil syndical du quartier Ouest (représentante des habitants d'une résidence de la Flambère)
- **Marie-Paule Ponsy,** Conseil syndical du quartier Ouest
- **M. Clermont,** représentant ADRIF (association des riverains de l'impasse de la Flambère)
- **Isabelle Campoy,** Présidente, ASIS (Association de sauvegarde des intérêts de Saint-Martin-du-Touch)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.2. Réunion du 17/09/18 - Quartier n° 6.1

COMPTE - RENDU

- **Claude Esparcel,** Président, Collectif des habitants de Saint-Martin-du-Touch
- **Xavier Dutour,** membre du CA, ASIS
- **Didier Boyer,** TME
- **Alain Ribourt,** Co-président du Conseil Syndical d'Ancely

Documentation disponible

- Le diaporama présenté en séance (envoyé par mail)

Déroulement de la réunion

Ouverture

1. Le contexte du projet

2. Le dispositif de concertation

3. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion : station Airbus Saint-Martin & Jean Maga Ligne Aéroport Express

4. Recueil des observations

5. Conclusion

Ouverture

Aurélie Ragot introduit la réunion, en excusant le retard de Martine Susset. Elle rappelle que les associations du secteur 6.1 sont très dynamiques et les remercie de participer à la rencontre.

David Prothais introduit la réunion, et rappelle le contexte dans lequel elle s'inscrit.

Il invite les participants à un tour de table, avant de présenter l'ordre du jour de la rencontre.

1. Le contexte du projet

Le projet TAE comprend le projet de 3e ligne de métro (27 kms entre Colomiers et Labège) ainsi que du projet Ligne Aéroport Express, qui reprend les infrastructures de la L2 existante pour avoir une meilleure desserte jusqu'à l'aéroport.

La 3e ligne de métro se distingue par le nombre d'interconnexions ferroviaires : 5 au total : Colomiers gare, Marengo-Matabiau, Labège-la Cadène, La Vache-gare, Montaudran. Vincent Georjon rappelle que la ligne A comporte actuellement 2 interconnexions ferroviaires et que la ligne B ne dispose que d'une seule connexion.

Le projet TAE est défini avec de nombreux partenaires : Région Occitanie, Département de Haute-Garonne… Il devrait permettre de transporter 200 000 voyageurs par jour à son lancement.

S'agissant de la ligne Aéroport Express, le choix a été fait de privilégier une solution pour mieux desservir l'aéroport et les entreprises. Il n'y avait pas de solution métro pour répondre à cette demande, car on ne pouvait répondre à ces deux objectifs sur le point de vue technique.

La LAE revalorise la ligne de tramway existante, mise en service il y a 3 ans. Son avantage est de se situer à proximité du siège d'Airbus.

Le temps de trajet est estimé à 6 minutes entre Jean Maga et l'aéroport.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.2. Réunion du 17/09/18 - Quartier n° 6.1

COMPTE - RENDU

Le 11 juillet 2018, le conseil syndical de Tisséo Collectivités a acté plusieurs éléments concernant le tracé :

- L'implantation du Site de Remisage et de Maintenance des rames sur le site de Daturas (quartier des Sept Deniers) ;
- L'implantation de la station Sept Deniers au sud du terrain du comité d'entreprise d'Airbus, dit du « TOAC » ;
- La réintégration de la station Fondeyre au tracé.

➔ **Echanges**

Marie-Paule Ponsy, du conseil syndical quartier Ouest demande si le palais des expositions sera desservi.

Réponses MOA :

Tisséo Collectivités précise que le palais des expositions sera dans un premier temps desservi par la ligne de tramway T1 (rajout d'une station). Un certain nombre de partenaires (Airbus, aéroport) souhaitent desservir le palais des expositions. Cela va être étudié, mais cette desserte ne figure pas actuellement dans le Plan de déplacements urbains.

Henri Frendo, de l'ADEQVAAR demande si la zone de maintenance sera sur la zone verte du quartier Sept-Deniers.

Tisséo Collectivités indique que cette zone se situera au nord de la voie express, là où se situe actuellement une déchetterie.

2. Le dispositif de concertation

➔ **Présentation**

Les différentes étapes sont rappelées : débat public en 2016, dispositif d'information participation en 2017, études des alternatives par le conseil scientifique.

Le projet rentre maintenant dans une nouvelle phase de discussion. Il s'agit de recueillir les observations, remarques du public, pour enrichissement du projet en vue de l'enquête publique.

Des réunions avec les élus et les associations sont prévues, c'est dans ce cadre-là que se déroule la rencontre avec les associations du quartier 6.1.

Des panels citoyens (octobre-novembre) seront aussi organisés avec des riverains, commerçants, publics, en vue de travailler sur l'insertion urbaine des stations. Les participants seront recrutés via différents canaux : tirage au sort sur liste électorale, campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux, tractage…

Sont également présentés les enseignements de la première phase de concertation qui a eu lieu en 2017-208 (de novembre à février). Il s'agissait de présenter le principe de localisation des stations et de recueillir les observations des citoyens pour enrichir la charte expérience voyageurs (qu'est ce qui pourrait améliorer un voyage ?).

Ont été abordés différents sujets : signalétique lisible simple, sécurisation des accès vélo et piétons, aménagement spécifique des abords des stations, création d'espaces de vie, installation de garages à vélo sécurisés…

Ces points ont été pris en compte pour le dossier d'enquête publique, et pour les études AVP/PRO projet.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.2. Réunion du 17/09/18 - Quartier n° 6.1

COMPTE - RENDU

➔ **Echanges**

Le Conseil Syndical du quartier Ouest souhaite savoir ce qu'il en est de la place des automobilistes, si des parkings relais sont prévus ?

Tisséo Collectivités rappelle qu'il est prévu : un parc relais de 1000 places à Colomiers, un de 300/400 places à Sept Deniers- Stade Toulousain, un de 700 places à La Vache, un de 1000 places à Labège.

TC indique que l'implantation d'un parc relais à chaque station n'est pas envisagée pour plusieurs raisons : éviter l'effet « voitures ventouses » près des stations, notamment celles qui sont dans des quartiers centraux, et éviter d'apporter un flux supplémentaire de circulation, que les voies d'accès actuelles ne permettent pas de supporter (notamment à proximité d'Airbus).

L'idée est de capter les flux de circulation le plus en amont possible.

Henri Frendo de l'Adeqvaar, Aurélie Ragot, et Martine Susset soulignent que les habitants d'Ancely souffrent du trafic automobile et des questions de stationnement. En effet, les tarifs de l'aéroport étant trop chers, les voyageurs préfèrent stationner dans les quartiers à proximité, ce qui engendre un afflux important de véhicules dans ces zones. Même si la fourrière embarque régulièrement des véhicules, cela ne freine pas pour autant le phénomène.

Henri Frendo de l'ADEQVAAR demande si une plateforme relais pour les voitures à Jean Maga au niveau de l'espace vert pourrait être créée ?

Il souhaite qu'une discussion soit engagée avec le maire de Blagnac s'agissant des parkings relais et du stationnement.

L'association souhaite ainsi que des parkings relais soit installés à de nombreux endroits de la ligne TAE, afin d'éviter les erreurs faites avec les lignes A et B du métro.

David Prothais souligne que ces questions entrent dans le cadre du travail en atelier qui sera fait par la suite.

Aurélie Ragot (chargée du secteur 6.1) précise que l'hôpital souffre également des problèmes de congestion routière.

Marie-Paule Ponsy (conseil syndical du quartier Ouest) rappelle qu'avec les nombreux événements qui vont se tenir au Parc des Expositions, des flux de circulation sont attendus. Des places de stationnement sont à prévoir.

3. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion

1ère station : Airbus Saint-Martin

(Cf. diaporama en annexe)

- Il est précisé que dans le dossier d'enquête publique figurent plusieurs visuels dont le principe de visualisation de la station, ainsi que les cheminements d'accès (modes doux). Le réseau de bus devra être réaménagé.
- La station sera au niveau du CE d'Airbus.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.2. Réunion du 17/09/18 - Quartier n° 6.1

COMPTE - RENDU

- La ligne de métro est en viaduc : jusqu'à Jean Maga elle est en souterrain, puis passé Jean Maga il y aura une voie de transition de viaduc en surface, puis le métro sera en aérien jusqu'à Airbus Colomiers.
- Figurent dans les visuels les aménagements envisagés : voies bus, pistes cyclables, ainsi que des aménagements qui restent à définir (paysagers, piétons…)

➔ **Echanges**

Xavier Dutour, de l'ASIS souhaite savoir ce qu'il en est du périmètre de 600 mètres qui avait été évoqué lors des phases antérieures de concertation.

Tisséo Collectivités souligne que 600 m est la distance jugée « parcourable » à pieds. Ce périmètre a été élargi à 1 km.

Isabelle Campoy, Asis fait remarquer qu'à Saint-Martin, il y a une ZAC où vivent de nombreux habitants. Il faut que ces personnes puissent déposer leur voiture avant de prendre le métro.

A ce sujet, **Martine Susset** affirme qu'un vrai maillage est à créer dans le quartier de Saint-Martin

Ces questions relèvent de Toulouse Métropole. Les remarques seront prises en compte et étudiées avec Toulouse Métropole, lors des réunions de travail entre Tisséo Collectivités, Tisséo Ingénierie et Toulouse Métropole.

Henri Frendo, ADEQVAAR se demande si le fait que le métro soit en viaduc ne risque pas d'avoir des conséquences sur l'aéroport.

Tisséo Collectivités rappelle que le métro ne longera pas l'aéroport, il remontera sur la rue Velasquez en contrebas. Cela ne soulèvera pas de questions de sécurité.

2ème station : Jean Maga – Ligne Aéroport Express

(Cf. diaporama en annexe)

- Jean Maga est un espace qui est encore méconnu. Le nom de la station n'est pas définitif et pourra évoluer.
- La station se situe entre le giratoire de Jean Maga, et les cuisines centrales de Blagnac.
- Une nouvelle station du T1 sera implantée route de Grenade, les emprises de T2 seront aussi réutilisées, en dénivelant certaines voies, pour atteindre le temps de 5 minutes de fréquence.

➔ **Echanges**

Marie-Paule Ponsy, du quartier ouest rappelle que des travaux ont duré plusieurs années. Un pont au-dessus de la rocade, dont le prix a été élevé, a été construit. Elle demande si ces travaux risquent d'être remis en question par le projet.

Tisséo Collectivités précise que le périmètre de la station se situe un peu plus loin de l'endroit indiqué. Les travaux ne seront pas tous remis en cause, seulement au niveau du giratoire Dewoitine.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.2. Réunion du 17/09/18 - Quartier n° 6.1

COMPTE - RENDU

Bruno Caudouin, de l'association 2 pieds 2 roues précise que sur cette zone, le vélo est un point noir pour les cyclistes à l'heure actuelle. L'association espère que des solutions seront trouvées pour ces derniers.

Tisséo Collectivités rappelle que toute la zone autour de Jean Maga sera une zone piétonne – modes doux. L'idée est d'assurer la meilleure intermodalité possible, entre le métro et la LAE, et le tram T1 et la LAE, la LAE et Le métro. Les correspondances entre le tram T1 et la LAE seront de 5 minutes.

Henri Frendo, ADEQVAAR, souhaite que le chemin entre le tram et le métro soit en souterrain et non en surface (voir propositions du groupe de travail).

Tisséo Collectivités indique que sur cette zone piétonne il n'y aura pas de circulation.

Il précise qu'un passage souterrain n'est pas la solution à privilégier, pour des raisons techniques et de sécurité.

Henri Frendo, ADEQVAAR indique qu'il existe un pont passant sur le Touch, qui est classé en œuvre d'art, et ne peut donc pas faire l'objet de travaux.

Certains participants regrettent l'absence de Toulouse Métropole à la réunion, qui aurait pu apporter des réponses concernant les aménagements urbains.

Tisséo Collectivités précise que des réunions de travail entre les différents services de Tisséo Ingénierie, Tisséo Collectivités et Toulouse Métropole ont lieu chaque semaine. Toutes les remarques seront prises en compte et étudiées par les services.

Bruno Coudoin de l'association 2 pieds 2 roues souhaite savoir si la piste cyclable de l'avenue Latecoère sera ou non maintenue.

Tisséo Collectivités indique que cela fait partie des points à discuter lors de la concertation.

4. Recueil des observations

Table 1 : travail sur Airbus Saint-Martin

➔ **Offre de transport**

Mettre en place des navettes entre la ZAC de Saint-Martin et le métro, combinées à l'aménagement des pistes cyclables. Ce serait une navette interne au quartier Saint-Martin, qui pourrait récupérer depuis la gare Fleurence, jusqu'au rond-point Alain Fournier. Cela permettrait de rappeler la population de la ZAC vers le métro.

Desservir la ZAC et le futur collège de Saint Martin

➔ **Modalités d'accès des piétons à la station**

Prévoir une passerelle, comme celle qui existe pour Airbus pour contourner la difficulté du rond-point de la Crabe, où tout le monde converge actuellement.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.2. Réunion du 17/09/18 - Quartier n° 6.1

COMPTE - RENDU

➔ **Modalités d'accès et stationnement vélo**

Les dépôts doivent être faciles d'accès et sécurisés.

Il n'y a pas assez de stationnement vélo, il en faut autant que sur la station Jean Maga.

➔ **Modalités d'accès en voiture**

Favoriser les dépose-minute

➔ **Sécurité autour de la station**

Prévoir des caméras de sécurité

Prévoir des éclairages en nombre suffisant pour assurer la sécurité des espaces.

➔ **Nom de la station**

Airbus Saint-Martin convient bien car il rappelle bien que la desserte vise Airbus, tout en rappelant qu'il existe un bassin de population à Saint-Martin-du-Touch.

Table 2 : Airbus Saint-Martin & Jean Maga Ligne Aéroport Express

Airbus Saint-Martin

➔ **Modalités d'accès bus (emplacement des arrêts, desserte ligne bus…) :**

Les arrêts de bus indiqués sur le visuel sont trop éloignés de la station de métro, à l'opposé du rond-point de la Crabe. Il faut préférer une desserte de la station.

➔ **Modalités d'accès et stationnement vélo**

Les garages à vélo sont une bonne idée. Les participants souhaitent néanmoins connaître leur nombre exact, pour déterminer s'il y en a suffisamment ou non.

➔ **Modalités d'accès en voiture**

Les participants de cette table ne sont pas favorables à l'installation de parking relais au niveau de cette station, car ils soulignent que la zone d'Airbus la Crabe est déjà saturée en termes de circulation.

Jean Maga- Ligne Aéroport Express

➔ **Modalité d'accès des piétons à la station**

La connexion entre le tram, la LAE et le métro est suffisante pour passer sans difficulté d'un mode à l'autre.

Subsiste une inquiétude s'agissant de l'accès à la zone pour les piétons depuis les Arènes Romaines et l'A621. Le rond-point Jean Maga est difficile à traverser à l'heure actuelle.

Quand on arrive de l'avenue de Purpan, l'avenue Latécoère, ou de la route de Grenade les modalités d'accès semblent suffisantes.

➔ **Modalités d'accès bus**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.2. Réunion du 17/09/18 - Quartier n° 6.1

COMPTE - RENDU

Est constaté un manque de liaison avec le centre de Blagnac. Il serait intéressant d'envisager un bus vers le centre de Blagnac, depuis l'avenue Purpan et la station, à Jean Maga. Le tram est un peu loin du centre de Blagnac, et du quartier de la mairie.

Tisséo Collectivités rappelle qu'il existe une navette électrique gratuite.

➔ **Modalités d'accès et stationnement vélo**

Maintenir la piste cyclable de l'avenue Latécoère qui a le mérite d'exister

Absence de voies cyclables sur l'avenue de Grenade

La circulation des cyclistes sur l'avenue Jean Maga est actuellement un problème que l'arrivée du métro pourrait permettre de résoudre.

➔ **Modalité d'accès en voiture**

Sur le site de l'ancienne jardinerie, il est plus judicieux d'envisager un dépose- piéton plutôt qu'un parking relais. Les participants de la table n°3 ne sont pas favorables à l'installation d'un parking relais sur le site de l'ancienne jardinerie.

➔ **Signalétique**

Il est un peu prématuré de discuter des questions de signalétique

➔ **Services**

La station Jean Maga n'est pas considérée comme un lieu de vie, mais de passage, cela n'est pas nécessaire de créer une offre de service.

L'installation de nouveaux services à cet endroit porterait préjudice aux commerces d'Ancely alors qu'il faut au contraire les encourager

➔ **Nom de la station**

Jean Maga convient.

Tisséo Collectivités précise que Jean Maga était un ancien résistant décoré par la mairie de Toulouse.

Table 3 : Airbus Saint-Martin et Jean Maga Ligne Aéroport Express

Airbus Saint-Martin

➔ **Offre de transports**

Favoriser le métro, le bus, et le vélo.

➔ **Modalité d'accès Bus**

Tel que prévu sur le schéma l'arrêt de bus est à l'opposé de la station. Il faut traverser le rond-point Jean Maga, ce qui risque d'entraîner des difficultés.

➔ **Modalités d'accès et stationnement vélos**

Il faut davantage de place pour les vélos. Il faut des garages et stationnements vélos très dimensionnés, même si Airbus Industrie dispose de ses propres stationnements vélos.

Jean Maga- Ligne Aéroport express

➔ **Modalités d'accès des piétons à la station**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.2. Réunion du 17/09/18 - Quartier n° 6.1

COMPTE - RENDU

Il est préférable de faire un cheminement souterrain. Un cheminement en surface est jugé accidentogène (risque que les roues de valise cassent en passant sur les rails de tramway). La distance entre le tramway, le métro et la LAE est jugée trop importante pour un chemin piétonnier en surface.

➔ **Modalités d'accès et stationnement vélos**

Il manque des pistes de vélo, pour accéder depuis Ancély à la ligne Jean Maga. Les cyclistes sont actuellement sur le trottoir.

L'option d'élargissement du pont n'est pas envisageable. Les ouvrages de France ne veulent plus faire de travaux sur le pont.

Il faut également prévoir des stationnements vélos en nombre suffisant.

➔ **Modalités d'accès en voiture**

Il manque de stationnement pour les voitures.

Prévoir un parking relais sur le site de l'ancienne jardinerie.

➔ **Les services**

Prévoir un dédommagement des services et commerces existants : Picard, pharmacie… pour compenser le manque à gagner en phase de travaux.

Certains habitants risquent également de se garer sur le parking de Picard (s'il n'y a pas de P+R), ce qui va créer des difficultés de stationnement.

➔ **Le nom de la station**

Le nom de Jean Maga convient car le giratoire est connu.

Prendre contact avec les riverains et les commerçants concernés à ce sujet.

> **Laurent Dutrey, référent secteur** précise que d'après ses recherches, Jean Maga (1915-1996) était premier adjoint au maire de Blagnac de 1971 à 1983.[1]
>
> **Martine Susset, maire du quartier 6.1** souhaite changer le nom de la station « Jean Maga », en poursuivant le travail de concertation avec les habitants.

5. Autres questions abordées

➔ **Desserte de Saint-Martin-du-Touch**

Isabelle Campoy de l'Association Asis, insiste sur la nécessité de desservir la ZAC de Saint-Martin-du-Touch et ses 1800 habitants.

Laurent Dutrey précise que le sujet avait été évoqué dans les phases précédentes de la concertation avec M. Doucet de Tisséo Collectivités, présent à la rencontre.

Martine Susset et Laurent Dutrey soulignent l'importance de créer un maillage et une offre de transport transversale dans le quartier, alors même qu'il existe des projets structurants pour le quartier.

[11] https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Maga_(m%C3%A9tro_de_Toulouse)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.2. Réunion du 17/09/18 - Quartier n° 6.1

COMPTE - RENDU

➔ **Suites de la première phase de concertation**

Les participants s'interrogent sur les résultats de la première phase de concertation (2017) et souhaitent recevoir le bilan. Ce dernier sera joint au compte rendu de la rencontre, et à la présentation PDF.

➔ **Suites de la rencontre**

Henri Frendo de l'ADEQVAAR souhaite que d'autres rendez-vous soient organisés dans le cadre de la concertation, pour aborder le « détail » du projet.

Tisséo Collectivités souligne que certaines remarques seront versées au dossier d'enquête publique.

Certaines remarques pourront être prises en compte dans la phase de dialogue poursuivie en 2019, dans les études avant-projet.

Henri Frendo, ADEQVAAR, souhaite que la commune de Blagnac soit associée à la concertation. Il indique que des discussions vont avoir lieu avec les adhérents de chaque rencontre, et souhaite savoir si les associations peuvent faire part de leurs retours pour compléter les éléments transmis en réunion.

Laurent Dutrey centralisera les nouvelles remarques des associations, et les enverra à Sofia Aliamet, pour enrichir le compte rendu.

Les participants demandent quand sera mis en service le projet

Tisséo Collectivités précise que les travaux seront terminés en 2024 pour une mise en service en 2025.

6. Conclusion

Page 10 sur 10

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.3. Réunion du 19/09/18 - Quartier n° 5.1

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Dialogue territorial

Réunion avec Emilion ESNAULT, Maire de quartier 5.1

et les associations du quartier

19 septembre 2018

La réunion a duré 2h.
Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage (MOA)

- **Vincent GEORJON** – Tisséo Collectivités
- **Sylvain MATHIEU** - Tisséo Collectivités
- **Alexandre BLAQUIERE** – Tisséo Collectivités
- **Julie GRINFAN** - Tisséo Ingénierie
- **Saïd FOUAH** – Tisséo Ingénierie
- **Aloïs BLANQUART** – Tisséo Ingénierie
- **Alice CHEVALIER** – Toulouse Métropole

Animation de la réunion

- **Hélène PERLEMBOU** – Groupement Pont-Neuf

Participants

Mairie de Toulouse, quartier 5.1

- **Emilion ESNAULT** - maire de quartier
- **Isabelle BOUSQUET** - référente du quartier
- **Florent WAEGHEMAEKER** – chargé de secteur Sud-Est

Représentants des associations de quartier

- **Emilie NOBLET ZEVACO** – Association La Grande Plaine
- **Catherine COCQUEREZ, Marie-Line MAZIERES, Olivier DELBOSC** - Associations des résidents du Pont des Demoiselles
- **Camel NESTOR** - Association Deux pieds, deux roues
- **Mme et M. POUGET** - Comité de quartier la Terrasse
- **Bernadette VIALA** – Association des habitants du chemin de la Butte
- Association des habitants de Malepère
- **François RETIF -** Comité de quartier Ormeau Montaudran
- **Marie Josée ANGELINI** - Association Sportive et Culturelle de Montaudran (ASCM)
- **Véronique ROUSSEAU, Stéphane COULANGE** – Association Saint Exupéry Aerospace

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.3. Réunion du 19/09/18 - Quartier n° 5.1

COMPTE - RENDU

Déroulement de la réunion

1. Ouverture par **Hélène PERLEMBOU**, Pont-Neuf
Mot d'accueil **d'Emilien ESNAULT**, maire du quartier 5.1

2. Présentation du contexte du projet et du dispositif de concertation par **Vincent GEORJON**, Tisséo Collectivités

3. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion par **Vincent GEORJON**, Tisséo Collectivités, **Alice CHEVALIER**, Toulouse Métropole et **Julie GRINFAN**, Tisséo Ingénierie

4. Travail en sous-groupes puis restitution et échanges en plénière

5. Conclusion par **Vincent GEORJON**, Tisséo Collectivités et **Emilien ESNAULT**, maire du quartier 5.1

1. Ouverture

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, rappelle les objectifs de la réunion et son déroulé (présentation, ateliers et échanges). Elle présente les intervenants et rappelle le rôle des trois entités majeures du projet :

- Tisséo Collectivités : autorité organisatrice des transports
- Tisséo Ingénierie : en charge des infrastructures de transport
- Toulouse Métropole : en charge de la dimension urbaine et des opérations d'aménagement d'espaces publics.

2. Présentation du contexte du projet et du dispositif de concertation

Cf. diaporama de la présentation, en annexe de ce compte-rendu

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, indique que la 3ème ligne de métro comporte 21 stations pour 27 km de longueur. La particularité de cette 3e ligne est qu'elle prévoit :

- 5 interconnexions ferroviaires (à Colomiers, La Vache, Matabiau, Montaudran et La Cadène)
- Une transformation du tramway T2 en ligne aéroport express afin de desservir plus efficacement l'aéroport et les entreprises du secteur (notamment Airbus).
- La desserte de zones d'activités périphériques, notamment autour de l'aéroport au nord-ouest et le secteur de Montaudran et de Labège au sud-est.

200 000 voyageurs sont attendus à horizon 2025, ce qui est similaire à la fréquentation des lignes existantes.

La phase de concertation actuelle fait suite au débat public organisé en 2016, qui a fait l'objet d'une forte participation. Le processus de concertation se poursuit actuellement, suivi par un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public, Monsieur Ruysschaert.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.3. Réunion du 19/09/18 - Quartier n° 5.1

COMPTE - RENDU

Entre mai 2017 et mai 2018 le tracé et les alternatives proposées par les partenaires et associations ont été étudiés. Ces études ont été achevées et présentées aux élus et aux contributeurs. En parallèle, une première phase d'information/participation a eu lieu de novembre 2017 à janvier 2018, avec des ateliers présentant le tracé et sollicitant les suggestions des futurs usagers. Cette phase a fait l'objet de délibérations du Conseil syndical de Tisséo Collectivités et d'un bilan. Deux phases de dialogue territorial ont également eu lieu : la première au printemps 2017 et la seconde en septembre-octobre 2018.

La réunion de ce soir s'inscrit dans un dispositif de réunions avec les associations, dans une phase de concertation précédant l'enquête publique. Elle se base sur les livrets stations qui ont vocation à être enrichis par cette phase et la suivante, en vue de leur intégration au dossier d'enquête publique, qui devrait se dérouler début 2019 sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante. Une nouvelle phase de rencontre va débuter en novembre, avec des réunions de travail « panels citoyens », qui réuniront une trentaine de personnes identifiées parmi les publics concernés dans un périmètre de 1 km autour des stations : riverains, usagers, salariés… Ces réunions de travail panels commenceront en novembre 2018.

3. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, présente la synthèse des enseignements de la première phase de concertation, qui se basen sur les attentes des futurs usagers :

- Une signalétique simple, lisible et hiérarchisée
- La sécurisation des accès piétons et vélos
- Les aménagements en surface aux abords des stations (animation, espaces verts)
- La sécurité, en particulier l'éclairage
- Le stationnement vélo et la présence de bornes électriques
- La présence de services publics à proximité
- La création d'une identité de station en lien avec l'histoire du quartier.

Il précise que les parcs relais sont prévus aux stations Colomiers-Gare, Labège, Sept Deniers et La Vache.

➔ **Echanges**

François RETIF, Comité de quartier Ormeau Montaudran, demande si la synthèse sera disponible pour les associations.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, confirme que la synthèse sera diffusée avec le compte-rendu.

1ère station : Innovation campus Airbus Defence & Space

- Station située à proximité de l'école Clément Ader, du B612, du giratoire de la Liaison Multimodale Sud-Est (LMSE) et de l'avenue Didier Daurat, à l'ouest du franchissement du périphérique.
- Station aérienne au sud de la zone de transition souterrain / aérien située après les terrains de sport.
- Afin de garantir la connexion piétons-cycles avec l'autre côté de l'autoroute A61, un passage inférieur sous la rocade Est et une passerelle sur l'Hers sont prévus.
- Un stationnement vélo dont l'emplacement reste à définir est prévu.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.3. Réunion du 19/09/18 - Quartier n° 5.1

COMPTE - RENDU

2ème station : Montaudran Piste des géants

- Station située à proximité du chemin Carosse à côté de la ZAC Montaudran, entre la voie ferrée et le quartier « place centrale » actuellement en construction. La halte TER située à moins de 100m sera déplacée par la SNCF en 2019.
- Le réseau de bus sur place est à réorganiser. Des itinéraires cyclables existent déjà, d'autres sont envisagés et inscrits au schéma directeur cyclable.
- Station souterraine dont l'émergence se situe dans un bâtiment construit par Oppidéa. La destination et la programmation de ce bâtiment ne sont pas encore connues.
- La détermination précise des différentes fonctionnalités au sein du périmètre retenu reste à définir, notamment les stationnements pour les cycles (proposition d'un garage fermé et de points d'accroche ouverts).

3ème station : Ormeau

- Située sur la place de l'Ormeau.
- Le réseau de bus est à réorganiser, des itinéraires cyclables existent, d'autres sont envisagés et feront l'objet d'études de faisabilité technique concernant leur insertion dans les emprises de la voie routière.
- Le périmètre des travaux nécessite de réaménager la place, qui accueillera trois entrées/sorties : deux escaliers, dont un de secours, et deux ascenseurs.
- Le parking sur la place sera supprimé. Un espace dédié à la dépose-reprise est envisagé mais son emplacement reste à définir.

> **Emilion ESNAULT, maire de quartier** estime que l'attractivité du métro aura pour effet de réduire considérablement le besoin en places de stationnement. La suppression de ce parking permet de créer une « place à vivre » pour le marché notamment. D'autres espaces de stationnement sont envisagés dans le quartier (souterrain dans l'enceinte de la clinique Saint-Jean, nouvelles voiries) et des réflexions sont en cours concernant les arrêts-minutes et les stationnements pour les commerçants.

4ème station : Côte Pavée – Limayrac – Cité de l'Espace

- Station située en haut de l'allée de Limayrac, à proximité des escaliers donnant sur le centre commercial.
- Station souterraine dont l'émergence principale se situe en haut de l'allée de Limayrac. Un ascenseur donne accès au centre commercial et aux rues annexes. Le cheminement depuis la place commerciale s'effectue par le parking actuel du centre commercial, en surface.
- L'infrastructure souterraine nécessite l'abattage de quelques arbres (mûriers).
- Des accès et stationnements pour les vélos ainsi que la fonction dépose minute sont prévus. Une desserte en bus vers la Cité de l'Espace est envisagée, le réseau bus est à réorganiser pour tenir compte du site de loisirs.
- L'animation du cheminement piéton entre la station et la Cité de l'Espace et l'identité de la station sont à concevoir en lien avec la Cité de l'Espace.

5ème station : Jean Rieux

- Station située au carrefour entre l'avenue Jean Rieux, la rue de Limayrac et la rue Pradal, à proximité immédiate de la bibliothèque et de la villa des Rosiers, en partie sur le terrain des Petites Sœurs des Pauvres.
- Station souterraine située en partie sous la voirie qui ne nécessitera pas de démolition de bâtiments.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.3. Réunion du 19/09/18 - Quartier n° 5.1

COMPTE - RENDU

- La voie d'accès à la bibliothèque sera déplacée pour un accès par la rue de Limayrac.
- Des itinéraires cyclables sont identifiés, il est possible d'en concevoir de nouveaux. Ces itinéraires devront faire l'objet d'études de faisabilité par Toulouse Métropole.

> **Emilion ESNAULT** rappelle que la place du vélo sur la voirie relève d'un arbitrage avec les autres modes de transport et le stationnement. Il espère que le métro aura pour effet de diminuer, à terme, le besoin de stationnement automobile et par conséquent permettra le développement du vélo.

4. Travail en sous-groupes

Les participants sont invités, pour chaque station présentée, à exprimer leurs avis/questions/suggestions sur les sujets suivants :

- Modalités d'accès des piétons à la station
- Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)
- Modalités d'accès et stationnement vélo
- Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)
- La sécurité autour de la station
- La signalétique
- Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station
- L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)
- Nom de la station

Groupe de travail n°1

Composé des représentants d'associations suivants :

- **Bernadette VIALA** - Association des habitants du chemin de la Butte
- **François RETIF** - Comité de Quartier Ormeau Montaudran
- **Catherine COCQUEREZ, Marie-Line MAZIERES, Olivier DELBOSC** - Association des Résidents du Pont des Demoiselles
- **Véronique ROUSSEAU, Stéphane COULANGE** - Association Saint-Exupéry Aerospace
- Association des Habitants de Malepère

Ce groupe a travaillé sur trois stations : Innovation Campus Airbus Defence & Space, Mautaudran Piste des Géants et Ormeau. Ils ont fait les remarques suivantes :

STATION INNOVATION CAMPUS AIRBUS DEFENCE & SPACE

➔ **Accès à la station pour les piétons et les cycles, animation du nouvel espace public**

Les participants estiment nécessaire de déplacer le tunnel à droite de la route pour faciliter la liaison entre le B612, les locaux d'Airbus Space & Defence et la station, et pour éviter de traverser deux fois la rue André Villet.

> **Emilion ESNAULT, maire de quartier,** rappelle que la desserte de Malepère est à prendre en compte dans ces aménagements.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, indique que l'itinéraire piétons / cycle est celui qui a été étudié dans le cadre de la Liaison Multimodale Sud-Est.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.3. Réunion du 19/09/18 - Quartier n° 5.1

COMPTE - RENDU

Une participante précise qu'il s'agissait d'un itinéraire conçu pour rejoindre la piste cyclable de l'Hers. Elle estime qu'une connexion importante avec Airbus nécessite un aménagement plus important.

➔ **Nom de la station**

Les participants souhaitent simplifier le nom de la station en « Innovation Campus ».

STATION MAUTAUDRAN PISTE DES GEANTS

➔ **Accès à la station pour les piétons**

Les participants estiment cette station éloignée de la rue Claude Gonin, et souhaitent que les accès à la place centrale soient mutualisés.

➔ **Accès à la station et stationnements pour les bus**

Selon **les participants**, les liaisons avec les trains, l'avenue de Lespinet et le secteur du Pont des Demoiselles doivent être développés.

➔ **Accès à la station pour les vélos**

Les participants estiment indispensable de relier le complexe scientifique de Rangueil avec une passerelle.

➔ **Accès à la station pour les voitures et services (équipements, commerces)**

Les participants considèrent nécessaire de mener une réflexion sur la possibilité de mutualiser les accès et les stationnements existant (commerces, cinéma, halte TER, dépose-minute, …).

➔ **Sécurité autour de la station et animation du nouvel espace public**

Les participants s'interrogent sur l'existence d'une voie entre l'axe central, l'axe de la piste et la station.

> **Emilion ESNAULT** rappelle que les immeubles à proximité auront besoin d'un accès automobile.

Les participants s'étonnent de voir une route sur un emplacement où la tranchée couverte ferroviaire a été condamnée pour créer une place piétonne.

➔ **Nom de la station**

Le nom proposé est bien accueilli par **les participants**.

STATION L'ORMEAU

➔ **Accès à la station pour les piétons et l'aménagement du nouvel espace public**

Les participants s'inquiètent des modalités prévues pour traverser les rues Saint-Exupéry et Jean Rieux : l'absence d'entrée / sortie au sud pose la question de la pertinence d'une entrée sur la place Potez. Ils demandent également qu'un espace planté de qualité équivalente à l'existant soit reconstitué et que le marché soit restructuré. Ils demandent que soit étudiée la possibilité d'élargir en compensation la place de l'Ormeau vers le sud.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.3. Réunion du 19/09/18 - Quartier n° 5.1

COMPTE - RENDU

Emilion ESNAULT souligne que des arbres doivent être enlevés du fait des contraintes de construction du métro. Cet impératif n'élude ni le réaménagement ni la replantation d'arbres. Le parc limitrophe de la clinique Saint Jean va être agrandi suite à la requalification du bâtiment et de manière générale, la loi impose aujourd'hui de compenser le double de ce qui est détruit.

Alice Chevalier, Toulouse Métropole, rappelle que les deux axes structurants enserrant la place sont à prendre en compte pour tout élargissement.

➔ **Accès à la station pour les bus**

Les participants considèrent que la restructuration du réseau de bus est nécessaire.

➔ **Accès à la station et stationnements pour les vélos**

Les participants estiment nécessaire de renforcer le stationnement cycliste et de réfléchir à la place allouée aux pistes cyclables sur l'avenue Saint-Exupéry, dans un contexte de besoin important en stationnement automobile, sachant que les rues adjacentes sont déjà très sollicitées. Des poches de stationnement doivent être identifiées pour les résidents et les commerces.

➔ **Accès à la station pour les voitures et services (équipements, commerces)**

Les participants pensent qu'un débat sur le stationnement doit avoir lieu avec les commerçants, et qu'il sera nécessaire de leur réserver des places (piste : places disponibles dans le parking du magasin Carrefour).

➔ **Nom de la station**

Les participants valident le nom présenté.

Groupe de travail n°2

Composé des représentants d'associations suivants :

- **Camel NESTOR** - Association 2 pieds 2 roues
- **Mme et M. POUGET** - Comité de Quartier la Terrasse
- **Marie Josée ANGELINI** - Association Sportive et Culturelle de Montaudran (ASCM)
- **Emilie NOBLET ZEVACO** - Association la Grande Plaine
- **Marie-Line MAZIERES, Olivier DELBOSC** - Associations des résidents du Pont des Demoiselles

Ce groupe a travaillé sur deux stations : Côte Pavée – Limayrac – Cité de l'espace et Jean Rieux. Ils ont fait les remarques suivantes :

STATION COTE PAVE – LYMAYRAC – CITE DE L'ESPACE

➔ **Accès à la station pour les piétons et les cycles**

Les participants souhaitent améliorer la circulation cycliste entre la Terrasse et le centre-ville. Ils s'interrogent sur la possibilité de mettre en place un système de location et services de vélos électriques, étant donné qu'il s'agit d'un quartier situé en hauteur. Ils souhaitent que le cheminement piéton/vélo soit simplifié en direction de la Cité de l'Espace ou au moins que la piste de l'allée de Limayrac soit maintenue.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.3. Réunion du 19/09/18 - Quartier n° 5.1

COMPTE - RENDU

➔ **Accès à la station et stationnements pour les bus**

Les participants estiment essentiel de prévoir une liaison avec la Cité de l'Espace et de maintenir la ligne Linéo L37 jusqu'à la station de métro Ramonville (ligne B).

Alexandre BLAQUIÈRE, Tisséo Collectivités, rappelle qu'à ce stade la concertation porte sur les stations de la nouvelle ligne et que les aménagements, les services et transports à proximité seront travaillés dans des étapes ultérieures.

➔ **Accès à la station pour les voitures**

Les participants s'inquiètent de voir affluer des automobilistes venant de l'extérieur de la métropole depuis la route de Castres. Labège étant éloignée de cet axe routier, ils craignent une congestion automobile et des stationnements sauvages au niveau de la station. Ils demandent également que des emplacements dépose-minute soient prévus.

Emilion ESNAULT rappelle que ces problématiques ont déjà été rencontrées avec les deux premières lignes de métro et qu'il existe des moyens de régulation : le stationnement à durée limitée, le stationnement résident, la tarification…

Sylvain MATHIEU, Tisséo Collectivités, ajoute que le Linéo 1 sera prolongée le 11 mars 2019 au-delà du périphérique jusqu'à la future clinique Capio et captera également une partie des voyageurs désirant se rendre en centre-ville.

➔ **Services (équipements, commerces)**

Les participants demandent que le projet prévoie un accès facilité aux commerces pour les piétons depuis la station.

➔ **Animation du nouvel espace public**

Les participants rappellent l'ancienneté des mûriers situés allée de Limayrac et demandent que ces arbres soient remplacés par les mêmes essences.

Emilion ESNAULT, maire du quartier, indique que les mêmes contraintes s'appliquent à l'Ormeau et que la législation rend obligatoire d'étudier les replantations.

➔ **Nom de la station**

Les participants souhaitent supprimer la référence à « Côte Pavée » qu'ils estiment impropre, et suggèrent « Limayrac – Cité de l'Espace » ou « Bois de Limayrac – Cité de l'Espace ».

STATION JEAN RIEUX

➔ **Accès à la station pour les piétons**

Les participants soulignent que les trottoirs adjacents à la station sont étroits, notamment rues Pradal et Limayrac. Pour cette dernière, ils souhaitent que le trottoir soit élargi du côté des bâtiments appartenant à la régie municipale.

➔ **Accès à la station pour les bus**

Page 8 sur 9

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.3. Réunion du 19/09/18 - Quartier n° 5.1

COMPTE - RENDU

Les participants estiment nécessaire de maintenir le bus L28 sur l'avenue Jean Rieux jusqu'à l'Ormeau, car il s'agit du seul transport en commun desservant cette partie de l'avenue.

➔ **Accès à la station et stationnements pour les vélos**

Les participants rappellent que le quartier ne dispose pas d'itinéraires cyclables vers le centre-ville. Ils proposent que la station vélo place Armand Leygues soit rapprochée de la station de métro et demandent la mise en place de stationnements sécurisés pour les vélos à chaque station.

➔ **Accès à la station pour les voitures**

Les participants souhaitent savoir comment les habitants de la cité de la régie et les usagers de la bibliothèque accèderont à leurs habitations et à l'équipement public.

Alice CHEVALIER, Toulouse Métropole, indique que la voie d'accès pour les voitures se situera du côté de la rue de Limayrac.

➔ **Sécurité autour de la station**

Les participants demandent que les environs de la station soient correctement éclairés.

➔ **Nom de la station**

Les participants suggèrent : « Cote pavée – Jean rieux ».

5. Conclusion

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, remercie les participants et rappelle que les travaux menés au sein de ces rencontres serviront à enrichir le dossier d'Enquête Publique.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, ajoute que l'Enquête Publique va figer l'emplacement des stations, leurs entrées/sorties et le foncier nécessaire mais les aménagements en surface seront encore ouverts à la discussion en 2019.

Saïd FOUAH, Tisséo Ingénierie, indique que des chantiers d'envergure similaire ont eu lieu par le passé. Des accompagnements seront mis en place auprès des riverains en termes de signalétique, auprès des commerçants et des professions libérales avec de la médiation.

Emilion ESNAULT, maire de quartier, remercie Tisséo Collectivités, Tisséo Ingénierie et Toulouse Métropole pour cette réunion qui a pu avoir lieu dans le quartier. Il remercie les associations pour leur présence et leurs retours constructifs témoignant d'un effort de projection et d'une ouverture d'esprit aux nouveaux aménagements et aux nouveaux usages permis par la nouvelle ligne de métro aux différentes stations.
Il rappelle que la concertation continuera avec les associations dans les mois et les années à venir jusqu'à la mise en service prévue en 2024-2025. Il espère que ce projet offrira l'opportunité de créer de nouveaux lieux de vie, à l'image de la place de l'Ormeau.

Page 9 sur 9

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.4. Réunion du 25/09/18 - Quartier n° 3.2

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Dialogue territorial

Réunion avec les associations du quartier 3.2

25 septembre 2018

La réunion a duré 1h45.
Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage

- **Antoine GAVALAND** – Tisséo Collectivités
- **Jean-Jacques LAPORTE** - Tisséo Ingénierie
- **Céline COHEN** – Toulouse Métropole
- **Clémence RADOVITCH** – Toulouse Métropole

Animation de la réunion (AMO concertation de Tisséo Collectivités)

- **Hélène PERLEMBOU**, Pont-Neuf

Participants

Maitrise d'ouvrage

- **Laurence GRATACAP** – Tisséo Collectivités
- **Elsa JAYR** – Tisséo Collectivités
- **Lise SIRET** – Tisséo Ingénierie

Mairie de Toulouse, quartier 3.2

- **Olivier ARSAC** - maire de quartier
- **Aurore DEQUÉ** - référente du quartier

Représentants des associations de quartier

- **Marcel MARTIN, Martine KALTENBACHER, Jean-Paul TAILLANDIER, Jean-Philippe LALANDE** - Comité de quartier des Sept-Deniers
- **Gérard GERVOIS, Philippe DEBOSQUE** – Comité de quartier Ginestous – Sesquières
- **Brigitte MORHAIN, Francis LACAZE, Joël PEYRE** – Comité de quartier Lalande
- **Eliane BERART, Bernard FALGAYRAC** – Agir Ô 7 Deniers
- **Anne PERE** - Collectif Job
- **Martine ALARÇON** – 7 Animés
- **Charles GANDIA** – Ligue de Golf Occitanie

Page 1 sur 9

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.4. Réunion du 25/09/18 - Quartier n° 3.2

COMPTE - RENDU

Déroulement de la réunion

1. Ouverture par **Hélène PERLEMBOU**, Pont-Neuf, et **Antoine GAVALAND**, Tisséo Collectivités
2. Présentation du contexte du projet et du dispositif de concertation par **Antoine GAVALAND**, Tisséo Collectivités
3. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion par **Antoine GAVALAND**, Tisséo Collectivités
4. Temps d'échanges
5. Conclusion par **Hélène PERLEMBOU**, Pont Neuf, et **Antoine GAVALAND**, Tisséo Collectivités

1. Ouverture

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, remercie les participants pour leur présence. L'objet de la réunion est de présenter l'état d'avancement des stations du projet de la 3e ligne de métro et de recueillir les propositions et avis des personnes présentes.

Antoine GAVALAND, Tisséo Collectivités, rappelle que Toulouse Métropole est responsable de l'aménagement de la voirie et des réseaux cyclables, que Tisséo Ingénierie pilote les études techniques du projet de 3e ligne de métro et que Tisséo Collectivités est l'autorité organisatrice des transports.

2. Présentation du contexte du projet et du dispositif de concertation

➔ **Présentation**

Antoine GAVALAND, Tisséo Collectivités, indique que le projet Toulouse Aerospace Express (TAE) se compose de la 3ème ligne de métro, qui reliera Colomiers à Labège, et de la ligne Aéroport Express qui permettra la liaison entre la 3ème ligne de métro et l'aéroport.

La 3ème ligne de métro comportera 21 stations sur un tracé de 27km à 70% souterrain. L'objectif est d'améliorer la desserte des grandes zones d'emplois de l'agglomération et d'assurer leur connexion avec le reste du réseau de transport en commun grâce aux correspondances.
Le projet TAE sera complété au sud-est de l'agglomération par le projet Connexion Ligne B, qui correspond au prolongement de la ligne B de Ramonville à Labège, permettant ainsi une correspondance avec la 3ème ligne de métro.

La fréquentation de la 3ème ligne de métro est estimée à 200 000 voyageurs par jour. La Ligne Aéroport Express (LAE) permettra d'améliorer la desserte de l'aéroport, avec une rame en circulation toutes les cinq minutes et un temps de parcours de 6 minutes entre l'aéroport et la future station Jean Maga, où s'effectuera la correspondance avec la 3ème ligne de métro.

Le conseil syndical de Tisséo Collectivités du 11 juillet 2018 a pris trois décisions majeures :

- Le site de maintenance et de remisage de la 3ème ligne de métro sera implanté à proximité du chemin des Daturas, dans le quartier des Sept Deniers.
- Cette implantation nécessite de déplacer d'environ 300 mètres la station Sept Deniers-Stade Toulousain vers le nord-ouest, sur une parcelle du Toulouse Olympique Aéronautique Club (TOAC).
- L'ajout de la station Fondeyre, sur recommandation du Conseil Scientifique. Cette station permet d'aboutir à une meilleure rentabilité socio-économique du projet et s'inscrit dans un

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.4. Réunion du 25/09/18 - Quartier n° 3.2

COMPTE - RENDU

territoire bénéficiant d'un important potentiel de renouvellement urbain situé, grâce à la 3ème ligne de métro, à 10 minutes de la gare Matabiau et du pôle d'emplois aéronautique.

Entre septembre et décembre 2016 s'est tenu un débat public qui avait pour objet de discuter de l'opportunité du projet de 3ème ligne de métro. Environ 80 rencontres publiques ont eu lieu, dont 4 réunions publiques qui ont rassemblé plusieurs centaines de personnes. Au total, cette première phase de concertation a permis de mobiliser plus de 3 000 participants, et a démontré que la grande majorité d'entre eux était favorable au projet de 3ème ligne de métro.

Tisséo Collectivités a donc décidé de poursuivre le projet en suivant plusieurs recommandations de la Commission Particulière du Débat Public qui préconisait :
- la nomination d'un garant indépendant, qui a pour rôle de s'assurer que la concertation se passe dans de bonnes conditions,
- la constitution d'un conseil scientifique composé d'experts indépendants chargés de vérifier la pertinence des études réalisées par Tisséo Collectivités,
- la poursuite de la concertation.

Tisséo Collectivités a choisi de poursuivre volontairement la concertation entre la fin du débat public et l'enquête publique afin d'informer le public des évolutions et de continuer à enrichir le projet grâce aux contributions recueillies. Une première phase d'information-participation a eu lieu entre novembre 2017 et janvier 2018 pour informer et recueillir l'avis du public sur le thème de l'expérience voyageur. Un dialogue territorial à destination des acteurs économiques et institutionnels s'est tenu durant l'année 2017.

Un bilan de la première phase de concertation (information/participation) a été réalisé, qui intègre l'ensemble des avis et fait état de l'opposition de plusieurs associations du quartier quant à la localisation de la station Sept-Deniers.

La phase actuelle de concertation qui a débuté en septembre 2018 s'articule en trois temps :
- Des rencontres avec les élus de quartier et des communes périphériques ;
- Des rencontres avec les associations de quartier, comme celle de ce soir :
- Des rencontres avec le grand public sous la forme de réunions de travail « panels citoyens », composés des futurs usagers de la 3ème ligne de métro et de Toulouse Aéroport Express (riverains, salariés, commerçants, voyageurs, etc.) qui seront recrutés selon plusieurs modalités (réseaux sociaux, tractage, tirage au sort sur les listes électorales, etc.). L'objectif est d'associer en priorité les citoyens pour recueillir leurs observations et enrichir le projet.

➔ **Échanges**

Déclaration du comité de quartier des Sept Deniers et du Collectif Job, en annexe.

Martine ALARÇON, adhérente de l'association 7 Animés, demande pourquoi la station Fondeyre est à nouveau intégrée au tracé.

Antoine GAVALAND, Tisséo Collectivités, indique qu'il s'agit d'une station intéressante pour desservir ce quartier de Toulouse. Elle est positionnée à l'interface entre un quartier existant et un territoire qui pourrait accueillir un quartier en devenir.

Marcel MARTIN, président du comité de quartier des Sept Deniers, remarque que la station Fondeyre sera située à proximité de la station essence Esso qui est couverte par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).

Antoine GAVALAND confirme qu'un PPRT est en projet et précise que la station de métro se situe en-dehors du périmètre du PPRT. Ces éléments seront explicités dans l'étude d'impact.
Post réunion : le PPRT a été approuvé par arrêté préfectoral du 12 juin 2017.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.4. Réunion du 25/09/18 - Quartier n° 3.2

COMPTE - RENDU

Marcel MARTIN, président du comité de quartier des Sept Deniers, demande si les 1 700 signatures que le comité de quartier a transmises au maire de Toulouse et au président du conseil syndical de Tisséo ont été comptabilisées dans les 1 770 contributions.

Antoine GAVALAND, Tisséo Collectivités, explique que les 1 770 contributions correspondent aux contributions recueillies lors des ateliers avec les associations et lors des points info-mobiles. Il précise que l'opposition exprimée par plusieurs associations du quartier concernant la localisation de la station est bien restituée par le bilan de la première phase de concertation.

Martine ALARÇON, association 7 Animés, regrette que le point info-mobile prévu aux Sept-Deniers n'ait pas eu lieu, bien qu'il ait été annoncé sur le site Internet de Tisséo et qu'il ait été attendu par le quartier. Elle rappelle que lors du débat public, la station Sept-Deniers était située à côté de l'espace Job, ce qui remet en question l'affirmation du maître d'ouvrage selon laquelle tout le monde était d'accord sur l'emplacement de la station à l'issue du débat public.

Marcel MARTIN, comité de quartier des Sept Deniers, ajoute que l'emplacement à côté de l'espace Job est celui qui figure dans le dossier Mobilités 2020-2025-2030 et dans l'enquête publique achevée en octobre 2017.

Antoine GAVALAND, Tisséo Collectivités, indique que les projets connaissent des évolutions entre le débat public et l'enquête publique, notamment du fait des études techniques. À ce sujet, il rappelle que Jacques ARCHIMBAUD, président de la Commission Particulière du Débat Public, avait déclaré que parmi l'ensemble des projets soumis à débats publics, environ un tiers étaient abandonnés, un tiers modifiés dans leur substance et un tiers poursuivis en étant légèrement modifiés.

Martine ALARÇON, association 7 Animés, estime que la réunion de ce soir relève davantage de l'information que de la concertation. Elle demande des précisions sur la façon dont sont organisés les panels, leur recrutement et le découpage en 10 secteurs.

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, explique que la réunion de ce soir consiste à informer sur ce qui a évolué, et à recueillir les suggestions des participants sur certains aspects du projet. Elle indique que le découpage des secteurs des réunions de travail panel est géographique et reprend celui du dossier d'enquête publique. La participation aux réunions de travail panels s'effectuera sur inscription via diverses modalités de recrutement (tirage au sort sur les listes électorales pour les habitants, campagnes de publicité pour encourager les candidatures, tractages sur les marchés et les stations...) L'objectif étant de solliciter les personnes qui habitent, vivent ou travaillent dans un périmètre de 1 km autour des stations.

Martine ALARÇON, association 7 Animés, estime qu'un rayon de 1 km autour de la station n'est pas suffisant pour couvrir l'ensemble du quartier.

3. Présentation de la station et de ses enjeux d'insertion

Antoine GAVALAND, Tisséo Collectivités, rappelle que la première phase de concertation a fait l'objet d'un bilan reprenant les observations et apports du public, dont l'alternative d'une station en cœur de quartier. Ces expressions continueront à être prises en compte dans les phases ultérieures, notamment lors des études d'avant-projet.

Station Sept Deniers – Stade Toulousain

- Station située sur la parcelle du Toulouse Olympique Aéronautique Club (TOAC), le long du chemin des Sept Deniers, à proximité du carrefour avec la rue des Troènes. Localisée à

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.4. Réunion du 25/09/18 - Quartier n° 3.2

COMPTE - RENDU

500 mètres de l'espace Job et à 300 mètres du stade Ernest Wallon, elle dessert le quartier Sept Deniers, les équipements sportifs et les territoires au nord du quartier (Fenouillet et Ginestous notamment).

- Station souterraine avec un bâtiment voyageurs en surface.
- Le réseau de bus et les itinéraires vélos seront adaptés pour améliorer l'accès à la station, et de nouveaux itinéraires sont envisagés. Les études restent à réaliser, notamment sur une liaison performante avec l'espace Job.
- Des quais de bus sont envisagés à proximité immédiate de la station pour fluidifier les correspondances.
- Des stationnements vélos sont prévus. Leur nature reste à définir en concertation.
- Un espace de covoiturage et un parking relais en surface (sans bâtiment) sont prévus. La capacité initialement envisagée pour le parking relais était de 500 places. Elle a été revue à la baisse pour tenir compte des avis exprimés par les associations lors de la 1ère phase d'information-participation. Sa capacité est désormais de 300 places. Le parking se situe sur une partie du TOAC.

4. Temps d'échanges

➔ **Accès à la station pour les bus**

Philippe DEBOSQUE, vice-président du comité de quartier Ginestous Sesquières, demande si la voie de bus présentée correspond à la ligne demandée pour désengorger l'axe entre les Sept Deniers et Fenouillet. Il juge nécessaire de mettre en service cette nouvelle ligne de bus avant l'arrivée du métro pour éviter l'arrivée massive d'automobilistes. Des bus venant se connecter à la Linéo 1 allant en centre-ville permettrait de désengorger le quartier. Le plan présenté ne permet pas selon lui de saisir la façon dont s'opère la connexion entre la station et Linéo 1, bien que ce soit un point essentiel pour convaincre les habitants et faire avancer le débat.

Gérard GERVOIS, président du comité de quartier Ginestous Sesquières, souhaite que les schémas montrent plus précisément les modalités de connexion entre Linéo 1 et la station de métro. Il indique que son association souhaite une meilleure connexion avec les communes du nord, et demande ainsi que soit étudiée l'opportunité d'un prolongement du Linéo 1.

Martine ALARÇON, association 7 Animés, ajoute que l'espace est disponible pour envisager un bus en site propre qui pourrait se connecter à la station de métro si elle est déplacée à Job, ce qui serait plus efficace selon elle qu'un parking relais.

Gérard GERVOIS, comité de quartier Ginestous Sesquières, indique qu'il ne partage pas l'avis de Mme ALARÇON sur l'emplacement de la station, mais souscrit au prolongement de la ligne L1 jusqu'à la plaine de Ginestous.

Anne PERE, présidente du collectif Job, regrette que les modalités de desserte en bus soient étudiées après avoir arrêté les principales caractéristiques du métro. Elle estime qu'un prolongement de la ligne de bus permettrait aux habitants du nord de se rendre directement en centre-ville sans correspondance. Cet aspect doit être selon elle traité au plus tôt. Elle souligne que Linéo 1, tel qu'il est présenté ce jour, ne remplit pas l'objectif de connexion rapide avec le métro.

Antoine GAVALAND, Tisséo Collectivités, indique que ces recommandations sont notées et seront intégrées à la réflexion lorsque les études portant sur l'adaptation du réseau de bus seront lancées. Il indique que le dossier d'enquête publique présentera des principes de réorganisation du réseau de bus, tels que la création de liaison entre les territoires du nord et la station de métro, ou encore la création d'une connexion performante Linéo 1 - métro, et rappelle que la phase de

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.4. Réunion du 25/09/18 - Quartier n° 3.2

COMPTE - RENDU

concertation actuelle a pour objectif de recueillir les besoins identifiés par les associations pour alimenter ces études qui débuteront après l'enquête publique.

Jean-Philippe LALANDE, comité de quartier des Sept Deniers, estime qu'il est impossible d'aménager une ligne de bus dans la configuration actuelle du quartier. Il rappelle que les associations demandent depuis décembre 2017 la réalisation d'études de rabattement et d'interconnexion et qu'aucun dialogue serein ne pourra se tenir sans connaître le résultat de ces études.

Antoine GAVALAND, Tisséo Collectivités, rappelle que cet enjeu est bien pris en compte par Tisséo qui s'est engagé sur un principe de connexion performante entre Linéo 1 et le métro. Les études ultérieures identifieront plusieurs variantes, les compareront et préciseront les modalités de mise en œuvre de la solution retenue.

➔ **Accès à la station pour les cycles**

Anne PERE, collectif Job, salue l'opportunité de la passerelle cyclable envisagée sur la Garonne entre Sept Deniers et Purpan, car elle permettrait de créer un lien avec le tramway et de désenclaver le quartier. Elle estime nécessaire d'envisager un prolongement de cet axe jusqu'au Boulevard de Suisse pour faciliter la traversée du canal latéral de la Garonne. Elle souligne que les accès directs en mode doux, en bus et en train au métro sont primordiaux pour limiter la pollution de l'air. À ce sujet, elle estime que l'emplacement proposé pour la station est insatisfaisant.

Jean-Philippe LALANDE, comité de quartier des Sept Deniers, rappelle que le Plan de Déplacement Urbain prévoit de développer les deux roues via un réseau express et qu'il serait intéressant d'en tenir compte en se basant notamment sur la piste allant vers Ginestous.

Antoine GAVALAND, Tisséo Collectivités, indique que les études portant sur l'adaptation des itinéraires cyclables doivent être menées pour avoir une idée précise des aménagements futurs.

➔ **Accès à la station et stationnement pour les voitures**

Martine ALARÇON, association 7 Animés, estime que la station est inaccessible autrement qu'en voiture, car elle se situe selon elle à l'extérieur du quartier. Etant donné les embouteillages à prévoir et l'éloignement des commerces, services et équipements, elle considère que le projet ne répondra à aucun besoin. Repositionner la station en cœur de quartier et la connecter aux transports déjà existants en les prolongeant vers le nord constitueraient une solution.

Olivier ARSAC, maire de quartier, considère qu'une station à Job poserait des problèmes environnementaux, pour deux raisons : certains automobilistes continueraient de se rendre en voiture au centre-ville en raison du stationnement limité, et d'autres contribueraient à augmenter fortement la circulation du cœur de quartier. Il témoigne de la volonté des riverains de Job de ne pas accueillir de station à proximité, de peur que les rues soient saturées.
Les importants travaux sur la place nécessaires à la réalisation de la liaison entre la station et le centre de maintenance de la 3e ligne invalident aussi l'éventualité d'une station à Job pour des raisons techniques. L'option présentée lui parait être un bon compromis : proche en mode doux du cœur de quartier, où se trouveront des centaines de salariés, et d'un parking relais (P+R). Il estime que ce dernier doit doubler ou tripler ses places de stationnement.

Marcel MARTIN, président du comité de quartier des Sept Deniers, estime que les problèmes de stationnement de l'espace Job sont dus à l'utilisation des garages particuliers à d'autres fins. Il estime que les Sept Deniers sont devenus un passage alternatif pour les automobilistes qui souhaite éviter la rocade pour se rendre au centre-ville.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.4. Réunion du 25/09/18 - Quartier n° 3.2

COMPTE - RENDU

Martine ALARÇON, association 7 Animés, considère qu'il n'a jamais été question de travaux sur la place Job étant donné qu'il existe un espace libre devant l'école. Elle estime que les intérêts des usagers ne sont pas privilégiés.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, souligne la particularité du quartier, à la fois lieu de résidence et lieu de passage. Il indique que, quel que soit l'emplacement de la station, la fréquentation du métro sera équivalente, notamment du fait de la présence de Linéo 1 : tous les habitants des Sept Deniers n'emprunteront pas le métro en raison de cette offre de transport complémentaire. La localisation se justifie également par l'objectif de desservir l'emploi et les équipements sportifs, d'assurer la liaison avec le centre de maintenance.

Martine KALTENBACHER, secrétaire du comité de quartier des Sept Deniers, n'est pas convaincue par l'argument de desserte des emplois, puisque le projet de prolongement de la ligne B à Labège a été abandonné alors qu'il s'agit d'un pôle d'activité important.

Anne PERE, Collectif Job, souligne que toutes les grandes villes aménagent leur cœur de ville pour les transports en commun et en éloignent les voitures en positionnant les parkings relais plus loin vers l'extérieur.

Antoine GAVALAND, Tisséo Collectivités, indique que la station de métro Sept Deniers assurera la desserte du quartier, puisque la quasi-totalité des habitants du quartier vit dans un rayon d'un kilomètre, soit 15 min à pied ou 5 min à vélo. D'autres modes de rabattement (Linéo 1) existent pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Martine ALARÇON, association 7 Animés, estime au contraire que la station est à l'extérieur du quartier. Elle n'est pas convaincue par l'argument technique selon lequel il est nécessaire de rapprocher la station du site maintenance.

Marcel MARTIN, comité de quartier des Sept Deniers, rappelle l'importance de la pollution atmosphérique due aux voitures.

Jean-Philippe LALANDE, comité de quartier des Sept Deniers, estime que le projet doit intégrer les préconisations du Plan de Déplacements Urbains sur le parking relais P+R de 600 places au terminus de Linéo 1, qui comporte déjà une aire de covoiturage. Un parking P+R incitant les automobilistes à ne pas entrer dans le quartier est indispensable.

Gérard GERVOIS, comité de quartier Ginestous Sesquières, partage l'avis de M. Lalande concernant le parking P+R du terminus du L1, qu'il estime sous exploité et qui devrait selon lui être développé avant la mise en service du métro.

Marcel MARTIN, comité de quartier des Sept Deniers, rappelle que son association n'a pas reçu de réponse à sa question sur le risque de voir les Sept Deniers saturé par l'arrivée d'automobilistes venant des communes du nord-ouest (Blagnac, Beauzelle, Seilh, …). Il relaie les inquiétudes des habitants et regrette de ne pas pouvoir leur répondre à ce sujet.

Jean-Philippe LALANDE, comité de quartier des Sept Deniers, estime que l'arrivée de la station à proximité de l'échangeur de l'A621, créé il y a vingt ans pour être un point d'accès au quartier, risque d'aggraver les embouteillages actuels et de nécessiter un réaménagement de l'échangeur, ce qui serait un processus couteux et complexe. Il demande que cette donnée soit prise en compte.

Philippe DEBOSQUE, comité de quartier Ginestous Sesquières, partage cette opinion sur l'échangeur et demande que des solutions soient apportées afin de convaincre les habitants et de faire avancer le projet.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.4. Réunion du 25/09/18 - Quartier n° 3.2

COMPTE - RENDU

➔ **Aménagement de l'espace public**

Anne PERE, collectif Job, souhaite que des éléments de projections urbaines soient présentés. L'arrivée de la station créera un point de centralité qui aura des conséquences sur la densité, ce qui affectera l'avenir du quartier. Elle évoque deux projets existants que sont *Dessine-moi Toulouse* et celui d'une clinique de 10 000m² dans le secteur de Ginestous, et fait part de son inquiétude concernant l'équilibre du quartier. Elle regrette fortement qu'aucune étude ne soit présentée ce soir à ce sujet.

Jean-Philippe LALANDE, comité de quartier des Sept Deniers, estime indispensable que Toulouse Métropole et les élus présentent des études urbaines. Il déplore l'absence de réponses, pourtant demandées par le garant de la concertation, concernant l'impact d'une station située à l'écart du cœur de quartier. La création d'un seconde centralité dans le quartier, par l'implantation de cette station, rend nécessaire de réaliser des projections urbaines à horizon 2030.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, indique que le dossier d'enquête publique doit démontrer l'utilité de l'infrastructure de transport, et ne peut pas traiter les problématiques plus générales de l'ensemble des projections urbaines ou autres.

Olivier ARSAC, maire de quartier, considère que la réflexion urbaine a eu lieu lors des élections municipales de 2014 : le maire a précisé les zones à identité pavillonnaire à protéger, dont les Sept Deniers. Le projet de métro n'induit pas de projets d'urbanisme ni de densification. *Dessine-moi Toulouse* est un projet de développement économique et sportif, il n'est pas lié à la station de métro dont l'emplacement a été défini en raison des risques d'inondation, et parce que les Sept Deniers sont aujourd'hui identifiés comme zone à identité pavillonnaire qui n'a pas vocation à évoluer.

Clémence RADOVITCH, Toulouse Métropole, indique que l'étude urbaine globale ne prévoit pas d'évolutions majeures autour de la station Sept Deniers. Une concertation a eu lieu avec les associations lors de l'élaboration Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, et Sept Deniers ne fait pas partie des zones à restructurer. Le projet *Dessine-moi Toulouse* concerne le développement du stade par rapport à son complexe sportif. Les études urbaines traitent également des connexions entre le cœur de quartier JOB, la station et les autres quartiers.

Jean-Philippe LALANDE, comité de quartier des Sept Deniers, regrette que les travaux de la liaison avec le centre de maintenance portent atteinte à l'un des uniques espaces verts du quartier.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, indique que le TOAC récupèrera à terme le même nombre de terrains de sport. Tisséo travaille à cette fin avec le Comité d'Entreprise d'Airbus, propriétaire des terrains. Les études sur la réorganisation sont en cours mais les espaces verts devraient représenter la même surface qu'à l'heure actuelle.

Jean-Philippe LALANDE, comité de quartier des Sept Deniers, rappelle que le président de Tisséo s'était engagé le 4 mai 2018 à réaliser les études que les associations réclament et que des réunions (dont une publique) auraient lieu à la rentrée 2018.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, indique que les informations détaillées demandées par les associations ne sont pas en possession de Tisséo. Les études sont actuellement en phase préliminaire, viendront ensuite les phases d'études de projet puis d'exécution, le travail sur la connexion avec Linéo 1 se déroulera dans deux à trois ans.
Ces études seront conduites après la déclaration d'utilité publique et l'obtention des autorisations environnementales.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.4. Réunion du 25/09/18 - Quartier n° 3.2

COMPTE - RENDU

Gérard GERVOIS, comité de quartier Ginestous Sesquières, considère que cette station est la plus polémique de la 3ème ligne. Le meilleur moyen de régler ce différend aurait été de présenter des éléments de prospective urbaine.

Anne PERE, Collectif Job, estime que faire la ville nécessite d'avoir une vision d'ensemble, de lier les mobilités et l'urbain et que l'argument de réalisation d'études postérieures ne tient pas.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, rappelle que les études s'effectuent les unes après les autres mais que les grands axes sont définis.

5. Conclusion

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, indique que les réponses aux questions posées relèvent pour la plupart de phases ultérieures du projet. La maîtrise d'ouvrage indique toutefois avoir entendu les différentes demandes et propose de revenir vers les associations une fois les études effectuées, pour apporter de nouveaux éléments de réponse.

Antoine GAVALAND, Tisséo Collectivités, remercie les participants et indique que le compte-rendu ainsi que le support de présentation leur sera transmis.

Page 9 sur 9

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.5. Réunion du 01/10/18 - Quartiers n° 1.1 & 1.3

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Dialogue territorial

Réunion avec les associations du quartier 1.3 – Les Chalets, Bayard, Belfort, Saint-Aubin, Dupuy, et du quartier 1.1 – Capitole, Arnaud Bernard, Carmes

1er octobre 2018

La réunion a duré 1h30.
Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage

- **Dominique SALAS** – Tisséo Collectivités
- **Vincent GEORJON** – Tisséo Collectivités
- **Julie GRINFAN** – Tisséo Ingénierie
- **Antoine DELEAU** – Tisséo Ingénierie
- **Jean CAPDEVILLE** – Toulouse Métropole

Animation de la réunion

- **Hélène PERLEMBOU** – Pont-Neuf

Participants

Maitrise d'ouvrage

- **Anne BURBAN** – Tisséo Collectivités
- **Jean-Yves DE LAMBALLERIE** – Tisséo Ingénierie
- **Grégoire BOUTIGNON** – Tisséo Ingénierie
- **Saïd FOUAH** – Tisséo Ingénierie

Mairie de Toulouse

- **Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER** – maire du quartier 1.3
- **Cathy SIÉ** – référente du quartier 1.3
- **Pauline MAURA** – référente du quartier 1.1
- **Teddie LORIN** – chargée de Secteur Centre

Représentants des associations de quartier

- **Hélène DUPEYRON** – Trésorière de l'association du quartier François Verdier
- **Jacques ETEVE** – Trésorier de l'association Mieux Vivre
- **Louis REY** – Trésorier de l'association Saint-Pierre Capitole
- **Samuel JUILLOT** – Représentant de l'association des commerçants Bourse – Jacobins

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.5. Réunion du 01/10/18 - Quartiers n° 1.1 & 1.3

COMPTE - RENDU

Déroulement de la réunion

1. Ouverture par **Hélène PERLEMBOU**, Pont-Neuf

Mot d'accueil de **Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER**, maire du quartier 1.3

2. Présentation du contexte du projet et du dispositif de concertation par **Dominique SALAS**, Tisséo Collectivités

3. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion par **Antoine DELEAU** et **Julie GRINFAN**, Tisséo Ingénierie

4. Travail en groupe puis restitution et échanges en plénière

5. Conclusion par **Vincent GEORJON**, Tisséo Collectivités, et **Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER**, maire du quartier 1.3

1. Ouverture

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, souhaite la bienvenue aux participants à cette réunion qui a pour objet de présenter la station François Verdier et de recueillir leurs observations. Elle présente les intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

- Tisséo Collectivités : autorité organisatrice du transport, représenté par **Dominique SALAS** et **Vincent GEORJON**
- Tisséo Ingénierie : en charge des infrastructures de transport et de la construction des stations, représenté par **Antoine DELEAU** et **Julie GRINFAN**
- Toulouse Métropole : porte la dimension urbaine et le financement du projet, représenté par **Jean CAPDEVILLE**

Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER, maire de quartier, remercie les participants pour leur présence et espère que la réunion sera fructueuse grâce à leur participation.

2. Présentation du contexte du projet et du dispositif de concertation

Cf. diaporama de la présentation, en annexe du compte-rendu

Dominique SALAS, Tisséo Collectivités, indique que le projet de 3ème ligne de métro, plus longue et plus transversale que les deux lignes de métro existantes, a pour objectif de relier les activités économiques de l'agglomération. La 3ème ligne de métro comporte 21 stations, et sera en correspondance avec :

- Le réseau ferré au niveau de Matabiau, La Vache, Colomiers, et Labège
- Les deux autres lignes de métro
- Le tramway
- Le réseau de bus.

Selon les projections de Tisséo Collectivités, 200 000 voyageurs utiliseront chaque jour la 3ème ligne de métro.

Le Conseil Syndical de Tisséo a validé le tracé en juillet 2018, et a acté :

- L'implantation du Site de Maintenance et de Remisage (SMR) de la 3ème ligne du côté du Chemin des Daturas au nord des Sept Deniers

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.5. Réunion du 01/10/18 - Quartiers n° 1.1 & 1.3

COMPTE - RENDU

- L'implantation de la station Sept Deniers au niveau de la zone du TOAC (Toulouse Olympique Aéronautique Club), au sud du terrain du comité d'entreprise d'Airbus
- La création de la station Fondeyre, entre Raynal et La Vache.

La station François Verdier jouera un rôle majeur dans le fonctionnement du métro toulousain, car elle offrira une nouvelle connexion entre les lignes de métro existantes, qui se croisent pour le moment uniquement à la station Jean Jaurès, ce qui est insuffisant en termes de volumes et de flux.

La première étape de la concertation est le débat public qui s'est déroulé à l'automne 2016, auquel 3 000 personnes ont participé. Le débat public a été à l'origine de la création du conseil scientifique en avril 2017, dont le rôle est de vérifier la pertinence du projet, son financement, etc. Le comité a ainsi demandé que certains aspects soient davantage étudiés, notamment la question des alternatives du tracé. Suite au débat public, un garant a été nommé afin de s'assurer du bon déroulement de la concertation.

Un travail d'information et de participation a été mené en plusieurs temps :

- De janvier à décembre 2017 : 1ère phase de dialogue territorial avec les acteurs économiques et institutionnels du territoire
- De novembre 2017 à janvier 2018 : 1ère phase d'information-participation avec le public sur le thème de l'expérience voyageur
- De septembre à octobre 2018 : 2e phase de dialogue territorial, en vue d'enrichir le dossier d'enquête publique. Cette phase est organisée en deux temps : rencontres avec les maires de quartier et ateliers avec les associations.

Le dialogue territorial sera suivi d'une phase d'Information-participation durant laquelle se tiendront des réunions de travail « panels citoyens », auxquels participeront de futurs usagers de la station (habitants, commerçants, salariés). Le recrutement se fera par tirage au sort, via les réseaux sociaux ou par contact direct.

3. Présentation de la station et de ses enjeux d'insertion

Dominique SALAS, Tisséo Collectivités, présente la synthèse des enseignements de la première phase de concertation, basée sur les attentes des futurs usagers :

- Une signalétique simple, lisible et hiérarchisée
- La sécurisation des accès piétons et vélos
- Les aménagements en surface aux abords des stations (animation, espaces verts)
- La sécurité, en particulier l'éclairage
- Le stationnement vélo et la présence de bornes électriques
- La présence de services publics à proximité
- La création d'une identité de station en lien avec l'histoire du quartier.

Station François Verdier

Antoine DELEAU et Julie GRINFAN, Tisséo Ingénierie, présentent les caractéristiques techniques de la station :

- L'implantation est complexe en raison des contraintes environnementales et réglementaires : la station est prévue en limite du secteur sauvegardé du centre-ville, bordée par un alignement d'arbres. La potentielle valeur archéologique du site nécessitera probablement de procéder à des fouilles, ce qui devra être intégré au calendrier du projet. S'ajoutent la densité de circulation sur l'allée Forain-François

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.5. Réunion du 01/10/18 - Quartiers n° 1.1 & 1.3

COMPTE - RENDU

Verdier, la rue de Metz et la rue des Frères Lion, ainsi que la présence en souterrain du tunnel et de la station de la ligne B.

- Le périmètre d'intervention correspond à l'espace nécessaire pour réaliser les travaux de la station (50 mètres de long sur 20 mètres de large) et pour requalifier le carrefour de la rue de Metz et le boulevard Lazare Carnot. L'implantation de la station est contrainte en raison du passage de la ligne B et de la présence du parking Carnot. La circulation routière dense sur les allées François Verdier, le boulevard Lazare Carnot et la rue des Frères Lion représente une difficulté supplémentaire.
- La station comporte une entrée/sortie principale avec escalier fixe et escalier mécanique ainsi que deux ascenseurs sur chaque quai, pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite. Une seconde entrée/sortie est prévue comme issue de secours.
- Le réseau de bus et cyclable envisagé correspond aux axes structurants et aux itinéraires étudiés notamment par le schéma cyclable de Toulouse Métropole. Des espaces de stationnement pour les vélos (arceaux, parc sécurisé) sont prévus.
- La connexion entre la ligne B et la 3ème ligne de métro s'effectuerait par un couloir de correspondance souterrain équipé de tapis roulant. La distance entre les deux stations (quai à quai) serait de 150 à 200 mètres.
- La mise en place de la boîte correspondant à l'emprise souterraine de la station nécessitera d'abattre des platanes. Conscient de leur intérêt paysager, Tisséo a prévu d'enterrer plus profondément la station pour qu'il y ait suffisamment de terre pour replanter des arbres. L'étude des mesures compensatoires va être approfondie au second semestre 2019.

4. Recueil des observations

Les participants sont invités à exprimer leurs avis/questions/suggestions sur les sujets suivants :

- Modalités d'accès des piétons à la station
- Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)
- Modalités d'accès et stationnement vélo
- Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)
- La sécurité autour de la station
- La signalétique
- Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station
- L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)
- Nom de la station

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.5. Réunion du 01/10/18 - Quartiers n° 1.1 & 1.3

COMPTE - RENDU

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	> Sécuriser les traversées de part et d'autre des allées via des passages piétons suffisamment nombreux et une signalisation alternée pour la circulation. > Identifier les horaires d'affluence et les points d'attraction sur la ligne pour anticiper les déplacements et les difficultés.
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	> Des bus déjà nombreux aux abords des allées > Redéfinir leurs espaces d'arrêt de stationnement en intégrant le fait qu'ils sont de plus en plus longs (objectif : maintenir l'accessibilité).
Modalités d'accès et stationnement vélo	> Matérialiser un itinéraire cyclable sur les allées centrales afin de rendre la cohabitation entre piétons et cyclistes moins dangereuse. > Réaliser un garage à vélo sécurisé à l'intérieur de la station, accessible avec des rails dans les escaliers. > Aménager les allées pour qu'elles accueillent un stationnement sécurisé pour les vélos.
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	> Pas de changements identifié > Améliorer la signalisation des espaces de stationnement et des places disponibles.
La sécurité autour de la station	> Améliorer l'éclairage des allées. (Post-réunion : à noter, la ville de Toulouse a prévu de renforcer l'éclairage public en 2019). > Etudier la possibilité d'installer des caméras de vidéo-protection.
La signalétique	> Limiter le nombre de panneaux d'information et soigner leur aspect ainsi que leur insertion.
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	> Étudier la possibilité d'installer un point de vente de journaux à l'entrée de la station. > Favoriser les commerces de proximité.
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	> Le sacrifice des vieux platanes est regretté bien que de nouveaux arbres soient prévus. > La nécessité d'intégrer la station à son environnement, en termes d'esthétique urbaine. Une vigilance est attendue en ce sens.
Nom de la station	> Le nom François Verdier doit être conservé par souci de cohérence.

➔ **Accès à la station pour les piétons**

Jean CAPDEVILLE, Toulouse Métropole, indique que Toulouse Métropole étudie un schéma directeur piétons, qui intègrera les flux projetés, notamment au regard de l'attractivité nouvelle apportée au quartier par le métro. La station est conçue pour être un îlot central, ce

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.5. Réunion du 01/10/18 - Quartiers n° 1.1 & 1.3

COMPTE - RENDU

qui implique de sécuriser les traversées piétonnes. L'aménagement s'effectuera en surface et en sous-sol avec la connexion vers la ligne B.

➔ **Accès à la station et stationnement pour les cycles**

Samuel JUILLOT, association des commerçants Bourse – Jacobin, estime que les arceaux de la rue Gambetta sont moins nombreux que ce qui était annoncé avant les travaux. Il estime que les vélos seraient plus en sécurité s'ils étaient garés à l'intérieur des stations.

Julie GRINFAN, Tisséo Ingénierie, rappelle que deux types de stationnement cyclistes sont prévus à cette station : des arceaux et un parc à vélos sécurisé.

Antoine DELEAU, Tisséo Ingénierie, indique que les parcs à vélos sécurisés sont accessibles uniquement aux personnes détentrices d'un badge spécifique, et précise que le stationnement cycliste extérieur est moins accidentogène que de faire entrer les vélos dans les stations. C'est pour cette raison que ce mode de stationnement en souterrain n'est pas retenu.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, précise que les rails pour vélos existant dans d'autres pays servent à accéder à des souterrains permettant l'accès aux trains quand le transport de vélos y est autorisé, mais pas dans les stations de métro. La possibilité d'emporter son vélo dans le métro toulousain a été écartée. Il estime que le stationnement doit être sécurisé et facile d'accès, ce qui a poussé Tisséo à prévoir les stationnements sécurisés en surface.

Jean CAPDEVILLE, Toulouse Métropole, rappelle que la 3ème ligne s'inscrit dans un projet global de mobilité constitué notamment d'un schéma directeur cyclable faisant la promotion du vélo. La question de la connexion des cycles avec le métro (changements de mode de transport, sécurisation, pose d'arceaux) est intégrée à la réflexion. Des itinéraires sont prévus, d'autres existent et seront améliorés pour répondre à l'attractivité nouvelle. La matérialisation des pistes cyclables n'est utilisée qu'en cas de tensions entre piétons et cyclistes. En règle générale, le partage de l'espace public est privilégié. Cette question sera étudiée pour François Verdier.

Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER, maire de quartier, précise que les parkings souterrains pour vélos ne sont pas plébiscités par les cyclistes, pour des questions de commodité.

➔ **Accès à la station et stationnement pour les voitures**

Hélène DUPEYRON, trésorière de l'association du quartier François Verdier, demande s'il est envisagé de supprimer des places de stationnement, soulignant que les riverains ont toujours besoin d'une voiture.

Jean CAPDEVILLE, Toulouse Métropole, indique que des études ultérieures porteront sur les conséquences des travaux et sur la compensation à trouver via le recours à d'autres parkings. Il a conscience de l'importance du sujet pour les riverains et les commerçants et partage l'idée qu'un équilibre doit être préservé.

Il rappelle également que le projet a pour vocation de requalifier l'espace et de proposer une alternative à la voiture. Le recours à la contrainte doit être évité, l'objectif est d'inciter les usagers à délaisser leur voiture au profit d'autres modes de transport en travaillant

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.5. Réunion du 01/10/18 - Quartiers n° 1.1 & 1.3

COMPTE - RENDU

l'intermodalité, la hiérarchisation des modes et des espaces, etc. Il rappelle que Toulouse Métropole est garant d'une accessibilité routière au centre-ville.

➔ **Signalétique**

Louis REY, association Saint-Pierre Capitole, suggère d'installer des panneaux d'informations électroniques pour limiter le nombre de panneaux, dont le foisonnement brouille l'information.

Jean CAPDEVILLE, Toulouse Métropole, indique que deux types de signalétique existent : l'une est réglementaire et doit être visible sur un panneau indépendant des autres (ex : la circulation routière), l'autre concerne les commerces et équipements, et permet la mutualisation des informations sur un seul panneau. Il précise que cette question doit être soumise à l'avis des Architectes des bâtiments de France, étant donné que la station se situe à la limite d'un secteur sauvegardé.

5. Conclusion

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, remercie les participants et indique que les avis exprimés seront intégrés à la réflexion de la maîtrise d'ouvrage en vue de l'enquête publique

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, souligne que le dossier d'enquête publique sera enrichi des éléments ressortant de la concertation continue. Il invite les participants à émettre leurs avis lors de l'enquête publique. Des informations sur cette étape administrative seront relayées par Tisséo au printemps 2019 pour préciser son calendrier et ses modalités. La procédure d'enquête publique est dématérialisée pour faciliter la participation de tous.

Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER, maire de quartier, remercie les participants pour le travail réalisé. Elle souligne que ces contributions sont importantes pour assurer le succès de ce projet essentiel visant à assurer la mobilité de milliers de personnes et réduire les embouteillages au sein de la métropole toulousaine.

Page 7 sur 7

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Dialogue territorial

Réunion avec Maxime Boyer, Maire de quartier 3.1

et les associations du quartier

2 octobre 2018

> La rencontre a duré 1h30 environ.
> Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage (MOA)

- **Vincent GEORJON** - Tisséo Collectivités
- **Jean-Jacques LAPORTE** - Tisséo Ingénierie, Directeur opérations
- **Céline COHEN** - Toulouse Métropole

Animation de la réunion (AMO concertation de Tisséo Collectivités)

- **Sofia ALIAMET**

Participants

Mairie de Toulouse, quartier 3.1

- **Maxime BOYER**, maire de quartier
- **Julie INDART**, chargée de secteur Toulouse Nord

Représentants des associations de quartier

- **Claude AUTHIÉ** - Comité de quartier Minimes Raisins, président
- **Serge BAGGI** - Comité de quartier Minimes – Barrière de Paris, président
- **Marc BOULARAN** - Comité de quartier Minimes – Barrière de Paris
- **Gérard COULON** - Comité de quartier Ponts Jumeaux, secrétaire
- **Gérard DOURMEL** - Comité de quartier Minimes Raisins, trésorier
- **Jean-Marie DUFOUR** - Comité de quartier Minimes – Barrière de Paris
- **Florian JUTISZ**, Association 2 pieds 2 roues, vice-président
- **Christian HERMOSILLA** - Comité de quartier Minimes – Barrière de Paris
- **Claude MARQUIÉ** – Comité de quartier Ponts Jumeaux, président
- **Gilbert LOPEZ** - Comité de quartier Minimes Raisins, président
- **Catherine ORTHOLAN**, - Comité de quartier Minimes – Barrière de Paris, membre du bureau
- **Daniel OUTTERYCK** - Comité de quartier Minimes Raisins

Page 1 sur 12

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1

COMPTE - RENDU

Documentation disponible

- Le diaporama présenté en séance
- Les plans d'aménagements proposés par le comité de quartier Ponts Jumeaux

Déroulement de la réunion

Ouverture

1. Le contexte du projet et le dispositif de concertation
2. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion
4. Recueil des observations
5. Conclusion

Ouverture

Sofia Aliamet, l'animatrice, présente le déroulé de la réunion. Elle précise qu'un temps long de la réunion est consacré au recueil des observations des participants, qu'il leur est demandé d'être force de propositions pour enrichir le projet sur le sujet de l'intégration des stations. Elle précise que certaines remarques, pas toutes les remarques, seront prises en compte selon leur degré de faisabilité et que de toute manière, il y aura un moment de restitution pour dire aux participants ce qui a été retenu ou non et pour quelles raisons. Elle précise qu'un compte-rendu de la réunion sera diffusé aux participants.

1. Le contexte du projet et le dispositif de concertation

(Cf. diaporama en annexe, pages 4-7 pour plus de détails)

➔ **Présentation**

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, précise que le sujet de la réunion est de voir comment les stations s'intègrent dans leur milieu urbain.

Le tracé de la 3è ligne présenté en réunion est celui qui sera présenté en enquête publique. Il a légèrement évolué depuis le débat public. Sa fonction est différente des 2 autres lignes, c'est une ligne pour desservir les quartiers périphériques et surtout les zones d'emplois qui sont à l'extérieur. La ligne fera 27 km, soit la somme des 2 lignes de métro existantes. Elle comptera 21 stations. En termes d'intégration, il y aura des parties en viaduc, hors Toulouse. Les stations dans le Nord seront bien toutes en souterrain. La 3ème ligne sera très interconnectée avec 5 stations en connexion avec le train, dont La Vache. Cette interconnexion avec le train est l'un des éléments qui explique la Boucle au Nord, qui est un choix politique pleinement assumé par les élus, en lien en particulier avec la Région.

Concernant la participation autour du projet, le point de départ c'est le débat public en 2016 et le point d'arrivée c'est l'enquête publique en 2019.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1

COMPTE - RENDU

La 3e ligne est le seul projet de transport qui a fait l'objet d'un débat public en France, en dehors du Grand Paris Express. Il y a eu près de 3000 participants. La Boucle nord a été pas mal interrogée. La commission nationale du débat public (CNDP), qui pilotait le débat public a remis ses conclusions en 2017 et Tisséo a suivi l'ensemble de ses recommandations, notamment avec la création d'un conseil scientifique, qui a supervisé les études sur les alternatives proposées pendant le débat public, notamment sur le tracé, la boucle nord étant contestée par le collectif citoyen "Toulouse Métro-Politaine", association qui milite pour une 3e ligne qui passe par le centre-ville.

L'ensemble des alternatives proposées, ferroviaires, tracé par le centre ou non ont été étudiées.

Il y a eu ensuite une première phase d'information participation de novembre 2017 à janvier 2018, centrée plutôt sur l'expérience voyageurs.

Aujourd'hui, à l'automne 2018, c'est une nouvelle phase d'information participation qui va démarrer car désormais Tisséo Collectivités dispose de toutes les études préliminaires qui permettent de préciser l'implantation des stations. Elle se tient aussi à l'automne car Tisséo Collectivités doit disposer du temps nécessaire pour intégrer les remarques dans le dossier d'enquête publique qui doit être remis aux services de l'Etat en janvier.

Les propositions faites seront soit intégrées tout de suite dans le dossier, soit seront intégrées ultérieurement dans le cadre d'opérations d'accompagnement de la 3e ligne et qui ne sont pas soumises à Déclaration d'utilité publique.

Tout cela va permettre d'enrichir le dossier d'enquête publique.

Sofia ALIAMET, animatrice, réexplique le rôle du garant : suivre et évaluer le processus, via un rapport remis à la CNDP.

Elle explique que cette nouvelle phase d'information se fait en 2 temps :

- le dialogue territorial durant lequel Tisséo Collectivités rencontre les élus et les associations,

- les groupes de panels citoyens, créés sur suggestion du garant de la concertation, courant novembre, pour recueillir les observations des riverains (habitants, salariés, commerçants), les futurs usagers. Il y a aura 10 groupes.

Les réunions des panels se dérouleront de la même manière que la réunion en cours : présentation des intentions d'aménagement des stations puis recueil des observations.

➔ **Echanges**

Florian JUTISZ, Association 2 pieds 2 roues, demande quand aura lieu l'enquête publique.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, répond que cela dépend de la date de nomination de la commission d'enquête suite à la saisine du tribunal administratif, mais aussi à quel moment l'Etat va formuler son avis sur le projet, suite à la transmission du dossier d'enquête publique en janvier 2019. Elle est prévue pour mi-2019, au mieux, en juin, au plus tard, en septembre 2019.

Jean-Marie DUFOUR, Comité de quartier Minimes demande si les besoins d'expropriation autour des stations sont bien identifiés. Dans le même ordre, **Serge BAGGI**, Comité de quartier Minimes, demande où en sont les acquisitions foncières, notamment pour la Maison de la Peinture.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1

COMPTE - RENDU

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie explique que pour la réalisation du projet, dans ce quartier, il sera nécessaire d'acquérir du foncier en surface, pour installer les stations, et aussi du tréfonds. Pour le tréfonds, cela concernera la majorité des parcelles où le tracé va passer. Pour ce dernier, le prix du sous-sol dépend de la profondeur selon des barèmes fixés par le code de l'urbanisme. De toute manière les propriétaires (de surface et du tréfonds) seront informés via des réunions d'information, des permanences.

Il précise que les études viennent juste d'être achevées, que les parcelles nécessaires et donc leurs propriétaires sont en train d'être identifiés et que les discussions avec ces derniers vont commencer sur le sujet de l'impact du projet sur leur foncier.

En ce qui concerne la Maison de la peinture, les discussions avec le propriétaire ont démarré il y a plus 6 mois, les rencontres sont régulières. Les discussions portent notamment sur trouver une zone de relocalisation pour l'entreprise.

Idem pour la station Fondeyre, pour laquelle des discussions sont en cours avec Kaufman & Broad, le propriétaire de la parcelle où elle sera implantée (ex parcelle ex-Peugeot).

3. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, explique que concernant les demandes issues de la première phase de concertation (Cf. page 9 du diaporama en annexe), comme cela est visible sur les visuels d'insertion des stations, ce qui a été pris en compte à ce stade, ce sont :
- la sécurisation des accès à pied et en vélos,
- le stationnement vélos sur les 21 stations (accès libre et réglementé) mais dont la localisation exacte n'est pas définie.

Il précise que les images montrées en réunion sont extraites du dossier d'enquête publique tel qu'il est aujourd'hui et que l'objectif du jour est bien de voir ensemble comment enrichir les propositions présentées.

1ère station : Boulevard de Suisse - Ponts de Suisse

(Cf. diaporama en annexe, pages 10-13 pour plus de détails)

La station se trouve sur la parcelle de la Maison de la Peinture. Ce sera une station souterraine. En surface, on ne verra que deux types d'émergence :

- un double ascenseur qui descendra directement sur la salle des billets. Ce dispositif permet d'assurer le service en cas de panne de l'un des deux. Toutes les stations de la 3e ligne seront équipées ainsi ;

- Une émergence sur le parvis avec un escalier normal et deux escaliers mécaniques.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1

COMPTE - RENDU

Sur le parvis, il est prévu un parc à vélo sécurisé car beaucoup de personnes laissent, aujourd'hui, leur vélo sur les stations de métro existantes. En effet, le matin, en sortant du métro, elles reprennent leur vélo pour se rendre sur leur lieu de travail.

Ce dispositif sera commun à toutes les stations.

Les autres fonctionnalités autour de la station : arrêt de bus, dépose-minute.

Quelques places de stationnement automobile vont être étudiées au droit de la station.

➔ **Echanges**

Gérard COULON, Comité de quartier Ponts Jumeaux, fait remarquer qu'il y a deux ans, le maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, a déclaré que le quartier Ponts Jumeaux méritait un véritable projet de quartier avec des équipements publics, une place centrale de quartier. Il faut profiter de l'arrivée du métro (station Bd de Suisse-Ponts Jumeaux) pour régénérer le quartier. Il invite le maire de quartier, Maxime Boyer, à réfléchir ensemble à l'évolution du quartier et qu'il faut profiter des 5 000 m² laissé vacant par la Maison de la Peinture pour éviter d'y mettre spontanément de l'immobilier mais créer surtout des services et des équipements publics, voire des commerces.

> **Sofia ALIAMET**, animatrice rappelle que justement c'est l'objet de la réunion : réfléchir ensemble aux aménagements autour de la station.

2ème station : Fondeyre

(Cf. diaporama en annexe, pages 14 à 17 pour plus de détails)

La station Fondeyre a finalement été réintégrée au tracé à la suite de l'analyse des alternatives de tracé par le Conseil scientifique pour consolider la Boucle Nord.

La station est située sur la partie ouest de la parcelle Peugeot.

La station est également équipée d'un double ascenseur, d'escaliers mécaniques. Le quartier manquant de voire transversales, une réflexion est en cours entre Toulouse Métropole et Kaufman & Broad pour créer une voirie pour transversale est-ouest, depuis La Vache qui amène vers le canal. L'autre réflexion, c'est de créer une transparence routière entre la rue Garcia-Lorca et la rue Cervantès pour une meilleure desserte du métro via le dépose-minute.

Christian HERMOSILLA, Comité de quartier Minimes – Barrière de Paris, propose que soit implanté un parking impasse Barbara et qu'il faudrait un cheminement piétonnier depuis le parking jusqu'à la station, à travers le petit parc à côté. Il ne faut pas tomber dans le travers de construire des voies qui font ramener du trafic routier dans le quartier. Il craint que les automobilistes utilisent la transversale pour contourner la Barrière de Paris. Il alerte sur le fait que le quartier est déjà saturé en termes de circulation automobile.

Serge BAGGI, Comité de quartier Minimes– Barrière de Paris, rappelle que le comité de quartier soutien la création d'une transversale entre le canal et les espaces verts en mode doux et qu'il demande un parking soit sur place ou à proximité de la station

Christian HERMOSILLA, Comité de quartier Minimes – Barrière de Paris, souhaite savoir où Kaufman & Broad veut mettre la station.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1

COMPTE - RENDU

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie répond que pour l'instant, l'implantation précise que la station n'est pas complètement actée. L'enjeu est bien de pouvoir desservir la station en mode doux et actifs, donc près d'une rue, à savoir la rue Cervantès, face au jardin.

Nota : il est noté une éventuelle erreur dans l'indication de la direction Nord sur le visuel de la station Fondeyre.

3ème station : La Vache gare

(Cf. diaporama en annexe, pages 18 à 21 pour plus de détails).

La station de métro sera placée au plus près des voies ferrées pour assurer une bonne correspondance avec la halte SNCF, qui sera décalée dans le cadre du projet AFNT. La station de métro serait située à environ une centaine de mètres de la nouvelle halte. Il est précisé que le cheminement entre la station Ligne B et la station de la 3e ligne se fera via un cheminement en surface et en souterrain. L'enjeu est donc de réaménager le parcours entre la Ligne B et le parking relais mais aussi de redistribuer la desserte en bus sur l'ensemble de ce pôle d'échanges qui sera assez étendu, avec 2 gares bus, l'actuelle et une nouvelle située au niveau du parc relais.

Le parking relais actuel sera modifié pour tenir compte de la station.

Jean-Marie DUFOUR, Comité de quartier Minimes se demande où vont être créées les 100 places supplémentaires évoquées lors de rencontres précédentes, le parc relais étant réduit par l'implantation de la station.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie répond qu'il est prévu d'implanter un parking silo au-dessus de la station.

Serge BAGGI, Comité de quartier Minimes souhaite savoir si la liaison entre la station de métro et la halte ferroviaire se fera en surface ou en souterrain.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie explique que la liaison sera uniquement en surface car il y a un écart trop important entre le niveau de la station et les quais de la gare. Il précise qu'une réflexion est en cours entre SNCF, Toulouse Métropole et la Région pour créer un accès entre les deux.

Serge BAGGI, Comité de quartier Minimes en conclut que la Région est désormais engagée dans le projet de « RER Nord » (AFNT).

Céline COHEN, de Toulouse Métropole confirme que la Région a engagé les études nécessaires.
Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, précise que la Région a confirmé son intérêt de développer le « RER Nord » en lien avec les stations de la 3e ligne afin de proposer une complémentarité au niveau des modes de transport. Cette halte est vraiment intéressante pour la Région puisqu'elle sera connectée avec deux lignes de métro.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1

COMPTE - RENDU

.

4ème station : Toulouse-Lautrec - Borderouge Sud

(Cf. diaporama en annexe, pages 18 à 21 pour plus de détails).

Les émergences de la station seront implantées coté lycée, l'objectif c'est bien de le desservir et ensuite il s'agit de retravailler le rabattement bus car la station dessert aussi Borderouge Sud.

Serge BAGGI, Comité de quartier Minimes, précise que son comité de quartier est sollicité notamment par le comité de quartier de Lalande sur le fait que la station est en périphérie du quartier et qu'il est indispensable de travailler les liaisons avec les quartiers autour, mal ou peu desservis.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie confirme qu'effectivement il faut travailler des transparences pour compenser la coupure créée par la voie ferrée/le pont ferroviaire.

5ème station : Raynal

(Cf. diaporama en annexe, pages 26 à 29 pour plus de détails).

La station se situe entre le parking des ateliers techniques municipaux du Raisin et la maison des associations de l'avenue Collignon, pas très loin du carrefour Cazeneuve/Collignon/Raisin. La station se situe dans le périmètre du projet Toulouse Euro Sud-Ouest.

4. Recueil des observations

Les participants sont invités, pour chaque station présentée, à exprimer leurs avis/questions/suggestions sur les sujets suivants :

- Modalités d'accès des piétons à la station
- Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)
- Modalités d'accès et stationnement vélo
- Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)
- La sécurité autour de la station
- La signalétique
- Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station
- L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)
- Nom de la station

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1

COMPTE - RENDU

STATION BOULEVARD DE SUISSE – PONTS JUMEAUX

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	Important de penser à l'accès piétons : les voies piétonnes du bd de Suisse, chemin du sang de Serp depuis le canal latéral, chemin piéton de l'avenue d'Elche Penser à l'accès au stade les jours de matches, même si la station Sept deniers est faite pour cela.
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	Aujourd'hui, il y a la ligne 15 à 300 m. Demain, la ligne 41 provisoirement en attendant Lineo 10. Arrêt à placer devant la station.
Modalités d'accès et stationnement vélo	Voies cyclables ou pistes vélos Bd de Suisse. Voies sur berges du canal latéral.
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	Absence actuelle de parking et problèmes de stationnement non réglés (salariés des sous-traitants d'Airbus, clients des restaurants du secteur, etc. qui viennent se garer dans le quartier). Sur 5 000 m² de la Maison de la Peinture, on peut facilement dégager de l'espace parking. *Voir proposition d'esquisses du comité de quartier (en annexe).*
La sécurité autour de la station	La sécurité dépendra des éventuelles activités nouvelles autour. Actuellement, ce n'est pas une zone présentant de l'insécurité.
La signalétique	Une signalétique forte sera nécessaire aux 2 entrées du bd de Suisse et sur le périphérique Nord.
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	*Voir proposition d'esquisses du comité de quartier (en annexe).* Le quartier a besoin d'un parvis de station (« la place du quartier ») qui amène un pôle de centralité aujourd'hui absent : équipements publics, commerces.
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	L'avenir de la zone industrielle (densification, immobilier) va créer un besoin de lieu de rassemblement, de rendez-vous, d'information publique (panneaux, colonnes), avec du mobilier de loisir (jeux d'enfants ?) et de détentes (bancs ?) : faire un lieu de vie. Prévoir des accès piétons et vélos les plus directs possible vers les espaces verts attendus dans le cadre du Plan Canal.
Nom de la station	Seulement Ponts-Jumeaux plutôt que Bd de Suisse, qui est surtout une artère de transit. Ce nom permettrait de contribuer davantage à l'identification du quartier.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1

COMPTE - RENDU

STATION FONDEYRE

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	Créer une transversale pour les modes doux, protégée depuis le canal latéral
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	Connexion avec le bus 110 > Créer une nouvelle ligne de bus par la rue F. Garcia-Lorca. Il y a la possibilité de créer un pôle d'échanges important, comme à La Vache, avec arrêt de bus/parking dans cette rue puis accès à la station en mode doux depuis le parking.
Modalités d'accès et stationnement vélo	Prévoir un stationnement sécurisé.
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	Prévoir un dépose-minute. Pas de transversale routière entre la rue F. Garcia-Lorca et la rue Cervantès. Parking impasse Barbara puis accès piéton, déjà existant, via le jardin Cervantès.
La sécurité autour de la station	Prévoir un bon éclairage, une station ouverte, une bonne lisibilité.
La signalétique	Bien prévoir une signalétique pour les handicapés : personnes à mobilité réduite, aveugles, sourds > valables pour toutes les stations.
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	Ecole, gymnase, terrains de sport.
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	Modes doux, espaces verts : liaison douce entre le canal latéral, la station Fondeyre et La Vache
Nom de la station	Canal latéral-Cervantès

Christian HERMOSILLA, Comité de quartier Minimes – Barrière de Paris, fait remarquer que concernant l'accès des déficients visuels aux transports, il constate rarement des tracés au sol pour les guider, que ce soit dans les stations de métro ou en dehors.

Céline COHEN, de Toulouse Métropole informe qu'il existe un groupe de travail « accessibilité » avec des personnes à mobilité réduite comprenant des personnes malvoyantes qui expérimentent des aménagements pour l'accessibilité des malvoyants aux abords des stations.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1

COMPTE - RENDU

STATION RAYNAL

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	> Les trottoirs sont trop étroits rue Cazeneuve : supprimer une file de stationnement et les élargir. > Créer une transparence (cheminement) mode doux piéton/vélo entre rue Cazeneuve et avenue François Collignon à travers les résidences clôturées pour avoir un accès direct et rapide à la station sans passer par le carrefour Cazeneuve/Collignon/Raisin au droit de la rue Belleville. Cette « voirie » serait utile pour l'accès aux commerces. > Créer un cheminement doux depuis la station > Jardin Abadie > longer le chemin du Raisin> accès à la gare Matabiau (SNCF et routière)
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	Ligne 27 et ligne 15 (alternée avec ligne 70). Prévoir un arrêt Collignon-Minimes sur les bords du canal.
Modalités d'accès et stationnement vélo	> Bandes cyclables avenue Collignon. 1 parc vélo. 1 parking vélo fermé. > Remarque générale pour toutes les stations : un besoin de stationnement vélo, un lieu sécurisé et clair. En revanche, attention au matériel qui sera installé : éviter de faire comme à la station Mirail-Basso Combo, où le local n'est pas sécurisé (il y a des vols), il est opaque ; privilégier l'exemple de la station Ramonville où le local est vitré, on peut bien voir ce qu'il se passe à l'intérieur ; prévoir une restriction des accès.
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	> Pas de stationnement supplémentaire et passage du quartier en stationnement payant. > L'existant : 1 parking public avenue Collignon qui devrait passer en stationnement résidents d'ici la fin de l'année. > Mise en place d'un rondpoint au bout de l'avenue Collignon, entre les rue de Tunis/Chemin du Raisin/Collignon/Cazeneuve pour fluidifier la circulation. Quid du changement de sens de circulation des bords du Canal ? car cela va modifier énormément les choses (c'est une aberration).
La sécurité autour de la station	De la vidéo-surveillance comme ailleurs
La signalétique	Pas de remarque particulière
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	Il faut développer les commerces existants, il y a des commerces fermés dans la galerie du petit centre commercial du quartier, il ne faut pas en ajouter (utiliser les espaces existants). Dans le cadre du projet TESO, il est prévu la création d'un groupe scolaire, un gymnase. Il faudrait aussi installer des services publics (un bureau de Poste), maison des associations, un pôle de santé.
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	Agrandissement du jardin Abadie (passer à une surface de 2 ha au lieu des 1ha déjà prévu), création d'un dépose-minute avec accès au chemin du Raisin.
Nom de la station	Raisin

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1

COMPTE - RENDU

STATION LA VACHE GARE

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	Liaison Ligne B/station/ SNCF en surface et en souterrain, attention aux PMR
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	Faudrait une liaison Borderouge> Blagnac par Fondeyre et La Vache afin de connecter tout le Nord Il s'agirait de passer par le Pont de Ginestous, par une modification de la ligne 110, l'idée est de connecter tout le Nord pour rabattre vers les stations de métro de la Boucle Nord et réduire l'entrée des voitures
Modalités d'accès et stationnement vélo	Sécurisation des parkings vélos
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	Il faut augmenter la capacité du parking relais par 3
Aménagement de la correspondance entre les 2 lignes de métro (Ligne B et TAE)	En souterrain : tapis roulant En surface : liaisons piétonnes sécurisées > séparer les cheminements PMR/piétons/ vélos
Aménagement de la correspondance entre la gare TER et la station TAE	Liaison en surface et en souterrain
La sécurité autour de la station	Eclairage à renforcer Une station aérée, pas confinée
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	Créer un espace culturel et des services publics afin de créer un cœur de quartier. Grâce au maillage créé par le métro, on peut délocaliser/décentraliser les services publics.
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	Espaces verts importants : il faut choisir des essences d'arbres qui se développent rapidement

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.6. Réunion du 02/10/18 - Quartier n° 3.1

COMPTE - RENDU

STATION TOULOUSE LAUTREC – BORDEROUGE SUD

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	Créer une liaison souterraine avec Borderouge Sud via rue E. Renan car actuellement, à cause de la configuration de l'espace, les liaisons piétonnes ne sont pas sécurisées et complexes.
Modalités d'accès et stationnement vélo	Aménagement de la rue Negreneys pour le stationnement vélos
La sécurité autour de la station	Eclairage, station aérée, sans recoin
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	Pas besoin de rajouter des commerces car le commerce se porte déjà mal à proximité (se trouvent après le pont ferroviaire)
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	Faut ouvrir une liaison sous le pont

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, indique que pour la desserte de la station, il y a deux enjeux : celui des modes doux en ouvrant une liaison sous le pont ferroviaire et le rabattement bus pour irriguer tout le secteur.

5. Conclusion

Gilbert LOPEZ - Comité de quartier Minimes Raisins, fait remarquer que le point d'achoppement pour la 3e ligne c'est de savoir quels seront les transports publics venant du Nord pour rejoindre les stations de métro qui ne doivent pas devenir des « aspirateurs à voiture ». Si on veut sortir la voiture de la Ville, il faut développer les lignes de bus (et le rabattement) et non développer les parkings.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités précise pour conclure que l'objectif de l'enquête publique va être de confirmer l'emplacement des stations et non pas les aménagements autour qui vont pouvoir être réfléchis en profondeur après l'enquête, ce qui explique que les visuels d'insertion présentés en réunion ne sont pas des plans d'avant-projet précis, mais bien des visuels pour présenter les fonctionnalités autour des stations, qui seront enrichis à partir de ce qui a été dit pendant la réunion. L'enjeu est bien que la concertation se poursuive sur les opérations d'accompagnement après l'enquête publique.

Page 12 sur 12

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Dialogue territorial

Réunion avec les associations du quartier 4.1

18 octobre 2018

> Lieu de la réunion : Siège de Tisséo Collectivités, salle de réunion B-5.02 (5e étage)
> La rencontre a duré 2h30
- 19h-20h30 : Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B
- 20h30-21h : Linéo 9 - Point d'étape

> Diaporamas projetés en annexe.

***

Post-réunion :
Une réunion technique d'échanges sur le projet Linéo 9 est programmée entre l' « Association 2 pieds 2 roues » et les techniciens de Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités le 7 novembre 2018 à 14 heures.
Lieu : Tisséo-Collectivités -- 7 Esplanade Compans Caffarelli – 31000 Toulouse.
D'autres participants peuvent se joindre à cette réunion.
Nous vous remercions de confirmer votre participation (et le nombre de participants pour adapter la salle) auprès de :
Christine SAINT-PAUL
Tél : 05 67 77 80 69 ou 05 67 77 80 80
Mél : christine.saint-paul@tisseo.fr
ou proposer 2 ou 3 dates vous convenant pour organiser une autre réunion technique.

Intervenants

Mairie de Toulouse, quartier 4.1

- **Camille ALDEBERT**, DAT, chargée de secteur

Maitrise d'ouvrage (MOA)

- **Vincent GEORJON** - Tisséo Collectivités
- **Fabienne DUPOUX -** Tisséo Collectivités
- **François BARBIER -** Tisséo Collectivités
- **Antoine DELEAU** - Tisséo Ingénierie
- **Jean-Yves VERNIN -** Toulouse Métropole
- **Patrick COUDERC –** Toulouse Métropole
- **Alice CHEVALIER** - Toulouse Métropole
- **Julien HENIQUE** – Toulouse Métropole

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

EUROPOLIA

- **Cédric CHENOT**

Animation de la réunion (AMO concertation de Tisséo Collectivités)

- **Sofia ALIAMET**

Participants

Représentants des associations de quartier

- **Pierre ERIZE** – Conseil syndical de la résidence Sorel, rue Albert Sorel
- **Jean-Luc ZITTER** – Association des quartiers Marengo Jolimont La Colonne (AQMJC)
- **Jean-Louis ORTIZ** – Association des commerçants et artisans du faubourg Bonnefoy (ACAFB)
- **Aurore EZVAN -** Association des commerçants et artisans du faubourg Bonnefoy (ACAFB)
- **Eric ROCKSTOH** - Association des commerçants et artisans du faubourg Bonnefoy (ACAFB)
- **Bernard PIAT** – Associations cheminots Saint-Laurent
- **René LACUVE** - Association Michel Ange
- **Catherine SEGONZAT** – Association Les amis de la place Arago
- **Gérard RUIZ –BALLESTEROS** – Association 2 pieds 2 roues

Documentation disponible

- Les diaporamas présentés en séance

Déroulement de la réunion

Ouverture

1. Le contexte du projet et le dispositif de concertation
2. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion
4. Recueil des observations
5. Linéo 9 - Point d'étape
6. Conclusion

Ouverture

Camille ALDEBERT, chargée de secteur, mairie de Toulouse, accueille les participants puis **Sofia Aliamet, l'animatrice** présente le déroulé de la réunion. Elle précise qu'un temps long de la réunion est consacré au recueil des observations des participants, qu'il leur est demandé d'être force de propositions pour enrichir le projet sur le sujet de l'intégration des stations. Certaines remarques, pas toutes les remarques, seront prises en compte selon leur degré de faisabilité. En 2019, il y aura un moment de restitution pour dire aux participants ce qui a été retenu ou non et pour quelles raisons. Elle précise qu'un compte-rendu de la réunion sera diffusé aux participants.

Elle rappelle par ailleurs les rôles de chacun :

- Tisséo Collectivités en tant qu'autorité organisatrice des transports, est le chef d'orchestre du projet
- Tisséo Ingénierie gère les infrastructures du projet (construction des stations)
- Toulouse Métropole porte les opérations d'accompagnement / d'aménagement et de financement autour du projet

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

1. Le contexte du projet et le dispositif de concertation

(Cf. diaporama en annexe, pages 4-7 pour plus de détails)

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, précise que le sujet de la réunion est de voir comment les stations s'intègrent dans leur milieu urbain.

Le tracé de la 3è ligne présenté en réunion est celui qui sera présenté en enquête publique. Il a légèrement évolué depuis le débat public. Sa fonction est différente des 2 autres lignes, c'est une ligne pour desservir les quartiers périphériques et surtout les zones d'emplois qui sont à l'extérieur. La ligne fera 27 km, soit la somme des 2 lignes de métro existantes. Elle comptera 21 stations. En termes d'intégration, il y aura des parties en viaduc, hors Toulouse. La 3ème ligne sera très interconnectée avec 5 stations en connexion avec le train.

La 3e ligne est le seul projet de transport qui a fait l'objet d'un débat public en France, en dehors du Grand Paris Express. Il y a eu près de 3000 participants. La commission nationale du débat public (CNDP), qui pilotait le débat public a remis ses conclusions en 2017 et Tisséo a suivi l'ensemble de ses recommandations, notamment avec la création d'un conseil scientifique, qui a supervisé les études sur les alternatives proposées pendant le débat public, notamment sur le tracé, la boucle nord ayant été contestée par le collectif citoyens "Toulouse Métro-Politaine", association qui milite pour une 3e ligne qui passe par le centre-ville. L'ensemble des alternatives proposées, ferroviaires, tracé par le centre ou non ont été étudiées.

Il y a eu ensuite une première phase d'information participation de novembre 2017 à janvier 2018, centrée plutôt sur l'expérience voyageurs.

A l'automne 2018, c'est une nouvelle phase d'information participation qui démarre car désormais Tisséo Collectivités dispose de toutes les études préliminaires qui permettent de préciser l'implantation des stations. Elle se tient aussi à l'automne car Tisséo Collectivités doit disposer du temps nécessaire pour intégrer les remarques dans le dossier d'enquête publique qui doit être remis aux services de l'Etat en janvier 2019.

Les propositions faites seront soit intégrées tout de suite dans le dossier, soit seront intégrées ultérieurement dans le cadre d'opérations d'accompagnement de la 3e ligne et qui ne sont pas soumises à Déclaration d'utilité publique.

L'enquête publique aura lieu vers le milieu de l'année 2019.

Sofia ALIAMET, animatrice, explique que cette nouvelle phase d'information se fait en 2 temps :

- le dialogue territorial durant lequel Tisséo Collectivités rencontre les élus et les associations,

- les groupes de panels citoyens dit « ateliers citoyens », créés sur suggestion du garant de la concertation, courant novembre, pour recueillir les observations des riverains (habitants, salariés, commerçants), les futurs usagers. Il y a aura 10 groupes. Le recrutement des membres des panels est en cours via divers canaux de diffusion de l'information.

Les réunions des panels se dérouleront de la même manière que la réunion en cours : présentation des intentions d'aménagement des stations puis recueil des observations.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, présente la première phase de concertation qui avait pour objet de présenter et d'expliquer le tracé et l'emplacement des stations. Il s'agissait aussi de voir comment faire en sorte d'avoir une ligne de métro qui soit la plus efficace possible par le prisme de « l'expérience voyageur ». Cette première phase de concertation a permis de faire ressortir la place du vélo avec des aménagements spécifiques aux abords des stations. L'objet de la phase actuelle de concertation est donc de revenir, station par station, sur ce qu'il faudrait prévoir autour des stations, notamment en termes d'accès.
Pour plus d'information, le bilan de la concertation est en ligne sur le site internet de Tisséo Collectivités.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

3. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion

1ère station : Bonnefoy

(Cf. diaporama en annexe, pages 11-14 pour plus de détails)

Antoine DELEAU, Tisséo Ingénierie, rappelle que l'implantation d'une station nécessite de la place et qu'il est pertinent de l'insérer en cœur de quartier. Pour ces raisons, la place Boriès représente un emplacement de choix pour cette station.

Concernant la configuration, il précise que les vues présentées sont non contractuelles, elles nécessiteront l'intervention des architectes pour préciser la forme exacte des émergences ou des ascenseurs. Tout cela sera donc affiné par la suite. En temps voulu, un temps de travail entre les architectes et les associations pourra être prévu pour préciser ces émergences.

Comme pour la plupart des stations, il est prévu une émergence piétonne par un escalier mécanique et un escalier fixe, ainsi qu'une émergence par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduites (PMR). Les ascenseurs seront doublés pour prévenir les éventuelles pannes.

Au sujet de stationnement vélo, il est prévu un stationnement en libre accès en pleine air avec un système d'arceaux représentant une trentaine de places, mais aussi un stationnement fermé que l'on retrouve déjà dans certaines stations. Les usagers auront accès à ce stationnement fermé grâce à leur pass de transport en commun.

Pour les travaux, plusieurs bâtiments feront l'objet d'acquisition. Ils seront restitués à l'espace public une fois les travaux terminés.

Au sujet de l'intermodalité, **il** rappelle l'existence du Linéo 9 et précise que des bandes cyclables seront aménagées. Il faudra voir s'il est nécessaire ou non de déplacer l'arrêt du Linéo 9 pour proposer une correspondance plus pertinente avec le métro.

➔ **Echanges**

L'emplacement de l'émergence

Bernard PIAT, Associations cheminots Saint-Laurent, souhaite que les émergences en surface soient situées dans les bâtiments.

Eric ROCKSTOH, Association des commerçants et artisans du faubourg Bonnefoy (ACAFB), propose que cette émergence soit localisée à l'endroit du restaurant « Plats Canailles ».

Jean-Louis ORTIZ, **Association des commerçants et artisans du faubourg Bonnefoy (ACAFB),** propose d'implanter l'émergence sur le petit parking à l'angle de la rue du faubourg Bonnefoy et de la rue Albert Sorel.

Les associations proposent également l'alternative d'implanter l'émergence sur le petit parking à l'angle de la rue du faubourg Bonnefoy et de la rue Albert Sorel.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

Le lien avec le projet Cœurs de quartiers

René LACUVE, Association Michel Ange, souligne la nécessité de respecter le projet Cœurs de quartiers. Il doute que le projet et l'implantation de l'émergence ait été pensés en coordination avec ce dernier qui prévoit le réaménagement de la place pour accueillir des commerces, des restaurants et des bars. Il craint qu'avec l'émergence du métro au milieu de la place, cela ne soit plus possible.
Il se demande par conséquent si des discussions ont eu lieu avec les urbanistes du projet Cœurs de quartiers.

Alice CHEVALIER, Toulouse Métropole, explique que le travail urbain autour du métro n'a pas encore été défini et qu'il y aura nécessairement une mise en cohérence qui sera faite pour coordonner les différents projets.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, tient à recentrer les discussions en précisant que les autres projets présents sur le secteur concerneront le périmètre en dehors des pointillés orange (*cf. visuel du diaporama présenté en réunion*).

Gérard RUIZ –BALLESTEROS, Association 2 pieds 2 roues, explique avoir le sentiment qu'à chaque nouveau projet (TESO, Linéo, TAE), il y a une remise en cause du travail mené lors des divers concertations.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, rappelle qu'à ce stade des études, il ne s'agit pas de présenter un avant-projet. Cependant, il faut prendre en compte le fait nouveau de la perspective des acquisitions foncières indiquées qui n'avaient pas pu être prise en compte par les urbanistes.

Jean-Louis ORTIZ, Association des commerçants et artisans du faubourg Bonnefoy (ACAFB), insiste sur le désir de l'ensemble des habitants et des associations du faubourg Bonnefoy qu'une halle soit construite sur la place. Cette halle pourrait servir de point de rencontre avec des commerçants.

Antoine DELEAU, Tisséo Ingénierie, explique que la station a été conçue sans prendre en compte la construction d'une halle au-dessus. La définition précise du projet de halle (superficie, élévation, type de construction, emplacement exact sur la place, …) permettra de juger la compatibilité des projets et l'impact financier sur le projet du métro.

Le foncier/acquisitions foncières

Gérard RUIZ–BALLESTEROS, Association 2 pieds 2 roues, demande quelles mesures seront prises envers le propriétaire du restaurant « Plats canailles », s'il sera indemnisé et relocalisé sur le faubourg. Il souligne la nécessité de ne pas faire disparaitre les commerces du quartier. Il se demande aussi si du bâti est prévu ou alors si la place va retrouver sa dimension actuelle.

Antoine DELEAU, **Tisséo Ingénierie,** explique que le propriétaire sera indemnisé. Cette indemnisation tient compte des frais liés à la relocalisation. Néanmoins, il explique ne pas être en mesure d'indiquer pour le moment où sera situé le restaurant à l'avenir.

Concernant la configuration de la place, l'objectif est à minima de garder la même surface, voire même de l'agrandir. Il précise que les deux bâtiments qui vont être acquis puis restitués, permettent de rendre à minima l'espace utilisé par les émergences.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

Gérard RUIZ–BALLESTEROS souhaite savoir quel sera le devenir de l'emplacement réservé pour l'emprise chantier et s'il sera à terme intégré à la nouvelle place. Il évoque l'idée de création d'une coulée verte.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, rappelle que, dans le cadre d'autres réflexions, des idées et des opportunités d'aménagement ont pu être exprimées. Il faut avant tout réussir à se mettre d'accord sur un projet pour effectuer ensuite des études plus précises.

2ème station : Marengo - Matabiau

(Cf. diaporama en annexe, pages 15-18 pour plus de détails)

Antoine DELEAU rappelle la grande proximité avec la station de la ligne A actuelle et qu'un travail est également effectué en lien avec le projet TESO pour que les deux projets soient cohérents et qu'ils puissent bénéficier d'un phasage pertinent. Il explique que l'objectif est bien d'avoir des correspondances optimales entre gare routière, gare ferroviaire, ligne A, la ligne de métro et les modes doux.
Il y aura un couloir de correspondance entre les deux stations (A et 3e ligne). Une autre émergence sera positionnée un peu plus loin du côté de la rue Périole. Les émergences et les correspondances seront travaillées en lien avec la SNCF pour prévoir l'augmentation générale des flux. Les couloirs qui passent sous les voies pourront à cet égard être redimensionnés et recalibrés.

Les correspondances intermodales avec les transports longue distance (les bus départementaux, les bus régionaux, le réseau SNCF) et les correspondances au niveau local avec tous les autres moyens de transport gérés par Tisséo Collectivités font donc l'objet d'un travail approfondi.

➔ **Echanges**

Bernard PIAT, Associations cheminots Saint-Laurent, demande s'il est prévu de doubler les escalators étant donné la profondeur de la station. Avec la correspondance avec la gare SNCF, il risque en effet d'y avoir des personnes avec des valises.

Antoine DELEAU, Tisséo Ingénierie, indique qu'il y aura deux ascenseurs au lieu d'un seul pour garantir une accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et que du point de vue de la surface et du coût, il n'est actuellement pas prévu de doubler les escalators.

Bernard PIAT considère qu'il serait plus pertinent de doubler les escalators plutôt que de doubler les ascenseurs. Selon lui, un ascenseur n'a pas le même débit qu'un escalator.

Antoine DELEAU, Tisséo Ingénierie, explique que pour répondre aux enjeux liés au débit, des ascenseurs avec une capacité du type de ceux de la station Capitole pourront être prévus.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

4. Recueil des observations

Les participants sont invités, pour chaque station présentée, à exprimer leurs avis/questions/suggestions sur les sujets suivants :

- Modalités d'accès des piétons à la station
- Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)
- Modalités d'accès et stationnement vélo
- Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)
- La sécurité autour de la station
- La signalétique
- Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station
- L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)
- Nom de la station

STATION BONNEFOY

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	> Risque que les bus du trottoir d'en face créent des bouchons et des problèmes de circulation > Pas d'émergence au centre de la place : soit à la place du « restaurant plats Canailles » ; soit sur le parking en face, rue Sorel ; soit intégrée dans le rez-de-chaussée d'un bâtiment ; ou encore à caler entre le bâtiment blanc sur le visuel et l'emprise chantier (Cf. visuel page 14 du diaporama)
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	> Prévoir un feu à temporisation rapide pour la traversée des piétons au niveau de la rue du Faubourg car les flux de piétons vont être importants depuis la station de métro pour rejoindre l'arrêt de bus en face.
Modalités d'accès et stationnement vélo	> Emplacement du stationnement vélo au niveau du restaurant Maison Plats Canailles ou parking au début de la rue Albert SOREL ou inclus avec la Halle, mais pas sur la place car cela consomme trop d'espace > Stationnement déjà prévu dans le cadre du projet Linéo
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	> Prévoir des accès et des emplacements pour les dépose-minute et le covoiturage. > Un dépose-minute sur les limites de la place. > Utiliser l'emprise de la base chantier pour créer un parking, une zone pour les taxis et des emplacements de dépose minute.
La sécurité autour de la station	> Prévoir une zone 30 > Maintenir la vidéo surveillance sur place > Sujet lié à la sécurité déjà vu avec les urbanistes du projet Cœurs de quartiers
La signalétique	> Signalétique déjà vue avec les urbanistes du projet Cœurs de quartiers
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	> Créer une halle au-dessus de la Place Boriès, de style « Eiffel » > Favoriser l'implantation de restaurants et de commerces > Services autour de la station déjà vus avec les urbanistes du projet Cœurs de quartiers

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	> Lutter contre le réchauffement climatique en évitant la minéralisation de l'espace public > Proposer des arbres de grandes tiges > Jardin / restaurants et marché > Réinstallation de Maison Plats Canailles
Nom de la station	> Station Bonnefoy- Eiffel (en rapport avec la halle) > Bonnefoy

➔ **Echanges**

Les participants souhaitent savoir si le tracé de la 3e ligne passe sous la place Arago car la présence d'une grille d'aération sur la place est incompatible avec le projet d'aménagement de la place en cours.

Antoine DELEAU, Tisséo Ingénierie, confirme que le projet d'aménagement de la place Arago est toujours d'actualité et qu'effectivement, à un moment donné, il avait été prévu d'implanter une grille d'aération, mais les élus ont demandé à Tisséo Ingénierie de trouver une autre solution. Il précise que cet ouvrage est un « accès secours » pour les pompiers car dès qu'il y a plus de 800 mètres entre deux stations, ce dispositif d'évacuation est obligatoire.

Catherine SEGONZAT, Association Les amis de la place Arago, souhaitait savoir quelle autre solution se profile et à quel endroit.

Antoine DELEAU, Tisséo Ingénierie, explique que ce lieu d'implantation de l'accès secours n'a pas encore été trouvé, compte tenu de la densité pavillonnaire : il faut trouver une surface de 300 à 400 m² pour installer les infrastructures. Il explique qu'il s'agit d'escaliers descendant en colimaçon afin qu'en cas d'incident, les pompiers puissent accéder au tunnel et extraire les usagers.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, précise qu'un maitre d'œuvre sera désigné en 2019 et que l'une de ses missions sera de réétudier le tracé pour éviter la place Arago.

STATION MARENGO-MATABIAU

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	> Mettre en place des ascenseurs et des escalators fiables > Doubler les escalators et avoir des ascenseurs capacitaires
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	> Localisation ? Bus urbains ? Cars régionaux ? : pas d'infos
Modalités d'accès et stationnement vélo	*Non renseigné*
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	> Prévoir des emplacements de dépose minute / reprise, parking souterrain > Voitures partagées – voitures autonomes ?
La sécurité autour de la station	> Mettre en place des passages fréquents d'agents de sécurité > Eclairage > Des réponses en nombre : caméra, sécurité

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

La signalétique	> Un plan de gare, des fléchages, des couleurs > Signalétique à améliorer dans la gare et pour aller à la gare, pourquoi pas des applications smartphone > Signalétique « touristique » avec un plan indiquant les endroits remarquables du quartier
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	> Café – restaurant (au niveau de la Médiathèque, espace propice pour une implantation, là où il y avait la Fabrique urbaine > Marchés de plein vent
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	> Zones de repos, des bancs…
Nom de la station	> Marengo - Périole

➔ **Echanges**

Un participant souhaite connaitre la surface du parvis.

Cédric CHENOT, Europolia explique que, dans le cadre de TESO, l'aménagement du parvis permettra de créer un espace confortable, environ d'une quinzaine de mètres de large depuis la façade du bâtiment voyageurs *(Cf. Visuel page 18 du diaporama)*.

Jean-Luc ZITTER, Association des quartiers Marengo Jolimont La Colonne (AQMJC), fait remarquer que tous les usagers qui vont vouloir accéder à l'émergence de la station 3e ligne, vont devoir traverser avenue Pompidou, le boulevard Marengo, et ensuite 2 voies de circulation avec des bus et des voitures, il faudra donc bien prévoir des passages piétons sécurisés.

Fabienne DUPOUX, Tisséo Collectivités précise que depuis l'émergence de la ligne A actuelle, coté médiathèque, la traversée pourra se faire en souterrain, sans avoir à traverser les 2 voies mentionnées.

Jean-Luc ZITTER demande par ailleurs si le dépose-minute temporaire à côté de la gare sera conservé ultérieurement.

Cédric CHENOT, Europolia répond que l'aménagement est transitoire, car c'est juste à cet endroit que sera implantée la station de la 3e ligne. Ce dépose-minute a été créé pour soulager l'accès à la gare à cause des travaux. Il précise que, dans le cadre des études sur le pôle d'échanges, des zones de stationnement minute (avec le quart d'heure de gratuité) sont prévues, côté Périole, et seront connectées avec le futur bâtiment voyageurs.

Jean-Luc ZITTER explique que la signalétique est à améliorer, notamment au niveau du parking Marengo : l'association AQMJC demande depuis 10 ans qu'il y ait un marquage au sol pour guider les usagers jusqu'au métro et à la gare SNCF. De même, le passage qui mène au métro depuis la rue du Général Jean Compans est aussi mal indiqué.

Fabienne DUPOUX, Tisséo Collectivités précise qu'un travail est en cours sur la signalétique sur tout le pôle d'échange.

Gérard RUIZ –BALLESTEROS, Association 2 pieds 2 roues, souhaiterait savoir si les arrêts de bus se trouveront toujours sur le parvis.

Fabienne DUPOUX, Tisséo Collectivités précise que le dépôt et la reprise voyageurs se fera toujours sur le parvis, mais que, contrairement à aujourd'hui, les activités de régulation se feront plus loin afin d'éviter de laisser des bus en attente sur le parvis.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

René LACUVE, Association Michel Ange, souhaite savoir si les circulations seront toujours possible autour de la médiathèque.

Cédric CHENOT, Europolia, confirme que cela reste un giratoire.

Jean-Louis ORTIZ, Association des commerçants et artisans du faubourg Bonnefoy (ACAFB), souhaiterait savoir quand vont démarrer les travaux de la 3e ligne.

Antoine DELEAU, Tisséo Ingénierie, répond que les travaux principaux de gros œuvre démarreront au second semestre 2021. Néanmoins, les travaux de déviation de réseaux et les travaux préparatoires (démolition des immeubles par exemple) commenceront plus tôt, à partir de 2020.

Linéo 9 - Point d'étape

Pour plus de détails, voir le diaporama « Linéo 9 » en annexe.

Présentation du projet d'aménagement

François BARBIER, Tisséo Collectivités indique que le trafic sur Linéo 9, depuis sa mise en service le 3 septembre 2018, a augmenté de 17 %.

Bernard PIAT, Associations cheminots Saint-Laurent, souhaite savoir à quoi se rapporte cette augmentation.

François BARBIER, Tisséo Collectivités explique qu'il s'agit de l'évolution de la fréquentation entre le Linéo 9 et la ligne 39 actuelle par rapport aux lignes empruntant le faubourg Bonnefoy précédemment (lignes 38, anciennes ligne 39, 42 et 43 du dimanche), comparée sur la même période de 2017. Aujourd'hui, Linéo 9 est la 2e ligne du réseau après le métro et le tram.

François BARBIER, Tisséo Collectivités, présente le projet Linéo 9 au niveau du boulevard Bonnefoy.

Il rappelle que le projet a fait l'objet de nombreuses réunions de concertation. Les points essentiels du projet consistent à prolonger le couloir bus existant (direction Toulouse centre), depuis le chemin de Lapujade jusqu'à la rue Kléber, et à créer un itinéraire cyclable dans les deux sens, entre le pont Raynal et l'avenue de Lavaur.

Le projet permet ainsi de traiter cet axe inscrit au schéma directeur cyclable d'agglomération.

Un plateau ralentisseur sera réalisé au droit de l'école Bonnefoy.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

Gérard RUIZ –BALLESTEROS, Association 2 pieds 2 roues, souhaiterait savoir, concernant le plateau devant l'école, quel est le problème.

François BARBIER, Tisséo Collectivités François BARBIER, Tisséo Collectivités explique que de façon générale Tisséo n'est pas favorable à l'installation de plateaux ralentisseurs. Toutefois, les échanges lors de l'élaboration du projet ont conduit à retenir cet aménagement qui sera financé dans le cadre du projet Coeurs de quartiers.

Présentation du calendrier des travaux

Pour plus de détails, voir le diaporama « Linéo 9 » en annexe, pages 5-8

Jean-Yves VERNIN, Toulouse Métropole, en charge de l'opération Linéo 9, explique qu'il y aura trois phases de travaux :

- **Novembre 2018** : phase *1*. Il s'agit de travaux légers de mise aux normes de passages piétons sur les rues adjacentes, d'interventions ponctuelles de marquage (restitution et réorganisation de l'offre en stationnement, livraisons et PMR) et de pose/dépose de mobilier urbain.
- **Au premier trimestre 2019** : phase 2. Prolongement du couloir bus en marquage provisoire entre le Pont Raynal et rue Pujos. Aménagement du plateau ralentisseur devant l'école avec des travaux hors période scolaire. En parallèle, création de 6 ou 7 places de stationnement place Boriès.
- **Eté 2019** : Phase 3. Afin d'impacter au minimum la circulation et l'activité du quartier, les interventions les plus lourdes auront lieu au cours de l'été. Réaménagements de la rue Pujos à l'avenue de Lavaur. Réfection du « tapis » entre l'école et l'avenue de Lavaur.
- **Mise en service complète début septembre 2019.**

➔ **Echanges**

Jean-Louis ORTIZ, Association des commerçants et artisans du faubourg Bonnefoy (ACAFB), suggère que l'association et Tisséo Collectivités passent en revue les zones où les travaux vont avoir lieu au démarrage du chantier et demande que les commerçants soient mis au courant lorsque les travaux vont commencer.

Jean-Yves VERNIN, Toulouse Métropole, rappelle que les travaux n'ont pas encore commencé et que les commerçants et tous les habitants de la rue du Faubourg Bonnefoy recevront un courrier qui précisera les 3 phases de travaux, ainsi que les coordonnées du chargé d'opération pour caler les interventions pénalisant l'activité.

Gérard RUIZ –BALLESTEROS, Association 2 pieds 2 roues, souhaiterait savoir si l'ensemble des propositions des associations, présentés en réunion le 25 juin 2018, ont été intégrées au projet et si des modifications ont été apportées.

Jean-Yves VERNIN, Toulouse Métropole, répond que globalement, la majorité des propositions ont été intégrées. Il reste toutefois des adaptations à faire par rapport à ce qui a été présenté en juin et en juillet 2018. A ce moment-là, le travail effectué était à une échelle plus large, or, désormais, la réflexion sur les aménagements doit se faire à une échelle plus fine.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

Plusieurs participants s'étonnent de l'hypothèse évoquée d'abattre 2 arbres pour la réalisation de stationnement sur la place Boriès, qui ne leur a jamais été présenté.
La suppression des arbres n'est pas envisageable selon eux.

Bernard PIAT, Associations cheminots Saint-Laurent, se dit totalement opposé aux 6-7 places de stationnement évoquées.

Gérard RUIZ –BALLESTEROS, Association 2 pieds 2 roues, voudrait savoir pourquoi il a été décidé de créer des places de stationnement supplémentaires alors que, selon lui, 30% des places restent constamment vides. Il demande que les décisions prises avec les associations le 26 juin soient respectées.

François BARBIER, Tisséo Collectivités rappelle qu'il y a eu de nombreuses réunions sur les projets Cœur de quartiers et Linéo 9, que l'ensemble des associations ont été écoutées, et que le projet proposé est un compromis permettant de faire converger les propositions des différentes parties, riverains et commerçants notamment.

De plus, compte tenu des projets conséquents prévus sur le secteur (Toulouse Euro Sud-Ouest – Toulouse Aerospace Express avec une station Place Bories – aménagement du Cœur de Quartier), il a été décidé de ne réaliser, dans l'immédiat, que des travaux transitoires, à moindres coûts, destinés à faciliter les différents usages (vie locale - transports en commun - modes doux - voitures) et à pouvoir évaluer les améliorations ou dysfonctionnements.

La question du stationnement est importante notamment pour maintenir l'accessibilité aux commerces, nécessaire à la vie du quartier. Le projet supprime des places de stationnement sur le faubourg. Il est proposé de restituer 6 places de stationnement sur la place Boriès. C'est l'objet de ces réunions de préciser le projet qui n'est pas finalisé. Plusieurs variantes d'aménagement sont possibles. Il propose que l'on retienne un aménagement léger et réversible, sans abattage d'arbres sur la place, se limitant à un simple marquage au sol.

Il suggère que soit mis en place un comité de suivi, associant l'ensemble des associations, comme cela a été mis en œuvre dans le cadre de Linéo 8 sur le secteur de L'Ormeau. Ce Comité de suivi permettra de suivre et d'évaluer le fonctionnement des aménagements et de constater si une fois les aménagements réalisés, les places sont nécessaires ou pas et, à ce moment-là, les élus prendront une décision.

Eric ROCKSTOH, Association des commerçants et artisans du faubourg Bonnefoy (ACAFB), souhaite savoir si la phase 3 des travaux correspond au travail sur le redimensionnement des trottoirs et, notamment, si les travaux seront phasés.

Jean-Yves VERNIN, Toulouse Métropole, confirme les 2 points et que, dès l'entreprise de travaux choisie, sera précisément étudié le calendrier des travaux.

Jean-Louis ORTIZ, Association des commerçants et artisans du faubourg Bonnefoy (ACAFB), souhaite savoir comment vont se passer les travaux de reprise de bordures de trottoirs et quel impact ils auront sur la circulation.

Jean-Yves VERNIN, Toulouse Métropole, explique que la voie bus sera probablement neutralisée. Les deux sens de circulation de la rue du Faubourg seront bien maintenus. Pour limiter les impacts sur la circulation, il rappelle que les travaux seront réalisés l'été, pendant les vacances scolaires, mais aussi de nuit pour la pose des couches de roulement.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.7. Réunion du 18/10/18 - Quartier n° 4.1

COMPTE - RENDU

Bernard PIAT, Associations cheminots Saint-Laurent, souhaite savoir quelle sera la largeur du trottoir entre le chemin de Lapujade et la rue du Docteur Paul Pujos, et s'il y aura des places de stationnement à ce niveau. Il constate que la voie de bus, au niveau de la rue Pujos, est très large par rapport au trottoir. Il rappelle que les associations avaient demandé que les trottoirs soient suffisamment larges, notamment devant l'école.

Jean-Yves VERNIN, Toulouse Métropole, répond que la largeur du trottoir à ce niveau restera la même dans le futur et confirme qu'il n'y aura pas de place de stationnement à cet endroit. Concernant l'élargissement des trottoirs, il rappelle qu'il y a des contraintes, notamment la vélostation en face qui ne permet pas de décaler ce trottoir.

Gérard RUIZ –BALLESTEROS, Association 2 pieds 2 roues, souhaite que les plans des travaux soient communiqués aux associations en amont. Il souhaite pouvoir discuter des aménagements avec les autres membres de son association pour ensuite faire remonter les remarques à Tisséo Collectivités.

François BARBIER, **Tisséo Collectivités,** indique que la teneur de certains travaux est encore en cours de définition. Les plans techniques présentés n'étant pas facilement compréhensibles et pour éviter toute incompréhension, il indique que les techniciens de Toulouse Métropole et de Tisséo Collectivités se tiennent à la disposition des associations pour les recevoir, leur présenter et expliciter les plans et les raisons de certains choix, répondre aux questions, bien conscient des besoins d'éclaircissement pour les associations.

Jean-Louis ORTIZ, Association des commerçants et artisans du faubourg Bonnefoy (ACAFB), souhaiterait savoir qui sera le contact « travaux » pour les commerçants.

Jean-Yves VERNIN, Toulouse Métropole, répond que c'est lui le contact et qu'un courrier est en préparation. Il sera diffusé courant novembre et indiquera ses coordonnées.

Bernard PIAT, Associations cheminots Saint-Laurent, souhaiterait savoir quand les petits aménagements, notamment les bacs à fleurs, seront mis en place.

Patrick COUDERC, Toulouse Métropole, responsable de la mission Cœurs de quartiers, confirme que, comme indiqué lors de la réunion du 5 juillet, ce dispositif serait mis en place à la condition *sine qua non* que l'entretien soit assuré par les habitants et/ou les commerçants. Ce dispositif est proposé dans toutes les opérations Cœurs de quartiers, comme sur la rue de Rémusat.

6. Conclusion

Sofia Aliamet, animatrice, remercie les participants de leur venue.

Page 13 sur 13

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.8. Réunion du 24/10/18 - Blagnac

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Dialogue territorial

Réunion avec les associations du quartier de Blagnac

24 octobre 2018

> La rencontre a duré 2h10
> Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage (MOA)

- **Christophe DOUCET** - Tisséo Collectivités
- **Grégoire BOUTIGNON**- Tisséo Ingénierie
- **Lise SIRET** - Tisséo Ingénierie
- **Julien HENIQUE** - Toulouse Métropole

Animation de la réunion (AMO concertation de Tisséo Collectivités)

- **Sofia ALIAMET**

Participants

Mairie de Blagnac

- Joseph CARLES, Maire
- Catherine ESCHARD, adjointe en charge du quartier Grenade-Les Prés, déléguée à la démocratie participative
- Jean-Paul TÉJÉDOR, adjoint délégué au quartier Grand Noble et aux déplacements
- Dina LIKHT, service des déplacements
- Pascal BOUREAU, adjoint au cadre de vie et aux relations sociales
- 16 Christian BERGON, adjoint délégué à l'aménagement et aux travaux
- Alexandre MARCIEL, directeur de cabinet
- Karima FEDANMANI, Assistante Démocratie, Direction de la Démocratie de Proximité
- Grégory GRZESKOWIAK, référent quartier Sud, Direction de la Démocratie de Proximité

Représentants des associations et comités de quartier

- Joël CREMOUX, association Abave (2 pieds 2 roues)

→ **Comité de quartier Sud**
- Martine ESTOUP
- Robert HILLAT
- Henri TRANIER
- Sabine DELPRAT-ALIÈS
- Anne-Laure SABLÉ

→ **Comité de quartier Centre**
- Dany BRUN
- Gérard MEILLEUMAT
- Robert SIMONI

→ **Comité de quartier Grand noble**
- Michel MARBEHAN
- Richard SALLES

→ **Riverains du quartier de Layrac**
- Christian LOPEZ
- Samantha et Christophe LEDENT
- Vincent DESBROSSES
- Nicolas GARCIA

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.8. Réunion du 24/10/18 - Blagnac

COMPTE - RENDU

Documentation disponible

- Le diaporama présenté en séance

Déroulement de la réunion

Ouverture

1. Le contexte du projet et le dispositif de concertation
2. Présentation de la station et des enjeux d'insertion
4. Recueil des observations
5. Conclusion

Ouverture

Monsieur le Maire de Blagnac, Joseph CARLES, accueille les participants. Il rappelle que le projet se situe dans une 2ème phase de participation car désormais le tracé de la 3e ligne est arrêté et qu'il est important que les habitants de Blagnac et du quartier puissent s'exprimer sur le projet. Il insiste sur le fait que le projet TAE (3e ligne de métro + ligne Aéroport express -LAE) constitue une belle opportunité pour Blagnac avec un tramway T2 transformé en navette aéroport à haut niveau de service, et une station Jean Maga de première importance et qui sera emblématique de ce que doit être le transport collectif hors Toulouse. La 3e ligne va contribuer, avec l'intermodalité proposé (T1/LAE/3e ligne de métro), à desservir un secteur économique de 90 000 salariés ; en comparaison, le secteur de Labège représente 15 000 emplois. Il invite les participants à exprimer leur ressenti par rapport au projet afin que les élus puissent connaitre les positions des habitants pour ensuite les relayer et les appuyer. Cette réunion est donc très importante à ses yeux.

Sofia Aliamet, l'animatrice explique qu'effectivement le projet de 3e ligne de métro est actuellement dans une nouvelle phase de concertation : des réunions sont organisées avec des associations sur toutes les stations pour recueillir leurs observations. Elle présente le déroulé de la réunion. Elle précise qu'un temps long de la réunion est consacré au recueil des observations des participants, qu'il leur est demandé d'être force de propositions pour enrichir le projet sur le sujet de l'intégration des stations. Elle précise qu'un compte-rendu de la réunion sera diffusé aux participants.

Elle rappelle par ailleurs les rôles de chacun :

- Tisséo Collectivités en tant qu'autorité organisatrice des transports, est le chef d'orchestre du projet
- Tisséo Ingénierie gère les infrastructures du projet (construction des stations)
- Toulouse Métropole porte les opérations d'accompagnement / d'aménagement et de financement autour du projet

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.8. Réunion du 24/10/18 - Blagnac

COMPTE - RENDU

1. Le contexte du projet et le dispositif de concertation

(Cf. diaporama en annexe, pages 4-7 pour plus de détails)

➔ **Présentation**

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, précise que le sujet de la réunion est de voir comment les stations s'intègrent dans leur milieu urbain.

La ligne fera 27 km, soit la somme des 2 lignes de métro existantes. Elle comptera 21 stations.70% du tracé est en souterrain, le reste est en aérien (hors Toulouse). L'objectif principal de la ligne est de desservir les quartiers périphériques et surtout les zones d'emplois qui sont à l'extérieur. Le 2ème objectif est de mailler le réseau de transport : la 3ème ligne sera très interconnectée avec 5 stations connectées au réseau ferroviaire, 4 au réseau métro, 1 au réseau tram, Jean Maga.

Lié à la 3e ligne de métro, le projet Ligne Aéroport Express, qui consiste à desservir l'aéroport et la zone économique par un système de desserte express depuis Jean Maga.

L'objectif est de transporter 200 000 voyageurs /jour.

La 3e ligne est le seul projet de transport qui a fait l'objet d'un débat public (2016) en France, en dehors du Grand Paris Express. Il y a eu près de 3 000 participants. La commission nationale du débat public (CNDP), qui pilotait le débat public, a remis ses conclusions en 2017 et Tisséo a suivi l'ensemble de ses recommandations dont la notamment la création d'un conseil scientifique. Son rôle : supervisé les études sur les alternatives proposées pendant le débat public.

Il y a eu ensuite une première phase d'information participation de novembre 2017 à janvier 2018, centrée sur l'expérience voyageurs.

Aujourd'hui, à l'automne 2018, c'est une nouvelle phase d'information participation qui démarre car désormais Tisséo Collectivités dispose de toutes les études préliminaires qui permettent de préciser l'implantation des stations. Elle se tient aussi à l'automne car Tisséo Collectivités doit disposer du temps nécessaire pour intégrer les remarques dans le dossier d'enquête publique qui doit être remis aux services de l'Etat en janvier 2019.

Les propositions faites seront soit intégrées tout de suite dans le dossier, soit seront intégrées ultérieurement dans le cadre d'opérations d'accompagnement de la 3e ligne non soumises à Déclaration d'utilité publique.

Sofia ALIAMET, animatrice, précise que la nouvelle d'information-participation se fait en deux temps :

- le dialogue territorial durant lequel Tisséo Collectivités rencontre les élus et les associations depuis septembre ;

- les ateliers citoyens, créés sur suggestion du garant de la concertation, courant novembre pour recueillir les observations des riverains (habitants, salariés, commerçants), les futurs usagers. Il y a aura 10 groupes.

Ces réunions se dérouleront de la même manière que la réunion en cours : présentation des intentions d'aménagement des stations puis recueil des observations. Le recrutement est en cours.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.8. Réunion du 24/10/18 - Blagnac

COMPTE - RENDU

➔ **Echanges**

Samantha LEDENT, riveraine quartier Layrac demande s'il existe une adresse mail pour faire remonter des observations, des questions.

Sofia ALIAMET, animatrice répond que le compte-rendu de la réunion sera envoyé aux référents de quartier et que si les participants ont des observations en marge de la rencontre, ils peuvent les faire passer par leurs référents qui feront remonter l'information à Tisséo Collectivités.

Christian BERGON, adjoint délégué à l'aménagement et aux travaux, demande si Tisséo Collectivités a bien recensé les aménagements qu'il reste à faire (l'échangeur Maga, les aménagements autour du rondpoint Maga).

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, explique que cela va être présenté ultérieurement dans la présentation de la station.

Anne-Laure SABLÉ, comité de quartier Sud, demande si, dans le cadre de la concertation, des éléments peuvent encore bouger.

Sofia ALIAMET répond que oui, des éléments peuvent encore bouger sur l'aménagement autour des stations, c'est l'enjeu de la réunion et du temps de travail proposé. Comme il a été présenté précédemment, certaines observations pourront être intégrées dans le dossier d'enquête publique ou dans les études ultérieures à l'enquête publique.

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, revient sur la première phase de concertation qui avait pour objectif d'échanger autour de l'expérience voyageurs sur la future 3e ligne de métro et d'expliquer le tracé et l'emplacement des stations. Il est ressorti de cette phase de dialogue qu'il fallait accorder davantage de place au vélo.
Pour plus d'information, le bilan de la concertation est en ligne sur le site internet de Tisséo Collectivités.

3. Présentation de la station et les enjeux d'insertion

(Cf. diaporama en annexe, pages 10-14 pour plus de détails)

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, précise que la station Jean Maga permettra une interconnexion entre la ligne de tramway T1, la 3e ligne et la ligne Aéroport Express qui desservira la zone économique avec le maintien des 2 stations existantes de la ligne T2, Nadot et Daurat.

G**régoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie,** décrit les aménagements et le fonctionnement de la station (Cf. page 14 du diaporama projeté en séance). Suite à une question, il précise que la maison en contrebas de l'avenue Latécoère est en cours d'acquisition pour libérer l'espace nécessaire à la construction du parvis. L'avenue Latécoère sera légèrement décalée pour laisser la place au parvis.

L'insertion de la station T1 Jean Maga, au niveau de la rue de Grenade nécessitera de dégager de l'espace pour insérer la plateforme du tramway et les quais.

Il précise que la ligne LAE reprend les infrastructures du T2 et qu'elle sera terminus à Jean Maga.

Il indique que 150 emplacements de vélos sont prévus, avec du stationnement vélos ouvert (50 places) et sécurisé/fermé (100 places). Dans la conception du projet, il est prévu de permettre la continuité des itinéraires cyclables. Enfin, compte tenu qu'un nombre important d'usagers de la station seront chargés de bagages, la station de métro comptera plus d'ascenseurs que dans les autres et plus grands pour pouvoir y mettre plus de bagages.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.8. Réunion du 24/10/18 - Blagnac

COMPTE - RENDU

➔ **Echanges**

La desserte en bus

Richard SALLES, comité de quartier Grand noble, souhaite savoir où se trouveront les stations de bus car il a été indiqué en introduction que toutes les stations de la 3e ligne seraient en correspondance avec le réseau bus, or le visuel présenté n'indique aucune station.

Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, répond que pour l'instant il n'est pas prévu d'arrêts de bus en correspondance avec la station Jean Maga mais que justement cela nécessite que les participants l'indique dans la grille d'observation.

Jean-Paul TÉJÉDOR, adjoint délégué au quartier Grand Noble et aux déplacements, explique qu'il est préjudiciable qu'aucun arrêt de bus ne soit prévu dans l'avenir pour l'accès à la station car c'est laisser la place au rabattement en voiture.

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités précise que dans les études sur la station, le réseau bus a bien été intégré mais la réflexion opérationnelle sur la restructuration du réseau de bus, à l'horizon de la mise en service de la 3e ligne, ne se fera pas avant 2020-2021. A titre d'exemple, lors de la création des lignes A et B, la restructuration a eu lieu 2 ans avant. La restructuration du réseau de bus autour de la 3e ligne ne fait pas partie de l'objet de l'enquête publique, mais pourra être examinée ultérieurement de très près avec les communes et les associations.

Les itinéraires cyclables / accès à la station des modes doux

Christian BERGON, adjoint délégué à l'aménagement et aux travaux, indique, qu'au niveau de l'itinéraire cyclable, il manque un « maillon », depuis l'avenue des Arènes romaines pour remonter sur Ancely.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, répond que la sécurisation des itinéraires cyclables, notamment par-dessus l'A621, fait bien partie des opérations d'accompagnement identifiées ainsi que la sécurisation des traversées piétonnes.

Joël CREMOUX, association Abave, sur le même sujet, se demande si ce maillon manquant a vraiment été pris en compte puisqu'il n'apparait pas sur le visuel. De même, il souhaite avoir confirmation que l'itinéraire cyclable sera bien prolongé avenue Latécoère. Enfin, il voit qu'il y a une piste cyclable rue de Grenade et voudrait savoir où elle sera implantée car la rue n'est pas large (11 m).

Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie confirme qu'aujourd'hui, il n'y aucun itinéraire cyclable rue de Grenade. Comme expliqué précédemment, pour insérer la station T1, il est nécessaire d'élargir la route vers la droite et se pose donc la question de profiter de cet élargissement pour y insérer pourquoi pas une piste cyclable et donc dès à présent, réserver l'espace.

Sabine DELPRAT-ALIÈS, comité de quartier sud, s'inquiète sur la continuité des trottoirs et des pistes cyclables. Elle constate qu'actuellement les pistes cyclables sont souvent très chargées et craint qu'il n'y ait encore plus de cyclistes avec l'arrivée du métro et que, par conséquent, la place vienne à manquer.

Christian BERGON, adjoint délégué à l'aménagement et aux travaux, insiste sur le fait que la piste cyclable qui vient de Velasquez est très empruntée. Quand les connexions seront réalisées, il faudra veiller pour que la traversée du pont Velasquez soit sécurisée et accessible. Il demande s'il ne faudrait pas effectuer un travail sur le pont en lui-même et pose la question d'un éventuel élargissement du pont.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.8. Réunion du 24/10/18 - Blagnac

COMPTE - RENDU

Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, répond que la continuité des trottoirs et des pistes cyclables sera assurée tout du long.

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, explique qu'un volet « vélo » sera intégré dans le dossier d'enquête publique pour montrer les orientations choisies. Il faudra dégager ce qui relève d'une part du réseau de pistes cyclables communal et, d'autre part, du réseau structurant, c'est-à-dire les grandes liaisons cyclables qui permettront de relier correctement les communes entre elles et de desservir les grandes zones d'emplois. Il faudra également veiller à intégrer le positionnement des stations de métro dans cette analyse afin que le réseau structurant de pistes cyclables soit correctement raccordé au réseau de métro et ne présente aucune discontinuité. Après l'enquête publique, un travail sera effectué avec Toulouse Métropole, pour perfectionner ce réseau structurant.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, rappelle qu'il faudra aussi intégrer la question du confort dans le partage entre piétons et cyclistes pour améliorer la cohabitation entre ces deux types de déplacements. Il rappelle que le projet prend racine dans un environnement contraint et que pour cette raison, notamment sur le giratoire Maga, l'une des solutions serait de rajouter un encorbellement. Les études techniques à venir permettront d'identifier les solutions les plus pertinentes pour améliorer la circulation des piétons et vélos.

Le stationnement / la circulation automobile autour de la station

Christian LOPEZ, résident du quartier Layrac, remarque qu'aucun parking n'est indiqué. Or, avec la possibilité de prendre la navette à jean Maga, les gens auront tendance, selon lui, à se garer gratuitement dans le quartier au lieu de payer une place de parking à l'aéroport.

Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, indique qu'il existe actuellement un espace de stationnement devant les cuisines municipales. Par ailleurs, aucune dépose minute n'est prévue. Il y a du pour (places pour les résidents) et du contre (voitures ventouses). Avancer sur le sujet est encore trop prématuré par rapport à la mise en service. La maitrise d'ouvrage a bien conscience de la problématique

Jean-Paul TÉJÉDOR, adjoint délégué au quartier Grand Noble et aux déplacements, se demande s'il serait envisageable de mettre en place un principe de dépose minute plutôt qu'un parking qui serait effectivement très rapidement rempli et saturé.

Le tracé du métro

Samantha LEDENT, résidente du quartier Layrac, souhaiterait savoir où se trouvera précisément la section en aérien au niveau du quartier Layrac.

Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, précise que le tracé va longer le quartier en souterrain, puis au droit de la piste d'hélicoptère, et va passer en tranchée couverte puis en aérien au niveau du sol.

Sabine DELPRAT-ALIÈS, comité de quartier sud, souhaiterait savoir sous quelles habitations passera le métro.

Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, explique ne pas avoir de plan ou de visuel précis à présenter pendant cette réunion.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.8. Réunion du 24/10/18 - Blagnac

COMPTE - RENDU

Christophe LEDENT, résident du quartier Layrac, se demande comment va être organisée la concertation, comment sera décidé ce qui sera retenu par la maîtrise d'ouvrage et ce qui ne le sera pas, quelles seront les modalités d'échanges et d'information sur les questions en lien avec les nuisances du chantier et de l'infrastructure en particulier sur la partie aérienne.

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, précise que le projet va rentrer dans une phase dite d' « avant-projet » qui permettra de détailler ces aspects. Il ajoute que, pendant la phase travaux, des médiateurs seront présents sur le terrain. Pour le moment, il s'agit d'échanger sur le projet, mais qu'une concertation avec le public sera également menée en phase travaux. Tous les riverains impactés seront informés sur l'évolution des plans de circulation pendant les travaux et sur les nuisances liées au chantier. Par ailleurs, le dossier d'enquête publique présentera les éléments relatifs aux nuisances sonores, aux impacts environnementaux, aux impacts sur la circulation du projet ainsi que les mesures envisagées pour éviter – réduire – compenser ces impacts.

Conséquences du projet TAE sur la ligne de tramway T1

Joël CREMOUX, association Abave, souhaite savoir si les impacts du projet sur le T1 ont déjà été quantifiés : allongement des temps de parcours, pendant les travaux et pendant l'exploitation, impact sur la circulation au niveau du carrefour qui est déjà problématique.

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, explique qu'aujourd'hui, le développement urbain autour du T1 a déjà un impact sur ses conditions d'exploitation. Des études sont menées pour regarder la capacité d'accueil de population supplémentaire au niveau des quartiers desservis et pour quantifier les impacts sur l'exploitation du tramway. Certains secteurs à traiter ont déjà été identifiés. C'est le cas du secteur Jean Maga. Tisséo Collectivités se mobilise donc pour regarder quels seraient les aménagements à apporter pour améliorer la situation, notamment au niveau du giratoire. Il y aura donc certainement des ajustements de la ligne T1 qui seront effectués, l'objectif étant de garder la même vitesse commerciale du tramway. Les conséquences de la 3e ligne de métro sur le T1 seront également étudiées.

4. Recueil des observations

Les participants sont invités, pour chaque station présentée, à exprimer leurs avis/questions/suggestions sur les sujets suivants :

- Modalités d'accès des piétons à la station
- Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)
- Modalités d'accès et stationnement vélo
- Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)
- La sécurité autour de la station
- La signalétique
- Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station
- L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)
- Nom de la station

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.8. Réunion du 24/10/18 - Blagnac

COMPTE - RENDU

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	> Faciliter l'accès depuis le quartier de Layrac : création d'une passerelle de Layrac + Monplaisir vers la station Jean Maga via l'avenue Latécoère (passerelle vélos + piétons), ce qui permettra de desservir Airbus et la station de métro. > Passerelle au-dessus du Touch au niveau de Jean Maga pour assurer la jonction entre Blagnac et Toulouse (axe Ancely ->impasse du Touch à Blagnac prévu dans le projet de voie verte) >Aménagement piétons/modes doux entre le rondpoint Jean Maga et Ancely, dans le virage, devait être réalisé dès la mise en route de la T1, ce n'est toujours pas fait. La réalisation de la 3e ligne constitue une bonne opportunité pour le faire. C'est actuellement très dangereux : les bus et les camions sont obligés de rouler sur le trottoir pour tourner. > Sécuriser les piétons par rapport aux vélos sur le pont Vélasquez. > Prévoir des cheminements séparés pour les piétons et les cycles, notamment en haut de l'avenue Latécoère. > Y aura-t-il un passage souterrain pour passer du T1 au LAE et éviter de traverser les voies du T1 à pieds ou à vélo ? > Prévoir des trottoirs larges.
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	> Quelles lignes de bus permettront de rejoindre Jean Maga ? > Prévoir un arrêt de bus au niveau de la station, même si la réflexion autour de la réorganisation du réseau de bus n'est pas encore engagée, il faut prévoir cette possibilité technique. > Prolonger la ligne 66 ou autre ligne (ex :70) > Préciser l'emplacement des pistes cyclables. > Mettre un arrêt de bus route de Grenade.
Modalités d'accès et stationnement vélo	> 100 places fermées + 50 places ouvertes, est-ce suffisant, quelles études ont été faites ? > 150 places, ce n'est suffisant ; il faut 150 places fermées > Ajouter une piste cyclable entre Jean Maga et Ancély/Purpan > Y aura-t-il des consignes pour les casques de vélos, les équipements ? > Pourquoi figurer un bout de piste cyclable route de Grenade alors que sur la droite, on ne peut pas la continuer rue du château d'eau ? > Connexion à la future passerelle de l'avenue des Arènes Romaines. > 2 continuités cyclables et piétonne à prévoir pour assurer les liaisons vers les Arènes Romaines et vers Vélasquez ; ces continuités nécessiteront un élargissement (encorbeillement) des ponts de l'ave des Arènes Romaines et Vélasquez/Latécoère. > Souhait d'avoir une station vélo type "vélo Toulouse"
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	> Risques de véhicules ventouses sur le quartier Layrac + Montplaisir ainsi que sur le parking de Picard -> Quelles solutions ? Un nouveau parking dans l'aéroport ? > Qu'est-ce qui est prévu pour gérer l'impact sur la circulation dans le quartier ? : grosse inquiétude pour la sortie du quartier Layrac par le pont Velasquez avec

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.8. Réunion du 24/10/18 - Blagnac

COMPTE - RENDU

	un feu de circulation qui sera le plus souvent rouge pour laisser passer la LAE toutes les 5 min. Par ailleurs, le flux piétons traversant l'avenue Latécoère rajoutera des difficultés pour la circulation routière. > Prévoir une zone de dépose-minute ; au niveau de l'ancienne jardinerie, type parking P.0 de l'aéroport ; une zone qui doit être conséquente car Jean Maga sera la seule station de Blagnac d'autant plus s'il n'y a pas de station de bus à la mise en service de la 3e ligne. > Prévoir un parking pour éviter le stationnement sauvage
Le parcours voyageurs	> Prévoir des trottoirs larges pour les valises. De même, prévoir uniquement des ascenseurs pour les valises à l'endroit où l'on voit des escalators sur le visuel de la station. > Prévoir un préau sur le parvis /parcours couvert entre les stations LAE et tramway T1 > Eviter les ruptures au sol (pas de rebords de trottoirs pour les valises) > Prévoir un passage souterrain entre le T1 et la 3e ligne de métro, mais aussi avenue Latécoère >Afficher les vols/départ/arrivées (horaires) > Si la ligne 66 n'est pas prolongée jusqu'à Jean Maga, il y aura une rupture de charge importante pour les passagers qui veulent aller vers l'aéroport
La signalétique	> Prévoir une signalétique au sol > Prévoir une signalétique des lieux remarquables du quartier (à faire réaliser par une personne qui ne connait pas le quartier) > Panneaux avec indication des temps de parcours piétons
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	> Prévoir une vraie vie de quartier : commerce, restaurant, café autour de Jean Maga > Kiosque à journaux, boulangerie
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	> Des espaces verts, des fleurs, pas que du béton, des bancs > Un parking gratuit > Une liaison à travers la jardinerie > Une fontaine à eau > Réfléchir ensemble à l'utilisation du terrain de la jardinerie qui représente une opportunité d'aménagement : zone d'espace verts, création d'un parking à vélos, parking voiture. Pas de mobilier ou œuvre d'art en référence à l'aéronautique (déjà trop dans le secteur)
Nom de la station	> Pour la station de métro : Jean Maga / Blagnac-Jean Maga / Blagnac > Pour la ligne LAE ou Tram 1 : Route de Grenade

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.8. Réunion du 24/10/18 - Blagnac

COMPTE - RENDU

➔ Echanges

Sur le sujet des nuisances sonores, viaduc

Samantha LEDENT, résidente du quartier Layrac, souhaite savoir ce qu'il est prévu pour éviter les nuisances sonores pour les habitants du quartier de Layrac-Montplaisir liées au passage du métro aérien le long de la route Vélasquez. Les habitants du quartier de Layrac se sentent encerclés par les lignes de tramway T1 et T2. Il est donc demandé de mettre en place un métro souterrain plutôt qu'un métro aérien sur le secteur du quartier de Layrac.

Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, précise qu'il existe des normes pour encadrer l'exposition au bruit, au même titre qu'il existe des normes concernant les vibrations.

Christophe LEDENT, résident du quartier Layrac, souhaiterait que les mesures et que les efforts effectués aillent au-delà de ce qui est fixé d'un point de vue réglementaire. Selon lui, la simple insonorisation des maisons n'est pas vraiment efficace, surtout en période estivale quand les fenêtres restent ouvertes.

Sur le sujet vélos/piétons

Joël CREMOUX, association Abave, propose de créer une passerelle dédiée aux piétons et une passerelle dédiée aux cyclistes sur le Touch. Ces passerelles permettraient de traverser la Garonne pour rejoindre Blagnac. Il précise que son association a effectué un comptage vélo dénombrant 470 vélos sur le pont de Blagnac entre 8h et 9h. Il souligne une progression de ce nombre de 10% par an depuis 2009. Selon lui, la question des aménagements pour les cyclistes doit être prise au sérieux et ne peut se résumer à de simples propositions de tracés de pistes cyclables, sans envisager tous les aléas et toutes les contraintes possibles.

Sur le sujet de la LAE

Joël CREMOUX, association Abave souhaite avoir plus d'information sur la LAE, quel est le bilan de l'existant et quels sont les objectifs suivis, ainsi que les aménagements prévus au niveau des points durs comme le pont Vélasquez, l'avenue Claude Gonin, le giratoire Dewoitine, le croisement avec la rue Lindbergh. Il souhaiterait également connaitre les chiffres du nombre de voyageurs estimé sur la LAE.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.8. Réunion du 24/10/18 - Blagnac

COMPTE - RENDU

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, explique qu'au moment où les différentes hypothèses de tracé de la 3ème ligne de métro ont été étudiées, la desserte des grands équipements comme l'aéroport a été prise en compte. Lors de la création de la ligne T1 de tramway, il a été privilégié de desservir d'abord les habitations plutôt que l'aéroport. Pour la troisième ligne de métro, 4 scenarios ont été étudiés avec plusieurs cibles privilégiées : l'aéroport, les grands faubourgs, les zones d'activités etc. Aujourd'hui, la tracé qui a été retenu et qui sera présenté à l'enquête publique est un compromis. La question de la desserte de l'aéroport a donc été posée.

Un benchmark a été fait pour étudier la façon avec laquelle les aéroports internationaux d'une taille comparable à celui de Toulouse sont desservis en prenant en compte les évolutions de fréquentation prévues. Une solution a été réfléchie pour permettre d'améliorer la desserte de l'aéroport. Il a été proposé de valoriser les infrastructures du T2, de créer une navette spécifique, qui soit déconnectée du T1. Il ne faut pas oublier que dans la structure du réseau de tramway, l'exploitation est pénalisée par le fait qu'il y a deux lignes T1 et T2 avec un tronc commun important à gérer. En définitive, le LAE « ex T2 » sera plus performant et cette déconnexion permettra de libérer les conditions d'exploitation du T1. L'objectif est d'offrir une meilleure capacité de desserte de l'aéroport. Aujourd'hui, il n'y a que les très gros aéroports internationaux qui sont desservis par un réseau de métro. Dans le cas de l'aéroport de Toulouse, le LAE sera donc largement suffisant pour répondre au double objectif de desserte de l'aéroport et aux demandes de déplacement des salariés (4 000 salariés de l'aéroport et salariés de la zone aéroportuaire sud).

Joël CREMOUX indique que, à sa connaissance, la fréquentation de la ligne T2 sur le tronçon Jean Maga Aéroport est de l'ordre de 9 000 voyageurs. Il demande quelle sera la fréquentation prévue sur la future LAE. En effet, si l'apport n'est pas plus élevé qu'actuellement, il faut se poser la question de savoir si cet équipement est bien calibré.

Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, indique que l'offre de service est compatible avec les perspectives de développement économique de la zone et de l'aéroport. Il précise que les hypothèses de croissance économique du secteur sont prises en compte par le projet. Les études garantissent qu'avec une rame de LAE toutes les 5 minutes d'une capacité de 210 personnes environ, le système de transport sera à même de répondre aux besoins de déplacement.

5. Conclusion

Sofia ALIAMET remercie l'ensemble des participants et précise que le compte rendu de la réunion sera transmis à l'ensemble des personnes présentes à la réunion.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Dialogue territorial

Réunion avec les associations de Colomiers

3 décembre 2018

La réunion a duré 1h50.
Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage

- **Vincent GEORJON** – Tisséo Collectivités
- **Christophe DOUCET** – Tisséo Collectivités
- **Julie GRINFAN**– Tisséo Ingénierie
- **Anne-Laure BRAZIER** – Tisséo Ingénierie
- **Julien HENIQUE** – Toulouse Métropole

Animation de la réunion

- **Hélène PERLEMBOU** – Pont-Neuf

Participants

Mairie de Colomiers

- **Josiane MOURGUE** – Conseillère déléguée aux parcs, jardins et espaces naturel et aux modes de déplacements doux et actifs, conseillère communautaire à Toulouse Métropole
- **Michel ALVINERIE** – Conseiller délégué aux transports et à la transition énergétique, conseiller communautaire à Toulouse Métropole
- **Laurence CASALIS** – Adjointe au Maire, déléguée à la rénovation urbaine, à l'urbanisme, à l'habitat et à l'environnement
- **Thérèse MOIZAN** – Adjointe au Maire, déléguée aux sports, à la santé et au développement associatif
- **Gilles SERE** – Directeur des Services Techniques et Cadre de Vie
- **Jérôme VIDALIE** – Directeur adjoint Pôles environnement et déplacements
- **Philippe BRIANÇON** – Maire adjoint de Colomiers délégué aux sports, à la santé et au développement associatif et conseiller régional

Représentants des associations de quartier

- **Gérard PIANCA** – Association 2 pieds 2 roues
- **Isabelle MASDOUA** – Comité de quartier En Jacca – Les Marots
- **Armand FANJEAU** – Comité de quartier En Jacca – Les Marots
- **Arnaud PEBAY** – Comité de quartier Ramassiers - Cabirol
- **Abdel CHOUMI** – Comité de quartier Ramassiers – Cabirol
- **Agnès LECLERCQ** – Comité de quartier Ramassiers – Cabirol
- **Linda MARTINEZ** – Comité de quartier Sud-Est
- **Gérard LAZARO** – Comité de quartier Centre
- **Bruno TERRINHA** – Comité de quartier Centre, Club Entreprise Ouest Toulousain

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

- **Jean-Jacques BEYRAT** – Comité de quartier Est – Le Village
- **Bernard PROTHIN** – Comité de quartier Est – Le Village
- **Antonio LERA** – Comité de quartier Est – Le Village
- **Thierry DUPUCH** – Comité de quartier Est – Le Village
- **Jean Claude DELMAS** – A3C Conseil Citoyen Colomiers
- **Carrine MONROC** – A3C Conseil Citoyen Colomiers
- **Serge GAZETTA** –Association les Vignes

Déroulement de la réunion

1. Ouverture par **Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf**

2. Présentation du contexte du projet et du dispositif de concertation par **Vincent GEORJON**, Tisséo Collectivités

3. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion par **Julien HENIQUE**, Toulouse Métropole, **Julie GRINFAN** et **Anne-Laure BRAZIER**, Tisséo Ingénierie

4. Travail en groupe puis restitution et échanges en plénière

5. Conclusion par **Vincent GEORJON**, Tisséo Collectivités et **Hélène PERLEMBOU**, Pont Neuf

1. Ouverture

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, souhaite la bienvenue aux participants à cette réunion qui a pour objet de présenter les stations Colomiers Gare, Colomiers Ramassiers et Airbus Saint-Martin et de recueillir les observations sur l'insertion des stations. Elle rappelle que la concertation sur le projet de 3e ligne de métro s'est déroulée en plusieurs temps :

- Un débat public en 2016 portant sur l'opportunité du projet et le tracé
- Une phase d'information et de participation sur l'expérience voyageur
- Une phase spécifique pour la Connexion Ligne B
- Le dialogue territorial avec les élus et les associations des quartiers traversés
- Les panels citoyens

Elle présente le déroulé de la réunion et les intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

- Tisséo Collectivités : maître d'ouvrage du projet et autorité organisatrice des transports, est représenté par **Vincent GEORJON** et **Christophe DOUCET**
- Tisséo Ingénierie : entité chargée des études techniques, est représenté par **Julie GRINFAN** et **Anne-Laure BRAZIER**
- Toulouse Métropole : entité chargée de l'aménagement de l'espace public, est représentée par **Julien HENIQUE**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

2. Présentation du contexte du projet et du dispositif de concertation

Cf. diaporama de la présentation, en annexe du compte-rendu

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, indique que le projet de 3e ligne de métro présente un linéaire de 27km pour 21 stations, précisant que la distance entre les stations de la 3e ligne de métro est plus élevée que celle entre les stations des lignes de métro existantes.
Le projet Toulouse Aerospace Express (TAE) intègre la ligne Aéroport Express (LAE) qui permettra de rejoindre l'aéroport depuis la station Jean Maga, avec une fréquence d'une rame toutes les 5 minutes.
La fréquentation attendue est identique à celle que connaissent actuellement les lignes A et B, à savoir 200 000 voyageurs par jour pour chaque ligne. Il précise que l'horizon de mise en service de la 3e ligne de métro est 2025.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités présente les objectifs du projet :

- Mailler le territoire avec 5 connexions ferroviaires, 4 connexions avec les lignes A et B et une connexion au réseau bus à toutes les stations
- Desservir les grands bassins d'emplois : Airbus Colomiers, Enova, Montaudran, centre-ville de Toulouse, gare Matabiau, etc. Il rappelle que les déplacements domicile-travail sont les plus longs de la vie quotidienne.
- Anticiper la croissance des déplacements au sein de l'agglomération toulousaine, qui accueille 15 000 habitants supplémentaires par an. Aussi les études prévoient 500 000 déplacements quotidiens supplémentaires dans 10 ans, soit l'équivalent des déplacements actuels en transports en commun. Le métro permettra de répondre à cette augmentation en complétant les autres modes de transport.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, rappelle que la concertation a pour but d'enrichir le projet sur des thèmes encore ouverts. La concertation, qui a débuté en 2016, s'est toujours déroulée en lien avec les études. Il rappelle que les premières études menées en 2015 ont permis de définir plusieurs itinéraires puis de déterminer un itinéraire de référence. Cet itinéraire a ensuite été soumis au débat public de 2016 et étudié dans le cadre des études préliminaires. Le programme du projet a été adopté en juillet 2017.
Sur les recommandations de la Commission particulière du débat public, Tisséo Collectivités a mis en place un conseil scientifique chargé d'étudier les alternatives présentées lors du débat public.
Une phase d'information et de participation a été menée par Tisséo Collectivités en 2017 pour présenter l'itinéraire général du projet et connaître les attentes des usagers en termes d'expérience voyageur. Il précise que toutes ces étapes de concertation ont fait l'objet de comptes-rendus disponibles sur le site internet de Tisséo Collectivités.
La phase actuelle de concertation porte sur l'insertion des stations dans leur environnement. Ce sujet peut être abordé à présent car les études sont suffisamment abouties. Cette phase de concertation se déploie à travers deux dispositifs :

- Des réunions avec les associations de quartier et les élus concernés par le tracé
- Des ateliers citoyens, organisés à la demande du garant de la concertation post-débat public

Il précise que l'ensemble des observations faites au cours de cette phase de concertation sera consigné dans un bilan de la concertation, qui sera annexé au dossier d'enquête publique.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, indique que les études ont été finalisées l'été dernier, permettant aux équipes de travailler sur le dossier d'enquête publique. La prochaine étape du projet est l'enquête publique qui est une étape permettant au projet d'être déclaré d'utilité publique avant la fin de l'année 2019.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

Il précise que l'objectif poursuivi par Tisséo Collectivités pour cette phase de concertation est d'enrichir le dossier d'enquête publique à partir de la connaissance des usages et besoins des quartiers traversés. Les éléments présentés ce soir et qui apparaîtront dans le dossier d'enquête publique ont été élaborés à partir des études préliminaires : certains éléments pourront être amendés en fonction des enseignements de la concertation, des études techniques et des conclusions de l'enquête publique.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, souligne que Tisséo Collectivités attend en 2020 les autorisations environnementales permettant d'engager la totalité des travaux en 2021. Il précise que des travaux de reconnaissance et de fouilles archéologiques seront menés à partir de 2019.

3. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion

Julie GRINFAN, Tisséo Ingénierie, indique que les premières études techniques, dites préliminaires, permettent de définir les principales caractéristiques techniques du projet (largeur du tunnel, taille des « boîtes » des stations, etc.). Elle précise que les études détaillées seront menées prochainement en tenant compte des reconnaissances effectuées sur le terrain.
Elle indique qu'il existe trois types de stations sur la 3e ligne de métro : souterraine, semi-enterrée et aérienne. L'aménagement intérieur des stations sera déterminé au cours des études détaillées.

- Station souterraine : située à 20 mètres de profondeur, elle compte plusieurs niveaux. Les accès se font par des escaliers fixes et mécaniques et par des ascenseurs (deux par quai). Le positionnement des accès doit correspondre à l'organisation interne de la station. Les issues de secours seront définies au cours des études détaillées.
- Station semi-enterrée : composée d'un bâtiment en rez-de-chaussée accueillant la salle des billets et les quais situés au niveau -1, à une dizaine de mètres de profondeur.
- Station aérienne : composée d'un bâtiment en rez-de-chaussée accueillant la salle des billets et les quais situés au niveau +1.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole et **Julie GRINFAN, Tisséo Ingénierie**, présentent les caractéristiques générales des stations, leurs connexions avec les réseaux environnants et les éléments visuels non contractuels (susceptibles d'évoluer suite à la concertation et aux études techniques).

Station Colomiers Gare

- Station souterraine localisée à proximité directe de la gare ferroviaire pour leur permettre d'être en interaction. Colomiers Gare est appelée à devenir un pôle d'échange multimodal auquel les usagers pourront accéder via différents modes (voiture, pied, train, bus, vélo, etc.).
- La station s'insère au cœur d'un réseau de bus comportant à la fois des lignes classiques et des lignes renforcées (telles que Linéo 2). Il sera adapté à l'arrivée de la 3e ligne, notamment avec la création de nouvelles correspondances et un ajustement des itinéraires.
- La station s'implante dans un réseau de cheminements piétons et cyclistes existant qui sera renforcé notamment dans le cadre du schéma directeur cyclable de Toulouse Métropole. Celui-ci a identifié les grands itinéraires vélos prioritaires à réaliser.
- La station comporte deux accès : un vers la gare SNCF et un orienté vers le centre-ville. Les accès proposent des escaliers fixes et mécaniques ainsi que deux ascenseurs.
- Une arrière-gare souterraine est positionnée en bout de tracé, permettant aux rames de métro de se retourner ou d'être remisées.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

- Un parc relais d'un millier de places est envisagé pour permettre à la station d'accueillir les automobilistes et ainsi limiter la congestion de la circulation automobile dans l'agglomération toulousaine. Sont également prévus une dépose-minute, des arrêts de bus simples et plus conséquents, des stationnements cyclistes sécurisés et des arceaux, la sécurisation des liaisons en modes actifs (piétons et vélos).

Station Airbus Colomiers Ramassiers

- Station souterraine située à proximité du site Airbus Ramassiers, entre la route de Bayonne, la RN 124 et le transport en commun en site propre (TCSP) des Ramassiers.
- La station s'insère dans un réseau de transport existant. Les itinéraires des lignes de bus seront ajustés en fonction des correspondances à renforcer et des parcours doublon à éviter.
- Les liaisons cyclistes existantes seront sécurisées, d'autres seront à créer.
- Cette station souterraine comportera des escaliers fixes et mécaniques et deux ascenseurs
- Une dépose-minute est prévue, ainsi que des stationnements cyclistes, des traversées piétonnes et cyclistes sécurisées et le réaménagement du parvis.

Station Airbus Saint Martin

- La station est implantée sur le parking d'Airbus à proximité de l'échangeur de la Crabe.
- Elle s'insère dans un réseau de bus existant à conforter.
- Un réseau cyclable existe mais sera modifié pour améliorer la liaison avec le quartier Saint-Martin au-dessus de la RN 124.
- La station est aérienne : le métro passera en viaduc, l'accès se fera en rez-de-chaussée et les quais seront situés au niveau +1
- Une dépose-minute est prévue, ainsi que des stationnements cyclistes sécurisés et classiques.

Temps d'échange

Jean-Jacques BEYRAT, Comité de quartier Est – Le Village, demande si des places de stationnement sont prévues à la station Airbus Ramassiers. Il indique que le stationnement sauvage est répandu et empêche les riverains de rentrer chez eux. Il craint que la situation empire avec l'arrivée du métro, estimant que le parc relais de Colomiers Gare sera rapidement saturé. Il estime nécessaire de penser aux usagers n'ayant pas d'autre possibilité que de se déplacer en voiture. Il déclare au nom du Comité de quartier Est – Le Village qu'il est nécessaire d'étudier à nouveau le stationnement au niveau de la station Airbus Ramassiers.

Carine MONROC, Conseil citoyen de Colomiers, demande combien de places de stationnement existent aujourd'hui à la gare de Colomiers, estimant insuffisantes les 1000 places prévues pour le parc relais.

Arnaud PEBAY, **Comité de quartier Ramassiers – Cabirol,** demande des précisions sur les modalités de calcul ayant conduit à envisager 1000 places pour le parc relais, estimant la jauge insuffisante.

Armand FANJEAU, **Comité de quartier En Jacca – Les Marots**, répond que le parking actuel de la gare de Colomiers compte environ 350 places.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, rappelle que le calcul du nombre de places d'un parking relève systématiquement d'un compromis. Le calcul prend en compte le bassin de vie situé en amont de la station et tient compte des difficultés de circulation créées par un parking de grande taille. Les

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

aménagements autour du parking doivent être compatibles avec une importante fréquentation automobile.
Il ajoute que Tisséo Collectivités souhaite inciter les automobilistes à laisser leur véhicule aux stations TER situées avant la gare de Colomiers et précise que la Région a prévu d'étudier l'amélioration de la ligne TER.

Gérard PIANCA, **Association 2 pieds 2 roues et Comité de quartier des Ramassiers**, souligne que la circulation automobile sur les routes venant de l'ouest est saturée matin et soir aux heures de pointe. Il craint que l'arrivée du métro ait pour conséquence d'attirer un nombre trop élevé de voitures à Colomiers, aggravant ainsi la saturation des routes menant à la station. Il estime nécessaire de permettre aux usagers du métro venant de l'ouest de prendre le TER ou le bus en augmentant leur fréquence.

Jean-Claude DELMAS, **Conseil citoyen de Colomiers**, indique qu'à la première réunion avec les associations organisée par Tisséo, des participants avaient partagé la nécessité de permettre aux usagers du métro venant en voiture de déposer leur véhicule sur les parkings des gares TER situées en amont. Il demande si cette proposition a été pris en compte.

Vincent GEORJON, **Tisséo Collectivités**, indique que la Région a inscrit 50 millions d'euros au Contrat de projet État Région pour moderniser la ligne et augmenter la fréquence.

Arnaud PEBAY, **Comité de quartier Ramassiers – Cabirol,** précise que cette enveloppe de 50 millions d'euros est destinée à moderniser la ligne et à augmenter la fréquence, mais pas à créer des parkings. Il demande des précisions sur les modalités de transition entre la partie souterraine et aérienne du métro à la station Airbus Saint-Martin.

Carrine MONROC, **Conseil citoyen Colomiers,** demande si la ligne C du TER sera maintenue, précisant l'utiliser pour rejoindre la station Arènes à Toulouse. Si c'est le cas, la 3e ligne de métro l'intéresse peu.

Serge GAZZETTA, **Association les Vignes et Comité de quartier Ramassiers**, demande si des mesures sont prévues pour améliorer la desserte du quartier des Ramassiers depuis la station Airbus Ramassiers, soulignant que celle-ci ne dessert pas directement le quartier. Il regrette que ce quartier de plus de 5000 habitants ne soit pas desservi par les lignes de bus Linéo 2 et Linéo 3. Il propose de dévier la ligne Linéo 2 pour desservir le quartier.

Gérard LAZARO, **Comité de quartier Centre-ville**, demande si la halte ferroviaire TER de Ramassiers, qui permet de se rendre facilement à la station Arènes, sera conservée.

Armand FANJEAU, **Comité de quartier En Jacca – Les Marots**, estime qu'il serait utile qu'un représentant du Conseil régional soit présent pour répondre aux questions.

Vincent GEORJON, **Tisséo Collectivités**, indique que l'objectif de la Région et de Tisséo Collectivités est de travailler la complémentarité des réseaux. La Région n'a pas prévu de supprimer ou de diminuer la desserte TER vers les Arènes.
L'amélioration de la desserte du quartier des Ramassiers est l'un des objets de l'atelier de ce soir.

Arnaud PEBAY, **Comité de quartier Ramassiers – Cabirol**, indique que le Comité de quartier propose de déplacer la station Airbus Ramassiers de l'autre côté de la rocade vers la gare des Ramassiers. Il demande des précisions sur le linéaire aérien de la ligne et souhaite connaître l'intérêt d'une ligne aérienne.

Anne-Laure BRAZIER & Julie GRINFAN, Tisséo Ingénierie, indiquent que la transition entre la partie aérienne et souterraine se fera au niveau de l'avenue de Luchon. Elles ajoutent que l'intérêt d'une ligne aérienne est avant tout financier. La 3e ligne de métro passera à nouveau en souterrain avant la station Jean Maga pour redevenir aérienne à partir de Montaudran, dans la ZAC Toulouse

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

Aerospace jusqu'au terminus à Labège - La Cadène. Elles précisent que 30% du linéaire de la ligne est aérien.

Vincent GEORJON, **Tisséo Collectivités**, précise que les principes de desserte en bus seront étudiés trois ans avant la mise en service et que les participants sont invités à s'exprimer à ce sujet, puisque c'est l'un des objets de l'atelier de ce soir.

4. Recueil des observations

Les participants sont invités à exprimer leurs avis/questions/suggestions sur les sujets suivants :

- Modalités d'accès des piétons à la station
- Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)
- Modalités d'accès et stationnement vélo
- Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)
- La sécurité autour de la station
- La signalétique
- Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station
- L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)
- Nom de la station

Groupe de travail n°1

Ce groupe a travaillé sur les stations Colomiers Gare et Airbus Colomiers Ramassiers. Voici les remarques qu'ils ont choisi de mettre en exergue :

STATION COLOMIERS GARE

➔ **Accès à la station pour les piétons**

Les participants soulignent les difficultés d'accès et de sécurité pour les piétons au niveau du passage de la RN124 et de la rue Etienne Collongues. Ils estiment nécessaire de prévoir des aménagements au-delà du périmètre de 100 mètres autour de la station.

➔ **Accès à la station et stationnement pour les cycles**

Les participants indiquent que leurs remarques sont similaires à celles faites pour les piétons.

➔ **Accès à la station et stationnement pour les voitures**

Les participants demandent des précisions sur les modalités prévues pour permettre aux véhicules d'entrer et sortir du parc relais, dont ils estiment la capacité insuffisante. Ils précisent que l'accès au rond-point de la Gare est très difficile à certaines heures.

➔ **Signalétique**

Les participants estiment nécessaire de prévoir des traçages au sol et une signalétique pour les personnes à mobilité réduite.

STATION AIRBUS COLOMIERS RAMASSIERS

➔ **Accès à la station pour les piétons**

Les participants demandent comment venir à pied depuis le centre-ville et la route d'Auch, soulignant que les accès piétons existants sont difficiles.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

➔ **Accès à la station et stationnement pour les cycles**

Les participants indiquent que leurs remarques sont similaires à celles faites pour les piétons.

➔ **Accès à la station et stationnement pour les voitures**

Les participants estiment nécessaire de prévoir des parkings à proximité de la station, notamment sur le terrain vague occupé par des gens du voyage, ou bien de mettre en place une navette depuis le parking des Ramassiers jusqu'au métro, dont le trajet sera inférieur à 5 minutes pour être attractif.

➔ **L'animation du nouvel espace public autour de la station**

Les participants demandent l'aménagement de la zone complète, y compris au niveau du giratoire de la Fontaine Lumineuse pour sécuriser les circulations des piétons et vélos.

Groupe de travail n°2

Ce groupe a travaillé sur les stations Colomiers Gare et Airbus Colomiers Ramassiers. Voici les remarques qu'ils ont choisi de mettre en exergue :

STATION COLOMIERS GARE

➔ **Accès à la station pour les piétons**

Les participants estiment les accès piétons existants inutilisables et dangereux. Ils proposent de créer un souterrain piéton sous les voies ferrées depuis la place Etienne Collongues pour éviter un détour et décharger le dépose-minute.

➔ **Accès à la station en bus**

Les participants demandent l'augmentation de la fréquence des bus desservant la gare pour encourager l'usage des transports en commun.

➔ **Accès à la station et stationnement pour les cycles**

Les participants indiquent que leurs remarques sont similaires à celles faites pour les piétons.
Ils demandent la sécurisation des accès vélos pour encourager les usagers à venir en vélo.

➔ **Accès à la station et stationnement pour les voitures**

Les participants soulignent que l'accès automobile actuel à la gare est très difficile et craignent que la situation empire avec l'augmentation de la capacité du parking actuel.
Ils demandent la mise en place de mesures encourageant les usagers à prendre les transports en commun et le vélo.
Ils considèrent nécessaire de créer des parcs relais dans les quartiers d'En Jacca ou de Plaisance – La Salvetat pour limiter la circulation automobile autour de la gare. Ils estiment nécessaire de créer en complément des navettes entre ces parcs relais et la station de métro.

STATION AIRBUS COLOMIERS RAMASSIERS

➔ **Sécurité**

Les participants partagent leur fort sentiment d'insécurité autour de la halte TER des Ramassiers, évoquant la présence de trafic de drogue. Ils estiment nécessaire d'améliorer la sécurité au niveau de la future station et dans l'ensemble du quartier des Ramassiers. Ils précisent que le mobilier urbain est régulièrement dégradé et qu'il n'y a pas de composteurs à billets. Ils craignent que le métro aggrave la situation.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

➔ **Les services**

Les participants déclarent que le quartier des Ramassiers a besoin de commerces et de services de type boulangerie, pharmacie, banque, espace culturel et accueil pour les jeunes.

➔ **Accès à la station en bus**

Les participants demandent la mise en place des liaisons bus régulières pour permettre aux habitants des Ramassiers de ne pas utiliser leur voiture pour rejoindre le métro.
Les participants estiment la fréquence actuelle des TER insuffisante (1 train toute les 1h30). Ils regrettent le manque de transports en commun le soir, notamment entre Toulouse et Colomiers.
Ils indiquent que 2000 logements supplémentaires sont attendus dans le quartier, s'ajoutant aux 5000 logements existants et précisent que de nombreuses personnes viennent travailler dans le quartier.

Groupe de travail n°3

Ce groupe a travaillé sur les stations Colomiers Gare, Airbus Colomiers Ramassiers et Airbus Saint-Martin. Voici les remarques qu'ils ont choisi de mettre en exergue :

STATION AIRBUS COLOMIERS RAMASSIERS

➔ **Accès à la station pour les piétons**

Les participants demandent la création d'un passage piéton sous la RN124 et sous la route de Bayonne pour protéger les piétons des dangers liés au trafic automobile de ces voies. Ils souhaitent que ces passages souterrains soient accessibles directement depuis la station de métro, ce qui impliquerait de créer deux accès supplémentaires.

➔ **Accès à la station en bus**

Les participants demandent l'amélioration de la desserte du quartier des Ramassiers, notamment via l'amélioration de la ligne 63 qui devrait selon eux fonctionner 7 jours sur 7, sur la même amplitude horaire que le métro.

➔ **Accès à la station pour les vélos**

Les participants demandent l'installation de boxes sécurisés, prévoyant des vestiaires et des douches pour les personnes venant travailler en vélo.

➔ **Accès à la station pour les voitures**

Les participants proposent la création d'un parking sur le terrain vague, actuellement occupé par les gens du voyage.

➔ **Sécurité**

Les participants demandent le déplacement de la station au sud de la RN124 pour bénéficier de la vidéosurveillance déjà mise en place.

➔ **Signalétique**

Les participants demandent l'installation de panneaux d'information.

STATION AIRBUS SAINT-MARTIN

➔ **Accès à la station pour les piétons**

Les participants demandent la mise en place d'une sortie de part et d'autre du chemin de l'Espeissière, pour qu'elle profite aux usagers ne travaillant pas chez Airbus. Ils proposent de créer un passage souterrain ou une passerelle en hauteur.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

➔ **Accès à la station pour les vélos**

Les participants demandent l'installation de boxes sécurisés, prévoyant des vestiaires et des douches pour les personnes venant travailler en vélo.

➔ **Accès à la station en bus**

Les participants demandent l'amélioration de la ligne 63 qui devrait selon eux fonctionner 7 jours sur 7, sur la même amplitude horaire que le métro.

Retranscription des grilles de travail des sous-groupes par station

Station Colomiers Gare	
Sujets	**Observations des participants**
Modalités d'accès des piétons à la station	> Un accès piéton et vélo depuis la place Etienne Collongues (au sud de la voie ferrée) pour éviter de faire le tour et soulager le dépose-minute de la gare > Aménager un tracé sous la RN124 et du côté de la rue Etienne Collongues/ORT, d'en Jacca et des Marots
Modalités d'accès Bus	> Renforcer la desserte bus du quartier des Marots vers le métro sur les fréquences matin/soir > La zone parking bus est sous dimensionnée par rapport à aujourd'hui
Modalités d'accès et stationnement vélo	> Une « vraie » station vélo pratique, sécurisée, grande > L'accès vélo actuel à la gare est très mauvais et dangereux, il est indispensable de repenser les voies vélos notamment depuis le centre-ville et depuis Etienne Collongues > Stationnement vélo doit être sécurisé à la fois en journée et en soirée > Aménager un tracé sous la RN124 et du côté de la rue Etienne Collongues/ORT, d'en Jacca et des Marots
Modalités d'accès en voiture	> Risques importants d'engorgement des accès voitures et bus à la fois depuis le centre-ville, Etienne Collongues et En Sigal > Parking silo en sous-capacité > Incompréhension sur les accès voitures vers l'entrée de la gare et le parking. > Proposition d'un niveau sous-sol pour le parc relais et d'un accès direct des piétons vers la billetterie > Prévoir des parkings relais à en Jacca du côté Salvetat/Plaisance avec liaisons bus vers la station Gare
La sécurité autour de la station	> Accès autour des ronds-points > Sécuriser la passerelle existante vers les quartiers Marots et En Sigal (vidéosurveillance) et aménagement à la descente de la passerelle
La signalétique	> Améliorer la signalétique > Prévoir une signalétique PMR et un traçage au sol
Les services autour de la station	> Que deviennent les commerces ? > L'ensemble parking Vignemal et commerces va être détruit, où vont aller les

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

	commerces, pharmacie, docteurs, dentistes ?
L'animation du nouvel espace public autour de la station	> Qui va intégrer le nouvel espace public ?
Nom de la station	> RAS

Les participants ont ajouté la catégorie « Intermodalité train/métro » pour partager la nécessité d'améliorer la ligne TER venant de l'ouest (Aude, Isle Jourdain,Brax etc.) permettant d'offrir une alternative à la voiture aux usagers voulant rejoindre le métro. Ils estiment également nécessaire d'améliorer la desserte ferroviaire Colomiers – Isle Jourdain.

Station Airbus Colomiers Ramassiers

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	> Prévoir un passage souterrain sous la rue Jean Cayre et un trottoir > Anticiper les évolutions de la desserte des Ramassiers sans attendre le métro > Au vu du trafic voiture sur la route de Bayonne, nous demandons un passage enterré pour les piétons pour franchir cette voie afin d'accéder en toute sécurité à la station de part et d'autres de RN124 > Prévoir des tapis roulant vers le TER ligne C et son parking > Prévoir un accès pour les gens à mobilité réduite > Rapprocher cette gare métro de la gare TER pour ne faire qu'une seule et même gare
Modalités d'accès Bus	> Modifier légèrement le tracé de Linéo 2 pour s'arrêter à la gare Ramassiers à court terme > Desservir la liaison Ramassiers – métro en bus réguliers, grande amplitude > Prévoir des bus pour rejoindre cette station, caler sur les mêmes amplitudes que celles du métro > Prévoir des mesures d'accompagnement pour la desserte et la connexion du quartier des Ramassiers à la station Airbus Colomiers Ramassiers > Améliorer la ligne 63 avec une fréquence et un fonctionnement 7j/7
Modalités d'accès et stationnement vélo	> Prévoir un passage souterrain sous la rue Jean Cayre et un trottoir > Prévoir des allées sans voiture et plus de 500 mètres à pied > Box sécurisé pour les vélos
Modalités d'accès en voiture	> Prévoir un parking à proximité, voir le terrain vide à côté de Kiloutou ou prévoir des navettes depuis le parking des Ramassiers à une fréquence maximum de 5 min (en agrandissant celui-là). Sous l'échangeur la Fontaine Lumineuse. > Un parking est vraiment indispensable : pourquoi n'est-il pas prévu alors que ce sujet avait déjà été évoqué l'année dernière ? > Éloigné de la gare des Ramassiers > Besoin d'un parking de stationnement automobile à proximité immédiate de la station, sauf si on la déplace à la gare TER ou à proximité (il y a déjà une station

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

	sur le site d'Airbus)
La sécurité autour de la station	> Garantir une sécurité suffisante pour les piétons, les véhicules et les vélos > Les Ramassiers est régulièrement dégradé par des jeunes et un groupe d'hommes, cela fait peur au point de renoncer à prendre le train et à quitter le quai. Dimanche dernier une voiture est arrivée pour faire du rodéo sur le parking > Rétablir des guichets, des vigiles et des caméras de surveillance > Vidéosurveillance conjointe avec la halte des Ramassiers (TER)
La signalétique	> A l'intérieur de la station prévoir de la vidéo, audio, traçage au sol, panneaux d'information d'interconnexion
Les services autour de la station	> Besoins très important de commerces (pharmacie, boulangerie-pâtisserie, tabac – presse – vapo, banque) > Prévoir un espace culturel / accueil pour les jeunes > Kiosque à journaux > Distributeurs de viennoiseries > Douches et vestiaires pour cyclistes sportifs
L'animation du nouvel espace public autour de la station	> Tout le quartier est à réaménager car laissé à l'abandon > Animation pour la sécurité car trafic de drogue en augmentation sur le quartier des Ramassiers, au niveau de l'esplanade et de la gare
Nom de la station	> Colomiers Oratoire Ramassiers > AirMétro, Rammétro, Col-Air

Station Airbus Saint Martin

Sujets	**Observations des participants**
Modalités d'accès des piétons à la station	> Sortie de part et d'autre du chemin de l'Espeissière
Modalités d'accès Bus	> Accès bus interne à Airbus à proximité > Accès ligne 63 (même fréquence et horaire que le futur métro)
Modalités d'accès et stationnement vélo	> Boxe sécurisé > Vestiaires et douches pour cyclistes sportifs
Modalités d'accès en voiture	> RAS
La sécurité autour de la station	> RAS
La signalétique	> RAS
Les services autour de la station	> RAS
L'animation du nouvel espace public autour de la station	> RAS
Nom de la station	> RAS

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.1.9. Réunion du 03/12/18 - Colomiers

COMPTE - RENDU

5. Conclusion

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, remercie les participants et indique que les avis exprimés seront intégrés au compte-rendu qui sera transmis aux participants par la ville de Colomiers.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, remercie les participants et précise que les observations recueillies seront consignées dans le bilan de la concertation et permettront d'enrichir le dossier d'enquête publique.

Page 13 sur 13

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2. COMPTES-RENDUS DES ATELIERS CITOYENS

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Atelier citoyen

Fondeyre / La Vache Gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud

5 novembre 2018

> La rencontre a duré 2h15
> Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage (MOA)

- **Dominique SALAS -** Tisséo Collectivités
- **Julie GRINFAN** - Tisséo Ingénierie (avec Lise SIRET en appui)
- **Julien HENIQUE** – Toulouse Métropole

Animation de la réunion (AMO concertation de Tisséo Collectivités)

- **Sofia ALIAMET** – Pont-Neuf (avec David PROTHAIS en appui)

Participants

- Voir annexe

Documentation disponible

- Le diaporama présenté en séance (voir annexe)

Déroulement de la réunion

Ouverture

1. Point de contexte
2. Présentation des stations
3. Recueil des observations
4. Conclusion

Ouverture

Sofia ALIAMET, Pont-Neuf, remercie les citoyens de leur participation. Elle rappelle qu'ils ont dû recevoir le mandat qui précise le cadre de cet atelier. Le projet de 3e ligne de métro s'inscrit dans le temps long de ce type de projet d'infrastructure. En 2016 a eu lieu un débat public sur l'opportunité du projet et son tracé. La concertation menée en 2017 avait vocation à recueillir les avis et propositions du public sur le parcours voyageurs, depuis l'espace public, dans la station et à l'intérieur du métro.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

Aujourd'hui, c'est de l'insertion urbaine des stations dont il est question. A chaque étape, le projet s'est nourri des contributions des citoyens.

L'atelier de ce soir initie un cycle d'ateliers qui auront lieu tout au long du mois de novembre, sur l'insertion urbaine des différentes stations. Les participants sont invités à faire part de leur expérience du territoire, le maître d'ouvrage à recueillir leurs attentes en tant qu'habitants. Certaines des contributions seront intégrées au dossier d'enquête publique, au regard de leur faisabilité.

Sofia ALIAMET pose deux questions au public : « aviez-vous déjà entendu parler du projet avant de recevoir l'invitation ? ». Le oui fait l'unanimité. « Aviez-vous déjà participé à des réunions de concertation autour du projet ? ». Une personne répond par l'affirmative, précisant que c'était au cours du débat public.

Sofia ALIAMET se présente, avant de présenter les intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

- Dominique SALAS de Tisséo Collectivités, autorité organisatrice des transports, entité chef d'orchestre du projet
- Julie GRINFAN de Tisséo Ingénierie, entité qui gère les infrastructures du projet (construction des stations), accompagnée de Lise SIRET.
- Julien HENIQUE de Toulouse Métropole, entité qui porte les opérations d'accompagnement / d'aménagement et de financement autour du projet

Elle indique le déroulé de l'atelier :
Point de contexte
Présentation des stations
Temps d'échange et de recueil des observations

1. Point de contexte

(Cf. diaporama en annexe)

Dominique SALAS, Tisséo Collectivités, présente le projet de 3ème ligne. Elle précise qu'elle ne « supervise » pas à elle-seule le projet mais y contribue, au sein de Tisséo Collectivités. C'est une équipe pluridisciplinaire et multi partenariale qui a travaillé sur le dossier de prise en considération du projet

Elle rappelle que 3 éléments seront soumis à l'enquête publique de mi-2019 : la 3ème ligne, la liaison à l'aéroport, le prolongement de la ligne (tracés orange-rouge, bleu ciel et jaune sur la carte projetée).

La ligne est aussi longue (27 kms) que les lignes A et B cumulées. Elle comporte 21 stations, autant que la ligne B, mais elles sont plus espacées. 70% de la ligne sera en souterrain, ce qui explique en partie son coût de 2,4 milliards d'euros, Elle a une dimension transversale, d'est en ouest par rapport aux deux autres lignes plutôt radiales et intra toulousaines. Elle offre également plus d'opportunités de dessertes en ouvrant sur les territoires en périphérie (Colomiers – Labège) et en offrant plus de connexions ferroviaires, que les autres lignes.

Concernant la desserte de l'aéroport, le remplacement par la ligne Aéroport Express de la ligne de tram T2 est intéressante car elle permet, en étant combinée avec la 3ème ligne de métro, d'offrir une liaison fréquente et performante, qui subit moins d'aléas liés au trafic que la desserte actuelle en tram qui comprend un tronc commun très urbain. La plateforme sera réutilisée dans le nouveau projet.

La 3ième ligne de métro répond à un double enjeu : faire face à l'évolution démographique que connaît la métropole (Toulouse appartient au « groupe des agglomérations millionnaires en habitants »,) et répondre au besoin de mobilités lié aux activités économiques phares que sont l'aéronautique et le spatial. L'objectif poursuivi est donc de mailler le réseau de transports collectifs, de lui donner une dimension capacitaire et de l'ouvrir au-delà du centre-ville par rapport à un réseau métro actuel qui est plutôt intra-toulousain.

Les correspondances avec le ferroviaire sont nombreuses (Colomiers gare, La Vache, Matabiau, Montaudran, Labège-Cadène), ainsi que celles avec la ligne B (La Vache gare, François Verdier, INPT)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

et la ligne A (Matabiau) et enfin celles avec le réseau de tramways (Jean Maga…) et de bus (la restructuration du réseau de lignes bus associée à cette nouvelle ligne de métro sera définie environ deux ans avant le lancement).

Grâce à ce maillage, des territoires seront bien mieux desservis : le nord toulousain qui ne bénéficie pas de ligne structurante pour l'instant, l'ouest toulousain et ses zones d'emplois, ou encore le Lauraguais qui via la connexion avec le train qui accèdera aux zones d'emploi.

Ce projet va changer le paysage de l'agglomération car il est structurant d'un point de vue mobilités et urbanisme. Il faut 10 ans pour réaliser une ligne de métro, comme pour les précédentes mais celle-ci est plus longue.

La première brique du projet a été la définition de l'itinéraire de référence, qui a dû répondre à plusieurs critères techniques (faisabilité), économiques (coût) et besoins en aménagement du territoire. L'itinéraire de référence a été défini en 2016, l'itinéraire définitif a été adopté et voté 2 ans après, l'été dernier. Le programme du projet a été défini en 2018, il s'agit en quelque sorte du cahier des charges qui a été fourni au partenaire, Tisséo Ingénierie, pour la réalisation du projet

Une enquête publique aura lieu mi-2019. Les contributions des citoyens seront intégrées autant que faire se peut dans le dossier d'enquête publique. Il faut savoir que ce projet fera l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale, et que le garant de la concertation fera un rapport sur la qualité des échanges

Concernant le point de départ du projet : l'itinéraire de référence a été initié par les élus, puis soumis à débat public. Il y a peu de débats publics sur ce type de projet (exemple du Grand Paris Express). Une commission indépendante a supervisé le débat et a émis des recommandations qui ont toutes été suivies par Tisseo-Collectivités à savoir : celle de mener des études alternatives de tracé, celle de constituer un conseil scientifique pour valider la qualité des études (Sont-elles suffisantes ? Objectives ?) et celle de nommer un garant pour la poursuite de la concertation.

Le dialogue s'est poursuivi en plusieurs phases et dans différents formats (élus-associations ou riverains des stations), avec notamment un travail sur l'expérience voyageur. Il a permis de nourrir le programme, certaines propositions ont été retenues, d'autres abandonnées.

La participation citoyenne permet de faire évoluer le projet, ce travail d'échange itératif est à souligner.

Sofia ALIAMET donne la parole à **Julien HENIQUE, Toulouse Métropole**, et **Julie GRINFAN, Tisséo Ingénierie**, pour la présentation des stations.

2. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion

1ère station : Fondeyre

Julien HENIQUE présente la station Fondeyre, située à proximité de l'avenue des Etats-Unis, sur la parcelle actuelle de l'entreprise Peugeot. Au regard de sa situation (sans réseau cyclable ni réseau bus à proximité), des opérations d'accompagnement seront nécessaires.

Julie GRINFAN rappelle en préambule que leur objectif principal, avec Tisséo Collectivités, est de concevoir les stations en fonction de l'expérience et du parcours voyageurs. Ils s'astreignent à rendre les parcours les plus visibles et lisibles possibles. Aujourd'hui, les lignes A et B offrent des parcours parfois très différents (par exemple, il existe un passage en mezzanine sur certaines stations).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

Pour la 3e ligne de métro, 3 typologies de stations ont été définies : stations souterraines, semi-enterrées, ou aériennes. L'objectif étant de reconduire cette typologie d'agencement pour l'ensemble des stations d'un même type.

La station consiste en une boite (d'environ 50 mètres de long sur 20 mètres de large) qu'il s'agit de positionner dans le sol de la métropole ou du SICOVAL. L'emprise au sol dicte la position de la station et la manière dont elle peut être aménagée. Nous ne sommes pas toujours libres de positionner les accès à la station. Cela dépend de l'aménagement de la station, de son positionnement en sous-sol.

Pour les stations souterraines, l'accès se fait à la surface pour descendre au niveau -2, où l'on trouve la salle des billets et les contrôles d'accès. Le -1 n'est pas accessible au public et réservé aux locaux techniques. Du -2, les voyageurs peuvent descendre sur les quais. L'accès principal se fera via des escaliers fixes et mécaniques. A noter l'existence d'une issue de secours, nous ne connaissons pas encore la forme qu'elles prendront, nous devons travailler avec les services de sécurité de l'Etat. Deux ascenseurs mèneront aux quais. Cela multiplie par deux le nombre d'ascenseurs par comparaison avec la ligne A. Cette redondance facilite les accès en cas de panne d'un des ascenseurs.

Julien HENIQUE revient sur l'aménagement de la parcelle, emblématique du quartier car associée à Peugeot. Elle sera amenée à se transformer dans quelques années ; la station est ainsi un levier de transformation du quartier. L'objectif est de créer une place, un parvis, avec un accès à la rue Cervantès, la création d'une nouvelle liaison vers l'avenue des Etats-Unis est par ailleurs identifiée dans le cadre de l'aménagement du reste de la parcelle. Le quartier dispose actuellement de beaucoup de liaisons « radiales », mais de peu de liaisons qui permettent de faire la jointure entre ces radiales.

Un participant souhaite savoir comment cette liaison sera aménagée, en voie pour voiture, pour les bus ou en piste cyclable. **Sofia ALIAMET** rappelle qu'un temps de questions-réponse est prévu à l'issue de la présentation. **Julien HENIQUE** précise que le type d'aménagement n'est pas encore décidé à ce stade. Sera-t-il réservé aux modes doux, faut-il prévoir un axe de circulation pour les voitures ? Cela dépend des besoins qui seront exprimés.

Julie GRINFAN ajoute que l'étude de cette station est assez récente, du fait qu'elle ait été réintégrée au programme en juillet 2018, suite aux recommandations du Conseil Scientifique. Toutes les études n'ont pas été menées comme pour les autres stations. Tout reste à faire. **Julien HENIQUE** précise que les principes d'aménagement ont été définis, mais les fonctionnalités précises n'ont pas été arrêtées.

2ème station : La Vache Gare

Julien HENIQUE présente la station « La Vache gare », située à l'interface entre la station de la ligne B existante et la future halte TER. C'est une station au cœur multimodal, elle est à l'interconnexion des réseaux existants et futurs, avec le métro B, les lignes de bus, et un parking-relais étendu (+100 places).

Julie GRINFAN précise qu'il s'agit d'une station de type « semi-enterrée ». L'exemple à ce jour est celui de Ramonville. Les quais se situent au niveau -1. On y entre via un bâtiment voyageur. La particularité ici est d'optimiser l'espace en montant l'espace Parking-relais (P+R) au-dessus de la station.

Elle se retrouve à proximité de la halte ferroviaire et non de la ligne B, afin d'offrir une très bonne connexion avec le réseau ferré. Mais la connexion avec la ligne B sera assurée par un couloir souterrain situé dans le jardin qui existe à l'arrière du Conservatoire, avec tapis roulant mécanisé. Un mail piéton sera également réalisé en surface.

Julien HENIQUE souligne que l'enjeu de la station est d'assurer que tout le monde circule bien, en passant d'un métro à l'autre, du ferroviaire au métro. En complément du couloir souterrain, un cheminement agréable doit être proposé en surface.

Au niveau de la halte ferroviaire, le projet s'inscrit dans celui de l'aménagement ferroviaire du nord de Toulouse, porté avec la Région.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

L'objectif, enfin, est de faciliter l'accès à la station pour les habitants des quartiers environnants. Des liaisons à pied et à vélo doivent être proposées. Il ne faut pas que les quartiers avoisinants soient enclavés.

3ème station : Toulouse-Lautrec – Borderouge-Sud

Julien HENIQUE souligne que contrairement à Fondeyre, la station « Toulouse-Lautrec – Borderouge-Sud » est au cœur d'un réseau de bus et d'itinéraires cyclables structurants existants (le réseau n'est pas terminé mais existe en grande partie). L'idée est de se mettre à l'interconnexion entre Marengo, les quartiers des Minimes et Borderouge. Des aménagements sont à prévoir pour assurer les liaisons entre ces trois quartiers.

Julie GRINFAN précise qu'il s'agit d'une station souterraine profonde, comme à Fondeyre. L'emprise disponible pour insérer la boîte souterraine est contrainte. L'accès à la station se fera via des ascenseurs et escaliers fixes et mécaniques.

Julien HENIQUE revient sur le fait que l'enjeu principal sera de redonner de la qualité à l'espace public, avec un parvis qui devra faciliter les liaisons et permettre de franchir par exemple les voies ferrées du côté de Borderouge. A ce jour, un des côtés est inaccessible aux piétons. Pour accéder au côté aménage, il est nécessaire de traverser la chaussée, ce qui pose des questions de sécurité.

Julie GRINFAN ajoute qu'il va falloir aménager le pôle d'échanges avec les bus, car actuellement 2 lignes de bus transitent par ce lieu, et il y a également le terminus d'une ligne.

➔ **Echanges avec la salle**

Yannick GROSSET, souhaite avoir des précisions sur les modifications de voiries prévues autour de la station La Vache – Gare (en ce qui concerne les accès voiture, au parking-relais notamment, sachant qu'il y a déjà de voies utilisées, que l'impasse Muratet sera à terme ouverte pour devenir une rue qui permettra d'accéder à la station de métro, etc.).

Vincent LEONARD s'étonne du fait que ne sont pas distinguées sur les illustrations les lignes Linéo des lignes non Linéo. Pourtant, elles ont une emprise au sol plus importantes et offrent des fréquences plus resserrées.

Frédéric RABUT habite rue Bastiat, à proximité de l'avenue des Etats-Unis. Sur la station Fondeyre, qu'est-il prévu en matière d'accès et de cheminement ? Il faut avoir en tête un risque qu'est celui de faire déboucher les voiries accessibles aux voitures sur des rues qui ne sont pas prévues pour accueillir un fort trafic. Par ailleurs, la parcelle Peugeot est intéressante, assez grande et ouverte, est-ce qu'il y a des aménagements autres que des voiries ?

Corinne DOULAY habite rue Muratet. Elle souligne que le quartier de la Vache est de plus en plus dense. Une maison toulousaine vendue est une opportunité de bâti pour les promoteurs. Il y a un important projet de rénovation urbaine au niveau des rues Nuitter et Muratet, avec des démolitions et restructurations prévues. Comment la station va-t-elle s'insérer dans ce contexte, avec des besoins d'espaces verts, de déplacements, et d'amélioration de la qualité de vie ?

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, précise qu'il ne connait pas précisément les évolutions prévues sur les parcelles avoisinantes et sur l'évolution du réseau viaire, dans le cadre du projet qui doit s'appeler ADOMA

Yannick Grosset confirme le fait qu'il s'agisse du projet ADOMA. La rue Nuitter n'est à ce jour pas très large pour créer une voie d'accès. Il précise que des servitudes pour équipement public ont été prévues

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

par le PLUiH et s'interroge sur le fait que leur objet soit de répondre aux besoins de la station de métro. Il souhaiterait savoir si d'autres accès sont prévus.

Une participante souhaite avoir des précisions sur les accès voiture du fait que 100 voitures supplémentaires pourront venir se garer au parking-relais (actuellement de 400 places).

Julie GRINFAN, Tisséo Ingénierie, précise que des études sur les parking-relais (P+R) vont être lancées au premier semestre 2019. A ce jour, Tisséo ne sait pas encore ce qui va être privilégié.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, ajoute qu'ils ont besoin de faire réaliser un diagnostic par rapport à l'existant avant de se prononcer. L'objectif sera bien entendu d'éviter un blocage du système.

Dominique SALAS, Tisséo Collectivités, répond à Vincent LEONARD que les lignes de bus ne sont pas encore étudiées. Elles le seront 2 ans avant l'ouverture de la ligne. A ce stade, Tisséo manque de beaucoup d'éléments pour se prononcer. Les lignes Linéo nécessitent de la fluidité, des couloirs. La L10 s'arrête à ce jour à La Vache. L'idée serait bien de la prolonger à terme jusqu'au centre-ville, mais il faut trouver un espace. En tout cas, elle ne fera probablement pas de crochet par Fondeyre.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, revient sur les projets d'aménagement à Fondeyre. A ce jour, ils ne sont pas encore définis, des études complémentaires doivent être menées. Les documents d'urbanisme doivent être mis en conformité par la suite. Ce qui est sûr, c'est que le s parcelles en friche industrielle seront transformées. L'arrivée du métro doit être un levier de transformation urbaine. Avec des bâtiments de quelle hauteur ? Pour quelle densité d'habitat ? Avec quels espaces verts ? Ce n'est pas défini, nous en sommes aux études préliminaires.

Il précise qu'il ne connaît pas l'état d'avancement précis du projet ADOMA, mais qu'ils peuvent envisager de se coordonner pour mettre en phase les deux projets.

Yannick GROSSET apporte des précisions sur le projet ADOMA qui porte sur le carré entre les rues Muratet et Nuitter, soulignant que le planning de réalisation est à peu près le même que celui de la 3ème ligne.

Marc ZAFFARANO qui habite boulevard Henri Gaussen près de Fondeyre, souhaite savoir si le maître d'ouvrage a pris en compte l'héritage industriel du secteur, et notamment les risques associés à l'existence de cuves de pétrole en bord de rocade. Il occupe un logement dans un secteur qui fait l'objet d'un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques). Il s'interroge sur la possibilité d'évacuer les cuves, comme cela a été fait l'été dernier au niveau d'un site SEVESO à Fenouillet.

Julie GRINFAN, Tisséo Ingénierie, répond que la station est localisée en dehors de la zone que le participant évoque. Un diagnostic avait été réalisé pour implanter la station en dehors des zones sensibles. Par ailleurs, des études géotechniques vont être réalisées avec des sondages spécifiquement liés à la détection d'éventuelles pollutions des sols. Si besoin, des actions de dépollution pourront être lancées, Tisséo passera des marchés avec des entreprises spécialisées pour mener de telles opérations.

3. Recueil des observations

Sofia ALIAMET, Pont-Neuf, invite les participants à se lever, puis à s'assoir à la table de leurs choix, chacune traitant d'une station particulière.

Dans un premier temps, les participants sont invités à remplir individuellement une « fiche utilisateur » pour qu'ils s'interrogent sur leurs futurs usages de la station.

Puis les participants sont invités à exprimer leurs avis/questions/suggestions sur les sujets suivants :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

- Modalités d'accès des piétons à la station
- Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)
- Modalités d'accès et stationnement vélo
- Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)
- La sécurité autour de la station
- La signalétique
- Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station
- L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)
- Nom de la station

Au cours de la réflexion, des « cartes personas » sont distribuées aux participants. Ils sont ainsi invités à se mettre à la place d'une autre personne, pour enrichir la fiche d'observations des attentes d'autres usagers.

Note préalable : nous avons recueilli l'ensemble des fiches utilisateurs, mais sans pouvoir les associer aux différents groupes de travail de manière totalement fiable. Il se peut qu'il y ait des erreurs d'affectation, nous invitons les participants à nous le signaler afin que nous puissions apporter les corrections nécessaires.

Station « La Vache Gare »

➔ **Les participants**

Participant	Raison(s) de se rendre à la station ; fréquence	Modalités d'accès ; horaires	Besoins particuliers
Adelaïde, responsable marketing, femme de 34 ans	Pour son travail et les loisirs ; régulièrement	A pied, à vélo, en voiture ; toute la journée, de 6h à minuit	Poussette
Corine, femme de 58 ans	Pas de raison précise ; ponctuellement	A pied	Verdure, murs végétalisés, voies douces, des bancs, un parc, des oiseaux
Vincent, enseignant, 43 ans	Pour son travail ; très souvent	A pied ; à 7h et 19h	Moins d'escaliers pour accéder à la station, car transport de valises
Yannick, consultant informatique, homme de 37 ans	Pour les loisirs et d'autres usages que ceux proposés ; très souvent	A pied, à vélo, de 6h jusqu'à minuit	
Nicolas, cadre, homme de 39 ans	Pour son travail, les loisirs ; régulièrement	A pied, à vélo, du matin jusqu'au soir	Respirer, voir des espaces verts, voies douces et sécurité

➔ **Les observations**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Prévoir des pentes douces pour les voyageurs avec valises - Accès vers la zone commerciale (ex : rue Muratet) - Dissocier les voies piétonnes des vélos (double voie) - Adapter les accès aux personnes à mobilité réduire (PMR) : ascenseur, boutons en relief, dalle podotactile, etc.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Il est difficile d'appréhender les flux de circulation Linéo à l'emplacement actuel - Déplacer les transports MAZET pour dépolluer la zone, et implanter à cet endroit la station de bus Linéo ; réutiliser l'impasse du marché gare pour accéder à des parkings
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Créer un parc à vélo et trottinette
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Créer une aire de covoiturage - Répartir les parkings de chaque côté de la rue Marc Miguet (à la place de la carrosserie) pour désengorger La Vache, ou les mettre de l'autre côté de la voie ferrée avec des passerelles - Créer l'accès au parking depuis l'impasse du marché-gare au lieu de la rue Muratet - Prévoir des prises pour les véhicules électriques - Pourquoi ne pas prévoir le parking à Fondeyre ?
La sécurité autour de la station	- Ouvrir le tunnel à deux reprises minimum pour que les gens se sentent moins oppressés. Cela est plus sécurisant pour les femmes. - S'assurer de la luminosité des lieux - Rajouter des caméras (pour lutter contre le trafic de drogue)
La signalétique	- Marquage au sol réfléchissant
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Aménager des lieux de vie (et pas de commerce de drogues) : skate-park, ping-pong, jeux de boules, parcours sportifs… - Créer des espaces de coworking, accueillir des activités tertiaires - Mettre à disposition des casiers/lockers - Prévoir des espaces de recharge pour portable - Prévoir un parc pour chien
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Prévoir des espaces verts (toit végétalisé, jardinerie collective, arbres, ferme urbaine…) - Prévoir une table de pique-nique dans le parc, une jardinerie ou un compost collectif - Agrandir le terrain de jeux pour les enfants - Créer une sculpture en forme de vache dans le parc (symbole de la ruralité) - Prévoir un banc pour l'espace de co-voiturage - Installer des poubelles à tri - Installer une boite à lire et une recyclerie
Nom de la station	- Pas les « Arènes du nord »
Modalités de correspondance Train/Métro	
Remarques complémentaires	- Assurer la coordination avec la réhabilitation du site ADOMA dont les plannings correspondent et qui représente une opportunité pour redessiner le projet - Végétaliser les toits ou les couvrir de panneaux solaires

➔ **Restitution**

Yannick GROSSET, appuyé par deux participants à la même table, résume ainsi les propositions du groupe :

- La station se retrouve coincée entre des lieux résidentiels et les voies ferrées. Dans la perspective d'une augmentation des flux (véhicules, piétons, etc.), il est nécessaire de

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

désenclaver, désengorger le quartier. Le groupe invite à utiliser l'espace derrière les quais de la gare, les bandes entres les 2 voies ferrées, ainsi que la zone au nord avec une bande occupée aujourd'hui par les transports MAZET. Ils auront peut-être vocation à déménager, comme les autres activités industrielles, ce qui donnerait de l'espace pour mettre la station Linéo par exemple, ou pour créer des voies d'accès. Les flux de circulation sont en effet déjà très denses, et vont s'accroître du fait de la densification du quartier avec la création de nouveaux logements.

Julie GRINFAN, Tisséo Ingénierie, précise qu'au niveau du triangle au bout de la station du côté des transporteurs MAZET, la station de bus sera scindée en 2, avec un nouvel arrêt au droit de la station de la 3ème ligne. Cela converge en partie avec les propositions du groupe.

- Il y a une réelle opportunité de coordonner les projets et leurs plannings entre la 3ème ligne et le projet de démolition et réaménagement de la zone ADOMA. Une réunion d'information a été récemment organisée sur le projet par la mairie de quartier des Minimes, le 29 mai 2018.

- Le schéma est très dense, il faut penser aux espaces verts et définir des plans de circulations plus précis. Yannick Grasset souligne que c'est un lieu de vue important. Le parc pour enfants est déjà insignifiant, les circulations de bus au cœur de la zone risquent d'être dangereuses, les vélos auront probablement des difficultés à la traverser.

- Le groupe constate que le quartier est extrêmement dégradé, qu'il subit les nuisances d'un fort trafic de drogues, que les commerces périclitent ainsi que la vie associative. Au-delà de la question des circulations, le quartier tient à gagner en qualité. Les participants à cette table ne souhaitent que le quartier ne devienne pas comme les Arènes romaines. Les habitants doivent s'y sentir bien.
  Il en est de la responsabilité de la ville de ne pas créer une cité dortoir mais un lieu où l'on a plaisir à venir.

Station « Fondeyre » – 1ère table

➔ **Les participants**

Participant	Raison(s) de se rendre à la station ; fréquence	Modalités d'accès ; horaires	Besoins particuliers
Karine, infirmière, femme de 47 ans	Pour son travail, aller à la gare et à l'aéroport ; très souvent	A pied, à vélo, en bus/tram et en voiture ; tôt le matin et en fin d'après-midi	Prendre son vélo dans le métro
Laurence, professeur des écoles, femme de 53 ans	Pour son travail, les loisirs ; ponctuellement	A pied, à vélo, en voiture	
Henri, retraité, homme de 66 ans	Pour d'autres usages que ceux proposés ; ponctuellement	En voiture	
Laurent, ingénieur, homme de 47 ans	Pour travailler, aller à la gare ou à l'aéroport ; ponctuellement	À vélo, le matin et en fin de journée	

➔ **Les observations**

Sujets	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

Modalités d'accès des piétons à la station	- Assurer des cheminements piétons et vélo Fondeyre <> Barrière de Paris, et Fondeyre <> La Vache - Bien gérer les flux de piétons à l'intérieur de la station - Créer un souterrain reliant la station et les écoles Jules Ferry
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Bien dimensionner en majorant les emplacements. Prendre en compte les 2 lignes actuelles sur l'avenue des Etats-Unis (15 et 29). - Prévoir des emplacements pour bus articulés Linéo.
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Créer les cheminements suggérés au niveau des modalités d'accès piéton. - Installer un parc à vélo sécurisé - Prévoir des anneaux d'accroche
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Mettre en place un giratoire pour permettre la dépose des personnes - Prévoir un parking-relais à proximité supplémentaire (celui de la Vache est saturé) - Créer une navette à haute-fréquence - Doubler les accès à la station (côté Etats-Unis et Cervantes)
La sécurité autour de la station	- Mettre en place des caméras extérieures - Prévoir un emplacement pour Tisséo Sécurité
La signalétique	- Assurer un balisage indiquant le nombre de minutes pour rejoindre à pied les stations de Barrière de Paris et de la Vache
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Prévoir une école - Une boulangerie - Un complexe sportif (foot, basket…) - Proposer des vélos en location - Favoriser la vie associative, créer une maison des jeunes
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Faire attention aux projets urbains, traiter les projets dans leur globalité pour éviter une urbanisation sauvage, garder une dimension humaine et harmonieuses, avec de nombreux espaces verts et des hauteurs raisonnables - Installer des bancs pour se reposer (personnes âgées) - Planter des arbres - Installer un terrain de jeux à proximité
Nom de la station	- « Etats-Unis » - « Canal latéral »
Remarques complémentaires	- Prévoir un wagon ou rame dédié aux vélos, trottinettes, etc. - Diversifier la population (maisons individuelles et collectives)

➔ **Restitution**

Une participante résume ainsi les propositions du groupe :

- Il faut approfondir les cheminements piétons, vélos et les accès voiture autour de la station. Le groupe a eu du mal à se positionner car la station n'était pas aussi bien dessinée que les autres.
- Les participants suggèrent la mise en place d'un giratoire de dépose. Il faut éviter de créer un parking-relais qui saturerait rapidement la circulation dans le quartier, il faut le mettre le plus loin possible, à la périphérie de la ville. Par ailleurs, il faut prévoir des emplacements pour les

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

bus et plus particulièrement les bus articulés, sachant que les lignes de bus 29 et 15 passent à proximité de Fondeyre.

- Le groupe suggère de ne pas traiter que la station mais tout l'environnement, en garant une dimension humaine.

Station « Fondeyre » – 2ème table

➔ **Les participants**

Participant	Raison(s) de se rendre à la station ; fréquence	Modalités d'accès ; horaires	Besoins particuliers
Frédéric, ingénieur, homme de 39 ans	Pour travailler, aller à la gare ou à l'aéroport ; très souvent	A pied, à vélo, le matin et en toute fin de journée	
Mélanie, enseignante, femme de 37 ans	Pour son travail ; régulièrement	À vélo, le matin, en fin de journée et le soir	Garer son vélo facilement
Pierre, artisan, homme de 43 ans	Pour son travail, les loisirs, aller à la gare ou à l'aéroport ; très souvent	A pied, à vélo, tôt le matin et en fin de journée	
Marc, invalide, homme de 40 ans	Pour les loisirs ; de temps en temps	À vélo, bus ou tram ; du début d'après-midi jusqu'au soir et la nuit	

➔ **Les observations**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Cheminements piétons transversaux, et végétalisés, depuis les rues Adonis et Bastiat, ainsi que depuis les établissements scolaires
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- « Traversée » de la parcelle réservée aux bus
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Faciliter la connexion avec le canal du midi. Permettrait de faire un « relais-vélo » pour les habitants du nord. - Garages à vélo sécurisés et de forte capacité
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Faire un dépose-minute en sens unique depuis l'avenue des Etats-Unis, sans connexion voiture à la rue Cervantes, pour éviter de reporter le trafic sur de petites rues (Adonis, Cervantes, Bastiat…) - Ne pas rendre la rue Jules Ferry plus passante (du fait de la présence d'écoles…), la laisser en sens unique
La sécurité autour de la station	- Eviter, limiter la circulation automobile - Eviter les passages souterrains (hors station)
La signalétique	- Indiquer le canal pour les vélos
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Remplacer l'activité économique « automobile » par d'autres pour préserver la dynamique en journée (restaurants, commerces…). Créer des espaces de coworking, des bureaux, des activités tertiaires… Eviter de transformer le quartier en cité-dortoir.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

	- Créer des écoles & crèches pour répondre aux besoins des nouveaux habitants
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Créer une continuité avec l'espace vert de l'autre côté de la rue Cervantes - Créer une « coulée verte » entre la Vache et le canal, passant par la station - Végétaliser au maximum. Créer des îlots de fraicheur et des espaces naturellement ombragés.
Nom de la station	- Changer de nom pour quelque chose de plus « sexy ». Jules Ferry ?

➔ **Restitution**

Le rapporteur résume ainsi les propositions du groupe :

- Les participants suggèrent la création d'un dépose minute accessible à sens unique depuis l'avenue des Etats-Unis, avec une boucle en retour vers les Etats-Unis. Cela permettrait d'éviter la création d'un axe de circulation supplémentaire, d'un nouveau boulevard urbain, à proximité d'écoles (dont une école maternelle). Il faudra préserver un passage pour les bus qui pourraient continuer rue Cervantes, pour assurer une bonne desserte en bus sans créer de circulation supplémentaire en voiture.
- L'aménagement de la parcelle Peugeot est une opportunité de créer des espaces verts pour améliorer la qualité de vie. La ville doit être végétalisée. La création d'îlots de verdure permet de lutter contre le réchauffement climatique.
- L'avenue des Etats-Unis a connu une forte activité économique liée aux concessionnaires, remplacés un par un par des immeubles. Le quartier risque de muter en cité dortoir. Il y a encore une vie de quartier aujourd'hui en journée, avec des restaurants, des commerces, 3 boucheries. Cette activité est liée à la vie économique en journée, à midi. Il faudrait envisager de relocaliser d'autres activités économiques sur place, prévoir des espaces de bureau, de coworking, des locaux tertiaires, ou encore des équipements publics. La zone est très intéressante car elle sera reliée aux zones d'emploi dans l'aéronautique et à Matabiau, contrairement à d'autres zones d'activité comme celle à proximité d'AZF, dont les bureaux sont vides.

Station « Toulouse-Lautrec – Borderouge-Sud »

➔ **Les participants**

Participant	Raison(s) de se rendre à la station ; fréquence	Modalités d'accès ; horaires	Besoins particuliers
Aline, femme de 69 ans	Pour les loisirs, aller ou à la gare ou à l'aéroport et d'autres usages ; très souvent	A pied, du matin jusqu'au soir	
Anthony, cadre ingénieur, homme de 26 ans	Pour son travail, aller à la gare ou à l'aéroport ; très souvent	En vélo, le matin, en fin de journée et le soir	Eclairage de nuit, sécurité des piétons et cyclistes à assurer
Céline, cadre, femme de 42 ans	Pour son travail ; régulièrement	A pied, tôt le matin, en fin de journée et le soir	Dépose-minute en voiture

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

Jonathan, administrateur-chargé de projet LABEX, homme de 36 ans	Pour travailler, pour aller à la gare ou à l'aéroport ; régulièrement	A pied, à vélo ou en bus/tram, tôt le matin ou le soir	
Nicole, cadre, femme de 63 ans	Aller à la gare ou à l'aéroport, ou d'autres usagers ; régulièrement	A pied	Accessibilité du trottoir (poussette)

➔ **Les observations**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Passage piéton depuis Borderouge sous le tunnel à créer sans réduire la double voie, et avec protection - Passage clouté à prévoir pour traverser - Elargissement des trottoirs en direction de Pierre et Marie Curie
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Aménagement « dépose-minute » pour les bus à soufflet et non sur la rue Catellan
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Améliorer la piste cyclable entre Borderouge et les Minimes en particulier rue Catellan, qui débouche sur Negreneys - Consigne à vélo sécurisée
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Pas de Parking-relais (P+R) qui risquerait d'amener un trafic supplémentaire de voiture. Cette station ne doit pas être un parking desservant la gare.
La sécurité autour de la station	- Rue Negreneys, élargissement et sécurisation (barrière) des trottoirs (piste cyclable) - Eclairage à prévoir - En faire une zone 30 ? Il faut considérer l'augmentation de la fréquentation (notamment due au lycée) et le flux de trafic.
La signalétique	- Indiquer les points intéressants - Rajouter le nom de la station sur l'écriteau du métro
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Implanter quelques bancs et arbres sur la placette entre Catellan & Negreneys
Nom de la station	- Pierre Cazeneuve - Negreneys

➔ **Restitution**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

Une participante résume ainsi les propositions du groupe :

- Dans ce quartier, les accès piétons et vélo doivent être améliorés de manière significative. Depuis Borderouge, il faut passer aujourd'hui par un tunnel dont une partie n'est pas praticable. De l'autre côté, une piste cyclable existe mais se termine sur un trottoir piéton avant d'arriver à Pierre et Marie Curie. Il faut créer des trottoirs suffisamment larges pour protéger les piétons du trafic automobile, et prolonger la piste cyclable. Cela semble faisable du fait de la place disponible. C'est d'autant plus opportun qu'il y a un lycée à proximité (NB : Lycée Toulouse Lautrec)
- Le groupe ne souhaite pas la création de parking-relais qui permettrait d'accéder à la gare ou au centre-ville. Le trafic a été multiplié par 3 ou 4 depuis la création de la sortie 13 Borderouge sur le tronçon Est du périphérique de Toulouse, le 23 décembre 2016.
- Il faudrait créer une zone sécurisée avec une circulation douce, avec des feux ou d'un dos d'âne pour ralentir les voitures – tout le monde en bénéficiera, notamment les lycéens.

4. Conclusion

Sofia ALIAMET, remercie les participants de leur venue. Elle rappelle qu'un compte-rendu sera envoyé dans les prochaines semaines, qu'une réunion de restitution sera organisée début 2019 et qu'ils y seront invités.

Yannick GROSSET souhaiterait disposer du support de présentation pour organiser des groupes de travail dans le quartier, et d'un contact pour transmettre de nouvelles idées qui pourraient émerger.

Sofia ALIAMET précise que le support de présentation sera adossé au compte-rendu, et qu'une adresse e-mail de contact leur sera transmise.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.1. Atelier du 05/11/18 « Fondeyre / La Vache gare / Toulouse Lautrec - Borderouge Sud »

COMPTE - RENDU

Participants

1. Adelaïde BEAUDE
2. Jonathan BETTE
3. Pierre BROUSSE
4. Mélanie BRUYEZ
5. Karine CASSAGNE
6. Alice DEGORSAS
7. Corinne DOULAY
8. Laurent GALY
9. Yannick GROSSET
10. Henri GARRIGUES
11. Nicolas GUILLOU
12. Joseph JAUZE
13. Vincent LEONARD
14. Nicole LLORET
15. Laurence LOPEZ
16. Anthony MUTLU
17. Céline PRIERE
18. Frédéric RABUT
19. Marc ZAFFARANO

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.2. Atelier du 06/11/18 « L'Ormeau / Montaudran Piste des Géants / Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space »

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Atelier citoyen n°8 – 6 novembre 2018

L'Ormeau, Montaudran Piste des Géants, Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space

L'atelier a duré 2h.
Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage

- **Alexandre BLAQUIERE** – Tisséo Collectivités
- **Jean-Jacques LAPORTE** – Tisséo Ingénierie
- **Julien HENIQUE** – Toulouse Métropole

Animation de la réunion

- **Hélène PERLEMBOU** – Pont-Neuf

Participants :

Liste en annexe

Déroulement de la réunion

1. Ouverture par **Hélène PERLEMBOU**, Pont-Neuf

2. Présentation du projet et des étapes de la concertation par **Alexandre BLAQUIERE,** Tisséo Collectivités

3. Présentation des stations par **Jean-Jacques LAPORTE Tisséo Ingénierie** et **Julien HENIQUE, Toulouse Métropole**.

3. Échanges et travail en sous-groupes puis restitution par les porte-paroles

4. Conclusion par **Hélène PERLEMBOU, Pont Neuf** et **Alexandre BLAQUIERE**, Tisséo Collectivités

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.2. Atelier du 06/11/18 « L'Ormeau / Montaudran Piste des Géants / Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space »

COMPTE - RENDU

1. Ouverture

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, souhaite la bienvenue aux participants à cet atelier qui porte sur les stations L'Ormeau, Montaudran Piste des Géants, Montaudran Innovation Campus Airbus Defence and Space. Elle rappelle les précédents temps de concertation qui ont permis d'aboutir au projet tel qu'il sera présenté ce soir : le débat public en 2016, la concertation portant sur l'expérience voyageur en 2017, le dialogue territorial dont la dernière phase vient de se terminer.
Cette actuelle phase de concertation se décline en 10 ateliers citoyens, auxquels sont conviés les riverains et les usagers des équipements situés à proximité des stations. Elle a pour but de préparer l'enquête publique envisagée pour 2019. L'objectif des ateliers citoyens est d'enrichir le projet Toulouse Aéroport Express et Connexion Ligne B par le recueil des observations, suggestions et avis des participants sur l'insertion des stations.

Hélène PERLEMBOU présente les intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

- **Alexandre BLAQUIERE** pour Tisséo Collectivités, qui supervise le projet en tant qu'autorité organisatrice des transports de l'agglomération toulousaine
- **Jean-Jacques LAPORTE** pour Tisséo Ingénierie, qui est l'entité réalisant les études et gérant les infrastructures
- **Julien HENIQUE** pour Toulouse Métropole, qui est l'entité portant les projets d'aménagement

2. Présentation du projet, des étapes de la concertation et des stations

Cf. diaporama de la présentation, en annexe du compte-rendu

Contexte

Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, indique que le projet Toulouse Aérospace Express se compose de la 3e ligne de métro et de la ligne Aéroport Express. Celle-ci qui permettra une connexion directe et rapide de l'aéroport au métro toulousain. L'enquête publique prévue pour 2019 concernera ces deux projets.
Le projet de 3e ligne, qui devrait être mise en service en 2025, fait 27km, compte 21 stations et a un tracé essentiellement souterrain. À terme, cette ligne devrait permettre le transport de 200 000 voyageurs par jour. La ligne Aéroport Express se déploiera sur trois stations existantes, et prévoit une fréquence renforcée par rapport à la ligne T2 actuelle.

Le premier objectif du projet est de mailler le territoire toulousain, en favorisant les interconnexions avec l'ensemble des modes de transport en commun existants. **Alexandre BLAQUIÈRE** précise que la 3e ligne sera ainsi connectée au réseau ferroviaire à plusieurs stations, et notamment au niveau de la Gare Matabiau. La 3e ligne permettra de renforcer la performance globale du réseau de transports en commun et assurera une meilleure desserte des sites industriels à forte activité.

Concertation

Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, indique que le projet a été lancé suite à l'élection de Jean-Luc MOUDENC en 2014. En 2016 a eu lieu le débat public. L'ampleur du dispositif de concertation s'explique par l'ampleur du projet, dont le coût s'élève à environ 2,5 milliards d'euros. Les étapes de concertation visent à s'assurer que l'argent public est correctement dépensé.
Parallèlement à la concertation, Tisséo Collectivités a élaboré les grandes caractéristiques du projet. En juillet 2017, le programme de l'opération Toulouse Aerospace Express a été adopté, actant la naissance officielle du projet. Le tracé définitif a été adopté et amandé le 11 juillet 2018.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.2. Atelier du 06/11/18 « L'Ormeau / Montaudran Piste des Géants / Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space »

COMPTE - RENDU

Aujourd'hui nous sommes arrivés à l'ultime étape de concertation avant l'enquête publique. Les travaux devraient démarrer en 2021 pour une durée de 4 ans. Il précise que certains aspects du projet peuvent encore être ajustés.

Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion

Station L'Ormeau

Julien HÉNIQUE, Toulouse Métropole, indique que la station L'Ormeau sera située sur la place de L'Ormeau, au carrefour de l'avenue Saint-Exupéry, de l'avenue Jean Rieux et de la route de Revel. Elle sera au cœur d'un réseau de transport en commun déjà structuré, avec deux lignes Linéo à proximité. La 3e ligne de métro viendra donc s'interconnecter avec le réseau de bus, au cœur d'un quartier déjà construit et qui bénéficie d'aménagements cyclables qui seront renforcés avec le Schéma directeur cyclable porté par la Métropole.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, indique que la station L'Ormeau sera située en dessous de la place de L'Ormeau. Le métro passera entre 10 et 15 mètres sous la surface. L'accès à la station se fera via des ascenseurs, des escaliers mécaniques et des escaliers. Cette station en souterrain fera l'objet pendant la phase travaux d'un espace chantier important. Des quais de bus et des garages à vélos sont prévus à proximité de la station.

Julien HÉNIQUE, Toulouse Métropole, précise que l'objectif est de créer un parvis dégagé autour de la sortie de la station, sans stationnement automobile, et permettant la réinstallation du marché. L'implantation de la station en souterrain sous la place de L'Ormeau ne permettra pas de replanter les hauts arbres qui auront été abattus pour les travaux, mais Toulouse Métropole et Tisséo s'engagent à en replanter autour. L'idée est ici de conserver à la place sa fonction de cœur de quartier, d'améliorer l'accessibilité en bus en réaménageant les quais, et de mettre en œuvre l'itinéraire cyclable qui a été identifié pour favoriser un accès sécurisé en vélo.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, indique que les études vont être menées durant deux ans pour affiner le projet, ce qui explique que les emplacements des sorties des stations ne soient pas encore arrêtés. L'aménagement de la place sera également étudié plus précisément par Toulouse Métropole. La station sera mise en service en 2025. Le présent atelier a pour objectif de recueillir les avis des participants sur les aspects non encore définis.
Après l'enquête publique viendront les démarches d'autorisations environnementales. Dans ce cadre, Tisséo Ingénierie et Toulouse Métropole s'engagent notamment à replanter un nombre plus important d'arbres par rapport au nombre d'arbres abattus durant la phase travaux. Ces engagements seront écrits dans le dossier d'enquête publique.

Station Montaudran Piste des Géants

Julien HÉNIQUE, Toulouse Métropole, indique que la station Montaudran Piste des Géants sera située au niveau de la halte TER dans le périmètre de la ZAC de Montaudran. La 3e ligne de métro permettra ainsi de desservir ce quartier actuellement en réaménagement. L'objectif de la station est de connecter le métro aux autres lignes de transport suivantes :

- Le TER
- Le réseau Linéo, qui fera l'objet d'une restructuration d'ici 2025
- Les itinéraires cyclables, qui ne font pas encore la jonction dans ce secteur, mais qui feront l'objet d'un réaménagement dans le cadre de la 3e ligne de métro et de la ZAC

La station prendra place au cœur d'un réseau multimodal. L'objectif est de permettre une connexion piétonne confortable grâce à un souterrain entre le nord et le sud afin de faciliter les cheminements entre la halte TER et le parvis du métro. Le passage à niveau pour les voitures sera supprimé. Une station Linéo sera implantée probablement au nord de la station. La station

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.2. Atelier du 06/11/18 « L'Ormeau / Montaudran Piste des Géants / Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space »

COMPTE - RENDU

sera située en rez-de-chaussée. Les contours du bâtiment restent à définir, mais il est prévu que des activités économiques et services soient installés aux étages de la station.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, indique qu'à cette station le métro sera en souterrain, puis remontera en surface au niveau de Toulouse Aerospace.

Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, précise que les aménagements présentés s'intègrent au projet de réaménagement de la ZAC.

Station Montaudran Innovation Campus Airbus Defence and Space

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, indique que la station sera aérienne, et permettra une connexion avec tout le réseau de transport (bus, dépose minute, garages à vélos). Le métro sera aérien à partir de la station et ce jusqu'au terminus. Il passera au-dessus de la rocade pour desservir les espaces situés de chaque côté. Toulouse Métropole sera en charge d'assurer la desserte des modes actifs (piétons, cyclistes) pour faciliter la connexion avec la zone Airbus Defence and Space.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, précise que la station sera implantée sur la parcelle de Loxam, et se situera au cœur d'un réseau de transport qui sera complété. L'enjeu est de favoriser les liaisons entre la station et les espaces environnants, via des cheminements piétons de qualité qui permettront une circulation aisée. Il souligne que les aménagements ne sont pas tous arrêtés. La liaison actuelle passant sous le périphérique n'étant pas aisée pour les piétons et les cyclistes, l'objectif est d'aménager un souterrain supplémentaire et une passerelle sur l'Hers. L'autre enjeu pour cette station est d'assurer la connexion piétonne avec la ZAC de Montaudran, le quartier Innovation Campus.

3. Échanges et travail en sous-groupes

Questions / réponses

Pascal GARCIA souhaite savoir si la date de mise en service annoncée concerne l'ensemble du projet.

Philippe CAPELO demande s'il est possible de sécuriser davantage les pistes cyclables, et propose en ce sens que soit installée une bordure entre les pistes cyclables et la voie automobile pour éviter que les voitures passent sur les voies réservées aux vélos.

Édouard VIOLIN indique qu'à L'Ormeau, il est compliqué pour les cyclistes de traverser la rue en raison de l'important trafic automobile.

Alexandre BLAQUIÈRE, Tisséo Collectivités, confirme que les trois projets évoqués seront mis en service en 2025. C'est également la date de mise en service du projet d'ajustement de la station Marengo de la ligne A pour permettre d'intégrer les flux du projet Toulouse Aerospace Express et in fine de la future LGV.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, indique qu'il existe plusieurs types d'aménagements cyclables : les bandes (peintures au sol) et les pistes marquées par une séparation physique. Les pistes cyclables sont aménagées dans les secteurs où l'espace est suffisant, ce qui devrait être le cas pour la traversée de l'A61 et de l'Hers.
En centre-ville ou à L'Ormeau, l'environnement urbain est contraint. Dans ces cas-là, l'espace ne permet pas à chacun des modes de disposer de l'espace nécessaire à la sécurité et/ou à l'écoulement des flux. Pour l'avenue Saint-Exupéry se pose la question du partage de l'espace entre l'aménagement cyclable et le stationnement, la voierie n'étant pas

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.2. Atelier du 06/11/18 « L'Ormeau / Montaudran Piste des Géants / Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space »

COMPTE - RENDU

suffisamment large pour prévoir les deux. Tous ces éléments restent à étudier, des arbitrages sont à faire concernant les stations implantées dans des milieux contraints. Le projet Toulouse Aerospace Express permet d'identifier les opérations d'aménagement prioritaires, tels que les pistes cyclables.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, précise que les pistes cyclables seront intégrées au périmètre d'intervention de Tisséo, en interface avec le schéma directeur des pistes cyclables porté par Toulouse Métropole. Le tracé du métro et le développement du réseau cyclable sont pensés ensemble pour permettre la cohérence le bon développement du réseau global.
La 3e ligne de métro est conçue pour transporter plus de 200 000 voyageurs par jour. Selon les prévisions et les retours d'expériences des lignes existantes à Toulouse, la fréquentation devrait doubler d'ici 20 ans. L'objectif est de proposer une infrastructure durable, qui pourra transporter 3 fois plus de voyageurs qu'au moment de sa mise en service. Aujourd'hui l'enjeu principal du projet est de proposer une complémentarité des modes de transport, afin de diminuer l'utilisation de la voiture.

Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, rappelle que tous les éléments évoqués s'inscrivent dans le Projet Mobilités 2020-2025-2030, qui dispose d'un budget de 4 milliards d'euros pour les transports en commun. L'objectif de ce Plan est d'absorber la demande croissante de déplacements, pour garantir l'attractivité de Toulouse. Selon les estimations, en 2025 il y aura 500 000 déplacements supplémentaires par jour (aujourd'hui on compte 4 millions de déplacements par jour). L'enjeu pour Toulouse est de développer des infrastructures lourdes, à l'image de la 3e ligne de métro, et aussi de modifier les comportements en offrant des alternatives à la voiture.

Alain BLANC, salarié d'Airbus, estime que les pistes cyclables pour se rendre à Airbus sont dangereuses et inconfortables : le passage sous la rocade est étroit, et la liaison avec la piste qui longe l'Hers n'est pas commode. Concernant le carrefour Villet, à l'endroit où il y aura la station, il estime que la liaison multimodale sud-est a considérablement modifié les flux de circulation: tous les flux transversaux sont bloqués par les automobilistes qui entrent dans Toulouse depuis Saint-Orens. Il demande s'il serait possible de retrouver une fluidité de circulation, par exemple en créant un souterrain ou une passerelle pour éviter que les flux se croisent.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, estime que le problème de circulation du carrefour Villet n'est pas lié à la 3e ligne de métro. Les aménagements concernant le projet Toulouse Aerospace Express s'arrêtent au niveau du giratoire. Il évoque la possibilité d'installer des feux de circulation sur les giratoires pour améliorer leur fonctionnement, en permettant des temps de passage pour les flux minoritaires.

Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, précise que le projet Toulouse Aerospace Express vise la réduction du trafic automobile, il a pour objectif de repenser la manière de se déplacer en ville.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, ajoute que Tisséo a rencontré les salariés d'Airbus, qui sont nombreux à venir en train et rencontrent des difficultés importantes. La 3e ligne de métro devrait faciliter leur trajet, d'autant plus que Tisséo et Toulouse Métropole travaillent avec la Région et la SNCF pour proposer une offre de transport ferroviaire performante à horizon 2025 pour que les voyageurs laissent leur voiture le plus tôt possible.

Philippe CAPELO souhaite connaître l'emplacement du terminus de la 3e ligne de métro.

Aude REY souhaite savoir si des stations Vélô'Toulouse sont prévues.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.2. Atelier du 06/11/18 « L'Ormeau / Montaudran Piste des Géants / Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space »

COMPTE - RENDU

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, indique que le terminus se situe à Labège La Cadène, qui sera connectée au réseau ferroviaire et disposera d'un parc de stationnement important. Il rappelle la nécessité de créer des possibilités de rabattement permettant aux usagers de laisser leur voiture, comme c'est proposé actuellement à Ramonville, qui rencontre un succès important puisque aujourd'hui le taux de remplissage du parc relais est de 110%.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, explique que les stations ne doivent pas être isolées ni trop espacées. Une station est déjà installée rue Gonin.

Travail en sous-groupes

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf présente le principe du travail en sous-groupe et invite les participants à se répartir sur les tables correspondant aux stations qu'ils souhaitent étudier.

Recueil des observations par station

Station Innovation Campus Airbus Defence and Space

➔ Les participants

Les participants étaient invités à renseigner des fiches utilisateurs, qui sont retranscrites ci-dessous.

Participants	Raison(s) de se rendre à la station, fréquence	Modalités d'accès à la station Horaires	Besoins particuliers
Pascal	Pour le travail ou les études Très souvent.	A pied, en vélo, en bus/tram À 8h30 et 18h	Connexion avec Ramonville
Alain	Pour le travail ou les études Très souvent.	En vélo, en voiture À 9h et 18h30	Faciliter et sécuriser les accès et liaisons vélos Fluidifier le trafic du rond-point Villet

➔ Observations formulées par les participants dans la fiche station

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- Aménagement de passages piétons/trottoirs de part et d'autre de la rue André Villet (actuellement pas de trottoir sur un des côtés)
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement,	- Zone de dépose - Desserte de l'entrée 61 et AFPA depuis la station

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.2. Atelier du 06/11/18 « L'Ormeau / Montaudran Piste des Géants / Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space »

COMPTE - RENDU

dépose-reprise, etc.)	
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Restauration (rapide) pour la zone Airbus - Salle de sport (gymnase avec Airbus)
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts etc.)	- Desserte de l'entrée 61 et AFPA depuis la station
La sécurité autour de la station	- Séparer les pistes cyclables des zones piétons/trottoirs
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, etc.)	- Eclairage pour accès de nuit

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

Pascal GARCIA et **Alain BLANC** résume ainsi les propositions de leur sous-groupe :
- Le nom de la station : jugé trop long.
- L'accessibilité piétonne : aménager l'espace pour assurer l'accessibilité piétonne, des zones sans trottoirs existant actuellement.
- La cohabitation piéton / vélos : améliorer la cohabitation piéton / vélos, car les cyclistes bousculent les piétons à certains endroits.
- Déplacements : élaborer des solutions de déplacement sur le site Airbus Defence and Space d'une part et entre les différents sites du quartier d'autre part.
- Animation : répondre rapidement au besoin de commerces et de services (restauration rapide, équipements sportifs, etc.)

Station L'Ormeau

➔ **Participants**

Les participants étaient invités à renseigner des fiches utilisateurs, qui sont retranscrites ci-dessous.

Participants	Raison(s) de se rendre à la station Fréquence	Modalités d'accès à la station Horaires	Besoins particuliers
Karine	Pour les loisirs, pour aller à la gare ou à l'aéroport Régulièrement	À pied Pas de moment particulier, utilisé en journée comme en soirée	Sécurité et sûreté de l'accès Conservation de la vie de quartier

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.2. Atelier du 06/11/18 « L'Ormeau / Montaudran Piste des Géants / Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space »

COMPTE - RENDU

Philippe	Pour le travail ou les études, pour les loisirs, pour aller à la gare ou à l'aéroport Régulièrement	À pied, en vélo, en bus/tram	

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- Déjà opérationnel - Ascenseur
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Prolongement de l'arrêt de bus
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Conserver le marché - Vie de quartier
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts etc.)	- Existant (L7, L8)
La sécurité autour de la station	- Vidéo
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, etc.)	- Arbres

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

Philippe CHIAPELLO et **Karine CHATENET** font le constat que sur la place de l'Ormeau, la station s'intégrera dans le paysage actuel (pas de démolition d'immeubles etc.).

- Accès voiture : point noir de la station en projet.
- Accès bus : prolonger l'arrêt de bus Linéo de l'avenue Saint-Exupéry pour permettre aux voitures de s'y arrêter, comme pour un dépose-minute
- Animation / aménagement : conserver l'aspect familial et tranquille qui caractérise ce cœur de quartier, avec le marché et les espaces verts.
- La sécurité : assurer la sécurité autour de la station en installant par exemple des caméras de vidéosurveillance et en évitant les espaces vides.
- Le métro : prévoir de longs quais de métro.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.2. Atelier du 06/11/18 « L'Ormeau / Montaudran Piste des Géants / Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space »

COMPTE - RENDU

Station Montaudran Piste des Géants

➔ **Les participants**

Les participants étaient invités à renseigner des fiches utilisateurs, qui sont retranscrites ci-dessous.

Participants	Raison(s) de se rendre à la station Fréquence	Modalités d'accès à la station Horaires	Besoins particuliers
Edouard	Pour le travail ou les études, pour les loisirs, pour aller à la gare ou à l'aéroport Régulièrement	En vélo, en bus/tram 8h30 et 17h	Plus de pistes cyclables Garages automatiques enterrés pour vélos
Aude	Pour le travail ou les études Très souvent	En vélo, en voiture 8h30 et 17h30	

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	RAS
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	RAS
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Station vélo ou transport alternatif - Parkings vélos protégés - Parkings vélos « silo » pour garer automatiquement (permet de sécuriser - Optimiser le matériel de parking à vélo
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts etc.)	RAS
La sécurité autour de la station	- Caméras parkings vélo - Passages piétons éclairés suffisamment (lampadaires etc.) - Lumières clignotantes au sol - Effet d'optique des peintures - Feux tricolores

Page 9 sur 11

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.2. Atelier du 06/11/18 « L'Ormeau / Montaudran Piste des Géants / Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space »

COMPTE - RENDU

	- Idem pour les vélos
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, etc.)	- Façades végétalisées

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

Aude REY et **Édouard VIOLIN**

- Accès piétons et cyclistes : assurer la sécurité et l'accessibilité des piétons et cyclistes dans ce secteur touristique et de loisirs (proximité de la Halle des machines, musée aéropostal, etc.), qui accueillera dans quelques années des bâtiments avec des commerces et un cinéma, ce qui favorisera les modes doux dans ce quartier.
- Sécurité des piétons : rendre les piétons visibles via la mise en place d'un éclairage efficace à la sortie du métro et au niveau des passages piétons (lampadaires, lumières clignotantes, feu voiture activé par les piétons, etc.).
- Sécurité des cyclistes : assurer la sécurité des cyclistes en séparant les pistes cyclables de la circulation automobile ou en les rendant très visibles.
- Stationnement vélos : mettre en œuvre des mesures pour éviter les vols de vélos (caméras, garages à vélos sécurisés). Suggestion : s'inspirer d'un système japonais permettant de stocker les vélos en souterrain.
- Aménagement et animation : réaliser une station végétalisée, ou s'inspirant de la Halle des Machines. Pour l'ensemble des stations, imaginer des façades végétalisées quand il est impossible de replanter des arbres.
- Concertation : développer la communication sur la concertation, peu de gens étant informés.

5. Conclusion

Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, précise que Emilion Esnault, maire du quartier, se montre vigilent à la préservation de la qualité de vie et de la tranquillité. Un traitement qualitatif sera réalisé pour préserver ce cœur de quartier. Il indique que Toulouse dispose d'un des réseaux de transport les mieux équipés en termes de vidéosurveillance, et Tisséo s'applique à rechercher des solutions pour le stationnement cycliste tels que la mise en place de parcs à vélos. Une grande vigilance est également apportée pour éviter les espaces où les trafics peuvent se développer.
Il précise qu'une séance de restitution sera organisée avec l'ensemble des participants aux ateliers citoyens pour faire une synthèse des observations, et inviter les usagers à participer à l'enquête publique. Il souligne qu'il est important que le public favorable à ce projet le soutienne au cours de l'enquête publique, qui devrait avoir lieu durant l'été 2019. Un site internet sera dédié à l'enquête publique, avec toutes les informations sur projet, le public pourra s'y exprimer en ligne. Il ajoute que les maires de quartier sont sensibilisés à la question de la concertation.

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, remercie les participants pour leur présence et indique que leurs observations viendront nourrir la réflexion du maître d'ouvrage en vue de l'enquête publique. Un compte-rendu de l'atelier sera réalisé et mis en ligne sur le site internet de Tisséo Collectivités.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.2. Atelier du 06/11/18 « L'Ormeau / Montaudran Piste des Géants / Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space »

COMPTE - RENDU

Participants

1. **Alain BLANC**
2. **Karine CHATENET**
3. **Pascal GARCIA**
4. **Aude REY**
5. **Edouard VIOLIN**
6. **Philippe CHIAPELLO**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.3. Atelier du 08/11/18 « François Verdier »

En réponse aux inquiétudes exprimées par certains participants à l'atelier du 8 novembre 2018, Tisséo Collectivités, Tisséo Ingénierie et Toulouse Métropole ont organisé une réunion publique d'information le 21 décembre 2018. Elle a permis d'apporter des réponses complémentaires à celles formulées dans le présent.

Le compte-rendu de la réunion du 21 décembre 2018 est disponible page 276.

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Atelier citoyen n°6 – 8 novembre 2018

François Verdier

La réunion a duré 2h.
Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage

- **Dominique SALAS** – Tisséo Collectivités
- **Jesus MOLINA** – Tisséo Ingénierie
- **Jean-Yves DE LAMBALLERIE** – Tisséo Ingénierie
- **Julien HENIQUE** – Toulouse Métropole

Animation de la réunion

- **Hélène PERLEMBOU** – Pont-Neuf

Déroulement de la réunion

1. Ouverture par **Hélène PERLEMBOU**, Pont-Neuf

Mot d'accueil, objectifs et déroulé de l'atelier, produit de sortie, présentation de la tribune

2. Présentation du projet, des étapes de la concertation & des stations par **Dominique SALAS**, Tisséo Collectivités, **Jesus MOLINA**, Tisséo Ingénierie, **Julien HENIQUE**, Toulouse Métropole.

3. Échanges et travail en sous-groupes puis restitution

4. Conclusion par **Hélène PERLEMBOU**, Pont Neuf

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.3. Atelier du 08/11/18 « François Verdier »

COMPTE - RENDU

1. Ouverture

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, souhaite la bienvenue aux participants à cet atelier portant sur la station François Verdier. Elle précise qu'il s'inscrit dans le cadre de la concertation sur le projet Toulouse Aerospace Express et Connexion ligne B, qui a pour objet de préparer l'enquête publique prévue pour 2019. La présente concertation a été précédée d'autres temps d'échange : un débat public en 2016, une concertation sur l'expérience voyageur en 2017, une concertation sur la connexion ligne B en 2018 et deux phases de dialogue territorial, dont la dernière s'est close en octobre. La phase actuelle de concertation se compose de 10 ateliers citoyens portant sur l'ensemble des stations du tracé.

L'objectif de l'atelier est de recueillir des observations des participants sur l'insertion de la station dans son quartier afin d'enrichir le projet et le dossier d'enquête publique. Les participants seront invités à travailler sur différents aspects : modalités d'accès (piétons, vélos, bus, …), sécurité, animation de l'espace public, etc.

Hélène PERLEMBOU présente les intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

- **Dominique SALAS** pour Tisséo Collectivités, entité qui supervise le projet en tant qu'autorité organisatrice des transports de l'agglomération toulousaine
- **Jesus MOLINA** pour Tisséo Ingénierie, entité réalisant les études et gérant les infrastructures
- **Julien HENIQUE** pour Toulouse Métropole, entité portant les projets d'aménagement.

2. Présentation du projet, des étapes de la concertation et des stations

Cf. diaporama de la présentation, en annexe du compte-rendu

Point de contexte

Dominique SALAS, Tisséo Collectivités, rappelle qu'une enquête publique aura lieu mi 2019 sur le projet de 3ème ligne, la Ligne Aéroport Express et le prolongement de la ligne B jusqu'à la station Labège Innopole.

Elle indique que la 3ème ligne est transversale et plus longue (27 km) que les deux lignes existantes. Elle compte 21 stations plus distantes les unes des autres que celles des lignes existantes, les territoires traversés étant moins densément urbanisés. Le tracé sera souterrain à 70%, ce qui explique le coût important du projet (2,4 milliards d'euros).

Les projections actuelles estiment que la 3e ligne sera fréquentée par 200 000 voyageurs chaque jour, ce qui est très élevé. En comparaison, l'intégralité du réseau de bus représente 250 000 voyageurs par jour.

La Ligne Aéroport Express (LAE) est un autre volet du projet. Elle vient compléter l'offre actuelle pour desservir de l'aéroport, jugée insuffisamment performante. Le projet LAE prévoit la création d'un tramway d'une fréquence de 5 min sur un tracé composé de trois stations depuis la station Jean Maga (Blagnac).

Le tracé de la 3e ligne de métro est transversal d'est en ouest. La 3e ligne complète le réseau actuel composé des deux lignes de métro (lignes A et B) et du périphérique sud (téléphérique et liaisons bus votés dans le Plan de déplacements urbains). Elle a pour objectif de répondre à l'augmentation de la population métropolitaine, évaluée à plus de 15 000 habitants par an, de desservir les grands équipements et les pôles d'activités et de créer cinq correspondances avec

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.3. Atelier du 08/11/18 « François Verdier »

COMPTE - RENDU

le réseau ferroviaire, quatre connexions avec le réseau de métro actuel, une avec le tramway à Jean Maga et avec les lignes de bus à toutes les stations. L'intermodalité ainsi développée permet aux habitants des communes périurbaines de Toulouse d'être mieux connectés au réseau de transport en commun.

Dominique SALAS souligne qu'un tel projet nécessite dix années d'étude avant la mise en service :

- La première étape a consisté à définir un itinéraire de référence.
- Cet itinéraire de référence a été présenté au public lors du débat public de 2016 puis retenu par le Conseil d'administration de Tisséo Collectivités en 2018. Ce faisant, le Conseil d'administration a enclenché l'élaboration du programme, document portant sur l'environnement de la ligne et des stations.
- En 2019 se tiendra l'enquête publique qui présentera le programme et devrait aboutir à une déclaration d'utilité publique qui permettrait de débuter les travaux en 2020.
- L'horizon de mise en service est envisagé pour 2025.

Concertation

Comme indiqué précédemment, ce projet d'envergure a fait l'objet d'un débat public en 2016, organisé par une commission particulière indépendante qui a demandé à Tisséo Collectivités trois garanties de pluralité et de transparence :

- L'étude de trois itinéraires alternatifs, notamment via l'utilisation du réseau ferré
- La mise en place d'un conseil scientifique d'experts pour garantir l'objectivité et la transparence de ces études
- La nomination de Jean-Claude RUYSSCHAERT en tant que garant de la concertation.

À la suite du débat, il est nécessaire de dialoguer de manière continue pour garantir l'appropriation du projet par les citoyens et les usagers en intégrant dans la mesure du possible leurs avis à l'occasion de rencontres dont cet atelier fait partie.

Présentation de la station

Station François Verdier

Dominique SALAS, Tisséo Collectivités, précise que cette station a un rôle particulier dans le réseau car elle constitue l'un des pôles d'échanges avec les stations Matabiau (métro A et gare ferroviaire) et Jean Jaurès (lignes A et B), et qu'elle est la traduction concrète de l'élargissement du centre-ville de Toulouse dans les années à venir.

Jesus MOLINA, Tisséo Ingénierie, présente les caractéristiques physiques et techniques de la station :

- La localisation : est motivée par la possibilité de connecter la 3e ligne à la ligne B pour soulager le trafic des stations Jean Jaurès et Matabiau et pour desservir le quartier, porte d'entrée de l'hypercentre et pôle d'échanges (nombreuses lignes de bus Linéo).
- Les caractéristiques physiques de la station : bâtiment de 25 mètres de large, 50 mètres de long et plus de 20 mètres de profondeur. Cette envergure rend nécessaire une emprise chantier importante, qui nécessite d'abattre 50 arbres des allées François Verdier. Il est prévu de replanter les arbres abattus en enfouissant plus profondément la station de métro, ce qui permet d'augmenter l'épaisseur de terre au-dessus et ainsi de faciliter le développement des arbres nouvellement plantés.
- Les correspondances et le parcours voyageur : un couloir souterrain équipé de tapis roulant permettra d'améliorer le confort des voyageurs et le temps de correspondance avec la ligne B. La conception des stations de la 3ème ligne a pour objectif d'améliorer le parcours des voyageurs, en leur permettant de s'orienter le plus facilement possible dans la station. Dans ce but, les stations sont conçues sur le même principe : Une station

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.3. Atelier du 08/11/18 « François Verdier »

COMPTE - RENDU

comporte plusieurs niveaux (accès à la surface, niveau technique non accessible aux usagers, salle des billets et niveau quais).

- Les entrées et sorties : situées au milieu de l'allée centrale, entre les arbres. L'entrée principale est équipée d'un escalier fixe et d'un escalier mécanisé. Un ascenseur (allant de la surface à la salle des billets) complète ce dispositif. Le nombre d'ascenseurs est doublé entre la salle des billets et les quais. Les entrées / sorties de cette station sont très contraintes par l'espace urbain dans lequel elle s'insère.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, présente les aménagements prévus concernant l'intermodalité (piétons, vélos, bus) et l'espace public aux abords de la station :

- Le réseau bus : déjà très structuré, sera connecté à la station pour faciliter les échanges.
- Les itinéraires cyclables : sont déjà structurés pour certains et identifiés comme devant être améliorés pour d'autres. La 3ème ligne représente une opportunité pour procéder à leur amélioration.
- Les stationnements vélos : se composent à la fois des arceaux pour un stationnement de courte durée et des stationnements sécurisés pour une durée plus longue. La concertation permet d'apprécier le bon dimensionnement de ces stationnements.
- L'aménagement de l'espace public : l'objectif est de retrouver le même aspect paysager qu'aujourd'hui une fois les travaux terminés, pour le terre-plein et les arbres. D'un point de vue pratique, cet aménagement doit permettre aux piétons et aux cyclistes d'accéder à la station de façon plus agréable et sécurisée (par exemple par une délimitation des espaces dédiés, un aménagement cyclable vers le canal). Le projet est également l'occasion de prolonger le terre-plein piéton vers le monument à la gloire des anciens combattants, ce qui nécessiterait toutefois de supprimer la voie routière permettant aux voitures de faire demi-tour (le demi-tour s'effectuerait alors au Grand Rond).

3. Échanges et travail en sous-groupes

Temps d'échanges

Josélito FURY souhaite savoir pourquoi Tisséo Collectivités a retenu cette localisation de la station plutôt que le centre du Grand Rond où l'espace est suffisant et permettrait de connecter au tramway. Un couloir souterrain un peu plus long équipé d'un tapis roulant assurerait la correspondance avec la ligne B et les conséquences paysagères seraient limitées. Il ajoute que cet emplacement permettrait de proposer une sortie de station plus belle que celles des stations traditionnelles.

Julien VALON indique avoir proposé de situer la sortie de station sur la place Dupuy, au croisement de la rue Bida et des allées François Verdier, sur un espace non paysager et bitumé. Il regrette qu'aucune réponse ne lui ait été transmise pour le moment.

Léo GOSSEAUME estime également que la station pourrait être décalée place Dupuy, offrant l'opportunité de prolonger le tramway jusqu'à François Verdier et au-delà sur le boulevard, le T1 et le T2 étant encore assez éloignés du centre-ville.

Jesus MOLINA, Tisséo Ingénierie, indique qu'une implantation sur le Grand Rond a été écartée en raison de la distance avec la ligne B qui ne permettrait pas de répondre à l'objectif de connexion efficace entre les deux lignes de métro. Cette solution est faisable techniquement mais l'emplacement retenu tient compte d'un autre critère : faciliter les correspondances. D'autres conséquences non négligeables seront à évaluer.

Jean-Yves DE LAMBALLERIE, Tisséo Ingénierie, indique que la localisation à l'angle de la rue Bida et des allées François Verdier a été étudiée et n'a pas été retenue pour trois raisons : elle obligerait également à couper des arbres, perturberait fortement la circulation

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.3. Atelier du 08/11/18 « François Verdier »

COMPTE - RENDU

des bus pendant le temps des travaux et surtout imposerait de creuser plus profondément (à plus de 30 mètres de profondeur) pour éviter le tunnel de la ligne B, ce qui serait préjudiciable pour le confort des voyageurs compte tenu de l'allongement de leur parcours.

Dominique SALAS, Tisséo Collectivités, propose d'intégrer une réponse écrite au compte-rendu afin de compléter la réponse orale de Tisséo Ingénierie (complément ci-dessous)

COMPLEMENT DE REPONSE apporté après l'atelier sur le positionnement de la station
Les études ont montré que l'implantation de la station place Dupuy n'était pas envisageable. La dimension de la station (environ 50x25 mètres) aurait des conséquences sur les bâtiments existants. A cela s'ajoute l'exiguïté de l'espace disponible pour le chantier et les conséquences importantes sur le trafic automobile de la rue des Frères Lion, la rue du Pont de Montaudran et la rue du Pont Guilhemery, dont le trafic est déjà très dense.

Josélito FURY rappelle que la particularité du Grand Rond est d'être à équidistance du Palais de Justice (tramway T1 et T2) et de François Verdier (ligne B). Une navette autonome assure déjà la correspondance entre le Grand Rond et le Palais de Justice, il pourrait être envisagé de mettre en place une navette similaire entre le Grand Rond et François Verdier. Il estime que l'emplacement retenu aujourd'hui pour la station François Verdier ne permettra pas d'assurer la correspondance avec le Palais de Justice.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, rappelle que la différence entre le métro et le tramway est le nombre de voyageurs pouvant être transportés. Le métro étant un investissement lourd, il a pour objectif de desservir le maximum d'usagers et privilégie la connexion avec un autre métro plutôt qu'avec un tramway, dont la capacité ne permet pas de transporter autant de voyageurs. Le même cas de figure se présente sous une forme différente à la station La Vache où la station de métro sera plus proche de la halte TER que de la ligne B. Ce choix a des conséquences mais il permet à la 3e ligne d'assurer le meilleur service possible.

Catherine MAILLARD considère que si l'emplacement est définitif, l'important aujourd'hui est de limiter ses conséquences.

Guillaume GIBERGUE souhaite savoir ce qui est prévu concernant l'aménagement piéton et cycliste entre le périmètre de la station et le reste du quartier.

Serge DU MAROUSSEM demande combien de rangées d'arbres seront coupées pour la construction de la station.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, précise que le principe d'aménagement envisagé en l'état actuel du projet reste à affiner. Il peut néanmoins d'ores et déjà indiquer que l'aménagement de l'espace pour les piétons est identifié comme étant un enjeu crucial, notamment pour faciliter les traversées et l'accès aux allées.
Concernant le vélo, Toulouse Métropole souhaite profiter des travaux pour recréer des aménagements cyclables bien identifiés par rapport aux cheminements piétons et améliorer la liaison vers le canal, soit en accompagnement direct du projet, soit dans les années qui suivront la mise en service de la station.

Jesus MOLINA, Tisséo Ingénierie, indique que les quatre rangées seront concernées dans le périmètre de l'emprise du chantier. Les arbres coupés seront replantés après les travaux. A l'échelle du projet est garantie la plantation d'au moins 2 arbres pour chaque arbre abattu.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.3. Atelier du 08/11/18 « François Verdier »

COMPTE - RENDU

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, précise que la coupe de ces arbres est nécessaire car leurs racines sont longues et seraient nécessairement endommagées par les travaux d'implantation de la station.

Catherine DU MAROUSSEM regrette que la préservation de la végétation en ville ne soit pas une priorité à Toulouse.

Guillaume GIBERGUE rappelle que tous les platanes de Toulouse sont touchés par le chancre coloré depuis le mois dernier et mourront d'ici quelques années. Cette station pourrait être l'occasion d'anticiper ce problème et de planter des espèces résistantes.

Travail en sous-groupes

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, présente le principe du travail en sous-groupe et invite les participants à se répartir sur les tables.

Recueil des observations par station

➔ **Les participants**

Participants	Raison(s) de se rendre à la station, fréquence	Modalités d'accès à la station Horaires	Besoins particuliers
Manon, 18 ans, étudiante.	Les études. Régulièrement.	En bus/tram et en voiture. A 7h et à 16h.	
Joël, 52 ans, travail social.	Les loisirs.	A pied et en vélo. A 17h30.	
Jacqueline, 69 ans, retraitée.	J'habite à côté. Très souvent.	A pied. De 8h30 à 17h30	J'y passerai tous les jours.
Jesús, 30 ans, ingénieur aéronautique.	Le travail, aller à la gare ou à l'aéroport. Entre très souvent et régulièrement.	A pied. De 7h à 9h et de 17h à 19h.	
David, 50 ans, technicien Toulouse Métropole.	Le travail, les loisirs, aller à la gare ou à l'aéroport. Très souvent.	A pied ou en vélo. De 7h à 8h30, de midi à 13h30 et de 16h30 à 21h.	
Guillaume, 28 ans, contrôleur financier.	Les loisirs. Ponctuellement.	A pied. De 13h à 17h30	
Arthur, 26 ans, étudiant.	Les loisirs.	En vélo.	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.3. Atelier du 08/11/18 « François Verdier »

COMPTE - RENDU

	Ponctuellement.		
Catherine, 64 ans, retraitée, présidente d'association.	Les loisirs, aller à la gare ou à l'aéroport, rendre visite. Ponctuellement.	A pied.	
José, 47 ans, cadre bancaire.	Le travail et les loisirs. Régulièrement.	A pied et en bus/tram. De 8h30 à 17h30.	
Jean-Louis, 72 ans, retraité.	Les loisirs, aller à la gare ou à l'aéroport. Ponctuellement.	En scooter. Autour de 10h et de 17h30.	
Guillaume, 41 ans, ingénieur.	Les loisirs, aller à la gare ou à l'aéroport. Régulièrement.	A pied et en bus/tram. De 10h à 21h.	

Station François Verdier – Sous-groupe n°1

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- Sécuriser les accès latéraux par des feux « intelligents ». - Repenser l'accès nord/sud des allées F. Verdier avec la continuité Grand Rond / allées.
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Parking Carnot.
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Eviter les commerces « de bouche » sur le terre-plein. - Limiter les commerces : place Dupuy et rue de Metz, des commerces existent déjà. - WC à prévoir dans la station.
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts etc.)	- Rétablissement de l'arrêt de bus (ex : n°1, 10)
La sécurité autour de la station	- Pas de vélo sur le terre-plein central. - Stationnement et circulation sur la voirie ou bien à côté de la station F. Verdier actuelle. - Vidéosurveillance. - Amélioration de l'éclairage dans la continuité de ce qui sera réalisé en 2018 et 2019.
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements	- Limiter au maximum l'emprise de la station. - Privilégier la végétation permettant visuellement « d'absorber » la circulation et la visibilité de la station. - Végétalisation de la station.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.3. Atelier du 08/11/18 « François Verdier »

COMPTE - RENDU

paysagers, mobilier, etc.)	- Bassins rectangulaires. - Aire de jeux pour les enfants. - Quand serons-nous consultés sur les modalités précises ?

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

Catherine MAILLARD résume ainsi les propositions de son sous-groupe :

- Sécuriser les accès latéraux pour les piétons qui iront de part et d'autre du terre-plein central,
- Eviter l'installation de commerces de bouche déjà présents à proximité, préserver le caractère actuel de l'allée,
- Conserver une allée piétonne dégagée exigeant l'absence de stationnements vélos au milieu du terre-plein (disposer ce dernier sur les à cotés ou autour de la station existante)
- Améliorer l'éclairage et la vidéoprotection
- Instaurer une perspective de jardin : des bassins pour rappeler le Grand Rond, remplacer les arbres, installer des murs végétalisés en sortie ou à l'intérieur de la station, préserver l'aire de jeux des enfants.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, indique que si l'aire de jeux est concernée par les travaux, elle sera reconstruite.

Josélito FURY propose de creuser un tunnel pour les voitures au sud des allées pour permettre aux piétons de rejoindre le Grand Rond sans traverser la route.

Station François Verdier – Sous-groupe n°2

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- A améliorer : faire des entrées et sorties souterrains des deux côtés est-ouest (rue des jardins et rue Bida). - Prévoir une autre bouche de métro plus près du Grand Rond, sur les allées. - Prévoir davantage de passages piétons.
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Inclure les motos dans la réflexion ! - Rallonger le parcours du tram jusqu'au Grand Rond. - Il y a déjà des parkings à Paul Sabatier (aérien) et François Verdier (souterrain) : ça suffit !
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Prévoir des food trucks sur les allées. - Prévoir des petits commerces (boulangerie, …) dans la station souterraine. - Augmenter la capacité des ascenseurs. - Que vont devenir les antiquaires, les foires et l'espace de jeu pour les enfants ?
La sécurité autour de la station	- Adapter la voirie aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, aux handicapés sensoriels et aux poussettes. - Aménager la circulation autour du monument à la Gloire des combattants - Prévoir du personnel de sécurité au niveau du quai, dans les rames et aux sorties.
L'animation du nouvel	- Prévoir un peu de décor à Noël, des œuvres d'art. - Choisir des arbres qui fassent une continuité paysagère avec

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.3. Atelier du 08/11/18 « François Verdier »

COMPTE - RENDU

espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, etc.)	ceux qui auront été épargnés. - Améliorer les éclairages aux entrées du métro.
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Prévoir suffisamment de places de vélos dans la consigne vélo et aussi des places de scooters. - Prévoir une station Vélô-Toulouse à l'une des sorties.
La signalétique	- Signalétique ou signaux urbains indiquant les divers centres d'intérêt.

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

Guillaume GIBERGUE et **Manon MARFAING** résument ainsi les propositions de leur sous-groupe :

- Créer plus de passages piétons et de feux tricolores pour la sécurité des traversées piétonnes
- Prévoir une ou des entrées / sorties à l'extérieur du terre-plein et une sortie du côté du Grand Rond
- Renforcer la sécurité avec du personnel (vigile à la sortie de station) afin d'éviter les agressions
- Faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite et des personnes avec poussettes en agrandissant les trottoirs et les ascenseurs
- Installer des petits commerces à l'intérieur de la bouche de métro, potentiellement des kiosques à l'extérieur (fleuristes par exemple)
- Proposer une signalétique efficace indiquant les points touristiques du quartier. La signalisation est aujourd'hui peu lisible, les usagers sont perdus à la sortie
- S'interroger sur le maintien ou le déplacement des brocantes actuelles sur les allées.

Station François Verdier – Sous-groupe n°3

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- Pouvoir emprunter tous les souterrains (ligne B et 3ème ligne communiquant). - Piétonniser les allées François Verdier (entre la station et le Grand Rond). - Voie verte (cycles et piétons) entre François Verdier et le canal du midi en passant par le Grand Rond. - Fléchage piéton.
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Accès réservé aux riverains sur les voies bus. - Pas d'accès voiture (le moins possible), pareil pour les stationnements.
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Ajouter des kiosques sur les allées (nouveaux commerces) - Toilettes dans la station de métro.
Modalités d'accès Bus	- Bonne desserte.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.3. Atelier du 08/11/18 « François Verdier »

COMPTE - RENDU

(emplacement des arrêts etc.)	- Favoriser les bus et leur passage (site propre intégral).
La sécurité autour de la station	- Bon éclairage dans les allées et les rues adjacentes.
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier)	- Animations ponctuelles (comme au square de Gaulle). - Espace de jeu pour les enfants.

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

Léo GOSSEAUME résume ainsi les propositions de son sous-groupe :

- Piétonniser l'intégralité des allées pour apaiser la zone mais conserver une voie réservée aux bus (un site propre pavé à l'instar de la rue de Bayard)
- Créer une voie verte entre la station et le canal du Midi
- Limiter au maximum le stationnement et l'accès des voitures
- Installer des kiosques en surface et proposer des toilettes dans la station de métro après validation du titre de transport
- Soigner l'éclairage
- Proposer des évènements comme les chapiteaux du square du Général de Gaulle au Capitole pour favoriser la vie autour de la station.

5. Conclusion

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, remercie les participants pour leurs travaux et revient sur les trois aspects qui ont été régulièrement abordés durant cette séance :

- La volonté d'apaiser les alentours de la station pour les piétons et les cycles et sécuriser les traversées
- L'attention à apporter à la végétalisation de la station
- Le souhait de bénéficier de services et petits commerces à l'intérieur de la station.

Elle indique que les éléments évoqués seront intégrés à la réflexion de la maîtrise d'ouvrage en vue de l'enquête publique. Un compte-rendu sera réalisé et mis en ligne sur le site, et le bilan des ateliers citoyens sera annexé au dossier d'enquête publique.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.3. Atelier du 08/11/18 « François Verdier »

COMPTE - RENDU

Participants citoyens :

Arthur ALBERT
Leslie BRAS
Joël COYO
Catherine DU MAROUSSEM
Serge DU MAROUSSEM
Josélito FURY
Guillaume GIBERGUE
Léo GOSSEAUME
Catherine MAILLARD
Manon MARFAING
Julien MICHELON
Jacqueline PECAL
David PIGNAUD
Jesus REDONDO
Guillaume RUFFIER
Jean-Louis VALON

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Atelier citoyen n°7 – 9 novembre 2018

Jean Rieux – Côte Pavée-Limayrac-Cité de l'Espace – L'Ormeau

La réunion a duré 2h.
Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage

- **Alexandre BLAQUIERE** – Tisséo Collectivités
- **Jesus MOLINA** – Tisséo Ingénierie
- **Julien HENIQUE** – Toulouse Métropole

Animation de la réunion

- **Hélène PERLEMBOU** – Pont-Neuf

Déroulement de la réunion

1. Ouverture par **Hélène PERLEMBOU**, Pont-Neuf

Mot d'accueil, objectifs et déroulé de l'atelier, produit de sortie, présentation de la tribune

2. Présentation du projet, des étapes de la concertation & des stations par **Alexandre BLAQUIERE,** Tisséo Collectivités, **Jesus MOLINA,** Tisséo Ingénierie, **Julien HENIQUE,** Toulouse Métropole.

3. Échanges et travail en sous-groupes puis restitution

4. Conclusion par **Hélène PERLEMBOU,** Pont Neuf et **Alexandre BLAQUIERE,** Tisséo Collectivités

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

1. Ouverture

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, souhaite la bienvenue aux participants à cet atelier citoyen portant sur les stations Jean Rieux, Côte Pavée-Limayrac-Cité de l'Espace et l'Ormeau. Elle précise qu'il s'inscrit dans le cadre de la concertation sur le projet Toulouse Aerospace Express – Connexion ligne B et a pour objectif de préparer l'enquête publique prévue pour 2019.
Cette concertation fait suite à plusieurs temps de concertation : un débat public en 2016, une concertation sur l'expérience voyageur en 2016/2017, une concertation sur la connexion ligne B en 2018 et deux phases de dialogue territorial avec les élus et les associations, dont la dernière s'est close en octobre dernier. La phase actuelle de concertation compte 10 ateliers citoyens portant sur toutes les stations du tracé.

Elle indique que l'objectif de la réunion est de recueillir les observations et remarques des participants, en tant qu'habitants, usagers ou riverains. L'objectif de l'atelier est de recueillir des observations des participants sur l'insertion de la station dans son quartier afin d'enrichir le projet et le dossier d'enquête publique. Les participants seront invités à travailler sur différents aspects : modalités d'accès (piétons, vélos, bus, …), sécurité, animation de l'espace public, etc.

Hélène PERLEMBOU présente les intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

- **Alexandre BLAQUIERE** pour Tisséo Collectivités, entité qui supervise le projet en tant qu'autorité organisatrice des transports de l'agglomération toulousaine
- **Jesus MOLINA** pour Tisséo Ingénierie, entité réalisant les études et gérant les infrastructures
- **Julien HENIQUE** pour Toulouse Métropole, entité portant les projets d'aménagement.

2. Présentation du projet, des étapes de la concertation et des stations

Cf. diaporama de la présentation, en annexe du compte-rendu

Point de contexte

Alexandre BLAQUIÈRE, Tisséo Collectivités, rappelle que le projet Toulouse Aerospace Express se compose de plusieurs projets :

- **La 3ème ligne de métro**, annoncée durant la campagne des élections municipales de 2014. Sur un tracé de 27 km, elle relie la gare de Colomiers à celle de la Cadène (Labège) en passant par la gare Matabiau. Son tracé, souterrain à 70%, est plus long que les lignes A et B réunies et compte 21 stations. 200 000 voyageurs par jour sont attendus sur la 3e ligne. Son axe est plus transversal que les lignes existantes, dans l'optique de mailler le réseau de transport. La mise en service est prévue en 2025, ce qui nécessite de débuter les travaux dès 2021 et de soumettre le projet à enquête publique en 2019.
- **La Ligne Aéroport Express** est une navette qui relie la station Jean Maga à l'aéroport en 6 min, avec une fréquence de 5 min.
- **Le projet Connexion ligne B** fera l'objet d'une enquête publique qui se tiendra en même temps que le projet TAE. La Connexion ligne B vise à prolonger la ligne de métro B actuelle depuis la station Ramonville jusqu'à INPT et Labège Innopole, en connexion avec la 3ème ligne de métro.
- **L'amélioration de la connexion avec la station Marengo de la ligne A** et la prise en compte de l'évolution des lignes ferroviaires, dans la perspective de l'arrivée de la LGV.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

L'objectif général du projet est double :

- **Améliorer la desserte des lieux de travail**
- **Relier les différents tracés du réseau existant** en réalisant des connexions avec les gares ferroviaires (Colomiers, La Vache, Marengo-Matabiau, Montaudran, La Cadène), les autres lignes de métro (aux stations La Vache, Marengo-Matabiau, François Verdier), le tramway (Jean Maga) et les bus (toutes les stations).

Concertation

Alexandre BLAQUIÈRE, Tisséo Collectivités, rappelle les différentes étapes du projet :

- 2014 : lancement des études de conception du projet de 3ème ligne suite aux élections municipales
- 2015 : vote de l'itinéraire de référence par le Comité Syndical de Tisséo Collectivités.
- 2016 : étant donné le coût important du projet (2,5 milliards d'euros), un débat public est organisé sous l'égide de la Commission Nationale du Débat public, qui garantit l'expression des différents avis sur l'opportunité du projet et qui a demandé la mise en place d'un conseil scientifique indépendant, chargé d'étudier les différentes alternatives à la 3ème ligne.
- Mi 2017 : vote du programme Toulouse Aerospace Express par le Comité Syndical de Tisséo Collectivités. Ce programme définit plus précisément le contenu du projet et son financement.
- Mi 2018 : ajustement du programme Toulouse Aerospace Express avec l'intégration de la station Fondeyre dans le tracé, désormais définitif.
- 2018 : déroulement des dernières étapes de concertation portant sur l'insertion des stations dans leur environnement et le réseau de transports.
- Eté 2019 : période envisagée pour mener l'enquête publique qui sera pilotée par une commission indépendante désignée par le Tribunal Administratif, pour le compte du Préfet, afin de valider l'utilité publique du projet avant la fin 2019.
- 2020 : si le projet est déclaré d'utilité publique par le Préfet, une phase d'enquête environnementale aura lieu.
- 2021 : date envisagée pour lancer les premiers travaux de la 3ème ligne.
- 2025 : date envisagée pour la mise en service.

En parallèle, des études pré-opérationnelles se poursuivent actuellement pour désigner les maîtres d'œuvre, préciser les chantiers à réaliser et déterminer les entreprises qui réaliseront les travaux.

Alexandre BLAQUIERE précise que le projet s'étoffe et se précise au fil des études et de la concertation, Tisséo Collectivités étant attentifs aux remarques et attentes formulées par les citoyens.

Présentation des stations

Station Jean Rieux

Jesus MOLINA, Tisséo Ingénierie, présente les caractéristiques physiques et techniques de la station :

- La localisation : retenue en raison de son équidistance entre les stations François Verdier et Côte Pavée-Limayrac-Cité de l'Espace, cette localisation dessert le territoire de manière homogène. Cette station permet de desservir le carrefour entre la rue Pradal, la rue Jean Rieux et la rue de Limayrac, les commerces à proximité de la rue Jean Rieux, la bibliothèque, l'institut Limayrac et l'établissement d'hébergement pour les personnes âgées (Petites sœurs des pauvres).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

- Les caractéristiques physiques de la station : situé en souterrain sous l'avenue Jean Rieux, le bâtiment fait 50 mètres de long, 25 mètres de large et plus de 20 mètres de profondeur. Il est relié par un couloir souterrain à l'entrée/sortie.
- Le parcours voyageur : est une priorité pour Tisséo Ingénierie. Toutes les stations présentées sont pensées sur le même schéma type, qui vise à faciliter l'appropriation par les usagers : un premier niveau de sous-sol accueille les équipements techniques (non accessibles aux usagers), un second niveau accueille la salle des billets et un dernier niveau les quais.
- Les entrées et sorties : le positionnement de l'entrée/sortie principale est très contraint du fait de l'espace dans lequel s'insère la station. Cette entrée/sortie principale est équipée de deux escaliers, l'un fixe, l'autre mécanique. La station compte deux ascenseurs reliant le parvis à la salle des billets, puis de nouveau quatre ascenseurs jusqu'aux quais, deux par quai. L'entrée/sortie principale nécessite la modification des accès aux bâtiments adjacents et la bibliothèque en construisant une voie automobile depuis la rue de Limayrac et la récupération d'une partie du jardin de l'EHPAD pour créer un parvis ouvert.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, présente les aménagements prévus pour l'intermodalité (piétons, vélos, bus) et l'espace public aux abords de la station :

- Le réseau bus : comprend déjà un arrêt Linéo dont les quais seront ajustés pour assurer la correspondance avec la station.
- Les itinéraires cyclables : n'existent pas encore et bien que non identifiés dans le schéma directeur cyclable, ils seront étudiés pour faciliter l'arrivée des cyclistes à la station.
- L'aménagement de l'espace public : s'appuie sur la réalisation d'un parvis paysager, en respectant une cohérence paysagère d'ensemble et une végétalisation maximale (des arbres seront plantés en périphérie de la place, ils ne peuvent être disposés au-dessus de la station). L'espace nécessaire pour construire l'entrée/sortie sera restitué de l'autre côté de l'avenue Jean Rieux. Ce parvis s'accompagnera d'aménagements cyclables pour sécuriser l'arrivée des vélos.

Station Côte Pavée-Limayrac-Cité de l'Espace

Jesus MOLINA, Tisséo Ingénierie, précise que les caractéristiques physiques sont identiques à celle de la station Jean Rieux.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, présente les aménagements prévus pour l'intermodalité (piétons, vélos, bus) et l'espace public aux abords de la station :

- La localisation : la station sera située en haut de l'allée de Limayrac, en contrebas du centre commercial.
- Les entrées et sorties : l'entrée/sortie principale est prévue sur les allées de Limayrac. Des ascenseurs sont prévus plus haut (comprenant un niveau supplémentaire) pour accéder directement aux commerces.
- Le réseau bus : les bus desservent déjà le site. Le réseau sera adapté à l'arrivée de la station.
- Les itinéraires cyclables : existent mais certaines parties, notamment en direction du centre-ville, sont identifiées au schéma directeur cyclable et seront améliorées et sécurisées.
- L'aménagement de l'espace public : l'emprise du chantier et de la station (réduite au maximum) nécessitera l'abattage de plusieurs mûriers qui seront replantés après les travaux (règle : deux arbres mis en terre pour un arbre coupé). Une attention sera portée à la végétalisation des abords des stations.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

Station L'Ormeau

Jesus MOLINA, Tisséo Ingénierie, précise que les caractéristiques physiques sont identiques à celle de la station Jean Rieux.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, présente les aménagements prévus pour l'intermodalité (piétons, vélos, bus) et l'espace public aux abords de la station :

- La localisation : sur la place de l'Ormeau, au carrefour des avenues Saint Exupéry et Jean Rieux.
- Le réseau bus : dessert actuellement la place. L'enjeu sera de réorganiser efficacement les arrêts Linéo pour connecter les lignes de bus à la future station de métro.
- Les itinéraires cyclables : sont identifiés également au schéma directeur cyclable de Toulouse Métropole. La Métropole étudiera les marges de manœuvre pour organiser un espace limitant la cohabitation concomitante des vélos, des bus et des voitures.
- Les stationnements vélos : deux types de stationnements sont envisagés : des arceaux classiques pour des stationnements de courte durée et des boxes sécurisés pour des usages de longue durée. Leur dimensionnement est variable en fonction de la station.
- L'aménagement de l'espace public : vise à rendre la place la plus vivante possible. La végétalisation aura lieu aux abords de la place du fait des contraintes techniques de la station en souterrain.

3. Échanges et travail en sous-groupes

Temps d'échanges

Roger METELLUS estime que Jean Rieux n'attirera pas beaucoup de voyageurs en comparaison de l'Ormeau. Il remarque qu'aucun parking ou dépose-minute n'est prévu à Jean Rieux, ce qui va contraindre la circulation du quartier et engendrer des difficultés pour les riverains. Il demande une estimation du temps de parcours entre Jean Rieux et la ligne B à François Verdier.

Michel SALVIAC, **membre de l'association du quartier Val de Limayrac**, craint qu'un nombre important de voitures venant de l'avenue de Castre envahisse les voies et les places de stationnement autour de la station Limayrac. Il souhaite savoir où iront se garer ces voitures. Il demande si des navettes sont prévues pour rejoindre la Cité de l'Espace, soulignant qu'elle est éloignée de la future station.

Pascal PRIEUR, **habitant de la rue Antoine de Gargas,** estime peu probable que les usagers se déplacent jusqu'à la station Limayrac. Il pense que la question du parking est importante et demande si des bus vers la Cité de l'Espace, ainsi qu'une liaison commerciale souterraine, sont prévus. Il souhaite également savoir si des boxes sécurisés pour les vélos sont prévus à Limayrac.

Un participant rappelle qu'un projet d'échangeur sur le périphérique (la Jonction Est) va inciter les automobilistes à remonter l'avenue Marcel Dassault, ce qui va entraîner la saturation de l'allée de Limayrac.

Une participante regrette que des stationnements automobiles ne soient pas prévus à chaque station.

Sur les stationnements automobiles :
Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, indique que les stations présentées sont situées en cœur de ville, ce qui limite le risque qu'elles attirent des automobilistes résidant en-dehors du quartier et désireux de prendre le métro.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, ajoute que le principe régissant l'arrivée du nouveau métro est d'encourager les gens à se déplacer autrement qu'en voiture dès qu'ils parviennent en zone intramuros. Il prend l'exemple des lignes A et B pour lesquelles aucun parking relais n'a été créé dans les Faubourgs. La création d'un parking-relais risque précisément selon lui d'attirer des voitures aux stations. Il reconnait que l'absence d'un parking relais dans ce secteur risque de poser un problème par rapport au rabattement des habitants du sud-est de la Métropole qui n'iront pas nécessairement jusqu'au terminus de Labège. Ce point méritera d'être approfondi avec Toulouse Métropole. En revanche, concernant les déposes-minutes, des places devront être créées pour traiter ce besoin sans pénaliser le fonctionnement du quartier. Ces aspects seront étudiés par la maîtrise d'ouvrage.

Sur les stationnements vélos :
Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, précise qu'un parc à vélos sécurisé est prévu quasiment à chaque station. La localisation exacte de ces équipements sera arrêtée dans des études ultérieures.

Sur les dessertes en bus :
Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, indique que la desserte de la Cité de l'Espace en bus est envisagée par Tisséo, sous une forme qui n'est pas encore arrêtée. Les réflexions actuelles envisagent de créer une ligne de bus et d'améliorer les liaisons douces. De plus, le projet Linéo 12 doit relier à cet horizon, Borderouge, la Cité de l'Espace et Montaudran.

Sur la liaison Côte Pavée-Limayrac-Cité de l'Espace – centre commercial :
Jesus MOLINA, Tisséo Ingénierie, précise que la liaison entre la station et le centre commercial se fera avec un double ascenseur. Le parking souterrain contraint fortement cette liaison.

Sur le temps de parcours Jean Rieux – François Verdier (ligne B)
Jesus MOLINA, Tisséo Ingénierie, indique que le temps de trajet jusqu'à la ligne B à François Verdier est d'un peu moins de 10 min au total : il faut environ 3 à 4 min entre chaque station et 4 à 5 min entre la 3ème ligne et la ligne B. Il précise que cette correspondance s'effectue via un couloir souterrain de 150 mètres équipé d'un tapis mécanisé pour améliorer le temps de parcours.

Daniel GUIVARCHE demande s'il y aura un couloir entre les ascenseurs et la station.

Yanne CAZAL indique se rendre au travail en trottinette électrique. Elle souhaite savoir si les boxes sécurisés permettront d'y stationner des trottinettes.

Sur l'accès à la station :
Jesus MOLINA, Tisséo Ingénierie, confirme qu'un couloir souterrain de 20 mètres reliera la salle des billets aux ascenseurs menant à la surface.

Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, précise que pour prendre le métro, l'usager utilisera deux ascenseurs : un pour aller de la surface à la salle des billets, l'autre pour aller, une fois la ligne de contrôle franchie, de la salle des billets aux quais du métro. L'emplacement des ascenseurs peut également être ajusté, en fonction des contraintes du terrain.

Sur le stationnement sécurisé pour d'autres modes doux que le vélo :
Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, indique que ce n'est pas le cas actuellement mais que Tisséo réfléchit à encourager de nouvelles formes de mobilité et devra trouver d'ici là une réponse à ce type de demande, dans les années à venir.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

Roger METELLUS partage les inquiétudes exprimées concernant le stationnement automobile à la station Limayrac. Il estime qu'une personne venant de Quint-Fonsegrives préfèrera venir en voiture jusqu'au métro plutôt que de prendre le Linéo 1, d'autant plus que ce dernier doit traverser la rocade. Il considère que l'arrivée des véhicules aux stations est le sujet le plus crucial de ce projet de 3e ligne.

Anne-Marie CLAVERIE, **habitante de la rue de Vincennes,** demande s'il existe des stations de métro existantes comparables à celles envisagées sur la 3e ligne, ce qui permettrait aux participants d'avoir une idée plus précise des enjeux. Elle partage l'inquiétude des autres participants sur la densification de la circulation allée de Limayrac en raison de la présence d'établissements scolaires. Elle prend l'exemple des 20 ans de la Cité de l'Espace durant lesquels les voitures ont envahi le quartier. Elle souligne que le Bois de Limayrac et la plaine de l'Hers jouent un rôle de poumons verts, mais sont de plus en plus occupés par les voitures. Utilisant le vélo pour se rendre à son travail, elle se déclare très sceptique sur le fait que les aménagements cyclables favoriseront l'usage du vélo. Elle estime que des actions pédagogiques et d'accompagnement sont nécessaires pour augmenter la part des cycles dans les déplacements domicile-travail.

Mathilde CHESNEAU souhaite que les habitants ne disposant pas de place pour stocker leur vélo dans leur appartement puissent utiliser les stationnements sécurisés proposés aux personnes se rendant à leur travail. Elle considère que ces parkings devraient être les plus grands possibles, et souterrains comme au Danemark, et proposent des services de réparation/entretien des cycles.

François DE BERTIER, habitant de la rue de Limayrac et membre de l'association Deltour-Limayrac, précise que son association a été réactivée suite au projet de création de la Jonction Est, qui risque de créer d'importantes difficultés de stationnements dans le quartier. Il s'interroge sur la possibilité de réaliser des parkings souterrains pour décongestionner les parkings en surface, qui sont déjà saturés.

Sylvie DORET insiste sur le fait que le stationnement va poser d'importants problèmes à l'avenir. Elle rappelle la nécessité de garantir l'accès des stations aux personnes âgées qui utilisent plus fréquemment la voiture.

Sur les stationnements voitures :
Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, considère que deux politiques sont possibles : créer des parkings aux abords de la station, ce qui risque d'augmenter la circulation au détriment des riverains, ou réglementer le stationnement en le rendant préférentiel pour les résidents. Il estime que cette seconde option est moins gourmande en infrastructures et limite la circulation et les stationnements sauvages. Il estime envisageable de créer des poches de stationnement réglementées, tout en alertant sur le fait que créer d'importantes aires de parking risque d'attirer des personnes extérieures au quartier.

Sur les stationnements vélos :
Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, indique que la réflexion sur les parcs à vélos est menée par Tisséo, qui constate l'existence d'une forte demande avec le projet Toulouse Aerospace Express. Il rappelle que ce dernier s'inscrit dans le Projet Mobilités qui privilégie le vélo. Il précise qu'au Danemark, ce mode a bénéficié de plus d'un siècle de politiques volontaristes, ce qui n'est pas le cas de la France. Il estime qu'avec le projet Toulouse Aerospace Express ce sera l'occasion de combler en partie ce retard.

Travail en sous-groupes

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, présente le principe du travail en sous-groupe et invite les participants à se répartir sur les tables correspondant aux stations qu'ils souhaitent étudier.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

Recueil des observations par station

➔ **Les participants**

Les participants étaient invités à renseigner des fiches utilisateurs, qui sont retranscrites ci-dessous.

Participants	Raison(s) de se rendre à la station, fréquence	Modalités d'accès à la station Horaires	Besoins particuliers
Pascal	Aller à la gare ou à l'aéroport, aux commerces en ville. Régulièrement.	A pied et en vélo.	Accéder à l'hypercentre rapidement et facilement.
	Le travail ou les études.	En voiture. A 8h et 19h.	
Sébastien, 40 ans, cadre informaticien.	Le travail, aller à la gare ou à l'aéroport. Entre très souvent et régulièrement.	A pied et en bus/tram. De 6h à 8h30 et de 17h30 à minuit.	Optimiser le trajet entre l'avenue Raymond Naves et la station (problème de dénivelé).
Roger, 71 ans, retraité.	Les loisirs. Régulièrement.	A pied. De 13h à 17h30,	
Céline, 54 ans, responsable communication.	Le travail. Entre très souvent et régulièrement.	A pied. De 6h à 8h30 et de 17h30 à minuit.	
Michel, 73 ans, retraité.	Les loisirs.	A pied. De midi à 19h.	
Daniel, 80 ans, retraité.	Aller à la gare ou à l'aéroport. Régulièrement.	A pied. De 13h à 17h30,	
Pierre, 60 ans, retraité.	Le travail et les loisirs. Très souvent.	A pied, en vélo, en bus/tram ou en voiture. De 9h à 21h.	Préserver la tranquillité du bois de Limayrac. Restreindre la circulation des voitures.
Simon, 28 ans, ingénieur Airbus	Le travail et les loisirs. Très souvent.	A pied ou en bus/tram. A 9h et de 18h à	Moyens de transport alternatifs : vélo, trottinette électrique,

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

		minuit.	etc.
Guillaume, 31 ans, consultant technique.	Le travail, les loisirs, aller à la gare ou à l'aéroport. Très souvent.	A pied, en vélo, en bus/tram ou en voiture. De 6h à minuit.	
Amandine, 33 ans, assistante à l'Institut Limayrac.	Le travail et les loisirs. Très souvent.	En bus/tram. A 8h30 et 17h30.	Plus de pistes cyclables.
Yanne, 39 ans, assistante formation.	Le travail, les loisirs, aller à la gare et à l'aéroport. Très souvent.	A pied et en trottinette électrique. De 7h à 21h.	
Sylvie, 59 ans, cheffe d'entreprise	Le travail, les loisirs, aller à la gare ou à l'aéroport (sauf si le ticket coûte 9€).	En voiture.	Pouvoir accéder à la station en voiture ou conserver le parking de l'Ormeau existant.
Ellen, 50 ans, responsable développement commercial.	Le travail et les loisirs. Régulièrement.	A pied. A 8h30 et 17h30.	
Mathilde, 24 ans, étudiante.	Le logement. Régulièrement.	A pied, en vélo et en bus/tram. De 7h à minuit.	
François, 72 ans, chef d'entreprise.	Le travail, les courses. Régulièrement.	A pied. A 7h et 21h30.	Des possibilités de stationnement.

Station Jean Rieux

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- Réfection des trottoirs des rues d'accès à la station (largeur, revêtement).
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Aménagement de dépose-minute de part et d'autre de la voirie.
Les services (commerces, équipements, etc.)	- Le quartier est bien équipé (av. Jean Rieux), pas de besoins particuliers.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

autour de la station	
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts etc.)	- Option de décalage des arrêts de bus / station de métro.
La sécurité autour de la station	- Mise en place de caméras de surveillance.
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, etc.)	- Des bancs.
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Des boxes fermés à disposition des résidents.

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

- Valoriser la future place pour accueillir des évènements et des rassemblements dans le quartier.
- Réaliser la réfection et l'élargissement de tous les trottoirs permettant d'accéder à la station depuis les rues adjacentes.
- Disposer les arrêts de bus et les dépose-minute légèrement en amont de la station afin de faciliter les traversées pour les piétons.

Station Côte Pavée-Limayrac-Cité de l'Espace

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- Sécuriser le flux des sorties. - Prévoir une autre sortie escaliers et ascenseur au niveau du centre commercial.
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Dépose-minute. - Ne pas favoriser l'augmentation du trafic routier sur l'allée de Limayrac. - Préserver le parking du bois de Limayrac. - Accès réglementé au parking du centre commercial.
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Renforcer l'existant avec une sortie facile et directe ainsi qu'un ascenseur vers le centre commercial. - Assurer la pérennité du centre commercial : centre de vie pour le quartier.
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts)	- Liaison station – Cité de l'Espace & Plaine de l'Hers : navette haute fréquence.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

La sécurité autour de la station	- Sécuriser le transfert entre la sortie de la station et la partie haute du centre commercial. - Limiter les traversées piétonnes le long de la rue de Limayrac.
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier)	- Garder les arbres au maximum.
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Stationnement sécurisé (vélo / trottinettes, etc.). - Borne de recharge pour vélos électriques. - Stationnements libres. - Vél'ô Toulouse à conserver.
La signalétique	- Cheminement piéton balisé vers la Cité de l'Espace.
Nom de la station	- Limayrac-Cité de l'Espace - Style personnalisé aux couleurs de la Cité de l'Espace avec des vitrines sponsorisées (CNES, Airbus, Thalès, etc.).
Remarques complémentaires	- Des stations lumineuses, gaies.

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

- Limiter au maximum les allées et venues des piétons entre la partie haute et la partie basse de la station. La partie haute présente un accès plus compliqué qui peut poser problème.
- Proposer des stationnements sécurisés pour les modes doux, des bornes de recharge pour les vélos électriques. Soutenir fortement les transports alternatifs.
- Assurer des liaisons en bus vers la Cité de l'Espace et le vivier d'entreprises à proximité ainsi que la plaine de L'Hers. Renforcer cette synergie et éloigner au maximum les voitures.
- Conserver un maximum d'arbres et d'espaces verts.

Station L'Ormeau

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- Passages protégés éclairés.
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Déplacer le parking existant pour maintenir l'accès commode aux commerces (disque bleu).
Les services (commerces,	- Maintien du marché le samedi matin. - Maintien du bibliobus.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

équipements, etc.) autour de la station	
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts etc.)	- Ligne 8 à revoir (trajet trop long), doublons avec les voitures.
La sécurité autour de la station	- Eclairage nocturne à améliorer.
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Rajouter des stationnements pour trottinettes électriques (consigne) - Une vraie piste cyclable, pas sur la route.
Nom de la station	- L'Ormeau

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

- Revoir le trajet du Linéo 8 qui ferait doublon avec la 3ème ligne et n'est actuellement pas optimisé.
- Prévoir des stationnements pour les trottinettes électriques ainsi qu'une piste cyclable qui ne passerait pas par la route, insuffisamment large.
- Réaliser un passage piéton protégé et éclairé. De manière générale, soigner l'éclairage.
- Déplacer le parking existant pour maintenir un accès aux commerces, conserver le bibliobus et marché du samedi matin.

5. Conclusion

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, remercie les participants pour leur participation et indique que les aspects évoqués au cours de l'atelier seront intégrés à la réflexion de la maîtrise d'ouvrage en vue de l'enquête publique. Un compte-rendu sera réalisé et mis en ligne sur le site, et le bilan des ateliers citoyens sera annexé au dossier d'enquête publique.

Alexandre BLAQUIERE, Tisséo Collectivités, remercie les participants. Il déclare avoir conscience de ne pas toujours apporter toutes les réponses, ceci s'expliquant par le fait que tout n'est pas encore décidé et étudié. Il remarque cependant que le sujet de l'accessibilité revient fréquemment, qu'importe le mode de déplacement (à pied, en vélo, en voitures, en bus, …) et que c'est donc une piste de travail qu'il reste à approfondir avec Toulouse Métropole pour pouvoir finaliser le projet. Il indique que Tisséo souhaite organiser un temps de restitution en réunion plénière avec l'ensemble des participants aux 10 ateliers citoyens, étant donné que la question de l'aménagement des espaces autour des stations est la part la plus importante du travail qui reste à faire pour pouvoir répondre aux principales attentes des riverains.

Il rappelle que la prochaine étape du projet est la présentation du dossier d'enquête publique à la Commission d'enquête avec au préalable une longue phase d'échanges (plusieurs mois) avec les services de l'Etat, avant de lancer effectivement l'enquête publique à l'été 2019. Il invite les participants à continuer à s'intéresser au projet afin de l'améliorer pour faciliter les mobilités de l'agglomération toulousaine et d'*in fine* en démontrer son utilité publique.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.4. Atelier du 09/11/18 « Jean Rieux / Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac / L'Ormeau »

COMPTE - RENDU

Participants citoyens :

Nicole ARNAUD
Amandine BOUYSSOU
Sébastien BOUR
Yanne CAZAL
Ellen CELHABE
Thierry CELHABE
Simon CHABALIER
Mathilde CHESNEAU
Anne-Marie CLAVERIE
Pierre CLAVERIE
François DE BERTIER
Sylvie DORET
Denise GOUDOUX
Daniel GUIVARCH
Guillaume LE MOAL
Roger METELLUS
Céline PRIEUR
Pascal PRIEUR
Michel SALVIAC

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.5. Atelier du 14/11/18 « Institut National Polytechnique de Toulouse / Enova / Labège - La Cadène gare / Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) »

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Atelier citoyen

Stations Institut National Polytechnique de Toulouse / Parc technologique du Canal (Ligne B) / Enova / Labège- La Cadène

14 novembre 2018

> La rencontre a duré 1h30.
> Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage (MOA)

- **Vincent BENARD** - Tisséo Collectivités
- **Marie LAFON et Cyril LADIER** - Tisséo Ingénierie
- **Christophe LEROY** – Sicoval

Partenaires

- **Sandrine DECOUX -** SPL Enova aménagement

Animation de la réunion (AMO concertation de Tisséo Collectivités)

- **Sofia ALIAMET** – Pont-Neuf (avec Stéphanie SOTISON en appui)

Autres participants de la maîtrise d'ouvrage - partenaires

- **Julien CALLE**, Sicoval
- **Saïd FOUAH**, Tisséo Ingénierie

Participants

- 30 participants, voir annexe plus loin

Documentation disponible

- Le diaporama présenté en séance (voir annexe)

Déroulement de la réunion

Ouverture

1. Point de contexte
2. Présentation des stations
3. Recueil des observations
4. Conclusion

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.5. Atelier du 14/11/18 « Institut National Polytechnique de Toulouse / Enova / Labège - La Cadène gare / Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) »

COMPTE - RENDU

Ouverture

Sofia ALIAMET, Pont-Neuf, introduit la réunion. Elle commence par se présenter, en précisant qu'elle est membre, avec Stéphanie SOTISON, du groupement Pont-Neuf, chargé d'accompagner Tisséo Collectivités dans la poursuite de la concertation autour du projet de 3e ligne de métro et connexion Ligne B.

Sofia ALIAMET précise les objectifs des ateliers citoyens. Ces derniers visent à enrichir le projet de 3e ligne de métro et de connexion Ligne B en recueillant les avis et les observations du public sur l'insertion urbaine des stations, avant que celui-ci n'entre dans une nouvelle phase en 2019 : l'enquête publique. Le dépôt du dossier d'enquête publique va se faire en début d'année 2019, et certaines remarques issues des ateliers citoyens y seront intégrées.

Sofia ALIAMET indique que le projet s'inscrit sur un temps long, environ 10 ans pour une ligne de métro. Elle rappelle qu'un débat public s'est tenu en 2016, et a mis en discussion l'opportunité du projet et son tracé. En 2017, s'est ouverte une nouvelle phase de concertation portant sur l'expérience voyageurs. Le tracé définitif de la 3e ligne de métro a été validé en comité syndical en juillet 2018.

L'atelier du jour porte sur l'insertion urbaine des 4 stations desservant le secteur de Labège : Institut National Polytechnique de Toulouse / Parc technologique du Canal (CLB) / Enova / Labège- La Cadène.

Elle pose ensuite à la salle deux questions :

1- Est-ce que les participants avaient entendu parler du projet de 3e ligne de métro avant d'être conviés à l'atelier ?
2- Est-ce que certains d'entre eux avaient déjà participé à des rencontres organisées dans les temps de concertation précédents ?

L'ensemble des participants avait entendu parler du projet de 3e ligne de métro. 4 participants ont déjà participé à des rencontres organisées dans le cadre des phases de concertation précédente (réunions du débat public, ateliers cartographiques, etc.).

Elle présente les intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

- **Tisséo Collectivités,** autorité organisatrice des transports, entité chef d'orchestre du projet : Vincent BENARD, chef de projet sur la Connexion Ligne B.
- **Tisséo Ingénierie**, entité qui pilote les études et les travaux des infrastructures du projet () : Marie LAFON et Cyril LADIER, Direction des opérations 3e ligne de métro & Connexion Ligne B.
- **Un représentant du SICOVAL,** Christophe LEROY, Directeur aménagement, urbanisme et habitat.
- **Une représentante de la SPL Enova,** Sandrine DECOUX, Directrice Générale ENOVA

Elle indique ensuite le déroulé de la rencontre.

1. Point de contexte

(Cf. diaporama en annexe)

Vincent BENARD, Tisséo Collectivités, explique que le projet Toulouse Aerospace Express se compose de la 3e ligne de métro et de la ligne Aéroport Express qui desservira l'Aéroport auquel s'ajoute le projet de prolongement de la ligne B (CLB), depuis Ramonville jusqu'à la station INPT.

- **La 3e ligne de métro est longue**, équivalent de la ligne A et B réunies. Elle comporte 21 stations.

Les inter-stations seront plus grandes que sur la Ligne B. Son objectif de desservir largement la population de l'agglomération toulousaine, contrairement aux lignes existantes qui s'arrêtent quasiment aux frontières de Toulouse. Le tracé est à 70% souterrain. A sa mise en service en 2025,

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.5. Atelier du 14/11/18 « Institut National Polytechnique de Toulouse / Enova / Labège - La Cadène gare / Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) »

COMPTE - RENDU

la ligne accueillera environ 200 000 voyageurs/jour (à titre de comparaison, la fréquence de la ligne A est de 250 000 voyageurs/jour).

- **La ligne Aéroport Express** va desservir la zone aéroportuaire et l'Aéroport. C'est une navette entre la station Jean Maga, qui passera par les stations Nadot et Daurat. Le temps de trajet de Jean Maga jusqu'à l'aéroport sera de 6 minutes, avec une fréquence d'une navette toutes les 5 min depuis Jean Maga. La ligne reprend l'infrastructure du T2 avec un design intérieur et un matériel roulant différents. Il est prévu de l'information voyageurs embarquée en relation avec l'aéroport.

- **Le projet Connexion Ligne B**. Sa fonction est d'accompagner le développement de la zone Sicoval. 2 stations sont prévues : Parc technologique du Canal et INPT, station en correspondance avec la 3e ligne de métro. Il est prévu que ce tronçon supplémentaire de Ligne B accueille environ 14 000 voyageurs/jour.

Les objectifs du projet Toulouse Aéroport Express sont de :

- Renforcer le maillage du réseau de transports grâce à 5 connexions avec le réseau ferré à Colomiers gare, La Vache Gare, Matabiau-Marengo, Montaudran, Labège, mais aussi une interconnexion avec le T1, les lignes A (Marengo-Matabiau) et B (La Vache gare) et une desserte bus à quasiment toutes les stations.
- Desservir et relier entre eux les bassins d'emplois et les grands équipements majeurs de l'agglomération toulousaine.
- Répondre de manière efficace et capacitaire aux besoins de déplacements car il est prévu 500 000 déplacements/ jour sur les dix prochaines années.

Les étapes de réalisation du projet :

- L'itinéraire a été soumis à débat public en 2016 et arrêté définitivement en juillet 2018.
- En parallèle de la phase de concertation, l'enquête publique se prépare. Elle est prévue pour mi-2019.
- Les travaux devraient démarrer fin 2020, début 2021, en vue d'une mise en service en 2025.

C'est également un projet construit dans une démarche itérative et collaborative : après le débat public et une première phase de concertation en 2017, la phase de concertation actuelle vise à recueillir les observations du public sur l'insertion urbaine des stations, comme expliqué en introduction. D'autres ateliers ont déjà eu lieu les jours précédents sur d'autres secteurs.

2. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion

(Cf. diaporama en annexe)

1ère station : Parc technologique du Canal

Cyril LADIER, Tisséo Ingénierie, en charge de l'opération Connexion ligne B.

La station est située au fond du parc, à côté du CEEI THEOGONE. Demain la station sera au centre de la future ZAC Parc du canal étendue (projet d'extension). Aujourd'hui, elle est desservie par une seule ligne de bus (ligne reliant le parc à la station Ramonville). L'objectif de la station est d'améliorer la desserte de cette zone : les entreprises, la salle du Bikini, etc. L'enjeu sera donc de la relier le mieux possible au quartier. Ce sera une station aérienne.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.5. Atelier du 14/11/18 « Institut National Polytechnique de Toulouse / Enova / Labège - La Cadène gare / Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) »

COMPTE - RENDU

Le projet de Connexion ligne B succède au projet de Prolongement de la Ligne B dont il reprend le tracé entre les stations Ramonville et Parc Technologique du Canal. Il a fait l'objet d'une concertation en début d'année 2018.

2ème station : Institut national polytechnique de Toulouse

Cyril LADIER, Tisséo Ingénierie, en charge de l'opération Connexion ligne B précise que sur ce site, il y aura 2 stations : l'une pour la 3e ligne de métro ; l'autre pour la ligne B. Les matériels roulants seront différents pour chaque ligne. Il s'agit bien de 2 gares l'une à côté de l'autre. Le site sera localisé sur le parking du Centre commercial Carrefour, au début de la zone du projet Enova.

L'objectif est donc aussi de se connecter à la Diagonale, qui sera la colonne vertébrale du secteur, qui passera à proximité de la station. Comme le parc technologique du Canal, cette station va accompagner les projets de développement du SICOVAL et d'Enova. Il rappelle qu'en parallèle, une concertation sur le projet Enova se déroule.

3ème station : Enova

Marie LAFON, Tisséo Ingénierie, chargée du secteur Sud-Est de la 3e ligne de métro explique que la station est située au sud du centre commercial Labège 2, sur l'ancienne parcelle SANOFI.

Sandrine DECOUX, SPL Enova, précise que la parcelle a été acquise en 2015. La station sera construite en interaction avec le programme d'aménagement Enova. Sur le mail jaune (*cf. diaporama en annexe, page 21*), il est prévu d'y développer les modes doux, en alternative à la voiture. Ce mail sera en interconnexion avec les stations du secteur. Il y aura donc un maillage Nord-Sud de cette Diagonale qui relie les stations INPT, le cc Labège 2, la station Enova et le pôle d'échanges multimodal.

Marie LAFON, Tisséo Ingénierie, précise que la station sera aérienne. En ce qui concerne les fonctionnalités de la station, il est prévu du stationnement vélo (dans le cadre du programme de la 3ème Ligne) et des aires de covoiturage et d'auto-partage (dans le cadre du programme d'aménagement).

4ème station : Labège-La Cadène

Marie LAFON, Tisséo Ingénierie explique que la station sera située près de la voie ferrée, à proximité de la rue Buissonnière et du lycée agricole La Cadène. Les objectifs sont de desservir le secteur d'activités existant et qui va être agrandi à terme via Enova, de créer un véritable pôle d'échanges multimodal avec un parc relais, une zone dépose-reprise pour les voitures, du stationnement vélos. Une passerelle pour les modes actifs (piétons & cycles) sera également créée. Il est aussi prévu une gare routière (bus).

➔ **Echanges avec la salle**

Gérard MASSARDIER explique que dans un projet plus ou moins antérieur, il était prévu de mettre en place des bus depuis le sud du SICOVAL, qui se rabattraient sur le terminus à Labège, *quid* de l'arrivée des bus et de la surcharge de trafic routier que va entrainer l'existence de la station Labège-La Cadène ?

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.5. Atelier du 14/11/18 « Institut National Polytechnique de Toulouse / Enova / Labège - La Cadène gare / Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) »

COMPTE - RENDU

Cyril LADIER, Tisséo Ingénierie, explique que la reconfiguration du réseau de bus ne se fera que 2 ans environ avant la mise en service du métro. L'accès en bus à la station se ferait côté Est, côté RD16, et non côté Enova, c'est une différence majeure par rapport à l'époque du projet PLB, car avec le projet Enova, il y aura de l'habitat au plus près de la station.

Une participante, travaillant dans le secteur de Labège Innopole, souhaite savoir si la station Parc technologique du Canal fait partie de la nouvelle ligne (3e ligne) et si elle sera en aérien ?

Cyril LADIER, Tisséo Ingénierie explique, qu'en 2025, la 3e ligne comptera sur Labège trois Stations : Labège-La Cadène, Enova, INPT puis la ligne partira sur Montaudran et le centre de Toulouse tandis que la ligne B sera prolongée de deux stations supplémentaires. Au départ, à Ramonville, la ligne B est encore souterraine pour franchir le Canal du Midi et l'avenue Latécoère, puis la ligne B sortira en aérien (viaduc) au niveau de l'hôtel Formule 1/du Buffalo Grill. Il y aura deux stations sur la Ligne B : Parc technologique du Canal et INP Institut National Polytechnique.

Marc PONTILLON, retraité vivant à Labège, souhaite savoir ce qui est prévu en matière de stationnement automobile autour des stations.

Cyril LADIER, Tisséo Ingénierie, confirme qu'il y aura bien un parking-relais à la station Labège-La Cadène.

Marie LAFON, Tisséo Ingénierie, complète en expliquant que dans le programme de la 3e ligne, il est prévu de réaliser 4 parking-relais au niveau des Stations Colomiers gare, Sept Deniers, La Vache gare et donc Labège-La Cadène où la capacité envisagée est de 1 000 places.

Christophe LEROY, SICOVAL, précise que le parking-relais à Labège se situera en lieu et place du siège du SICOVAL.

Maxime GAILLARD, précise qu'il n'habite pas le secteur mais qu'il se rend souvent à Labège. Il souhaite savoir si le parc-relais proposé sera interdit la nuit aux véhicules ?

Marie LAFON, Tisséo Ingénierie, explique que les principes de gestion des parkings-relais ne sont pas encore définis à ce stade.

Vincent BENARD, Tisséo Collectivités, précise qu'au sein de Tisséo Collectivités, une réflexion est en cours sur les usages, notamment pour les travailleurs de nuit, le sujet n'est pas arrêté. Il y a également un travail de refonte complète à venir sur la gestion des parc-relais pour moderniser le système de contrôle des pôles d'échange. Les choses seront plus claires d'ici 2 ou 3 ans.

Maxime GAILLARD, souhaite également savoir, si concernant le stationnement vélo, il y aura des places de stationnement sécurisés, si des services de réparations de vélos existeront, comme à la station Balma-Gramont ?

Marie LAFON, Tisséo Ingénierie, explique qu'il y aura bien du stationnement vélo sur le parvis, comme pour les autres stations, en nombre variable, selon les besoins. Elle rappelle que c'est justement un sujet de la concertation.

Jean-Daniel NOEL, habitant de Labège, précise qu'il habite en face de la future station Labège-La Cadène et voudrait savoir si le tracé arrive bien en aérien, au niveau du rondpoint rue du Chêne Vert car il constate sur les visuels présentés que le viaduc traverse la voie ferrée.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.5. Atelier du 14/11/18 « Institut National Polytechnique de Toulouse / Enova / Labège - La Cadène gare / Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) »

COMPTE - RENDU

Marie LAFON, Tisséo Ingénierie, confirme qu'effectivement la station est bien aérienne et que le viaduc arrive rue du Chêne Vert.

Christophe LEROY, Sicoval, précise que le viaduc s'arrête presque au niveau de l'entrée du parking du Sicoval.

Un participant demande où se fera le retournement des rames du métro car dans le projet initial de prolongement de la Ligne B, il se faisait de l'autre côté de la rue.

Marie LAFON, Tisséo Ingénierie, explique qu'il n'y a pas de zone de retournement. Ce que l'on voit sur le visuel *(Cf. diaporama en annexe, page 26)* est le fond de voie. Il n'y a plus, comme le prévoyait le projet initial de prolongement de la Ligne B, de retournement de l'autre côté, le site de maintenance n'est plus là non plus.

Un participant souhaiterait en savoir plus sur le tracé au niveau du parc technologique.

Cyril LADIER, Tisséo Ingénierie, explique que le tracé du métro passera en viaduc, à travers champs, puis au-dessus du lac, par un grand pont.

Le même participant demande si le viaduc sera dédié aux modes doux.

Cyril LADIER, Tisséo Ingénierie répond que la possibilité de faire passer des vélos sur le viaduc a été étudiée, sauf que cela n'est pas pratique en termes d'usages du vélo, notamment le fait qu'il faut redescendre du pont ensuite et qu'en terme de sécurité et de confort, ce n'est pas optimal de faire passer des vélos à proximité du métro qui roulerait à 80 km à cet endroit, de même une piste cyclable en viaduc pose un problème d'accès pour les secours en cas d'accident.

Ainsi, la réflexion est en cours pour savoir s'il ne serait pas préférable, au lieu de chercher à faire passer les vélos sur le viaduc de trouver une autre solution, au sol, pour le même coût, voire moins cher.

Il précise que le schéma vélo de l'agglomération est en cours d'élaboration.

3. Recueil des observations

Sofia ALIAMET, Pont-Neuf, invite les participants à se lever, puis à s'assoir à la table de leurs choix, chacune traitant d'une station particulière.

Puis les participants sont invités à exprimer leurs avis/questions/suggestions sur les sujets suivants, via une grille d'observations :

- Modalités d'accès des piétons à la station
- Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)
- Modalités d'accès et stationnement vélo
- Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)
- La sécurité autour de la station
- La signalétique
- Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station
- L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)
- Nom de la station

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.5. Atelier du 14/11/18 « Institut National Polytechnique de Toulouse / Enova / Labège - La Cadène gare / Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) »

COMPTE - RENDU

Station Institut national polytechnique de Toulouse

➔ **Les observations recueillies**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Penser à l'accès au mail -
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Prévoir un arrêt devant l'INP
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Prévoir des vélos en libre-service - Piste cyclable plus éclairée - Stationnement sécurisé
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Stationnement autorisé la nuit - Est-ce que les gens devront se garer sur le parking du centre commercial Carrefour en l'absence de parking près de la station ? Risque de saturation
Connexion de la station avec la Diagonale	- Prévoir une navette autonome - Est-ce que le mail ira dans le campus INP ? - Penser à la séparation des flux entre la navette / piétons-cycles
La sécurité autour de la station	- Prévoir une zone de rencontre - Sécuriser la traversée piétons-cycle
La signalétique	- Prévoir une meilleure signalétique vélo : indiquer le temps et les kms vers le point de destination pour les piétons et les cycles
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Prévoir un service de réparation vélo - Présence d'une agence commerciale Tisséo Voyageurs
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Besoin d'un bon éclairage public - Zone de jeux pour enfants - Végétation / zone verte
Nom de la station	- Utiliser le nom actuel complet sans abréviation - Ou Toulouse INP

Station ENOVA

➔ **Les observations recueillies**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Ascenseurs PMR / des escaliers - Des escalators qui fonctionnent dans les deux sens (descente et montée) - Prévoir le lien avec la Diagonale

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.5. Atelier du 14/11/18 « Institut National Polytechnique de Toulouse / Enova / Labège - La Cadène gare / Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) »

COMPTE - RENDU

Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Quelles lignes sont prévues ? - Prévoir des arrêts à proximité de la station, des arrêts couverts - Est-ce qu'il est prévu une voie réservée pour les bus ?
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Parking sécurisé desservi par les pistes cyclables
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Prévoir un 2ème parking relais sur le secteur si jamais le parking relais au terminus (celui de Labège La Cadène) est plein - Attention, prévoir un parking pour les entreprises environnantes - Très favorable à la création d'un dépose-minute
Connexion de la station avec la Diagonale	- Prévoir un tracé plus direct (option d'une ligne droite pour éviter de couper court) - Attention aux circulations des voitures autour (entreprises environnantes et les parkings)
La sécurité autour de la station	- Prévoir des caméras - Un parking sécurisé pour les vélos - Prévoir un éclairage suffisant
La signalétique	- Bien indiquer les arrêts de bus et les accès au métro avec un plan de quartier qui indique les entreprises
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Des commerces de proximité ; des restaurants - Une Maison de la mobilité (révisions vélos proposées) à rapprocher de la station - Proposer une information voyageurs concernant les trains en gare de Labège - Prévoir une agence Tisséo Voyageurs
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Le plus important : la fonctionnalité - Aire de pique-nique - Parc / espaces verts
Nom de la station	- Enova > ok
Remarques complémentaires	- Il faudrait préciser le tracé de la Diagonale - Prévoir un éclairage par la lumière naturelle, minimiser l'éclairage artificiel - Quid de la période des travaux, notamment l'impact pour les entreprises à côté en termes d'accès aux sites, quelles solutions intermédiaires proposer pour faciliter la vie des salariés ? Quid de la coordination des travaux du métro avec ceux de la Diagonale ?

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.5. Atelier du 14/11/18 « Institut National Polytechnique de Toulouse / Enova / Labège - La Cadène gare / Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) »

COMPTE - RENDU

Station Labège La Cadène (2 tables)

➔ **Les observations recueillies**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Quel accès piéton entre le parking relais et la station de métro ? Aérien, souterrain ? - Bien séparer l'accès piétons et l'accès des vélos - Equiper la D16, voirie étroite et déjà très chargée, d'un trottoir et d'une piste cyclable continus ou prolonger le mail devant Labège
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Prévoir une fréquence élevée de bus pour accéder à la station en provenance de St Orens, et les communes de la route de Revel, Escalquens (ensemble du Sicoval), Castanet … - Y aura-t-il un accès routier qui passe au-dessus de la voie ferrée ?
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Déplacer la Maison de la Mobilité à cette station, poursuivre l'offre de révisions, réparation, information - Créer une liaison entre les 2 pistes cyclables de chaque côté de la voie ferrée - Prévoir un parking vélo sécurisé - Garantir le passage en vélo au-dessus des voies ferrées « sans en descendre »
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Prévoir 2 000 places de stationnement de chaque côté de la voie ferrée - La station sera la première accessible depuis le Sud-Est, il faut prévoir un pôle adapté à la fréquence attendue, ne pas rééditer « Ramonville » (parking relai saturé) - Comment sera imaginé le sens de circulation de l'accès routier (depuis la rocade provenant de St Orens) pour éviter une congestion pour les bus et les voitures ? (Garantir un pôle circulation compatible avec le réseau routier)
Connexion de la station avec la Diagonale	- Prévoir un accès piéton à la station depuis la Diagonale
Correspondance avec la gare TER	- A créer pour l'ensemble de la commune
La sécurité autour de la station	- De la vidéosurveillance pour les vélos et le parking - Prévoir un éclairage suffisant le soir
La signalétique	- Prévoir une signalétique adaptée sur la passerelle d'accès à la station de métro
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Petits commerces pour les personnes qui sortent du travail et s'arrêtent à la station ainsi que pour les habitants à proximité - Point de recharge électrique pour les véhicules
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Garantir l'intégration paysagère
Nom de la station	- Labège gare - Ou juste Labège

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.5. Atelier du 14/11/18 « Institut National Polytechnique de Toulouse / Enova / Labège - La Cadène gare / Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) »

COMPTE - RENDU

Remarques complémentaires	- Quid des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique issus du trafic routier généré par l'accès à la station

Station Parc technologique du Canal (Ligne B)*

➔ **Les observations recueillies**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Accès par bus et signalétique piétons jusqu'à la station
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Aménagement de pistes cyclables avec raccordement au réseau existant - Parking vélo sécurisé
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Problème d'accès aux heures de pointe et zone industrielle enclavée : beaucoup de gens n'y accèdent qu'en voiture, prévoir donc un parc de stationnement suffisant
La sécurité autour de la station	- Présence de la salle de spectacle Le Bikini à proximité, il est donc nécessaire de prévoir une sécurité importante en soirée : éclairage, signalétique, présence de vigiles, etc.
La signalétique	- Prévoir une signalétique vers et depuis le réseau de bus - Ecrans d'affichage des prochains départs de bus - Logos de station pour malvoyants
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Point d'information réseau (flyers d'horaires) - Une supérette proche de la station
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Espaces verts et bancs
Nom de la station	- Parc technologique

➔ **Conclusion**

Sofia ALIAMET clôture l'atelier, en précisant que les participants seront informés par mail des suites données à la concertation. Le compte rendu ainsi que la présentation vont être envoyés aux participants par mail.

Elle précise que, début 2019, sera organisé un temps de restitution pour expliquer les points qui auront été retenus ou non dans le dossier d'enquête publique et pourquoi, et indique que les participants à cet atelier y seront conviés.

Elle remercie les participants pour leur travail.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.5. Atelier du 14/11/18 « Institut National Polytechnique de Toulouse / Enova / Labège - La Cadène gare / Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B) »

COMPTE - RENDU

Annexe : participants à l'atelier

1. Guy CASSÉ
2. Romane LABBE
3. Emmanuelle ORTEGA
4. Rafael SORROCHE
5. Michel INTRAND
6. Olivia BOUISSET-BERTHOMIEU
7. Jean-Daniel NOEL
8. Muriel BALAYN-CUDA
9. Antoine FOUCAULT
10. Jean-Louis ASTOR
11. Christelle ANTIC
12. Maria GLADYSHEVA
13. Gaelle ENJALBERT
14. Nadège LORENCE
15. Xavier LAFONTAN
16. William DJOKO
17. Marc PONTILLON
18. Stéphane GRIBAUDO
19. Gérard MASSARDIER
20. Christophe CRIMETZ
21. Claire BLAINEAU
22. Maxime GAILLARD
23. Patrick RAMBAUD
24. Aurélie TROMBETTA
25. Cendrine AUDOL
26. Marie LEMAIRE
27. Fréderic BARIS
28. M. BOSSET
29. Mme BOSSET
30. Michael GRUNENBERGER

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Atelier citoyen

Sept Deniers-Stade Toulousain – Boulevard de Suisse-Ponts Jumeaux

15 novembre 2018

> La rencontre a duré 2h15
> Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage (MOA)

- **Vincent GEORJON** - Tisséo Collectivités
- **Jean-Jacques LAPORTE** - Tisséo Ingénierie
- **Julien HENIQUE** - Toulouse Métropole
- **Céline COHEN** – Toulouse Métropole

Animation de la réunion (AMO concertation de Tisséo Collectivités)

- **David PROTHAIS** – Pont-Neuf (avec Sofia ALIAMET en appui)

Autres participants de la maîtrise d'ouvrage

- **Antoine GAVALAND**, Tisséo Collectivités
- **Julien ANDRIEUX**, Tisséo Ingénierie
- **Aloïs BLANQUART**, Tisséo Ingénierie
- **Saïd FOUAH**, Tisséo Ingénierie
- **Bruno RIVAULT,** Tisséo Ingénierie

Participants

- Voir annexe

Documentation disponible

- Le diaporama présenté en séance (voir annexe)

Déroulement de la réunion

Ouverture

1. Point de contexte
2. Présentation des stations
3. Recueil des observations
4. Conclusion

Page 1 sur 19

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

Ouverture

David PROTHAIS, Pont-Neuf, introduit la réunion. Il commence par se présenter, en précisant qu'il est membre, avec Sofia ALIAMET, du groupement Pont-Neuf, chargé d'accompagner Tisséo Collectivités dans la poursuite de la concertation autour des opérations Toulouse Aerospace Express et connexion Ligne B.

Avant de démarrer la rencontre, il souligne quelques principes de fonctionnement de l'atelier :

- Faire preuve de bienveillance : le sujet peut entraîner des divergences, mais les discussions doivent se dérouler dans un climat serein. Les participants sont invités à accepter la différence de points de vue.
- Respecter les principes d'organisation de cet atelier citoyen, et son déroulé
- Respecter les temps de parole. David PROTHAIS invite les citoyens à s'exprimer de manière claire et concise, afin que chacun puisse participer, et que les délais annoncés pour l'atelier soient respectés.

David PROTHAIS pose à la salle deux questions :

1- Est-ce que les participants avaient entendu parler du projet de 3e ligne de métro avant d'être conviés à l'atelier ?
2- Est-ce que certains d'entre eux avaient déjà participé à des rencontres organisées dans les temps de concertation précédents ?

L'ensemble des participants avait entendu parler du projet de 3e ligne de métro. Environ 1/3 de participants avaient déjà participé à des rencontres organisées dans le cadre de concertations précédentes.

David PROTHAIS précise les objectifs des ateliers citoyens. Ces derniers visent à enrichir le projet de 3e ligne de métro, avant que celui-ci n'entre dans une nouvelle phase en 2019 : l'enquête publique. Le dépôt du dossier d'enquête publique va se faire en début d'année 2019, et certaines remarques issues des ateliers citoyens y seront intégrées.

Il indique que le projet s'inscrit sur un temps long, environ 10 ans pour une ligne de métro. Il rappelle qu'un débat public s'est tenu en 2016, et a mis en discussion l'opportunité du projet et son tracé. En 2017, s'est ouverte une nouvelle phase de concertation portant sur l'expérience voyageurs. Le tracé définitif de la 3e ligne de métro a été validé en comité syndical en juillet 2018.

L'atelier de ce soir porte sur l'insertion urbaine de deux stations : Sept Deniers-Stade Toulousain & Boulevard de Suisse-Ponts Jumeaux.

David PROTHAS souligne que la maîtrise d'ouvrage sait qu'il existe des oppositions sur le positionnement de certaines stations. Il rappelle que ces positions ont été entendues, et seront consignés dans le bilan du dialogue territorial. Le garant de la concertation en est également informé.

Il indique ensuite le déroulé de la rencontre :

1) Point de contexte
2) Présentation des stations
3) Recueil des observations
4) Conclusion

Il présente les intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

- **Vincent GEORJON, de Tisséo Collectivités,** autorité organisatrice des transports, entité chef d'orchestre du projet
- **Jean-Jacques LAPORTE de Tisséo Ingénierie**, entité qui gère les infrastructures du projet (construction des stations),
- **Julien HENIQUE de Toulouse Métropole,** entité qui porte les opérations d'accompagnement / d'aménagement et de financement autour du projet

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

1. Point de contexte

(Cf. diaporama en annexe)

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités rappelle que le projet soumis à enquête publique porte sur :

- L'opération Toulouse Aerospace Express, composée de la 3e ligne de métro et de la Ligne Aéroport Express, qui consiste à assurer une desserte rapide vers l'aéroport depuis Jean Maga. La LAE réutilisera la ligne de tramway existante (T2) ;
- La connexion Ligne B : l'extension de la ligne B au sud, pour relier la 3e ligne de métro à la ligne B dans le secteur de Labège.

La 3e ligne de métro fait 27 km au total, la somme de la longueur de la ligne A + ligne B.

Les lignes A et B avaient vocation à desservir le centre-ville, les universités, les quartiers et faubourgs denses. La 3e ligne a des objectifs différents présentés dans le Projet Mobilités. Elle vise à desservir les grandes zones d'emploi, dans un territoire plus large.

21 stations sont prévues pour la 3e ligne de métro. Les distances entre stations sont supérieures à ce qui existe aujourd'hui pour les lignes A et B.

L'insertion du métro se fera en souterrain dans Toulouse, en aérien, en viaduc et en souterrain dans le secteur Ouest : à Blagnac, la ligne sera aérienne, puis de nouveau en souterrain à Colomiers. Dans le secteur des Sept Deniers, l'insertion se fera en souterrain.

Il est prévu pour la 3e ligne de métro, une fréquentation de 200 000 voyageurs / jour.

La mise en service de la 3e ligne est prévue pour 2025.

Vincent GEORJON précise les objectifs du projet en lien avec le Projet Mobilités :

- Desservir les pôles d'emplois et d'économie au niveau de la zone aéroportuaire, au sud-est avec Montaudran & Labège, ainsi qu'au nord.
- Le métro est une solution pour augmenter la capacité de transport. Toulouse accueille 15 000 nouveaux habitants chaque année. Cela représentera près de 500 000 voyageurs quotidiens supplémentaires dans 10 ans. Il faut donc trouver des capacités de mobilité supplémentaires pour ces nouveaux arrivants tous modes de transports confondus.
- Mailler un grand territoire. Les trajets domicile-travail sont les plus longs de la mobilité quotidienne. La 3e ligne est un projet de territoire, pour desservir aussi le nord de l'aire urbaine quasiment jusqu'à Montauban, l'ouest jusqu'à l'Isle Jourdain, et le sud-est jusqu'au Lauraguet.

La 3e ligne de métro comprendra 5 connexions ferroviaires : Colomiers, La Vache Gare, Montaudran, Labège-La Cadène et Matabiau. A titre de comparaison, **Vincent GEORJON** rappelle que la Ligne B ne comporte qu'une connexion avec le ferroviaire à Saint-Agne, et que la Ligne A en comporte deux à Arènes et Gare Matabiau.

La 3e ligne comprend aussi des connexions avec le tramway. S'agissant des bus, des connexions sont prévues à quasiment toutes les stations.

Enfin, la 3e ligne comprend également 4 connexions aux autres lignes de métro : La Vache Gare, Matabiau, François Verdier et Institut National Polytechnique de Toulouse.

Vincent GEORJON présente les étapes de la vie du projet de 3e ligne de métro :10 ans environ pour un tel projet :

- 2015 : Au départ du projet, existaient 3 grands invariants : la zone aéronautique, la zone de Matabiau, et la zone économique située dans le sud-est de l'agglomération. Différents itinéraires ont ensuite été affinés, et un itinéraire de référence a émergé fin 2015.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

- 2016 : L'itinéraire de référence a été soumis à un débat public,

- 2017 : Réalisation d'études complémentaires sur le projet, et étude des propositions alternatives de tracé qui avaient émergé à l'issue du débat public : tracé par le centre et alternative ferroviaire.

Le Conseil scientifique, en charge de vérifier la complétude et la pertinence des études menées par Tisséo Collectivités, a donné son avis sur les alternatives évoquées précédemment mais aussi sur des variantes de desserte de l'aéroport. Toutes les études relatives à ces sujets ont été finalisées au printemps 2018.

Le tracé qui sera soumis à l'enquête publique a été adopté à l'été 2018.

La prochaine étape du projet est l'enquête publique. Le dossier d'enquête publique, déposé en début d'année 2019, va être complété et enrichi grâce aux remarques et observations recueillies lors des ateliers de concertation.

L'enquête publique est prévue à l'été 2019. S'ensuivra la déclaration d'utilité publique (DUP), qui permettra le lancement des travaux en 2021.

Vincent GEORJON rappelle les étapes de la concertation qu'a connu le projet :

- Le projet initial, a été soumis au débat public en 2016. Toutes les recommandations de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) ont été suivies. Le site du débat public est encore disponible et chacun peut consulter les études, dossiers, et le bilan du débat.

- A la suite du débat, un conseil scientifique a été mis en place pour superviser et suivre les études des alternatives, afin de vérifier que ces dernières soient complètes et le plus objectives possible.

- En 2017, a eu lieu une nouvelle phase d'information-participation sur l'expérience voyageurs. Le maître d'ouvrage a présenté le projet au public et a réfléchi aux conditions de mise en œuvre, pour améliorer l'expérience des voyageurs : que faire pour qu'ils aient un « très bon souvenir » de leur voyage en métro ? Cette phase d'information-participation a permis d'élaborer la « Charte expérience voyageurs »

- Les études alternatives et complémentaires ont permis d'ajuster le tracé de la 3e ligne de métro. La station de Fondeyre a notamment été réinsérée.

- Aujourd'hui, le projet est dans une nouvelle phase de participation du public, qui porte sur l'insertion urbaine des stations, et qui vise à enrichir le projet TAE, avant le dépôt du dossier d'enquête publique.

David PROTHAIS donne ensuite la parole **à M. LAPORTE, Tisséo Ingénierie** et **M. HENIQUE Toulouse Métropole** pour la présentation des stations.

Il indique aux participants que ces derniers disposeront des visuels présents sur la présentation, puisque celle-ci leur sera envoyée avec le compte rendu.

2. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie introduit sa présentation. Il rappelle que le dispositif qui permet d'aboutir à un tel projet comporte de nombreuses études préliminaires, pour atteindre la « Déclaration d'Utilité Publique » qui est la finalité de la première phase des études pré-opérationnelles. Avec l'enquête publique en 2019, les services de l'Etat auront à se prononcer sur l'intérêt pour le public du projet de 3e ligne, à travers la Déclaration d'Utilité Publique.

Jean-Jacques LAPORTE indique qu'en matière de réalisation d'études, le maître d'ouvrage en est à la moitié du délai nécessaire. Des fuseaux ont été définis, des études préliminaires ont permis d'aboutir au projet tel que présenté au débat public, puis de nouvelles études complémentaires ont été menées, qui permettent d'aboutir au projet tel que présenté lors de l'atelier.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

Aujourd'hui, le projet entre dans des phases d'avant-projet avec de plus en plus de présence sur le terrain (actions de reconnaissance, analyse de la qualité des sols, du bâti…), qui vont aller jusqu'aux études de définition dans le projet.

La déclaration d'utilité publique intervient avant que le processus d'études ne soit complètement terminé. Ce processus long (entre 4 à 5 ans), n'est pas nécessairement fréquent sur d'autres types de projets.

Jean-Jacques LAPORTE invite ainsi les participants à ne pas être surpris, si des réponses précises ne peuvent être apportées sur certains points spécifiques.

1ère station : Sept Deniers- Stade Toulousain

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, présente la localisation de la station : elle se situe en bordure du chemin des Sept Deniers, au sud du carrefour avec la rue des Troènes, sur une parcelle qui appartient au TOAC.

Cette station s'insère dans un réseau de bus existants à proximité, qui sera à adapter au moment de la mise en service du métro, pour renforcer le maillage du quartier et les interconnexions.

Le réseau cyclable existant sera également renforcé, pour permettre un accès à vélo et à pied sécurisé à la station.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, précise certains aspects techniques. Le métro passera en tunnel, à une profondeur entre 10 et 15 mètres sous le sol naturel. Les travaux se feront avec un tunnelier : seuls les stations et les puits d'accès pour les secours seront visibles. Les puits d'accès répondent à une obligation règlementaire, dès que la distance entre deux stations dépasse 800 mètres, pour faciliter l'arrivée des secours en cas d'incident.

La station a une particularité, elle se situe dans une zone PPRI (Plan de Prévention des Risques et Inondations). Le maître d'ouvrage doit s'assurer que le fonctionnement de la station ne sera pas perturbé par des inondations.

Jean-Jacques LAPORTE présente le fonctionnement de la station, relativement « classique » par rapport à l'existant : elle comprendra un niveau de quai (-3). Pour rentrer dans le métro, un niveau intermédiaire (salle des billets), et un local technique (ventilation, éclairage…) en sous-sol, non visible.

Julien HENIQUE précise le principe d'implantation de la station. Elle comprendra un parking relais : un P+R afin que les automobilistes puissent déposer leur véhicule, pour permettre le rabattement des habitants du nord.

Figureront également dans la station : un espace de dépose-reprise, des stationnements vélos « simples » de type arceaux, et des stationnements vélos sécurisés pour permettre aux personnes de laisser leurs vélos toute la nuit de manière sécurisée.

Les lignes de bus seront réorganisées pour permettre une interconnexion avec le métro et favoriser ainsi l'intermodalité.

Le chemin des Sept Deniers sera mis à double-sens jusqu'au niveau de la station pour permettre la circulation et l'accès jusqu'au parking-relais.

2ème station : Boulevard de Suisse – Ponts Jumeaux

Jean-Jacques LAPORTE, précise les principes d'aménagements. La station Boulevard de Suisse-Ponts Jumeaux est une station enterrée, sur un principe équivalent à celui de la station Sept Deniers-

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

Stade Toulousain. Elle se situe également dans une zone PPRI. Figureront dans la station deux ascenseurs pour amener à la salle des billets, mais aussi des escaliers mécaniques (à l'identique des 7 Deniers).

Julien HENIQUE, précise que comme la station Sept Deniers-Stade Toulousain, la station Boulevard de Suisse-Ponts Jumeaux s'insère dans un réseau de bus et un réseau cyclable qui seront amenés à évoluer.

Actuellement, la ligne 15 (Fondeyre-Jeanne d'Arc), passe à proximité de la station. Il existe également un projet de Linéo 10 qui permettra une connexion et une correspondance forte entre le métro et le réseau de bus.

S'agissant du réseau cyclable, **Julien HENIQUE** indique que celui-ci n'existe actuellement pas, mais est bien identifié au Schéma directeur cyclable de la Métropole. Ce schéma vise à identifier les « points durs » à supprimer, pour favoriser l'usage du vélo.

Concernant les principes d'insertion urbaine de la station, **Julien HENIQUE** indique que la station se situe sur la parcelle où se trouve aujourd'hui la Maison de la Peinture.

Un parvis sera aménagé pour donner de l'aération au boulevard de Suisse. La station de métro pourrait servir de « catalyseur » pour une nouvelle dynamique urbaine qui va s'engager avec les quartiers Ponts-Jumeaux, Canal Latéral… La station permettra ainsi de créer un nouveau cœur de quartier.

Un accès à vélo sécurisé est prévu aux abords de la station : des arceaux vélo, et des abris sécurisés seront installés et un système de dépose-reprise est aussi prévu.

Les lignes de bus existantes seront réorganisées.

➔ **Echanges avec la salle**

David PROTHAIS, Pont-Neuf, indique au préalable, que les visuels seront distribués lors du travail en groupes. Il rappelle que les participants vont être invités faire part de leurs observations sur les sujets liés à l'insertion des stations.

Philippe DEBOSQUE, Comité de quartier Ginestous indique qu'un parking relais a été ajouté à la station Sept Deniers. Selon lui, il existe déjà à l'heure actuelle de nombreux parkings dans le secteur qui pourraient être utilisés, par exemple celui sur le terminus du L1. Il ne comprend pas la destruction des espaces verts que pourrait générer la création du P+R.

Martine ALARCON, Association « 7 animés », demande ce qui justifie l'emplacement de la station Sept Deniers.

Thierry RENAUX, habitant du quartier Sept Deniers affirme qu'il n'y a pas eu d'atelier citoyen pour débattre de la localisation de la station. Selon lui, la méthode consistant à venir présenter les principes d'insertion des stations est un peu « gênante ». Il demande à qui est destinée la station Sept Deniers-Stade Toulousain. Il souhaite savoir qui sont les personnes qui prendront les transports, et d'où viennent-ils. Selon lui, si la station est destinée aux habitants du quartier, il faudrait une station davantage située dans le cœur de quartier.

A l'inverse, si elle est destinée aux habitants du nord de Toulouse, la station devrait se situer davantage au nord. Il affirme enfin que le choix de construire un parking, n'est plus dans « l'air du temps ». L'objectif du projet devrait être de diminuer la part de la voiture, afin de lutter contre l'encombrement routier.

Bernard, habitant des Sept Deniers, s'interroge sur l'emplacement de la station Sept Deniers et demande à qui la station est-elle destinée. Il craint que les gens ne viennent se garer dans le secteur pour se rendre à l'aéroport via la 3e ligne de métro.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie précise les éléments de réponse suivants :

- Lors du débat public en 2016, le tracé de la 3e ligne a été discuté. Des alternatives de tracé ont été étudiées à l'issue du débat. Le conseil scientifique a rendu des avis sur des tracés alternatifs.

- S'agissant de la localisation de la station, elle avait été préalablement positionnée sur un espace vert. Certains citoyens ont reproché au maître d'ouvrage cet emplacement. La maîtrise d'ouvrage a alors étudié d'autres possibilités, et s'est rapproché du CE d'Airbus pour étudier la possibilité de disposer du foncier disponible sur le terrain du TOAC.

- La station vise à desservir différents types de population :

- Les citoyens qui utilisent les installations sportives : le stade Toulousain engendre beaucoup de déplacements, cela représente 500 000 visiteurs par an. Le CE d'Airbus reçoit également beaucoup de visiteurs.
- La position de Sept Deniers attire un bassin versant au nord, il y a d'ailleurs des gens du Ginestous qui participent à la rencontre de ce soir. Les habitants du nord de l'aire urbaine rentrent entre autres par le secteur de Sept Deniers.
- La population locale, qui va utiliser la ligne

Concernant l'installation d'un parking relais, **Jean-Jacques LAPORTE** indique que la politique de transports évolue à l'heure actuelle. On oppose plus les différents modes de transport, mais on les combine. Les citoyens ont généralement plusieurs modes de transport dans la journée, le mois ou l'année: modes actifs (piétons, vélos), modes de transports publics (bus, métro, tramway), voitures… Il faut s'assurer d'une complémentarité entre ces modes.

Un participant indique que 80% des gens prennent le même mode de transport pendant la semaine, mais que durant les week-ends seulement ces modes de transport sont modifiés.

Un citoyen indique que la question posée était « Pourquoi un parking supplémentaire ? »

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie indique que si l'on considère les études techniques, les gens n'utilisent pas les mêmes modes de transport tous les jours de la semaine.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités précise que des parkings existent bien dans le secteur, mais qu'ils ne sont pas à proximité immédiate de la station.

Il souligne que la maîtrise d'ouvrage a entendu à plusieurs reprises la position du Comité de quartier Sept Deniers et du collectif Job, et de ceux qui sont d'accord avec cette position. Des échanges ont eu lieu avec les associations et citoyens.

Des participants indiquent qu'ils ne sont pas tous membres des associations, mais qu'ils souhaitent être entendus comme habitants.

David PROTHAIS, propose que le maître d'ouvrage puisse compléter sa réponse, avant de redonner la parole aux citoyens.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, précise qu'une partie des parkings existants dans le secteur ne sont pas à proximité immédiate de la station.

Il précise que l'objectif de la station vise à desservir les habitants du quartier, mais pas uniquement. La station doit être également accessible aux habitants qui vivent au nord de l'A621 (Ginestous, Fenouillet, Blagnac)

Des critères techniques ont conduit au choix du positionnement de la station : le dépôt métro (site de maintenance et remisage) doit être positionné au milieu de la ligne. Le site retenu pour l'emplacement

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

du site maintenance est au nord de l'A621. La station doit par conséquent se situer dans ce secteur, afin d'éviter d'avoir un raccordement entre le dépôt et la ligne de métro trop long. L'autre option : mettre le site de dépôt en terminus était très contraignante d'un point de vue technique et financier.

Les choix du positionnement de la station sont ainsi dictés par le choix du maillage d'un grand territoire, mais aussi de contraintes techniques.

Vincent HAURMEU, **habitant du quartier** Boulevard de Suisse-Ponts Jumeaux affirme être très content que son quartier soit desservi. Il demande des précisions sur le Linéo 10 qui va desservir le secteur, et souhaite savoir d'où viendront les gens qui utiliseront le Linéo 10.

Gérard COULON, Comité de quartier Ponts-Jumeaux, et habitant du Boulevard de Suisse précise que le quartier est actuellement très urbanisé. Il s'agit d'un secteur en plein devenir qui risque d'attirer de nombreux nouveaux habitants et qui est actuellement très convoité par les promoteurs immobiliers.

Il affirme que l'insertion des stations de métro pourra jouer un rôle majeur dans la redéfinition de l'avenir de ces quartiers. Il souligne l'importance d'avoir une cohérence entre le projet de 3e ligne avec les projets urbains tels que Cœurs de quartier.

Selon lui, il faut aussi partager entre les différents quartiers la répartition des voitures.

Chlotilde, habitante des Sept Deniers indique que lors du débat public, la station Sept Deniers était située proche de Job. Selon elle, le débat n'a pas eu lieu sur l'emplacement de la station. Concernant le conseil scientifique, elle souligne que son président M. Vandervoorde a récemment démissionné, et s'interroge sur les bases des décisions prises par la maîtrise d'ouvrage.

Martine ALARCON rappelle que le stade Toulousain s'était lui-même positionné pour un stationnement plutôt aux alentours de Job, pour gérer les flux de sécurité.

Céline COHEN, Toulouse Métropole indique qu'il est aujourd'hui prévu une mise en service du Linéo 10 à horizon 2020, qui démarre à Fenouillet, qui passe par Saint-Alban, la Vache. Il est prévu, dans les études menées, que ce Linéo 10 continue son trajet pour desservir le Boulevard de Suisse et continuer vers le centre-ville.

A propos de la démission de M. Vandervoorde, **Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités** indique que ce dernier s'est lui-même exprimé à ce sujet, en affirmant avoir démissionné pour éviter toute polémique. Le Président du Conseil Scientifique, comme le maître d'ouvrage, estiment qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt. Les soupçons de conflits d'intérêt portaient sur le choix de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation du métro (étape à venir), et en aucun cas sur les études alternatives (étapes passées).

Vincent GEORJON rappelle que les avis exprimés par le Conseil Scientifique ont été approuvés à l'unanimité de ses membres. Il invite à consulter le communiqué de presse de Tisséo Collectivités publié à ce sujet.

Vincent GEORJON indique que Jean-Claude Ruysschaert, garant de ce fait, est en phase avec ce qui vient d'être dit.

Sur l'insertion urbaine, **Julien HENIQUE, Toulouse métropole** affirme qu'il est important d'avoir une cohérence entre les projets mobilités et urbanisme. Des études ont été précédemment menées, sans véritablement tenir compte du projet de 3e ligne de métro. De nouvelles études complémentaires vont être menées pour étudier la mise en comptabilité des projets mobilité et urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera révisé au cours des prochaines années, pour indiquer quels sont les projets d'aménagements urbains autour des futures stations de métro : renouvellement du quartier, accueil d'équipements complémentaires…. Ces études se feront à partir de diagnostic, et feront l'objet de concertation.

Sur le positionnement de la station aux abords du stade, **Vincent GEORJON,** indique qu'il faut éviter d'avoir des stations qui soient situées au pied des infrastructures sportives, car cela génère des flux de

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

voyageurs conséquents. Néanmoins, la station est actuellement située à 300 m du Stade Toulousain, distance convenable du Stade Toulousain.

David PROTHAIS invite les participants à passer à l'étape du travail en groupes. Il précise, qu'il y aura un nouveau temps de plénière pour que les participants puissent partager leurs observations. Il indique aussi que les représentants du maître d'ouvrage seront à disposition, lors du travail en groupes, pour répondre aux questions des participants.

Marcel MARTIN, Président du Comité de quartier Sept Deniers, fait part de sa surprise l'atelier de ce soir vise à faire s'exprimer les gens de Boulevard de Suisse-Ponts Jumeaux et de la Station Sept Deniers-Stade Toulousain, deux stations qui n'ont pas les mêmes enjeux.

Il demande la tenue d'une réunion publique spécifique pour la station Sept Deniers, ainsi que pour la station Ponts-Jumeaux. Il précise que 12 000 personnes vivent dans le quartier Ponts-Jumeaux, et près de 8 500 dans le quartier Sept Deniers. Selon lui, l'atelier n'est pas conforme à « l'esprit de la concertation ».

Enfin, il rappelle que la station Sept Deniers est rebaptisée « Sept Deniers-Stade Toulousain », et que selon lui, il s'agit d'une station pour desservir le stade toulousain.

Une participante, précisant être cycliste, indique que la passerelle entre Ponts Jumeaux – Sept Deniers est précisée comme étant fixe, alors qu'elle devrait être en pointillé. Il s'agit, selon elle, d'une passerelle piétonne ouverte 5 à 6 fois / an selon les matches du Stade Toulousain, et non ouverte à l'année. Elle souhaiterait que le schéma soit complété et modifié sur la présentation PowerPoint.

Marcel MARTIN indique qu'à la station Sept Deniers, il y a une gare routière, alors que cela n'a pas été évoquée à l'oral (A noter : elle figure dans le schéma).

David PROTHAIS indique que la méthode présentée ce soir a des défauts, elle est dans un format contraint, mais vise à recueillir la parole des citoyens, et les observations quant à l'insertion urbaine des stations. D'autres temps d'échanges seront organisés par la suite.

3. Recueil des observations

David PROTHAIS, Pont-Neuf, invite les participants à se lever, puis à s'assoir à la table de leurs choix, chacune traitant d'une station particulière.

Puis les participants sont invités à exprimer leurs avis/questions/suggestions sur les sujets suivants, via une grille d'observations :

- Modalités d'accès des piétons à la station
- Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)
- Modalités d'accès et stationnement vélo
- Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)
- La sécurité autour de la station
- La signalétique
- Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station
- L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)
- Nom de la station

Station Boulevard de Suisse-Ponts Jumeaux

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

Table 1

➔ **Les observations recueillies**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Agrandissement des trottoirs actuellement très étroits sur le Boulevard de Suisse. - Revoir l'aménagement des carrefours pour sécuriser les passages piétons - Prévoir des passages souterrains pour les piétons afin d'accéder à la station - Revoir l'éclairage du boulevard
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Prévoir un arrêt devant le métro, sur la voie réservée
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Piste cyclable protégée pour accéder au métro (Silvio Trentini, Boulevard de Suisse) - Parcs à vélos importants
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Des parkings pour éviter le stationnement « sauvage » dans les rues avoisinantes - Prévoir suffisamment de capacité pour éviter une saturation dès 8h30
La sécurité autour de la station	- Passage souterrain pour accès piétons et vélos - Eclairages
La signalétique	- Signalétique sonore sur les passages piétons - Signaler le canal latéral et l'embouchure
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Prévoir des commerces : fruits et légumes, épiciers et un distributeur de billets. - Equipements publics : crèche, relais assistance maternelle, salle de réunion, maison des associations, espace d'exposition d'art.
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Besoin d'une zone verte autour de la station - Installer des jeux pour enfants, loin du parking
Nom de la station	- Ponts-Jumeaux - Boulevard de Suisse - Sang de Serp
Remarques complémentaires	- Y aura-t-il une œuvre d'art à chaque station ? - Envoyer les documents au comité de quartier des Ponts-Jumeaux

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

➔ **Restitution (principaux points-clés et remarques)**

Une participante résume ainsi les observations de son groupe :

- Sécuriser l'accès à la station : le Boulevard de Suisse est très fréquenté, il faut pouvoir le traverser en sécurité. La population viendra depuis le côté Boulevard plutôt que côté canal, il faut qu'elle puisse traverser en toute sécurité et ainsi disposer de trottoirs assez larges, voire d'un passage souterrain
- Mettre en place des parkings : il n'y en a actuellement pas suffisamment dans les aménagements présentés. Les gens risquent de stationner dans les rues.
- Concernant l'aménagement de l'esplanade, il faut prévoir des équipements publics : crèches, maisons d'assistance maternelle, commerces rapides, salles de réunion, maison des associations…
- Prévoir des expositions dans le métro, avec des œuvres d'art, à l'instar de ce qui existe déjà dans les autres lignes A et B.

Table 2

➔ **Les observations recueillies**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Manque de passages piétons et de ralentisseurs sur le Boulevard de Suisse - Calibrer les trottoirs pour les poussettes et fauteuil roulants - Traversée souterraine
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Nécessité d'un Linéo 10 avec fréquence accrue + Ligne 15 - Changer le tracé du Linéo 15 pour avoir un terminus gare Matabiau
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Pistes cyclables sécurisées - Stationnement couvert et sécurisé pour les 2 roues motorisés - Mettre en place station Vélib
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Prévoir des parkings de covoiturage - Stationnement saturé à structurer - Stationnement scooters et motos - Anticiper les impacts à proximité, accès périphérique (avec le trafic)
La sécurité autour de la station	- Voir remarques sur l'accès piétons
La signalétique	- Prévoir une signalétique cyclotouristes qui arrivent le long du canal et qui veulent rentrer dans le quartier
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Créer une place avec des commerces autour de la station - Prévoir des salles associatives à proximité de la station
L'animation du nouvel espace public autour de la station	- Aménager une place avec esplanade : prévoir des bancs, et des espaces verts dans un quartier en plein développement - Gérer un accès vert au Canal Latéral, et réaménager les bords de canal

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

(aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Créer une mini-halle, de type marché couvert
Nom de la station	- Soumettre le nom de la station au vote
Remarques complémentaires	

➔ **Restitution**

Un participant résume les remarques de son groupe :

- Profiter de l'arrivée du métro, pour que la station permette d'aménager un lieu de vie et une centralité, avec des espaces verts,
- Il est nécessaire d'avoir un Linéo 10, et de changer le tracé du Linéo 15, pour que le terminus se fasse à Matabiau.
- Créer un axe vers le canal latéral, dédié aux modes doux. Aujourd'hui le canal est coupé du quartier.
- Avoir une halle de type marché couvert

Station Sept Deniers – Stade Toulousain

Table 1

➔ **Les observations recueillies**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Passerelles piétons au-dessus de l'A621 - Passerelle sur la Garonne - Revoir les trottoirs des rues les plus proches et les élargir (les poussettes ne passent pas)
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Pérennité du L1 et connexions avec les stations ? - Interconnexion vers les quartiers nord (L1 ?) - Voie en site propre au-dessus de l'A621 - Quid des bus départementaux et du terminus à Marengo ? - Autre variante possible : mettre tous les bus (L1, interurbain…) à l'emplacement actuel du Linéo 1, à Salvador Dali
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Passerelle vélo au-dessus de l'A621 - Passerelle sur la Garonne
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Suppression du P+R au pied de la station car 220 places déjà dispos y compris les jours de matches. Cela représentera une économie. - Risque avec le P+R : sera saturé + un parking à étages moche - Accès à 7 Deniers déj saturé
La sécurité autour de la station	- Quid des jours de match ? - 13 novembre 2015 : ne l'oubliez pas ! Ce serait irresponsable d'avoir un P+R + un accès métro avec 18 000 spectateurs qui passent devant

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

La signalétique	- Trop tôt pour en parler
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Quid des installations tennis - Pas de nouveaux commerces, il ne faut pas tuer les commerces et l'animation de la route de Blagnac
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Trop tôt pour en parler - Pas de panneaux de publicité - Impact de la station et des aménagements : résidence Terre Ovalie (route, circulation…)
Nom de la station	- Pas « Sept Deniers », car ce n'est pas le centre du quartier. Sauf si le quartier se décentre vers le stade !
Remarques complémentaires	- Prévoir des voies de bus dédiées

➔ **Restitution**

Le rapporteur du groupe précise les axes suivants à l'issue du travail en groupes :

- Suppression du parking au pied de la station de métro, pour réutiliser les parkings déjà existants dans le quartier. L'argent économisé pourrait être réutilisé pour sécuriser les voies vélos, et voies piétonnes.
- Le seul bus qui passe actuellement est le Linéo 1, dont le terminus se trouve de l'autre côté de la rocade. Pour accéder à la station de métro, prévoir une passerelle ou un accès sécurisé pour passer du bus au métro en toute tranquillité.
- Les habitants du nord de Toulouse, pourraient arriver à la station par de nouvelles lignes de bus (à créer). Cette demande a déjà été faite lors de précédents temps de la concertation. Les participants souhaitent que le L1 ou d'autres lignes soient aménagés entre le métro et les gens qui habitent au nord de Toulouse (notamment Fenouillet). Le L10 ne sera pas suffisant.
- Ne pas oublier dans les aménagements prévus, les piétons et vélos, pour que les gens au sud des Sept Deniers, puissent facilement accéder à la station, qui a été déplacée au nord du quartier.

Table 2

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Supprimer le parking P+R du métro car il existe déjà 600 places de parking au terminus de la L1 - Construire une parcelle permettant aux usagers de se rendre au métro en 5 minutes
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Faire monter la L1 au nord de Toulouse - Parking à l'extérieur pour rabattement avec bus en site propre - Attention à la circulation !
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Sécuriser les accès vélos - Stationnement sauvage sur piste cyclable dangereux

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

	- Ajouter beaucoup de stations Vélo Toulouse dans tout le quartier, pour rendre le métro accessible aux habitants du quartier
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Suppression du parking au pied de la station - Alternatives possibles : parking au nord : (Sesquierre) + accès navette en site propre - Réserver places résidents pour les habitants du quartier
La sécurité autour de la station	- C'est un risque énorme d'implanter une station métro en face d'un équipement sportif avec le risque attentat - Quartier jeune et dynamique : réduire le nombre de voitures rentrant dans le quartier, pour éviter les accidents (piétons et vélos).
La signalétique	-
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- A détailler, il faut sauver (préserver) la vie du quartier - Attention au positionnement de la station « dangereuse » pour équilibre du quartier - Ressenti comme une nuisance par les habitants du quartier - Quartier à réserver aux modes doux (hors résidents)
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Suppression du parking, remplacé par des espaces verts et publics, qui manquent actuellement cruellement. - Jeux pour enfants au parc situé à proximité - Améliorer les déplacements alternatifs
Nom de la station	- Sept Deniers
Remarques complémentaires	- La proposition en l'état n'est utile à personne. Inaccessible en voiture car le trafic routier est saturé, station éloignée du cœur de quartier et des habitants, génératrice de nuisance et de pollution atmosphérique. - Pourquoi ne pas envisager la zone technique + parking relais à Fondeyre

➔ **Restitution**

Une participante restitue les remarques de son groupe :

- Suppression du parking relais. Suggestion : ne pas réutiliser les parkings existants, mais les déplacer au nord, en imaginant un dispositif de bus en site propre, qui permettrait aux habitants du nord d'accéder au quartier.
- Le groupe a discuté des questions de pollution et de circulation routière. Il souhaite préserver les espaces verts existants, et éviter de ramener de nouvelles voitures dans le secteur.
- L'arrivée du métro doit être l'occasion de réfléchir au projet de vie pour le quartier. Il faut veiller à ne pas sacrifier le centre actuel (Job), et éviter l'urbanisation massive du quartier.

Table 3 (deux grilles complétées à cette table mais une restitution commune)

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Passerelle piétonne entre Ancely et Job pour que les utilisateurs de Job viennent se connecter au cœur du quartier - Actuellement, on ne peut pas marcher / circuler, car c'est trop pollué !

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Prolongation de la Linéo 1 vers Ginestous, pour ramener les utilisateurs vers un métro au cœur du quartier, sans emmener de voitures dans le quartier
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Réaménagement de toutes les rues du quartier avec des voies vélo (séparées des voies voitures)
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Le quartier n'est pas adapté pour accueillir des voitures supplémentaires (petites rues, petits trottoirs) = REFUS DU PARKING
La sécurité autour de la station	- S'il y a des voitures, il ne peut pas y avoir de sécurité pour nos enfants et nos vélos
La signalétique	- « Pour les voitures c'est pas par là… ! »
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Pourquoi déplacer les commerces qui existent déjà au cœur de quartier. Vous assassinez les commerçants !
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- La pollution atmosphérique et le bruit sont déjà insupportables, pourquoi amener encore des voitures
Nom de la station	
Remarques complémentaires	- Pour une implantation de la station au cœur du quartier. Ce serait bien plus adapté pour les habitants (écoles, commerces). Quand est ce qu'on en parle ?

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Passerelle entre Ancely et Sept Deniers très bienvenue
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Interconnexion avec le L1
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Développer au maximum la mobilité en vélo, rendre les déplacements plus sûrs et plus agréables. - Déplacement en vélo sur le pont et la rocade 7 Deniers Blagnac dangereux (et sous les pots d'échappement)
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Il y a environ 2000 Places déjà existantes, pourquoi ne pas les relier avec une navette pour pouvoir enlever le parking relais ? - Le quartier nous paraît déjà saturé, et de plus en plus, avec des infrastructures qui ne sont pas extensibles, et la station telle que présentée semble être un aspirateur à voiture.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

La sécurité autour de la station	- Compliquée si parking relais !
La signalétique	
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Sauvegarder les commerces de la route de Blagnac, qui structurent le quartier
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Comment faire s'il est d'abord fait pour les voitures - Attention à la pollution atmosphérique et sonore - Le quartier est coincé entre deux rocades : A620 et A621
Nom de la station	
Remarques complémentaires	- Contre un parking relais et pour une implantation au plus près du cœur de quartier.

➔ Restitution

Les points suivants sont restitués par un participant :

- Suppression du Parking relais. Un P+R entraînerait une hausse de la pollution, du bruit, du trafic
- Le quartier Sept Deniers doit être préservé, notamment les commerces existants
- Le Linéo 1 ou une autre ligne Express doit être prolongé vers les quartiers du nord, avec création d'une voie bus dédiée.
- Préserver la sécurité du quartier, sécuriser les accès piétons et vélos. Quid d'une passerelle piétonne entre Job et Ancely ?

➔ Echanges

David PROTHAIS remercie les participants pour la clarté de la restitution, et demande à la maîtrise d'ouvrage une éventuelle réaction.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, indique que la restitution était très claire.

David PROTHAIS précise que le compte rendu de l'atelier, et la présentation seront envoyées aux citoyens. Toutes les observations écrites sur les grilles seront restituées dans le compte rendu.

Une participante demande ce qu'il est prévu pour la suite, outre l'envoi du compte rendu.

David PROTHAIS indique que tous les comptes rendus de l'ensemble des ateliers citoyens, et des rencontres avec les associations locales qui ont eu lieu en octobre vont être analysés, afin de dresser un bilan de la concertation. Un travail d'analyse de toutes les contributions va être réalisé avec les services de la maîtrise d'ouvrage afin de préciser ce qui peut être retenu dans le dossier d'enquête publique, ce qui ne le sera pas et de justifier les choix qui seront faits.

Jean Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, indique que dans le dossier d'enquête publique remis aux services de l'Etat, figurera le bilan de la concertation. Le maître d'ouvrage a obligation de répondre et de justifier les choix qui seront faits. Il assurera une cohérence, avec les différents schémas directeurs d'aménagement.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

Un participant demande s'il y aura un site internet où figureront les informations relatives à la concertation.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités indique que ces éléments figureront sur le site de Tisséo Collectivités. Y figurent déjà les études des alternatives, le bilan de la phase de concertation de 2017 (Rubrique Toulouse Aerospace Express). Seront mis en ligne, le bilan de la concertation de 2018, qui sera présenté avec le dossier d'enquête publique à l'ensemble des élus de Tisséo Collectivités.

Il précise qu'une réunion de restitution est envisagée, globale aux panelistes en début d'année 2019.

Marcel MARTIN, **Président du Comité de Quartier Sept Deniers** indique que le comité demande l'organisation d'une réunion publique spécifique aux Sept Deniers. Selon le comité, Monsieur Arsac, maire de quartier, dispose d'une salle à JOB, qui pourrait accueillir une telle réunion. Marcel Martin indique que la station urbaine telle que demandée par le comité de quartier des Sept Deniers, est en réalité le projet d'aménagement prévu pour la station Ponts-Jumeaux.

Martine ALARCON, souligne que les habitants de Ponts-Jumeaux réclament un parking, contrairement aux habitants de Sept Deniers.

Un participant demande des précisions sur les études d'aménagement et d'urbanisme des cœurs de quartier. Il fait part de son étonnement du fait que les projets d'aménagement des cœurs de quartier soient repoussés.

Il indique que Monsieur Ruysschaert, garant de la concertation, a adressé un courrier au maître d'ouvrage en décembre 2017, relatif à l'aménagement du quartier Sept Deniers. Le conseil scientifique a d'ailleurs souligné que la question du positionnement de la station était un sujet d'aménagement du quartier.

Selon ce participant, le garant a invité la maîtrise d'ouvrage à préciser son projet d'aménagement pour le quartier Sept Deniers. Il précise également avoir compris, lors de la rencontre de mai 2018 organisée avec Monsieur Lattes, Président de Tisséo Collectivités, que chacune des stations ferait l'objet d'une étude de variante aux vues du projet d'aménagement envisagé.

David PROTHAIS indique que le garant est très attentif à ces éléments et sera destinataire du compte rendu de cet atelier.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie indique que concernant le Linéo 10, l'étude pour le faire passer par le Boulevard de Suisse a été lancée depuis longtemps. La problématique de ce boulevard est qu'il n'y a pas de moyen lourd de transport sur cet axe-là. Le maître d'ouvrage n'a pas priorisé de lignes par rapport à d'autres. Il indique que la maîtrise d'ouvrage va étudier les attentes des citoyens sur le Linéo.

Un participant demande au maître d'ouvrage si ce dernier peut garantir la pérennité du L1. Il insiste sur le fait que la desserte du L1 soit essentielle pour desservir le quartier.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités précise que le L1 restera bien sur la route de Blagnac.

S'agissant des études urbaines, **Julien HENIQUE, Toulouse Métropole,** précise qu'un certain nombre d'études urbaines existaient avant le métro. De nouvelles études vont être engagées pour s'assurer de la cohérence entre les projets urbains, et le projet de 3e ligne de métro.

Un participant affirme que l'emplacement des stations n'est pas définitif, puisque l'étude des variantes n'a pas été réalisée. Selon **Martine ALARCON,** la station de métro n'est pas corrélée aux prochains projets urbains du quartier.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, indique qu'il faut des études urbaines, pour voir ce qui est possible pour aménager le quartier, en lien avec les installations urbaines.

Martine ALARCON, indique qu'il est prévu dans le projet urbain un hôtel, une clinique du sport, des activités autour du stade toulousain, et s'en réfère au projet « Dessine-moi Toulouse » pour appuyer son propos. Selon elle, les arguments de la maîtrise d'ouvrage concernant le positionnement de la station tel que présenté, n'ont pas convaincu.

Marcel MARTIN, évoque ce qui constitue selon lui un paradoxe : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat, dont l'enquête publique s'est terminée le 17 mai n'a pas tenu compte des aménagements liés au métro. La remarque avait été faite à Arlette Lignon, élue à l'urbanisme.

Jean-Jacques LAPORTE, Tisséo Ingénierie, précise que les schémas directeurs (PLUIH, Plan de transports…) ne se développent pas dans les mêmes temps et à la même vitesse. Ainsi, quand ils sont validés, d'autres projets sont apparus. Il s'agit d'une difficulté, avec laquelle le maître d'ouvrage devra composer.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole indique que les études urbaines seront engagées en 2019. Elles permettront une révision du PLU, pour une mise en cohérence et compatibilité des documents d'urbanisme et de mobilité. La modification effective du PLUIH, après concertation dans les prochaines années, se fera aux alentours de 2022. D'autres sujets que TAE y seront présentés.

Vincent GEORJON, Tisséo Collectivités, rappelle que le projet n'est pas encore déclaré d'utilité publique. Certains souhaitent que le projet soit réalisé, d'autres non. Il n'est pas illogique d'attendre la déclaration d'utilité publique pour mettre en cohérence les études urbaines et de mobilités.

Un participant indique que la demande des habitants est la suivante : affiner la solution présentée au maître d'ouvrage dans la DUP. Pour cela, il faut que le maître d'ouvrage présente des études permettant d'affirmer que les variantes ont bien été étudiées sur les différents points. Ce qui est demandé c'est que les études de projet urbain et d'aménagement permettent de mesurer les impacts des solutions proposées. Sans cela, le dossier d'enquête publique est jugé fragile par ce citoyen.

➔ **Conclusion**

David PROTHAIS clôture l'atelier, en précisant que les participants seront informés par mail des suites données à la concertation. Le compte rendu ainsi que la présentation va être envoyée aux participants par mail.

Participants à l'atelier

1. **Philippe DEBOSQUE**
2. **Martine ALARCON**
3. **Chlotilde LECORNU**
4. **Raphaël SIBERTIN-BLANC**
5. **Dominique RIVERO**
6. **Patricia KAPPEL**
7. **Bernard MICHEL**
8. **Jean-Philippe LALANDE**
9. **Thierry MASNADA**
10. **Clara LIMOUSIN**
11. **Vincent HORMEU**
12. **Cyril DALBIN**
13. **Maria CHOUPPARD**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.6. Atelier du 05/11/18 « Sept Deniers - Stade Toulousain / Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux »

COMPTE - RENDU

14. **Medhi MOILIER**
15. **Virginie SAPONARO**
16. **Marcel MARTIN**
17. **Arthur NEGRE**
18. **Sara LE MOUEL**
19. **Claude MARQUIE**
20. **Gérard COULON**
21. **Martine COULON**
22. **Emmanuel GRIGNON**
23. **Thierry RENAUX**
24. **Eva VILLEBRUN**
25. **Michèle ESTRADE**
26. **Gérard GERVOIS**
27. **Jérôme ANGELERI**
28. **Jean-Baptiste MOUCHEL**
29. **Valérie GOBESSI**
30. **Céline DELCROIX**
31. **Alice BERTRAND DE CHAZAUD**
32. **Christophe GARRIC**
33. **Mathilde BELLENGER**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Atelier citoyen

Stations Raynal – Bonnefoy- Marengo Matabiau

20 novembre 2018

> La rencontre a duré 2h
> Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage (MOA)

- **Fabienne DUPOUX** - Tisséo Collectivités
- **Antoine DELEAU** - Tisséo Ingénierie
- **Julien HENIQUE** - Toulouse Métropole

Animation de la réunion (AMO concertation de Tisséo Collectivités)

- **David PROTHAIS** – Pont-Neuf (avec Sofia ALIAMET en appui)

Autres participants de la maîtrise d'ouvrage – partenaires

- **Clémence RADOVITCH** – Toulouse Métropole
- **François BARBIER**– Tisséo Collectivités
- **Jesus MOLINA** – Tisséo Ingénierie

Était également présent, **Cédric CHENOT,** chargé d'opérations, Europolia

Participants

- Voir annexe

Documentation disponible

- Le diaporama présenté en séance (voir annexe)

Déroulement de la réunion

Ouverture

1. Point de contexte
2. Présentation des stations
3. Recueil des observations
4. Conclusion

Page 1 sur 17

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

Ouverture

David PROTHAIS, Pont-Neuf, introduit la réunion. Il commence par se présenter, en précisant qu'il est membre, avec **Sofia ALIAMET**, du groupement Pont-Neuf, chargé d'accompagner Tisséo Collectivités dans la poursuite de la concertation autour des opérations Toulouse Aerospace Express et connexion Ligne B.

Il indique qu'une chaîne de télévision est présente dans la salle (Via Occitanie) pour réaliser un sujet sur la concertation menée par Tisséo Collectivités.

Il présente également Léna et Lucie, interprètes en langue des signes, qui permettront à Monsieur Guillou de suivre la rencontre.

David PROTHAIS précise les objectifs des ateliers citoyens. Ces derniers visent à enrichir le projet de 3e ligne de métro, avant que celui-ci n'entre dans une nouvelle phase en 2019 : l'enquête publique. Le dépôt du dossier d'enquête publique se fera en début d'année 2019, et certaines remarques issues des ateliers citoyens y seront intégrées.

David PROTHAIS rappelle que le projet de 3e ligne s'inscrit sur un temps long, environ 10 ans pour une ligne de métro. Il rappelle qu'un débat public s'est tenu en 2016, et a mis en discussion l'opportunité du projet et son tracé. En 2017, s'est ouverte une nouvelle phase de concertation portant sur l'expérience voyageurs. Le tracé définitif de la 3e ligne de métro a été validé en comité syndical en juillet 2018.

L'atelier de ce soir porte sur l'insertion urbaine des stations de métro Bonnefoy, Marengo-Matabiau, et Raynal.

David PROTHAIS présente le déroulé de la rencontre :

1) Point de contexte
2) Présentation des stations
3) Recueil des observations
4) Conclusion

Il invite les participants à faire preuve de bienveillance, à l'égard des uns des autres, du maître d'ouvrage, et de l'animateur.
Il présente les intervenants de la tribune :

- **Fabienne DUPOUX, de Tisséo Collectivités,** autorité organisatrice des transports, entité chef d'orchestre du projet
- **Antoine DELEAU de Tisséo Ingénierie**, entité qui gère les infrastructures du projet (construction des stations),
- **Julien HENIQUE de Toulouse Métropole,** entité qui porte les opérations d'accompagnement / d'aménagement et de financement autour du projet

1. Point de contexte

(Cf. diaporama en annexe)

Fabienne DUPOUX, Tisséo Collectivités, présente le projet de 3e ligne de métro.

La ligne part de la gare de Colomiers, puis dessert le secteur Ouest qui accueille les bureaux d'Airbus. A Jean Maga, la 3e ligne comporte une correspondance avec la ligne de tramway T1, et l'aéroport. La ligne dessert ensuite le secteur de Sept Deniers, le Stade Toulousain et le Boulevard de Suisse. Elle fait ensuite une boucle pour desservir la gare de la Vache et le futur projet des Aménagements Ferroviaires du Nord Toulousain, puis assurer une correspondance avec la ligne B. La ligne dessert aussi des zones amenées à se développer dans le nord toulousain.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

Puis, la ligne redescend pour desservir Toulouse Lautrec-Borderouge sud, puis le secteur concerné par l'atelier du 20 novembre : Bonnefoy, Marengo-Matabiau, et Raynal, dans le cadre du projet TESO.

Enfin, la ligne se rapproche du centre avec une correspondance avec la ligne B à François Verdier, les quartiers du faubourg Est à proximité de la Cité de l'Espace, pour se prolonger jusqu'à Labège.

Dans le projet de 3e ligne de métro, figure aussi la desserte de l'aéroport qui reprend les infrastructures existantes de la ligne T2, en les améliorant, pour avoir un temps de trajet plus court et une fréquence augmentée jusqu'à l'aéroport.

La 3e ligne de métro est longue, 27 km, soit la somme de la ligne A+ Ligne B.

En termes d'insertion, 70% du tracé sera en souterrain, le reste en aérien. La fréquentation attendue est de 200 000 voyageurs / jour à horizon de sa mise en service.

L'autre particularité de la 3e ligne est de desservir des zones actuellement peu denses ; mais amenées à se densifier dans les prochaines années.

Fabienne DUPOUX présente les objectifs du projet :

- Répondre aux enjeux démographiques et à l'accueil de nouvelles populations. La 3e ligne permettra d'avoir une capacité de transport suffisante pour relever le défi de la croissance démographique,
- Desservir et relier les pôles économiques de l'aire urbaine : la ligne dessert de nombreuses zones d'activité. Il s'agit d'un enjeu d'attractivité pour le territoire, puisque les habitants de la grande agglomération doivent pouvoir se rendre à leur lieu de travail en transports,
- Mailler le territoire grâce à des correspondance avec d'autres lignes de transport en commun (lignes A + B, tramway, et 5 correspondances avec le ferroviaire), La 3e ligne de métro rayonnera ainsi au-delà de son tracé.

Sur le calendrier, **Fabienne DUPOUX** précise qu'il faut environ 10 ans pour un projet de transport. Les premières études ont démarré en 2015, et l'objectif de mise en service est 2025.

Des dispositifs de concertation ont été mis en œuvre au cours des années précédentes. D'autres vont être mise en place, jusqu'à la mise en œuvre du projet.

Le projet a connu une étape majeure en 2016, l'organisation d'un débat public par la Commission Nationale du Débat Public. Suite à ce débat, le maître d'ouvrage a suivi l'ensemble des recommandations de la CNDP. Un conseil scientifique a été mis en œuvre, pour piloter et superviser différentes études relatives au projet.

Fabienne DUPOUX souligne que le conseil scientifique a notamment étudié les alternatives présentées par des participants au débat public (ferroviaire, alternative centre).

En 2017, a eu lieu une phase d'information- participation portant sur la charte expérience voyageurs

La phase de concertation actuelle porte sur l'insertion urbaine des stations de métro.

2. Présentation des stations et de leurs enjeux d'insertion

1ère station : Raynal

Antoine DELEAU, Tisséo Ingénierie présente les stations avec **Julien HENIQUE, Toulouse Métropole.**

Antoine DELEAU, indique que la station Raynal se trouve entre le canal du Midi et le faisceau de voies ferroviaires, sur le site actuel des Ateliers du raisin de Toulouse Métropole (réparation de véhicules). La station se situe au bout de l'avenue Colignon.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

Il souligne que la partie ouest du quartier est déjà urbanisé, et que la partie est va être amené à se développer avec les aménagements prévus (logements et bureaux) dans le cadre du projet TESO.

Julien HENIQUE, précise que la station s'insère dans un environnement urbain, mais aussi dans un réseau de transport et de liaisons pour les piétons et les vélos, déjà existant. Ce secteur bénéficie déjà d'une liaison cyclable sécurisée sur l'avenue Colignon, et d'un réseau de bus qui ne passe pas à l'heure actuelle à proximité immédiate de la station, mais qui sera réaménagé et réorganisé à horizon de la mise en service du métro, notamment pour faciliter les correspondances entre le bus et le métro.

Antoine DELEAU, rappelle que ce qui est présenté ce soir (cf. présentation) est une photographie de l'existant, et de ce qui figure dans le Schéma Directeur. De nouvelles liaisons seront ajoutées d'ici la mise en service du métro.

Concernant l'implantation de la station, **Antoine DELEAU** rappelle au préalable des principes techniques : pour construire une station, il faut faire un puits d'une longueur 45-50 mètres et d'une largeur de 25-30 mètres. Cela implique, qu'il il faut un espace particulièrement dégagé pour construire la station.

Antoine DELEAU précise que la station Raynal sera « simple » avec des escaliers & escalator. La nouveauté de la 3e ligne est le doublement des ascenseurs pour éviter les désagréments des pannes et assurer la continuité du service.

Le dispositif de la station est complété par du stationnement vélo : arceaux vélos simples à proximité immédiate de la station et un local sécurisé, dont la conception reste à finaliser. Il s'agit d'un ouvrage sécurisé qui permet de stationner son vélo sur une durée journalière.

Sur la question des aménagements **Julien HENIQUE** rappelle que la station a vocation à s'insérer dans un nouveau projet de quartier : TESO (Toulouse Euro Sud-Ouest), qui a fait lui-même l'objet d'une concertation il y a quelques mois.

Il souligne que les visuels présentés en atelier, sont des principes d'aménagement. A ce stade est retenue le principe d'aménagement suivant : un parvis autour de la station, autour duquel seront construits des bâtiments dans le cadre du projet TESO, dont les fonctionnalités ne sont pas définitivement arrêtées à ce jour. Des liaisons bus et piétonnes sont également prévues afin de permettre aux habitants de se rendre facilement à la station.

2ème station : Bonnefoy

Antoine DELEAU, Tisséo Ingénierie présente la station Bonnefoy. L'implantation de la station se fera sur la place Boriès entre les rues Albert Sorel & Jean Aicard.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole rappelle que la station sera en interconnexion avec un réseau de bus Linéo, et un réseau cyclable qui sera à réaménager sur le boulevard Bonnefoy. La station permettra ainsi une intermodalité, pour changer facilement de mode de transport (du bus au métro), et de pouvoir s'y rendre à pied.

Concernant les équipements de la station, **Antoine DELEAU** indique qu'il s'agit d'une station avec des équipements génériques comprenant un escalier, un escalator et deux ascenseurs. Des emplacements vélo sont prévus à proximité.

Julien HENIQUE indique que l'idée est d'avoir un parvis aménagé, sans stationnement, permettant la circulation des piétons, et la mise en place d'animations telles que le marché qui pourra être maintenu.

La présence de Linéo, et d'aménagements cyclables permettront de bonnes liaisons entre le réseau bus et le métro.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

3e station : Marengo-Matabiau

Antoine DELEAU, Tisséo Ingénierie, indique que la station Marengo-Matabiau est exceptionnelle de la ligne. Elle permettra d'assurer la correspondance avec la ligne A, et un autre générateur de flux d'usagers : la gare SNCF. La station sera donc un pôle d'échanges.

Concernant l'insertion, **Antoine DELEAU** indique que la « boîte » de la station est située tout contre la station de la ligne A. Le tunnel de la 3e ligne passera ainsi sous celui de ligne A au niveau des voies ferrées.

S'agissant des aménagements en surface, **Julien HENIQUE, Toulouse Métropole** précise qu'il y a déjà un certain nombre d'infrastructures existantes : un réseau de bus et des aménagements cyclables le long de l'anneau Marengo, et du canal, qui permettent déjà d'accéder à la gare, de manière sécurisée à vélo, et qui seront aussi utilisées pour la 3e ligne.

Antoine DELEAU indique qu'en rouge sur le visuel (Cf. Présentation) figurent les entrées et sorties existantes de la ligne A, qui permettront également l'entrée à la 3e ligne de métro. L'entrée à la 3e ligne pourra se faire par l'entrée de la gare telle qu'elle existe aujourd'hui. Le projet TESO prévoit aussi la création d'un nouveau bâtiment voyageurs, de l'autre côté des voies, par rapport au bâtiment actuel qui permettra lui aussi un accès direct au métro.

Le dispositif sera également complété avec un point d'accès à l'angle la rue de Périole

Julien HENIQUE indique qu'il y aura sur cet espace de nombreux échanges. Comme pour la partie souterraine, en surface, l'objectif sera de faciliter les traversés des voyageurs, par des accès confortables à la station. La surface et l'aménagement de l'espace devront être retravaillés. Les correspondances devront se faire de manière efficace, et en sécurité.

Antoine DELEAU indique que le dimensionnement des escalators, ascenseurs, aménagements fera l'objet d'un travail spécifique, pour la station Marengo-Matabiau, car c'est la station qui connaîtra les plus importants flux de voyageurs.

➔ **Echanges avec la salle**

En préalable, **David PROTHAIS**, **Pont-Neuf** indique que les visuels seront envoyés aux participants, et distribués à chacune des tables lors du travail en groupe.

Il indique que l'atelier de ce soir permet la présentation de principes généraux d'aménagement, et que l'objectif de la rencontre est de recueillir des observations et remarques sur ces principes, afin d'enrichir le projet de 3e ligne.

Catherine DENOEL, association Ilôt Lapujade et habitante du quartier pose les questions suivantes :

- Comment seront intégrées les remarques des habitants ? Comment vont-elles être prises en compte ?

- Quelles étaient les difficultés techniques, qui empêchent le positionnement de la station Bonnefoy, au niveau de la rue Bouvier ? Elle indique qu'il s'agissait d'une demande formulée unanimement par les associations de quartier, à laquelle la maîtrise d'ouvrage a répondu que des difficultés techniques empêchaient ce positionnement. Elle affirme qu'il y a davantage de foncier disponible au niveau de la rue Bouvier qu'à la place Boriès.

- Quel dimensionnement pour les rames & les quais ? Est-ce qui est proche de ce qui existait jusqu'à présent ? Ou de ce qui existe aujourd'hui sur les lignes ?

- Dans l'objectif des correspondances, où seront situés les cars départementaux (station Marengo-Matabiau) ?

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

Bernard PIAT, association cheminots Saint-Laurent indique que la maîtrise d'ouvrage parle d'un puits de 45 m pour le projet. Il souligne que si le flux voyageurs augmente pour atteindre 90 000 voyageurs / jour, il faudra prévoir un complément aux rames prévues pour la 3e ligne. Il s'interroge aussi sur la profondeur de la station Marengo-Matabiau, en demandant si elle sera la même que pour les stations Raynal et Bonnefoy.

A propos des observations citoyennes exprimées lors de concertation, **David PROTHAIS,** précise que toutes les remarques seront consignées (grilles de travail + restitution à l'oral). Les remarques seront partagées et étudiées avec l'ensemble des services de la maîtrise d'ouvrage pour les traiter, et voir ce qui peut être retenu dans le dossier d'enquête publique.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole indique que toutes les remarques sont consignées et feront l'objet d'un bilan de la concertation, qui sera lui-même annexé au dossier d'enquête publique.

Les différents maîtres d'ouvrage, indiqueront ce qui pourra être retenu, et ce qui ne pourra pas l'être en expliquant les arbitrages et les choix qui seront faits. Pour les citoyens, l'enquête publique sera une nouvelle étape où ils pourront s'exprimer, de manière positive ou négative, sur les choix retenus pour le projet.

A propos de l'implantation de la station Bonnefoy, **Antoine DELEAU, Tisséo Ingénierie**, précise que ce qui a été recherché est une implantation en cœur de quartier, et la correspondance entre les différents modes de transports. Le débat du jour porte sur l'insertion urbaine des stations.

Jesus MOLINA, Tisséo Ingénierie, ajoute que la station a été positionnée de manière à attirer le plus de voyageurs possibles. Se pose aussi la question de l'emprise chantier, pour la réalisation de la station. L'installation de la station nécessite des moyens lourds, et des emprises chantier importantes. Un emplacement dans une rue impacterait le trafic de manière importante. A l'emplacement actuel retenu pour la station, il existe une surface existante pour l'emprise chantier, qui limiterait l'impact des travaux sur le trafic, et pour les riverains.

Antoine DELEAU précise à propos de la taille des rames, que le type de matériel roulant n'est pas encore déterminé à ce jour. La logique retenue est d'ouvrir le marché en termes de solutions techniques pour avoir une concurrence saine. Le maître d'ouvrage cible un nombre d'usagers en heure de pointe : 5000 à la mise en service. Une évolutivité sera possible, soit en allongeant les rames, soit en augmentant la fréquence et ainsi passer à 15 000 voyageurs en heure de pointe. L'objectif est par conséquent que l'infrastructure mise en place, permette l'évolutivité.

Il précise que le matériel roulant serait plus large que ce qui est prévu aujourd'hui. Les quais seraient « génériques », d'une largeur de 4 à 5 mètres de large. Pour certaines stations, telles que Marengo-Matabiau, la possibilité d'avoir des quais plus larges sera étudiée.

Antoine DELEAU précise à propos de la profondeur des stations, qu'il est préférable d'avoir le moins de profondeur possible, pour le coût du projet, et le parcours des voyageurs. La station Marengo-Matabiau a des spécificités qui lui sont propres, mais pour les autres stations, la profondeur sera autour des 15-20 mètres. La profondeur exacte dépendra des résultats des enquêtes préalables sur la qualité des sols, et le diagnostic des fondations des bâtiments environnants.

Jesus MOLINA, indique que la profondeur serait de l'ordre de 30 mètres pour Marengo-Matabiau, et 20 mètres pour Raynal et Bonnefoy.

S'agissant des bus du département, **Fabienne DUPOUX, Tisséo Collectivités,** rappelle qu'une concertation a eu lieu sur le projet TESO, et son pôle d'échanges. Deux hypothèses sont envisagées : un déplacement possible de la gare routière, ou le maintien de l'emplacement de la gare actuel. Elle précise que l'objectif recherché et de favoriser les correspondances entre modes

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

de transport au sein du pôle d'échanges. Les deux hypothèses n'auraient pas d'impact sur le positionnement de la station TAE.

Claude LE FAOU, précise habiter rue d'espérance à proximité de la station Bonnefoy. Il souhaite savoir combien de temps vont durer les travaux sur la place Boriès.

Catherine SEGONZAT, association « Les amis de la place Arago » affirme qu'entre les stations Bonnefoy et Marengo Matabiau, il doit y avoir des puits d'accès pour les secours. Elle souhaite savoir, où ces puits seront positionnés.

Par ailleurs, elle indique qu'à Matabiau, le métro passera sous la parcelle du centre de tri postal, là où figurera la Tour d'Occitanie. Elle s'interroge sur l'avancée des études à ce sujet.

Concernant le positionnement des puits d'accès pour les secours, **Antoine DELEAU**, **Tisséo Ingénierie** précise que les élus ont donné comme consigne de ne pas mettre de puits sur la place Arago. Il indique que la question n'a pas évolué depuis la réunion avec les associations de quartier.

S'agissant de l'interface avec la tour Occitanie, **Antoine DELEAU,** précise qu'il y a bien une interface entre la Tour Occitanie, le métro de la Ligne A, et le métro de la 3e ligne en-dessous.

Un travail technique est mené pour préserver le tunnel de la Ligne A pendant les travaux de la tour Occitanie, et pour s'assurer de la faisabilité de la 3e ligne. Des études itératives sont menées entre les différents maîtres d'ouvrage à ce sujet.

Antoine DELEAU précise que la durée des travaux principaux sera de l'ordre de 3 ans. Les travaux de génie civil vont durer environ deux ans, puis viendront des travaux de second œuvre. Avant ces travaux, seront menés des travaux préparatoires tel que des démolitions et des déviations de réseaux. Il souligne que Tisséo Ingénierie a bien conscience qu'il faudra travailler, avec les citoyens, les commerçants, et les associations locales, pour réduire la gêne occasionnée.

Julien HENIQUE précise que des travaux d'aménagement seront menés par Toulouse Métropole après les travaux d'infrastructure.

3. Recueil des observations

David PROTHAIS, Pont-Neuf, invite les participants à se lever, puis à s'assoir à la table de leurs choix, chacune traitant d'une station particulière.

Dans un premier temps, les participants sont invités à remplir individuellement une « fiche utilisateur » pour qu'ils s'interrogent sur leurs futurs usages de la station.

Puis les participants sont invités à exprimer leurs avis/questions/suggestions sur les sujets suivants :

- Modalités d'accès des piétons à la station
- Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)
- Modalités d'accès et stationnement vélo
- Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)
- La sécurité autour de la station
- La signalétique
- Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station
- L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)
- Nom de la station

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

Au cours de la réflexion, des « cartes personas » sont distribuées aux participants. Ils sont ainsi invités à se mettre à la place d'une autre personne, pour enrichir la fiche d'observations des attentes d'autres usagers.

Note préalable : nous avons recueilli l'ensemble des fiches utilisateurs, mais sans pouvoir les associer aux différents groupes de travail de manière totalement fiable. Il se peut qu'il y ait des erreurs d'affectation, nous invitons les participants à nous le signaler afin que nous puissions apporter les corrections nécessaires. A noter également : les participants n'ont pas tous rempli des fiches utilisateurs individuelles.

Station Bonnefoy

Table 1

➔ **Les participants**

Participant	Raison(s) de se rendre à la station ; fréquence	Modalités d'accès ; horaires	Besoins particuliers
Vincent, 25 ans, CPE	Travail, loisirs, aller à la gare / aéroport	A pied, en vélo, en bus/tram	
Marc, 59 ans, Direction de projet	Travail, aller à l'aéroport	A pied	Aller à Blagnac pour le travail & se rendre à l'aéroport
Mickael, 38 ans, Cadre	Le travail	En vélo	Facilité pour traverser le boulevard à pied ou en vélo, depuis Lapujade
Bernard, 64 ans, retraité	Les loisirs, aller à la gare/ aéroport, activités culturelles		
Guillherm, 27 ans, ingénieur de recherche	Le travail, les loisirs, aller à la gare / aéroport	A pied, en bus/tram	Multimodalité avec les engins de déplacement personnel (vélo, gyroroue, trottinette)

➔ **Les observations recueillies**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Sécuriser la traversée de la rue pour rejoindre la station : feux ? Ralentisseurs ? Emergences côté numéros impairs ?
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Déplacer l'arrêt existant pour le placer au droit de la station - Prévoir le besoin de traversée de la rue pour les voyageurs de la L9 venant du nord Toulousain
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Danger pour les cyclistes de cohabiter avec les bus dans les couloirs de bus
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Peu de place pour un dépose-minute à cet emplacement. Privilégier ceux des stations adjointes

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

La sécurité autour de la station	- Eclairage suffisant au niveau du parvis - Mise à sens unique des rues Jean Aicard, et Albert Sorel - Barrières anti-stationnement
La signalétique	- Totem bien visible en surface - Affichage des prochains départs de bus et de trains depuis la gare SNCF
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Retrait de colis automatique (Pick Up Station) - La rue est déjà riche en commerces, éviter de créer de la concurrence - En faire un lieu convivial : avec des cafés, des food-trucks
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Conserver le caractère vivant de la place, comme cœur de faubourg - Maintenir le marché, et prévoir des animations (pas uniquement le mardi)
Nom de la station	- Bonnefoy
Remarques complémentaires	- Placer tous les aménagements prévus (ascenseurs, escaliers) risque de consommer une grande partie de la surface de la place.

➔ **Restitution**

Un participant, habitant du secteur, restitue les points-clés issus du travail de groupe :

- La station est en connexion avec la Linéo 9. Il y aura par conséquent beaucoup de correspondances. Comme la station est d'un côté de la rue, il faut veiller à sécuriser la traversée pour les personnes arrivant depuis le trottoir d'en face (personnes venant en bus par exemple).
- Sécurité : prévoir un bon éclairage et une mise en valeur du parvis
- Préserver le « cœur de quartier » en conservant le marché, en veillant à ce qu'il y ait des commerces, et des animations.

Table 2

➔ **Les participants**

Participant	Raison(s) de se rendre à la station ; fréquence	Modalités d'accès ; horaires	Besoins particuliers
Roland, 64 ans, Retraité	Loisirs, aller à la gare / aéroport	A pied,	Toilettes dans les stations, sécurité, remettre des arbres.
Cat, 49 ans, Secteur Médias	Le travail, Les loisirs, allers à la gare / aéroport	A pied, en vélo, en bus/tram, en voiture	Plages horaires larges et bonne fréquence
Cat, 51 ans, architecte	Le travail, les loisirs, autre	En vélo	Facilité pour traverser le boulevard à pied ou en vélo, depuis Lapujade

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

➔ **Les observations**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Plateau piétonnier sur la voirie - Cheminement pétons / modes doux (Périole, désenclaver la station)
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Quai de bus après le plateau piétonnier (par rapport au sens de circulation)
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Bâtiment vélo conséquent en souterrain pour laisser l'espace public de surface libre, grâce à la pente douce - Cheminements vélos / modes doux vers Périole notamment pour désenclaver la station
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Dépose-minute - Stationnement dédié au métro, P+R
La sécurité autour de la station	
La signalétique	- Adaptée à tous les handicaps - Interconnexions
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Préserver l'espace pour le marché de plein vent - Lieux de vie : bars, restaurants, espaces culturels…
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Prévoir des arbres & des plantations sur la place piétonne - Grand espace piéton pour en faire un lieu de vie. Par exemple, le marché - Bancs et fontaines - Limiter l'espace dédié aux accès à la station, les positionner dans des bâtiments.
Nom de la station	- Bonnefoy
Remarques complémentaires	- Créer une ambiance de nature au sein de la station et en extérieur. - Jouer sur la colométrie, la lumière du jour, les plantes, diffuser de la lumière, - Prévoir des toilettes

➔ **Restitution**

Une participante restitue au groupe les remarques de son groupe :

- La place a une superficie réduite. Par conséquent, le bâtiment vélo pourrait être positionné en souterrain.
- La place doit rester piétonne et conviviale : il doit y avoir des équipements : bancs, fontaines, de la végétation. Le taux de végétal est de 7% dans le secteur uniquement. La place doit être un îlot de fraîcheur
- Maintenir le marché
- Donner un caractère naturel à la station, avec un travail sur la colorimétrie, de la végétation, pour donner une ambiance naturelle plutôt que souterraine et urbaine.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

Station Marengo-Matabiau

Table 1

➔ **Les participants**

Participant	Raison(s) de se rendre à la station ; fréquence	Modalités d'accès ; horaires	Besoins particuliers
Jérôme, 32 ans, Ingénieur	Travail, loisirs, aller à la gare	A pied	
Morgane, 30 ans, sans emploi	Loisirs	A pied, en vélo	
Thibaud, 21 ans, Etudiant	Les études, aller à la gare/aéroport	A pied, en vélo	
Bernard, 64 ans, retraité	Les loisirs, aller à la gare/ aéroport, activités culturelles		

➔ **Les observations recueillies**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Parvis et espaces piétons larges et le plus végétalisés possibles - Décaler les accès prévus au niveau du nouveau Boulevard, vers le Nord-Est, direction Jolimont car l'espace est limité pour accueillir tous les flux engendrés dans la configuration actuelle.
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Prévoir des abris bus au plus proche des accès métro - Abris suffisamment longs pour accueillir tous les voyageurs - Panneau pour temps d'attente et prochains passages
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Arceaux et consignes pour les vélos - Embarquement des vélos dans les rames de métro - Aménagements cyclables d'accès à la station - Bien intégrer les vélos dans la réflexion globale
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Prévoir une station d'autopartage - Pas de parking dédié - Maintenir le dépose-minute, boulevard de Marengo - Prévoir des emplacements pour les taxis
La sécurité autour de la station	
La signalétique	- Mettre de la signalétique en anglais et en espagnol a minima - Jalonnement piétons/ vélos avec temps de trajets vers les points d'intérêts du territoire
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Commerces de restauration rapide à proximité de la gare routière
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier,	- Des arbres, et des bancs sans dispositifs Anti-SDF - Des Jeux pour enfants pour animer - Des bandes d'éveil à la vigilance vers les différents équipements du quartier.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

animation de l'espace public, etc.)	
Nom de la station	- Marengo-SNCF
Remarques complémentaires	

➔ **Restitution**

Morgane, habitante du quartier présente les observations de son groupe :

- Avoir des parvis les plus larges et les plus végétalisés possibles
- Prévoir des bancs, des arbres, des jeux pour enfants.
- Sur la signalétique : avoir un jalonnement piéton, et vélos indiquant les temps de trajet vers les points d'intérêts du quartier.

Table 2

➔ **Les participants**

Participant	**Raison(s) de se rendre à la station ; fréquence**	**Modalités d'accès ; horaires**	**Besoins particuliers**
Françoise, 60 ans, retraitée	Travail, loisirs, aller à la gare/ aéroport	A pied	Prise en compte des bagages
Marion, 42 ans, chargée de questions financières	Travail, aller à la gare / aéroport	A pied	
Romain, 34 ans, Ingénieur	Travail, Loisirs, aller à la gare / aéroport, autre (se rendre en centre-ville)	A pied	Commerces Sécurité autour de la station
Francis, 65 ans, sans emploi	Les loisirs, aller à la gare/ aéroport	A pied	
Valérie, 40 ans, secrétaire médicale	Travail, aller à l'aéroport, autre (se rendre en centre-ville)	A pied	Commerces, lieux de vie autour des stations

➔ **Les observations recueillies**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	
Modalités d'accès et stationnement vélo	
Modalités d'accès en voiture (localisation	- Dépose-minute - Invitation pour laisser les voitures en dehors de la ville : tarification parking plus avantageuse à Balma / Jolimont

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

stationnement, dépose-reprise, etc.)	
La sécurité autour de la station	- Eclairage important dans et autour de la station - Caméras ? - Traversée des particuliers entre les deux trottoirs
La signalétique	- Un panneau récapitulatif avec un « Vous êtes ici… » qui pourrait expliquer les différentes infrastructures existantes avec des symboles
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Plus de commerces autour de la médiathèque, dans la place, mais aussi dans la station (comme à Paris) - Le souci de la place de la médiathèque est que cela n'est pas vivant. Pas assez de mixité entre habitants et bureaux
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Prévoir des aménagements pour rester sur place : des commerces (ex : bars), mais aussi des bancs - Arborisation
Nom de la station	- Marengo-SNCF ou Marengo-SNCF-Matabiau (au sein de la table, quelques voix pour Matabiau)
Remarques complémentaires	- Présence humaine : pas uniquement des usagers, mais prévoir de « donner de la vie » autour de la station. - Le constat est le même pour les interlocuteurs de la table : nous évitons de sortir autour de la gare. Nous privilégions Jean Jaurès... - Prise en compte des différents handicaps et des difficultés de déplacement des voyageurs avec leurs bagages : prévoir des ascenseurs assez grands, et des escalators bien dimensionnés - Prévoir des aménagements adaptés pour les personnes handicapées (stations, sièges…) - Prévoir des systèmes de chargement (prises électriques), pour les portables, peut être via une alimentation en énergie solaire ? - Dans le métro, prévoir des barres à poignées multiples pour que plusieurs personnes puissent se tenir.

➔ **Restitution**

Valérie, habitante du quartier présente les observations de son groupe :

- Sécurité : il manque un éclairage plus important, au niveau de la médiathèque et aux alentours, qui sont très sombres. Prévoir des caméras
- Il y a beaucoup de personnes qui traversent, prévoir un passage piéton très proche de la station. A l'heure actuelle, quand on arrive à Marengo, les gens sortent des escalators en surface et ils traversent à l'heure actuelle directement depuis la rue. Il faudrait donc prévoir un passage piéton en surface, mieux disposé.
- Mettre en place un panneau récapitulatif : « Vous êtes ici… » qui expliquerait les différentes infrastructures remarquables, avec des symboles qui permettent de rapidement comprendre où l'on se situe, y compris si l'on ne parle pas français.
- Privilégier le nom existant « Marengo-Matabiau », y ajouter peut-être « SNCF »

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

Station Raynal

Table 1

➔ **Les participants**

Participant	Raison(s) de se rendre à la station ; fréquence	Modalités d'accès ; horaires	Besoins particuliers
Etienne, 36 ans, directeur d'un centre de formation	Travail, loisirs, aller à la gare/aéroport	A pied	Accessibilité (panneaux)
Lysiane, 43 ans, chef de projet informatique	Travail, loisirs, aller à la gare/aéroport	A pied, en vélo	Avoir des commerces à proximité, et un distributeur de billets, inexistant dans le quartier
Mathilda, 20 ans, demandeur d'emploi	Travail, loisirs, aller à la gare/aéroport	A pied, en vélo, en bus/tram	

➔ **Les observations recueillies**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Trottoirs larges avec des plots pour éviter que les voitures ne se garent sur les trottoirs
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Création d'une nouvelle ligne de bus ? - Le 27 ne passe pas suffisamment souvent - Il n'y a pas d'arrêt de bus, dans la rue Colignon
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Prévoir un parking pour les vélos
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Y aura-t-il un parking public pour les voitures ?
La sécurité autour de la station	- Ajouter de l'éclairage - Comment sécuriser le jardin des Raisins, situé à proximité des ateliers municipaux - Sécurité des autres rues proches de la Station (Rue Pierre Cazeneuve, rue Tunis, Chemin du Raisin, Chemin Linières, François Collignon…)
La signalétique	- Signaler les commerces à proximité : coiffeur, boulanger, épicerie, pharmacie, kiné - Prévoir de la signalétique au sol
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Quel devenir pour les commerces de proximité existant ? Leur sera-t-il proposé d'intégrer les abords de la station - Prévoir un distributeur de billets, il n'y en a pas dans le quartier
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements	- Quel devenir pour le parc des raisins ? Agrandissement ? - Un marché pourrait-il s'installer sur le parvis de la station ? Idem pour des bars, restaurants et supermarchés ?

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	
Nom de la station	- Raisins
Remarques complémentaires	

➔ **Restitution**

Lysiane, habitante du secteur, restitue les remarques de son groupe :

- Sécurité autour de la station : renforcer l'éclairage, et sécuriser le jardin des Raisins dont les participants ne connaissent pas le devenir.
- Privilégier les services de proximité, et les encourager à s'installer à proximité de la station. Prévoir aussi un Distributeur Automatique de Billets, il n'y en a aucun dans le quartier.
- Prévoir des bus qui circulent dans le secteur de l'avenue François Collignon, pour desservir la station
- Nom de la station : Raisins

Table 2

➔ **Les participants**

Participant	**Raison(s) de se rendre à la station ; fréquence**	**Modalités d'accès ; horaires**	**Besoins particuliers**
Gérard, 72 ans, retraité	Loisirs, aller à la gare/ aéroport	A pied, en bus/tram	PMR et services administratifs. Espace vert Sécurité
Daniel, 64 ans, retraité	Travail, Loisirs, aller à la gare / aéroport, autres	A pied, en vélo, en bus/tram	
Claude, Retraité	Travail, Loisirs, aller à la gare / aéroport	A pied	

➔ **Les observations recueillies**

Sujets	
Modalités d'accès des piétons à la station	- Accès PMR - Trottoirs existants d'un seul côté de l'avenue Collignon
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts, desserte ligne de bus, etc.)	- Arrêt à proximité de Carrefour, du Bd des minimes et de l'avenue Collignon pour la ligne 27 et bientôt la ligne 16 ou 70 prévu depuis 3 ans !
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Aménagement d'une bande cyclable, avenue Collignon et rues adjacentes - Voies piétonnes vers la gare
Modalités d'accès en voiture (localisation stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Stationnement résident le long de l'avenue Collignon et des rues adjacentes

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

La sécurité autour de la station	- Vidéosurveillance - Eclairage public
La signalétique	-
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Services administratifs, écoles, gymnase, dans le cadre du projet TESO
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, animation de l'espace public, etc.)	- Jardin public 2 hectares - Gymnase, école
Nom de la station	- RAISINS

➔ **Restitution**

Un participant, membre du Comité de quartier Minimes Raisins présente les observations de son groupe :

- Changement du nom de la station en « Raisins ».
- Prévoir de la vidéo surveillance tout autour de la station, car la clientèle du quartier est « spéciale » la nuit
- Prévoir un piétonnier depuis la gare Matabiau, et des aménagements cyclables
- Aménager les trottoirs rue Collignon.
- Concernant les bus il n'y a que la ligne 27 qui passe à proximité. Il existe actuellement une concertation pour dévier la Ligne 15 ou la ligne 70, pour que les habitants puissent se rendre à la station de métro. Il faut renforcer la desserte en bus.

➔ **Echanges**

Un participant, demande des précisions sur ce à quoi ressemble le puits d'accès pour les secours.
Jesus MOLINA, Tisséo Ingénierie, explique qu'il s'agit d'un ouvrage de 10m de largeur, et 30 m de profondeur, qui ressemble à une trappe d'accès au sol, pour les pompiers.

David PROTHAIS, Pont-Neuf, remercie et félicite les participants, pour la restitution très claire de leurs remarques. Il indique que le compte rendu de l'atelier va leur être envoyé, avec la présentation projetée. Enfin, il précise qu'un temps de restitution sera organisé en 2019, auquel ces derniers seront invités à participer.

Participants à l'atelier

1. **Claude AUTHIÉ**
2. **Daniel OUTTERYCK**
3. **Etienne GUILLOU**
4. **Françoise FENIGHTEIN**
5. **Catherine SEGONZAT**
6. **Nathalie PINGUET**
7. **Marion TOGNAN**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.7. Atelier du 20/11/18 « Raynal / Bonnefoy / Marengo - Matabiau »

COMPTE - RENDU

8. Morgane DOVI
9. Catherine DENOEL
10. Loic BOUETTE
11. Guillherm BAUDIC
12. Francis MAFFRE
13. Mickael CHERON
14. Jérôme FOUILLOY
15. Gérard DOURNEL
16. Thibaud PAPIN
17. Florent KARMANN
18. Marc LE FAOU
19. Roland MEZIERES
20. Lysiane DENOREAZ
21. Bernard PIAT
22. Mathilda LAKEHAL
23. Vincent CORBIERE
24. Julie SDUILT
25. Valérie VIGNAL
26. Romain BORELLO

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Atelier citoyen n°2 – 22 novembre 2018

Jean Maga

La réunion a duré 2h15.
Diaporama projeté en annexe.
20 participants

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage

- **Christophe DOUCET** – Tisséo Collectivités
- **Grégoire BOUTIGNON** – Tisséo Ingénierie
- **Julien HENIQUE** – Toulouse Métropole

Animation de la réunion

- **Hélène PERLEMBOU** – Pont-Neuf

Déroulement de la réunion

1. Ouverture par **Hélène PERLEMBOU**, Pont-Neuf

Mot d'accueil, objectifs et déroulé de l'atelier, produit de sortie, présentation de la tribune

2. Présentation du projet, des étapes de la concertation et des stations par **Christophe DOUCET,** Tisséo Collectivités, **Grégoire BOUTIGNON,** Tisséo Ingénierie, **Julien HENIQUE,** Toulouse Métropole.

3. Échanges et travail en sous-groupes puis restitution

4. Conclusion par **Hélène PERLEMBOU,** Pont Neuf et **Christophe DOUCET,** Tisséo Collectivités

1. Ouverture

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, souhaite la bienvenue aux participants. Elle explique que cet atelier citoyen portant sur la station Jean Maga s'inscrit dans le cadre de la concertation sur le projet Toulouse Aerospace Express – Connexion ligne B qui a pour objet de préparer l'enquête publique prévue pour 2019. Cette concertation fait suite à plusieurs temps d'échange : un débat public en 2016, une concertation sur l'expérience voyageur en 2016/2017, une concertation sur la connexion ligne B en 2018 et deux phases de dialogue territorial avec les élus et les associations, dont la dernière s'est close en octobre dernier. Elle précise que la phase actuelle de concertation comporte 10 ateliers citoyens portant sur toutes les stations du tracé.

Page 1 sur 13

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

Elle indique que l'objectif de la réunion est de recueillir les observations et remarques des participants, en tant qu'habitants, usagers ou riverains, sur l'insertion de la station dans son quartier afin d'enrichir le projet et le dossier d'enquête publique. Elle note que quatre participants ont déjà pris part à l'une des précédentes phases de concertation.

Hélène PERLEMBOU présente le déroulé de la réunion et les intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

- **Christophe DOUCET** pour Tisséo Collectivités, entité qui supervise le projet en tant qu'autorité organisatrice des transports de l'agglomération toulousaine
- **Grégoire BOUTIGNON** pour Tisséo Ingénierie, entité réalisant les études et gérant les infrastructures
- **Julien HENIQUE** pour Toulouse Métropole, entité portant les projets d'aménagement.

2. Présentation du projet, des étapes de la concertation et des stations

Cf. diaporama de la présentation, en annexe du compte-rendu

Point de contexte

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, indique que le projet Toulouse Aerospace Express se compose de plusieurs projets :

- **La 3ème ligne de métro,** qui comportera 21 stations sur un tracé de 27 km reliant la gare de Colomiers à celle de la Cadène (Labège). Son tracé, à 70% souterrain, est plus long que les lignes A et B réunies. L'objectif du projet est de répondre à une demande de déplacement croissante : 200 000 voyageurs par jour sont attendus. L'axe de cette nouvelle ligne est plus transversal que les lignes existantes, dans l'optique de mailler le réseau de transport. Les travaux doivent débuter en 2021 pour une mise en service prévue à horizon 2025.
- **Le projet Connexion ligne B,** qui fera l'objet d'une enquête publique en même temps que le projet Ligne Aéroport Express, vise à prolonger la ligne B du métro depuis la station Ramonville jusqu'à l'Institut national polytechnique de Toulouse (INPT) et Labège Innopole.
- **La Ligne Aéroport Express (LAE)**, projet de navette qui reliera la future station Jean Maga à l'aéroport en 6 min, avec une fréquence de 5 min.
- **L'amélioration de la connexion entre la station Marengo et les lignes ferroviaires.**

La station Jean Maga deviendra un pôle d'échange multimodal au croisement de la 3e ligne, de la ligne B prolongée et de la Ligne Aéroport Express.

Christophe DOUCET précise que la 3ème ligne de métro desservira notamment le pôle aéroportuaire et nautique de Blagnac, différents quartiers de Toulouse, plusieurs points d'accès au réseau ferroviaire - notamment la ligne TER en direction de Montauban, la gare Matabiau, l'est toulousain, Montaudran et Labège.

La 3ème ligne de métro comportera :

- 5 connexions avec le réseau ferroviaire, en accord avec la Région Occitanie qui souhaite le dynamiser
- 4 connexions avec le réseau de métro toulousain
- 1 connexion au tramway à Blagnac à la station Jean Maga
- Des connexions avec le réseau de bus et les modes de déplacement doux à toutes les stations (cycliste et piéton)
- Des parkings relais aux extrémités de la ligne pour proposer des places de stationnement proches des grands axes routiers.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

Concertation

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, rappelle les différentes étapes du projet :

- 2015 : décision du Conseil d'administration de Tisséo Collectivités de construire une 3ème ligne de métro pour mieux structurer le réseau de transports en commun toulousain et pour répondre à la forte croissance démographique de l'agglomération.
- 2016 : organisation d'un débat public sous l'égide de la Commission nationale du Débat public (CNDP).
- 2017 : création d'un conseil scientifique indépendant chargé d'étudier les différentes alternatives à la 3ème ligne à la demande de la CNDP suite au débat public.
- 2018 : arrêt du positionnement quasi définitif des stations et organisation de la deuxième phase de concertation portant sur l'insertion des stations dans leur environnement et le réseau de transports pour élaborer une charte expérience voyageurs visant l'amélioration de l'usage du métro de l'intermodalité pour tous les usagers.
- Eté 2019 : période envisagée pour l'enquête publique qui sera pilotée par une commission indépendante, durant laquelle chaque citoyen pourra exprimer son opinion sur le projet et ses points d'amélioration. Cette enquête publique a pour but de valider l'utilité publique du projet et de permettre ainsi le démarrage des travaux.
- 2021 : date envisagée pour lancer les premiers travaux de la 3ème ligne.
- 2025 : date envisagée pour la mise en service des trois projets.

Présentation des stations

Station Jean Maga

Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, présente les caractéristiques physiques et techniques de la station :

- La localisation : L'objectif est de favoriser l'accès piéton et cyclable à la future station Jean Maga.
- Les caractéristiques physiques de la station et le parcours voyageur : Un parvis le plus vaste et le plus clair possible sera aménagé pour faciliter les déplacements des usagers entre le métro, la LAE et le tramway. Les trottoirs seront conservés.
- Les entrées et sorties : La station Jean Maga sera équipée d'ascenseurs suffisamment spacieux pour accueillir des voyageurs chargés. La sortie en surface sera située en face de l'arrêt de la LAE. La sortie par les escaliers mécaniques sera dirigée vers les villes de Toulouse et Blagnac et l'arrêt de tramway.
- Les modalités d'accès à vélo : au regard des études réalisées et des avis recueillis dans le cadre des précédentes phases de concertation, il est prévu d'installer 100 emplacements fermés et sécurisés et 50 emplacements ouverts.

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, présente les aménagements prévus pour l'intermodalité et l'espace public aux abords de la station :

- Le réseau bus : Il sera adapté lors de la mise en service de la 3e ligne de métro pour améliorer les correspondances et éviter les trajets inutiles.
- Les itinéraires cyclables : Conformément au schéma directeur porté par Toulouse Métropole, ils seront complétés pour proposer un itinéraire cyclable complet et sécurisé jusqu'à la station Jean Maga. Cette opération d'accompagnement du projet de création de la station Jean Maga permettra le bon fonctionnement de la station. Julien HENIQUE rappelle que le visuel présenté rappelle les principes d'aménagement, qui ont vocation à être précisés au fil des études ultérieures et des avis exprimés pendant la concertation.

Page 3 sur 13

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

3. Échanges et travail en sous-groupes

Temps d'échanges

Christophe SIBERTIN BLANC s'interroge sur la signification de la délimitation en pointillés rouges apparaissant sur la diapositive 14.

Guillaume DUVAL demande s'il sera possible de transporter son vélo dans le métro en 2025 pour se prémunir du vol.

Henri FRENDO, membre de l'Association de défense de l'environnement et de la qualité de vie à Ancely et aux Arènes romaines (ADEQVAAR), s'étonne que le visuel ne fasse apparaître aucun arrêt de bus aux abords de la station Jean Maga. Il souhaite que l'itinéraire et les arrêts des lignes de bus 66 et 70 soient modifiés pour permettre une correspondance avec la future station. Il craint que le prix du ticket pour se rendre à l'aéroport augmente pour les voyageurs réguliers comme pour les salariés de l'aéroport. Enfin, il propose que la station Jean Maga soit équipée d'un dépose-minute.

Françoise BOUSQUET demande des précisions sur les modalités de stationnement automobile envisagées près de la station Jean Maga.

La diapositive 14 :
Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, indique que la ligne pointillée rouge délimite le périmètre des travaux d'aménagement de la station.

Créer une correspondance avec les lignes de bus 66 et 70 :
Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, indique qu'à ce stade des études, il n'est pas prévu d'arrêt de bus à la station Jean Maga. Il précise que compte tenu des avis exprimés durant la concertation, Tisséo étudiera à nouveau le besoin en bus à cette station.

Aménager un dépose minute :
Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, confirme qu'à ce stade des études, il n'est pas prévu de dépose minute à la station Jean Maga. Compte tenu des avis exprimés pendant la concertation, cette possibilité sera envisagée lors des prochaines études. Il rappelle cependant que le schéma routier est contraint et le trafic très dense dans le quartier.

Embarquer son vélo dans le métro :
Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, explique que chaque nouvelle station de métro sera équipée d'une offre stationnement vélo adaptée à son environnement. Il précise que pour la station Jean Maga, au regard des différentes solutions expérimentées pour répondre à la problématique du vol, il s'agira d'un parc de stationnement vélo fermé vitré. Il rappelle également qu'il est possible d'embarquer son vélo plié dans le métro et non plié à l'arrière de la rame dans le tramway en dehors des heures de pointe. Cette règle ayant pour but de favoriser l'intermodalité à l'image d'autres villes européennes comme Strasbourg.

La tarification de la LAE :
Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, indique que la LAE fera l'objet d'une tarification spécifique pour les voyageurs n'ayant pas d'abonnement Tisséo.

L'offre de stationnement voiture :
Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, explique qu'il n'est pas prévu d'aménager un parking relai à la station Jean Maga afin de préserver la qualité de vie du quartier. Il ajoute que la 3ème ligne du métro sera équipée de parkings relais aux terminus et à la station Sept deniers. Il précise qu'une offre de stationnement avec une gestion en zone bleue ne sera pas suffisante pour éviter les voitures ventouses. Il faudrait par conséquent plutôt étudier la mise en œuvre d'un plan local de stationnement dans les quartiers de l'agglomération de Toulouse

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

bénéficiant d'une station métro. Il confirme que Tisséo Collectivités va étudier les possibilités d'aménager un dépose minute et une correspondance avec les bus à la station Jean Maga.

Guilhem LATRUBESSE demande si Tisséo Collectivités a anticipé l'évolution urbaine et la densification du quartier autour de la future station Jean Maga dans ses prévisions de fréquentation de la station et dans le dimensionnement de son aménagement. Il s'interroge également sur la solidité du financement de la LAE.

Lenaïc OVIZE remercie les intervenants pour l'organisation de la concertation. Il estime que cette ligne va permettre à Tisséo de réaliser des économies dans la mesure où elle existe déjà et où sa fréquence ne sera plus altérée par les embouteillages. Il demande donc que la LAE ne fasse pas l'objet d'une sur-tarification pour les usagers toulousains.

Odile FOURNIER, habitante du quartier, souhaite avoir la confirmation que les correspondances entre le métro, le tramway et la LAE auront lieu en surface. Elle s'interroge sur les règles de tarification prévue pour la LAE, estimant qu'une sur-tarification ne serait pas justifiée dans la mesure où l'aéroport est actuellement accessible en tramway T2 sans surcoût. Elle s'interroge également sur le devenir du terrain de l'ancienne jardinerie. Enfin, elle souhaite que la création de la station Jean Maga ne se fasse pas au détriment des actuelles stations Daurat et Nadot.

Mireille MATHIOT, membre du Conseil économique, social et environnemental local (CESEL) de Blagnac, s'interroge sur la rapidité de desserte de la LAE au regard de la distance, du nombre de feux de signalisation sur le parcours et en fonction de la conservation des arrêts Daurat et Nadot. Elle estime qu'une ligne réellement « express » devrait être directe, ce qui justifierait selon elle la sur-tarification de la LAE.

La pérennité des stations actuelles sur le tramway T2 :
Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, indique que la station Jean Maga sera une station supplémentaire sur le T1. Les stations Nadot et Daurat, très fréquentées aux heures de pointe, seront maintenues sur la LAE.

L'aménagement des correspondances :
Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, confirme que les correspondances s'effectueront à pied en surface. Il précise que les usagers auront le choix entre prendre l'ascenseur pour sortir à proximité des navettes pour la LAE et prendre les escaliers mécaniques pour sortir du côté tramway et LAE. Il précise que la station Jean Maga sera équipée d'abris pour protéger les usagers des intempéries en attendant la navette LAE ou le tramway.

La rapidité de desserte de la LAE :
Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, indique qu'à partir de la station Jean Maga, il sera possible de rejoindre l'aéroport en 6 minutes.

La solidité du financement de la LAE :
Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, indique que l'intégralité du financement de la LAE figurera dans le dossier d'enquête public. Le financement du projet a fait l'objet d'études financières expertisées et réalistes pour les collectivités. La LAE sera réalisée en même temps que la 3ème ligne de métro pour mailler le territoire et le réseau de transports en commun dans le but de favoriser le report modal.

La tarification de la LAE :
Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, indique que la LAE devrait faire l'objet d'une tarification spécifique pour les usagers ponctuels n'ayant pas d'abonnement Tisséo..

Le devenir du terrain de l'ancienne jardinerie :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, explique que le terrain de l'ancienne jardinerie accueillera temporairement une école pendant la rénovation de ses bâtiments. Pendant les travaux d'aménagement de la station Jean Maga, le terrain servira de base de chantier. Enfin, en 2019 et 2020 des études seront menées en partenariat avec la commune de Blagnac pour définir le projet urbain autour de la station. Ce projet urbain fera l'objet d'une concertation puis sera formalisé avec la révision du plan local d'urbanisme de la métropole de Toulouse lors d'une enquête publique en 2022.

Lucie CALUET-TEULET est très favorable au projet. Elle estime cependant que Tisséo doit prévoir une offre de stationnement automobile à proximité de la station Jean Maga au regard de la densification croissante du quartier et du déficit actuel de places de parking pour les habitants. Elle craint que le stationnement sauvage se développe dans le quartier en raison du coût du parking de l'aéroport et de l'hôpital voisin. Elle souhaite que la station Jean Maga soit équipée d'une station Vélo Toulouse. Elle propose de réviser les lignes de bus 66 et 70 pour permettre une meilleure intermodalité à la station Jean Maga. Elle considère que la LAE est une opération de communication qui va seulement servir à justifier l'augmentation du prix du trajet vers l'aéroport. Elle propose de conserver le nom « T2 » au lieu de LAE. Elle souhaite que les abords de la station comportent des commerces de proximité.

Une participante, habitante de Blagnac et salariée à Labège, indique avoir besoin de son vélo avant et après avoir pris le métro et ce pendant les heures de pointe. Elle estime que la 3ème ligne de métro est très attendue et que celle-ci sera très fréquentée.

Un habitant de Blagnac s'exprime en faveur du projet. Il estime cependant l'offre de stationnement cyclable insuffisante. Il s'interroge sur la possibilité de mettre en place un dispositif de vidéosurveillance et sur l'offre de commerces de proximité sur le futur parvis de la station. Il s'interroge également sur les conséquences de l'aménagement de la station Jean Maga sur la route de Grenade.

Gustave GUILLEN, habitant d'Ancely, propose que la ligne de bus 66 soit prolongée jusqu'au rond-point Jean Maga dans les deux sens pour desservir la station Jean Maga puis qu'elle revienne à son ancien itinéraire avant l'arrivée du T2. Il estime qu'une offre de stationnement automobile empêcherait l'aggravation des problèmes de stationnement sauvage dans le quartier et au centre commercial d'Ancely. Il rappelle qu'il n'existe pas de piste cyclable sécurisée sur le pont d'Ancely. Pour cette raison, il propose d'aménager une piste cyclable en encorbellement sur ce pont. Enfin, il propose que Tisséo mette en place une tarification unique pour tout le réseau de transports en commun, LAE comprise.

Un participant craint que l'actuel parking d'une vingtaine de places dans la zone d'aménagement de la future station Jean Maga devienne une annexe du parking de l'aéroport. Il souhaite savoir si ce parking sera modifié. Il propose que la LAE soit prolongée au-delà de l'aéroport pour desservir les zones d'activités voisines et que le tramway soit prolongé jusqu'à Aussonne.

Les conséquences de l'aménagement de la station Jean Maga sur la route de Grenade :
Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, indique que l'aménagement de la route de Grenade empiètera légèrement sur le terrain de l'ancienne jardinerie pour accueillir la route, les quais et voies de tramway, les trottoirs et potentiellement une piste cyclable. Il précise que cet aménagement ne modifiera pas le plan de circulation actuel.

L'offre de stationnement cyclable :
Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, indique que l'offre de stationnement cyclable (100 + 50 places) devra être modulable pour pouvoir s'adapter aux usages.

L'intermodalité avec les vélos :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

Grégoire BOUTIGNON, Tisséo Ingénierie, indique que les installations Vélo Toulouse concernent uniquement la commune de Toulouse. Concernant les usagers utilisant leur vélo avant et après avoir pris le métro, il évoque la pratique émergente de la « diffusion » qui consiste à stationner un vélo la nuit au niveau de la station de métro qui dessert son lieu de travail.

L'offre de stationnement automobile :
Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, indique qu'aménager un parking à la station Jean Maga nécessiterait la construction d'un bâtiment dédié et provoquerait une hausse de circulation et de stationnement à proximité de zones d'habitation au détriment des parkings de l'aéroport. Il évoque la possibilité d'organiser un rabattement vers les parkings relais de Colommiers, Sept deniers et La Vache.

Travail en sous-groupes

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, présente le principe du travail en sous-groupes et invite les participants à se répartir sur les tables correspondant aux stations qu'ils souhaitent étudier.

Recueil des observations par station

➔ Les participants

Les participants étaient invités à renseigner des fiches utilisateurs, qui sont retranscrites ci-dessous.

Participants	Raison(s) de se rendre à la station, fréquence	Modalités d'accès à la station Horaires	Besoins particuliers
Guillaume, 38 ans, commerçant	Pour aller à la gare ou à l'aéroport Ponctuellement	En bus/tram À tout moment	Me déplacer rapidement en transports en commun
Bruno, 35 ans, cadre informatique	Pour le travail, les loisirs et aller à la gare ou à l'aéroport Régulièrement	A pied et en bus/tram A 8h30, 17h30 et 20h	Accès bus (66, 70), station Vélo-Toulouse, commerces de proximité
Lucie, 30 ans, cadre ONG	Pour le travail et les loisirs Très souvent	A pied, en bus/tram et en voiture A 8h30, 10h, 17h30, 20h et 00H	Accès bus liaison 66, commerces de proximité, station Vélo-Toulouse, régulation des parkings du quartier
Marion, 52 ans, fonctionnaire	Pour le travail, les loisirs, et aller à la gare ou à l'aéroport Très souvent	A pied A 17h	Contrôler le stationnement sauvage
Aurore, 36 ans, cadre RH	Pour le travail et aller à la gare ou à	En voiture par défaut De 7h à 8h30 et de	Un accès depuis mon domicile au métro ;

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

	l'aéroport Très souvent	17h30 à 20h	accélérer la desserte ferroviaire
Henri, 74 ans, retraité	Pour les loisirs Très souvent	A pied, en bus/tram et en voiture De 8h30 à 17h30	
Céline, 41 ans, informaticienne + son mari (45 ans) et ses enfants (7, 15 et 17 ans)	Pour le travail et les loisirs De 6h à 8h30 et de 16h à 23h	A pied, à vélo, en bus/tram et en voiture Très souvent	J'habite à côté et mes enfants et moi, nous serons amenés à la prendre pour des activités différentes et des horaires différents
Gustave, 85 ans, retraité	Autre Plutôt ponctuellement	A pied Entre 8h30 et 13h	Non
Didier, 56 ans, commercial	Pour le travail, les loisirs, et aller à la gare ou à l'aéroport Régulièrement	A pied, à vélo, en bus/tram et en voiture A 13h et 20h	Un bon réseau multimodal
Françoise, 70 ans, retraitée	Pour les loisirs Ponctuellement	En bus/tram et en voiture A 8h30 et 17h30	Désenclaver la cité Blagnac !! Je ne comprends pas que le problème des voitures soit ignoré. Habitante de Blagnac, je subis les bouchons et les salariés aussi !! Blagnac va devenir hermétique !!
Guilhem, 42 ans, consultant	Pour le travail Régulièrement	En bus/tram A 8h30 et 17h30	
Richard, 61 ans, sans emploi, CESEL Blagnac	Autre Ponctuellement	En voiture A 12h	
Lenaïc, 24 ans, ingénieur	Pour le travail et aller à la gare ou à l'aéroport Très souvent	A vélo et en bus/tram De 8h à 9h et de 17h à 18h30	Stationner à vélo ; ligne bus 66
Mireille, 61 ans, responsable compétence	Pour le travail, les loisirs, aller à la gare ou à l'aéroport et autre A vélo, en bus/tram, en voiture		Représentante du CESEL Blagnac, je m'exprime au nom d'autres habitants, salariés de la zone ou voyageurs

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

Jean-Pierre, 68 ans, retraité	Pour les loisirs et aller à la gare ou à l'aéroport Ponctuellement	A pied et en bus/tram De 6h à 8h et de 18h à 00h	Blagnacais, je regrette la disparition du n°25 Blagnac Ville > Aéroport
Odile, 62 ans, gestionnaire RH	Pour le travail (aller à l'aéroport et aller en ville ou à Blagnac Régulièrement	A pied et en voiture De 8h30 à 23h	Pas d'augmentation de tarif pour aller à l'aéroport, un station Vélo-Toulouse, des commerces de proximité
Maria, 44 ans, agent de développement	Pour le travail Avers 8h30 et 17h30	A pied, à vélo, et en bus/tram Très souvent	Possibilité d'embarquer le vélo dans le métro. Exemple : Madrid 8 lignes sans restriction d'horaire et d'autres lignes avec restrictions

Station Jean Maga

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	**Sous-groupe n°2** - A sécuriser et protéger, problème tram via métro
	Sous-groupe n°3 - Rapprochement de l'ascenseur vers le quai de tram afin de favoriser les déplacements des PMR et des personnes âgées - Sécuriser le giratoire (piéton + vélo)
	Sous-groupe n°4 - Prendre en compte les piétons chargés et/ou les familles ; de la gare, ils doivent (même si l'ascenseur est au même niveau) sortir le ticket
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	**Sous-groupe n°1** - Dépose-minute nécessaire - Parking avec temps limité (max. 24h) pour ne pas avoir de parking pour l'aéroport - Empêcher le stationnement sauvage (vidéo-verbalisation, ASVP, zone bleue) - Places de parking pour handicapés
	Sous-groupe n°2 - Dépose-minute à créer - Places PMR

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

	Sous-groupe n°3 - Dépose-minute
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	**Sous-groupe n°1** - Besoin de commerces de proximité - Equipements et services (crèches, voir ce qui s'est fait à la station Ramonville)
	Sous-groupe n°2 - Maintenir l'existant
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts etc.)	**Sous-groupe n°1** - Relais Linéo, 66 et 70 indispensables ! - Plus de lien avec le réseau vers le Nord notamment. En attendant 2025 pourquoi pas une ligne Linéo test ? Emplacement arrêt sur parvis en bordure de rond-point
	Sous-groupe n°2 - Maintien du 66 et du 70 avec desserte de la station
	Sous-groupe n°3 - Arrêt 66 et 70 à jean Maga - Prévoir l'avenir avec des arrêts utilisables quelle que soit la réorganisation du réseau
	Sous-groupe n°4 - Ajout liaison bus (exemple 66 et 70) Toulouse-Blagnac-Beauzelle
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, etc.)	**Sous-groupe n°1** - Prévoir l'éclairage du parvis ; arbres et espaces verts ; éclairer les passages piétons et les pistes cyclables ; pas trop de béton !
	Sous-groupe n°2 - Oui mobilier urbain (bancs)
	Sous-groupe n°3 - Protéger les habitants de la résidence Fonta (nuisances sonores et autres) / cache-vue
	Sous-groupe n°4 - Nuisances au voisinage dues aux travaux entre 2018 et 2024 - Bonne insonorisation – et aménagement arboré – à prévoir - Les commerces de proximité pourraient être un avantage
Modalités d'accès et stationnement vélo	**Sous-groupe n°1** - Sécurisation pistes cyclables - Séparation des espaces vélos et piéton - Trop de vélos sur les trottoirs - Prévoir Vélo-Toulouse sur Blagnac ! Devait être étendu sur tout Toulouse Métropole ! - Plus de parking vélo

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

	Sous-groupe n°2 - Voir des places supplémentaires sécurisées et libres - Vélo-Toulouse
	Sous-groupe n°3 - Aménager les pistes Arènes romaines (surtout côté ouest) - Emplacements « libre » et « fermé » sont ok - Sécuriser le giratoire (piéton + vélo)
	Sous-groupe n°4 - Prévoir une bonne liaison piste cyclable entre Maga et Ancely
Correspondance avec la ligne Aéroport Express	**Sous-groupe n°1** - Même tarif pour avec la carte Pastel
	Sous-groupe n°2 - Adaptée
	Sous-groupe n°3 - Pas d'augmentation du tarif AE ni à l'abonnement ni au ticket
	Sous-groupe n°4 - Une ligne d'environ 3-4km de Maga à 'aéroport est estimée « rapide ». La rapidité est expliquée parla fréquence de 5min qui va augmenter l'engorgement des voitures - Envisager une déviation de la route pour diminuer la fréquentation - LAE pas de changement de tarif
Correspondance avec le Tram T1	**Sous-groupe n°2** - Correct ok
	Sous-groupe n°3 - Synchroniser les correspondances métro/tram - Horaires élargis (minuit par exemple)
	Sous-groupe n°4 - Horaires de la ligne liés aux horaires des avions (considérer l'agrandissement de l'aéroport)
La signalétique	**Sous-groupe n°1** - Signalisation sonore pour malvoyants - Prévoir signalétique pour renvoyer vers le P+R de Sept Deniers
	Sous-groupe n°2 - A épurer car trop confuse (Ancely ou Blagnac, 120 panneaux)
	Sous-groupe n°3 - La dénomination « express » est trompeuse
	Sous-groupe n°4 - Harmoniser la signalisation actuelle

Page 11 sur 13

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

- Sécuriser les pistes cyclables
- Installer des stations Vélo Toulouse dans toute la métropole
- Adapter les lignes de bus 66 et 70 pour qu'elles s'arrêtent à la station Jean Maga, et tester le nouveau trajet avec une ligne Linéo avant 2025
- Aménager au moins un parking PMR et un dépose minute
- Sécuriser la correspondance entre le tramway et le métro
- Améliorer la signalétique en diminuant le nombre de panneaux
- Réaménager le rond-point Jean Maga pour favoriser les piétons et les vélos
- Ne pas augmenter les tarifs (abonnement et ticket simple)
- Rapprocher l'ascenseur des quais de tramway pour faciliter la correspondance des PMR
- Prévoir une offre de stationnement vélo modulable en fonction des usages
- Améliorer la prise en compte des voyageurs chargés et/ou des familles se rendant à l'aéroport
- Prévoir un aménagement arboré.

Un participant s'étonne du faible nombre de participants à la réunion. Il s'interroge sur les modalités de communication mises en place.

Hélène PERLEMBOU, Pont-neuf, indique que la réunion a fait l'objet d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux et que celle-ci était limitée à 30 participants pour favoriser les échanges et la production d'idées. Elle ajoute qu'une réunion autour de la station Jean Maga a été organisée en octobre 2018 en présence des associations du quartier identifiées par la mairie.

5. Conclusion

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, remercie les participants pour leur présence et indique que les aspects évoqués au cours de l'atelier seront intégrés à la réflexion de la maîtrise d'ouvrage en vue de l'enquête publique. Un compte-rendu sera réalisé et transmis aux participants, et un bilan de la concertation sera annexé au dossier d'enquête publique.

Page 12 sur 13

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.8. Atelier du 22/11/18 « Jean Maga »

COMPTE - RENDU

Participants citoyens :

Lenaïc OVIZE
Guilhem LATRUBESSE
Jean-Pierre DO
Marion MARTIAL
Céline SCHIETECATTE
Henri FRENDO
Aurore REYMONET
Guillaume DUVAL
Maria FARINA CASAL
Mireille MATHIOT
Richard SALLES
Françoise BOUSQUET
Didier BOYER
Dina LIKHT
Christophe SIBERTIN BLANC
Gustave GUILLEN
Odile FOURNIER
Lucie CALUET-TEULET
Marie-Pierre BES
Sophie ESCUDIE

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Atelier citoyen n°10 – 10 décembre 2018

Colomiers

La réunion a duré 1h50.
Diaporama projeté en annexe.

***

Intervenants

Maitrise d'ouvrage

- **Christophe DOUCET** – Tisséo Collectivités
- **Anne-Laure BRAZIER** – Tisséo Ingénierie
- **Julien HENIQUE** – Toulouse Métropole

Animation de la réunion

- **Hélène PERLEMBOU** – Pont-Neuf

Déroulement de la réunion

1. Ouverture par **Hélène PERLEMBOU**, Pont-Neuf

Mot d'accueil, objectif et déroulé de l'atelier, produit de sortie, présentation de la tribune

2. Présentation du projet, des étapes de la concertation & des stations par **Christophe DOUCET** Tisséo Collectivités, **Anne-Laure BRAZIER**, Tisséo Ingénierie, **Julien HENIQUE**, Toulouse Métropole.

3. Échanges et travail en sous-groupes puis restitution

4. Conclusion par **Hélène PERLEMBOU**, Pont Neuf

1. Ouverture

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, souhaite la bienvenue aux participants à cet atelier citoyen portant sur les stations Colomiers Gare, Airbus Ramassiers Colomiers et Airbus Saint-Martin. Il s'inscrit dans le cadre de la concertation sur projet Toulouse Aerospace Express (TAE) qui se compose de la 3e ligne de métro et de la Liaison Aéroport Express (LAE).
Elle indique les temps de concertation ayant lieu jusqu'à présent :

- Le débat public en 2016 qui portait sur l'opportunité du projet Toulouse Aerospace Express et sur son tracé
- Une phase de dialogue territorial en 2018 sur l'expérience voyageur
- Une dernière phase de dialogue territorial avec les maires et associations qui s'est terminée le 3 décembre à Colomiers.
- Une phase de 9 ateliers citoyens, qui se termine avec l'atelier de ce soir.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

L'objectif de cette phase de concertation est de préparer l'enquête publique en recueillant la parole et l'expertise d'usage des participants. Un compte-rendu de l'atelier sera réalisé et diffusé à l'ensemble des participants.

Hélène PERLEMBOU présente les intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

- **Christophe DOUCET** pour Tisséo Collectivités, entité qui supervise le projet en tant qu'autorité organisatrice des transports de l'agglomération toulousaine
- **Anne-Laure BRAZIER** pour Tisséo Ingénierie, entité réalisant les études et gérant les infrastructures
- **Julien HENIQUE** pour Toulouse Métropole, entité portant les projets d'aménagement.

Elle indique que l'atelier débutera avec la présentation du contexte et des stations, puis viendra un temps d'échange et ensuite le travail en sous-groupe qui constitue le cœur de l'atelier.

2. Présentation du projet, des étapes de la concertation et des stations

Cf. diaporama de la présentation, en annexe du compte-rendu

Contexte

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, indique que le projet de 3e ligne fait 27 km de long et permet de relier Colomiers Gare à Labège La Cadène. 70% du tracé sera souterrain. Actuellement la ligne A et B du métro comptabilisent près de 500 000 validations quotidiennes. La fréquentation attendue au moment de la mise en service de la 3e ligne de métro en 2025 est de 200 000 voyageurs par jour.

Les objectifs du projet Toulouse Aerospace Express sont les suivants :

- Desservir les territoires économiques de l'agglomération.
- Répondre aux nouveaux besoins de déplacements liés à la forte croissance démographique.
- Mailler le réseau de transport en commun en proposant de nombreuses correspondances pour favoriser l'intermodalité : cinq correspondances avec le réseau ferroviaire (Colomiers, La Vache, Matabiau, Montaudran, Labège) ; quatre correspondances avec le métro (La Vache, Matabiau, François Verdier, Labège) ; une correspondance avec le tramway et la Ligne Aéroport Express (Jean Maga) ; des correspondances avec le réseau bus à toutes les stations.

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, précise que la Liaison Aéroport Express fait partie intégrante du projet Toulouse Aerospace Express et offrira un temps de parcours performant de 6 minutes entre Jean Maga et l'aéroport.
Sur le territoire de Colomiers seront implantées deux stations : la première en intermodalité avec la gare SNCF et une seconde à hauteur de Fontaine Lumineuse pour desservir Airbus qui est le principal employeur du secteur, les habitations voisines et le lycée technique Eugène Montel. La troisième station présentée durant l'atelier se trouve au niveau de l'entrée du site Airbus Saint-Martin.

Il présente ensuite les différentes étapes de réalisation du projet :

- Décision en février 2015 de lancer le projet de Toulouse Aerospace Express
- Etudes d'opportunité et de faisabilité en 2016 pour préciser le tracé et les stations
- Débat public en 2016 qui a été suivi, sur les recommandations de la Commission nationale du Débat public, de la création d'un Conseil scientifique chargé de superviser les études complémentaires demandées lors du débat public
- Une nouvelle décision en juillet 2018 qui arrête le tracé et le positionnement des stations

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

- L'enquête publique prévue à l'été 2019 qui constitue un temps important d'expression
- Suite à l'enquête publique, l'État délivrera une Déclaration d'Utilité Publique qui autorisera Tisséo à démarrer les travaux.

Tisséo Collectivités a conduit une démarche collaborative et itérative depuis le lancement du projet qui a débuté avec le débat public organisé de 2016, suivi d'une première phase d'information-participation auprès du public sur le thème de l'expérience voyageur qui a donné lieu à la réalisation d'une Charte. La phase actuelle d'information-participation est préalable à l'enquête publique.

Présentation des stations

Station Colomiers Gare

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, indique que la première station de la 3e ligne de métro sera située à proximité immédiate de la gare SNCF Colomiers, au niveau de l'échangeur n°4 sur la RN124. Cette station sera située à l'interface de réseau de transport existant (gare SNCF, échangeur routier et réseau de bus). Les aménagements piétons et vélo menant à la gare SNCF et aux arrêts de bus seront confortés. Des itinéraires cyclables ont été identifiés dans le schéma directeur cyclable de Toulouse Métropole. L'arrivée de la 3e ligne de métro va permettre de prioriser la réalisation de ces aménagements cyclables pour améliorer l'accès piéton et vélo à la station Colomiers Gare.

Anne-Laure BRAZIER, Tisséo Ingénierie, précise que les stations de la 3e ligne de métro seront de trois types : souterraines, semi-aériennes et aériennes.

- La station Colomiers Gare est une station souterraine à laquelle on accèdera depuis le niveau sol, les quais seront situés à environ 20 mètres de profondeur. Elle précise que les principes d'aménagement se basent sur les études préliminaires. Une autre phase d'études viendra détailler la conception, s'appuyant à la fois sur une reconnaissance topographique et géotechnique (étude du sous-sol) et sur les conclusions de l'enquête publique.
- La station Colomiers Gare est dotée de deux accès : le premier orienté vers le centre de Colomiers, le second vers la gare SNCF. Les ascenseurs seront doublés et il y aura une issue de secours dont la localisation n'est pas encore définie.
- La station Colomiers Gare sera un pôle multimodal, avec un parking relais en silo (appelé P+R) d'une capacité de 1000 places. Des aménagements faciliteront la correspondance avec les bus. Une zone de dépose-minute et des stationnements vélos accès libre et sécurisés sont prévus.

Station Colomiers Airbus Ramassiers

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, indique que la station Colomiers Airbus Ramassiers se situe au niveau de la route de Bayonne et sera reliée à la future voie de liaison des Ramassiers qui comprendra notamment des aménagements modes actifs et un site propre bus. La station se situe au carrefour des lignes de bus existantes dont les tracés évolueront à l'arrivée de la 3e ligne de métro. Des itinéraires piétons et vélos sécurisés seront aménagés à l'horizon de la mise en service du métro via la future voie de liaison des Ramassiers pour accéder au quartier des Ramassiers.

Anne-Laure BRAZIER, Tisséo Ingénierie, indique que les ascenseurs et les escaliers fixes et mécaniques seront doublés et que des stationnements vélos seront aménagés. Cette station souterraine sera en correspondance avec la voie de bus en site propre en cours de réalisation. Les détails du réaménagement du parvis à l'issue des travaux ne sont pas encore fixés.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

Station Airbus Saint-Martin

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, indique que la station Airbus Saint-Martin se situe sur le site d'Airbus au niveau de l'échangeur de la Crabe. Elle sera connectée au réseau de bus et aux itinéraires cyclables existants qui seront pour certains réaménagés dans le but de sécuriser l'accès à la station.

Anne-Laure BRAZIER, Tisséo Ingénierie, précise que cette station étant aérienne, le métro passera en viaduc à ce niveau. L'accès des voyageurs se fera au rez-de-chaussée et les quais seront situés au niveau +1. Des stationnements vélos sont prévus ainsi qu'un espace de dépose-minute.

3. Échanges et travail en sous-groupes

Temps d'échanges

Carole JOUSSEINS demande quelle est la capacité du parking-relais (P+R) de Ramonville pour comparer avec celui envisagé.

Stéphane MAZENQ demande si l'arrivée du métro supprimera le partenariat avec la SNCF concernant la ligne C.

Marie-France ESPIE demande des précisions sur la localisation de la station Colomiers Gare.

Sur le parking-relais de Ramonville :
Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, indique que le parking-relais de Ramonville compte environ 1000 places sur un niveau et précise que celui de Colomiers Gare sera conçu sur plusieurs étages comme ceux des stations Argoulets et Borderouge.

Sur la ligne C du TER:
Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, indique que le partenariat établi aujourd'hui avec la Région Occitanie n'est pas remis en question. Il ajoute que le réaménagement de la gare de Colomiers sera mené en collaboration avec la Région, comme c'est le cas de l'ensemble des dossiers d'intermodalité du métro avec le réseau ferroviaire.

Sur la localisation de la station Colomiers Gare :
Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, indique des points de repères sur la base du diaporama projeté et précise que la gare de bus sera complètement réaménagée.

Violaine LOMBARD remarque qu'aucun parking n'est prévu pour les stations Colomiers Airbus Ramassiers et Airbus Saint-Martin. Elle précise que les parkings existants aux alentours sont réservés aux salariés Airbus.

Nathalie COURMONT demande si la desserte TER depuis et en direction de l'ouest sera renforcée, estimant que la difficulté actuelle est de rejoindre Colomiers depuis l'ouest et craignant de voir augmenter la congestion routière de Colomiers. Le renforcement de l'offre permettrait selon elle aux personnes venant de l'ouest de ne pas venir en voiture.

Sylvie FAURIE demande des précisions sur la localisation de la station Colomiers Airbus Ramassiers.

Sur les parkings relais :
Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, confirme que les stations Colomiers Airbus Ramassiers et Airbus Saint-Martin prévoient uniquement des déposes-reprises car ces stations ne sont pas destinées à accueillir des usagers venant en voiture, contrairement à la

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

station Colomiers Gare qui est située en bout de ligne. Il ajoute que les parkings-relais sont placés le plus en amont possible pour limiter l'arrivée des voitures dans l'agglomération.

Sur l'offre de TER :
Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, indique qu'un travail d'amélioration de l'offre ferroviaire est mené avec la Région Occitanie dans le but d'attirer davantage d'usagers venus en TER depuis l'ouest. Cette réflexion sera menée également pour les usagers venant du nord et du sud-est.

Sur la localisation de la station Colomiers Airbus Ramassiers :
Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, précise que la station Colomiers Airbus Ramassiers se situe entre la rue Jean Caire et la route de Bayonne et que le quartier des Ramassiers se trouve au sud de la station.

Stéphane GOSSET, s'inquiétant du positionnement de l'accès à la station Colomiers Airbus Ramassiers au croisement de plusieurs artères automobiles très passantes, demande si un passage piéton souterrain est prévu.

Emmanuel PANNIER demande si des parkings vélos sécurisés sont prévus.

Jean-Jacques BEYRAT estime l'accès à la station Colomiers Airbus Ramassiers très dangereux pour les piétons.

Sur le stationnement vélo :
Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, indique que deux types de stationnement sont prévus pour les vélos : un stationnement en accès libre (arceaux) et un stationnement sécurisé dont la forme reste à définir.

Sur l'accès souterrain :
Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, indique qu'à ce stade des études une sortie souterraine permettant d'accéder à l'autre côté de la route de Bayonne n'est pas envisagée. Il ajoute que les traversées piétonnes seront sécurisées, notamment grâce à des feux de circulation et au déplacement des arrêts de bus, qui permettra plus de visibilité pour les traversées

Carole JOUSSEINS demande si des améliorations sont prévues pour la ligne de bus 63 qui ne fonctionne pas le week-end, puisqu'elle est située sur le site d'Airbus.

Flavien BOCCHINI demande si les véhicules empruntant quotidiennement la RN 124 ont été comptabilisés.

Une riveraine demande des précisions sur les modalités du passage du métro du souterrain à l'aérien.

Un riverain souhaite savoir si le périmètre des Vélo'Toulouse sera élargi.

Sur la ligne 63 :
Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, indique que le bus 63 ne circule pas le week-end car c'est à l'origine c'était une ligne « emploi », ce qui pose aujourd'hui problème puisqu'elle est très utilisée. Actuellement il n'y a pas d'améliorations significatives prévues. En janvier 2019 la ligne 63 sera repositionnée suite à la mise en service du bus en site propre qui traversera les Ramassiers. il indique que le réseau de bus évoluera à la mise en service de la 3e ligne du métro : Tisséo entame des études d'adaptation du réseau environ deux ans avant la mise en service du métro.
Sur la fréquentation de la RN 124 :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, indique qu'actuellement 100 000 véhicules environ passent quotidiennement au niveau de l'échangeur de la Crabe. Il précise que ce trafic est en hausse continue ces dernières années.

Sur le passage souterrain/aérien :
Anne-Laure BRAZIER, Tisséo Ingénierie, indique que le passage en aérien se fera au niveau de l'avenue de Luchon, le long du site Airbus. Elle ajoute que cette portion sera condamnée pendant la phase de travaux, puis réouverte.

Sur les Vélo'Toulouse :
Julien HENIQUE, Toulouse Métropole, répond que le système Vélo'Toulouse s'applique uniquement à la ville de Toulouse. Le contrat actuel ne prévoit pas d'élargir le périmètre. Ce contrat prenant fin dans deux ans, cette question pourra être posée à ce moment.

Travail en sous-groupes

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, présente le principe du travail en sous-groupe et invite les participants à se répartir sur les tables.

Recueil des observations par station

➔ **Les participants**

Participants	Raison(s) de se rendre à la station, fréquence	Modalités d'accès à la station Horaires	Besoins particuliers
Louis	Le travail ou les études ; les loisirs ; aller à la gare ou à l'aéroport	En bus/tram Entre 13h et 19h	De meilleurs aménagements pour les PMR (et piétons)
Stéphane	Le travail ou les études ; les loisirs	A pied, en vélo De 7h30 à 9h et de 18h à 22h	
Flavien	Le travail ou les études ; les loisirs	En voiture De 6h à 8h30 et de 17h30 à minuit	Places de stationnement supplémentaires pour les 20 prochaines années
Marie-France	Le travail ou les études	En vélo, en voiture De 7h à 8h et de 19h à 23h	Parcs à vélos sécurisés
Cécile	Les loisirs ; aller à la gare ou à l'aéroport	A pied, en voiture De 7h à 10h et de 17h30 à 00h	Horaires nocturnes, liaisons régulières le week-end également
Stéphane	Aller à la gare ou à l'aéroport	En vélo	Amélioration avenue Etienne Collongues

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

		8h ; 18h	
Cathy	Le travail ou les études ; les loisirs ; aller à la gare ou à l'aéroport	A pied, en voiture 7h30 ; 18h	
Claire	Les loisirs ; aller à la gare ou à l'aéroport	A pied 13h ; 17h30 ; 00h	Horaires larges de fonctionnement notamment le week-end
Nathalie	Le travail ou les études ; les loisirs	En vélo, en voiture 7h30 ; 18h	Lien avec le TER pour l'arrivée de l'ouest Cheminement vers le centre-ville piéton/vélo sécurisé (actuellement très dangereux)
François	Les études ou le travail ; aller à l'aéroport ou à la gare	A pied, à vélo De 7h30 à 8h30 et de 19h à 00h	Colomiers Gare (lieu de vie) – Labège (lieu de travail)
Sylvie	Le travail ou les études ; aller à la gare ou à l'aéroport	En bus/tram, en voiture 8h ; 17h30	Parking +++ à la gare et aux Ramassiers
Stéphane	Les loisirs ; aller à la gare ou à l'aéroport	A pied, en vélo, en voiture 9h ; 13h ; 19h	Stationnement véhicules ; parking sécurisé à vélo
Corinne	Le travail ou les études ; les loisirs ; aller à la gare ou à l'aéroport	En voiture De 8h30 à 00h	Parking véhicules, station vélo
Bernard	Aller à la gare ou à l'aéroport ; autre	A pied, en voiture Aléatoire	Parking (Ramassiers)
David	Le travail ou les études ; aller à la gare ou à l'aéroport	A pied, en voiture 8h30 ; 17h30	
Antonio	Les loisirs ; aller à la gare ou à l'aéroport	A pied, en vélo, en bus/tram 8h30 ; 13h ; 17h30	Respect de la sécurité et de la tranquillité aux abords des bouches de métro. Paysage très important
Jean-Jacques	Les loisirs ; autre	En voiture	Besoin d'un parking à

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

		De 8h30 à 22h	proximité de la gare des Ramassiers car pas de transport en commun à proximité de mon domicile, le plus près est à 1km
Marie-Louise	Le travail ou les études ; aller à l'aéroport ou la gare ; autre	A pied	Circulation voitures dans le quartier ; aménagement Fontaine Lumineuse
Gabriel	Le travail ou les études	A pied, en bus/tram De 6h30 à 18h	Sécurité piétons
Carole	Le travail ou les études ; les loisirs ; aller à la gare ou à l'aéroport	En bus/tram 8h30 ; 17h30 ; 00h	Pouvoir y aller sans voiture tous les jours de la semaine et du week-end
Marie-Claire	Les loisirs	A pied 8h30 ; 17h30	
Xavier	Le travail ou les études	A pied 8h30 ; 19h	Coupler métro et vélo
Maël	Le travail ou les études	A pied, en vélo De 7h à 10h et de 16h à 23h	
Emmanuel	Le travail ou les études	En vélo, en voiture 9h ; 18h	Parking à vélo sécurisé
Violaine	Les loisirs ; aller à la gare ou à l'aéroport	A pied, en vélo, en voiture 8h30 ; 13h ; 17h30	

Station Airbus Saint-Martin – Sous-groupe n°1

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- Sécuriser les traversées piétons, aucun feu actuellement
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	- On ne voit pas de solution pour les non Airbus

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Il en existe déjà mais c'est dangereux d'y aller aujourd'hui - Pas de possibilité dans la station prévue
Correspondance avec la gare TER	- Bus avec la halte SNCF Saint-Martin - Pistes cyclables - Vélo libre-service
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts etc.)	- Bus qui amène vers la station depuis Saint-Martin (le quartier) et la halte SNCF
La sécurité autour de la station	- Feux tricolores - Pistes cyclables et piétons à sécuriser
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, etc.)	- Aménagement arboré
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Vélo en libre-service type Vélo'Toulouse - Prévoir une passerelle sécurisée piéton/vélo avec des ascenseurs - Parkings sécurisés des deux côtés de la passerelle
La signalétique	- Panneau indicateur (français/anglais) à l'extérieur et dans Airbus avec temps de parcours piéton/vélo dans un rayon d'au moins 500 mètres
Nom de la station	- Saint-Martin du Touch - La Crabe – Saint-Martin - Saint-Martin Caravelle (post-réunion) - Saint-Martin Concorde (post-réunion)
Remarques complémentaires	- Il faut aménager le rond-point pour assurer la cohabitation voitures/piétons

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

- Sécuriser les accès piétons, vélos, bus autour de la station, notamment en créant des pistes cyclables et en créant une passerelle au-dessus de la rocade.
- Mettre en place une liaison bus depuis la halte SNCF Saint-Martin
- Prévoir des parkings à vélos sécurisés des deux côtés de la passerelle
- Ne pas donner un nom d'entreprise à une station de transport en commun, préférer « Saint-Martin du Touch » ou « La Crabe - Saint-Martin ».

Station Colomiers Airbus Ramassiers – Sous-groupe n°2

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- 2 passages piétons mal sécurisés et non adaptés à la quantité de personnes drainée par Airbus, Lycée, ville de Colomiers
Modalités d'accès en	- Prévoir parkings de l'autre côté de la RN124 sur terrain libre (à côté de Kiloutou)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Restauration rapide - Boulangerie
Correspondance avec la gare TER	- Prévoir des navettes rapides
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts etc.)	- Réaménager la ligne L2 !
La sécurité autour de la station	- A revoir entièrement dans toutes les directions ville, lycée, RN124 (descente et montée)
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier, etc.)	- Investir dans la propreté et mise en place d'espaces verts
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Tracé piste cyclable dangereux autour de la fontaine lumineuse
Nom de la station	- Fontaine Lumineuse
Remarques complémentaires	- Circulation des voitures dans le secteur

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

- Les modalités d'accès des piétons ne sont pas sécurisées car la station est située en bordure de la RN124 et est coincée entre la Fontaine Lumineuse et l'entrée d'Airbus. Les deux passages piétons existant ne sont pas adaptés à la quantité de personnes drainés par Airbus, le lycée et Colomiers. Il est nécessaire de revoir toutes les directions car actuellement le trafic est trop important pour avoir des accès sécurisés.
- Prévoir des parkings de l'autres côté de la RN124 sur deux terrains libres dont un se situe à côté de Kiloutou
- Sécuriser la piste cyclable qui sera en contact avec 4 artères très fréquentées

Station Colomiers Airbus Ramassiers – Sous-groupe n°3

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- Passages souterrains ou passerelles pour traverser la route de Bayonne et Fontaine Lumineuse ; feux non souhaitables pour ne pas perturber le trafic routier - Créer un accès piéton direct de la gare TER Ramassiers

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Le placement de la station va favoriser les habitants de Cornebarrieu, Tournefeuille, sortie rocade => besoin de parkings voitures - Attention = report dû à la saturation de la station Colomiers Gare
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Aire de covoiturage - Station Véli'b - Tabac, presse, boulangerie, distributeur bancaire, épicerie parce que pas de commerces dans l'environnement proche - Aménagements pour PMR et passerelle
Correspondance avec la gare TER	- Créer un accès direct piéton à la station depuis la gare TER Ramassiers
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts etc.)	- Même amplitude et fréquence que le métro (surtout en heure de pointe)
La sécurité autour de la station	- Ajouter des passages souterrains et des passerelles piétons - Vigilance en soirée/insécurité (partenariat police) surtout avec LEP Eugène Montel pouvant favoriser l'arrivée de la délinquance toulousaine
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier)	- Verdure, plantations, arbres… - Eclairage public jusqu'à la fermeture de la station (sentiment d'insécurité) - Mur antibruit (prolongement) entre RN124 et station
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Box individuels vélos à la station
La signalétique	- Fléchage de la station à partir du village de Colomiers et des Ramassiers - Fléchage en temps et en mode de déplacement - Plans cyclables
Nom de la station	- Distance importante avec le quartier des Ramassiers => autres propositions de nom : - « Fontaine Lumineuse » - « Colomiers Oratoire »

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

- Faire une aire de covoiturage, solution intermédiaire entre la voiture et les transports en commun
- Synchroniser l'amplitude et la fréquence du métro aux heures de pointe avec le réseau bus
- Sécuriser les accès pour se rendre à la station
- Installer des boxes individualisés pour les vélos
- Prévoir une signalétique pour indiquer le métro depuis le village de Colomiers en précisant le temps de parcours à pied et en vélo
- Airbus n'est pas judicieux comme nom de station, proposer plutôt « Fontaine Lumineuse » ou « Colomiers Oratoire »

Station Colomiers Gare – Sous-groupe n°4

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- Voie sécurisée indépendante autour de l'esplanade François Mitterrand jusqu'à l'allée Lauraguais (chemin piétons et cyclistes) - Renforcer l'accès piéton côté sud (2 passerelles)
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	- 2e parking côté sud (de l'autre côté de la gare) - Attention aux flux entrant/sortant du parking - Durée de parking limitée
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Pharmacie - Boulangerie - Consignes (casques motards) - Pick Up station (colis) - Bornes électriques (téléphone)
Correspondance avec la gare TER	- Oui - Augmenter les liaisons vers l'ouest - Adapter le tarif - RER Toulousain/L'Isle Jourdain
La sécurité autour de la station	- Caméras - Eclairage - Présence de commerces - Accès sécurisé aux parkings (avec badge)
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier)	- Arbres - Bancs - Maintenir le même niveau végétal - Poubelles
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Bornes de rechargement vélo électrique
Nom de la station	- Colomiers Gare

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

- Renforcer l'accès par le sud en améliorant les passerelles existantes, notamment pour les piétons et les vélos
- Installer un parking de l'autre côté de la voie vers le sud
- Favoriser l'accès vélo et piéton par le nord et profiter de l'esplanade pour faire une voie sécurisée pour les vélos et les piétons car actuellement ce n'est pas suffisant
- Pour le « RER toulousain » (ligne C du TER) favoriser la liaison de Colomiers vers l'ouest et renforcer le partenariat avec la SNCF

Station Colomiers Gare – Sous-groupe n°5

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

➔ **Observations formulées par les participants dans la fiche station**

Sujets	Observations des participants
Modalités d'accès des piétons à la station	- Sécuriser un passage piéton rues Georges Sand/Etienne Collongues - Améliorer les liaisons parkings publics Colomiers jusqu'à la station
Modalités d'accès en voiture (localisation, stationnement, dépose-reprise, etc.)	- Décorréler la dépose-minute de l'entrée du parking - L'accès au parking semble un peu trop petit - Le nombre de places est très insuffisant
Les services (commerces, équipements, etc.) autour de la station	- Rénovation totale de la zone de commerces - Commerces souhaités : boulangerie, pressing, épicerie, caviste, bar (convivial), presse
Correspondance avec la gare TER	- Plus de trains et des parkings voiture aux autres gares en amont de Colomiers - Meilleure information sur les horaires des trains
Modalités d'accès Bus (emplacement des arrêts etc.)	- Quais d'attente couverts - Meilleure accessibilité PMR - Les bus dans le parking ???
L'animation du nouvel espace public autour de la station (aménagements paysagers, mobilier)	- Zones abritées pour les piétons - Bancs
Modalités d'accès et stationnement vélo	- Piste cyclable sécurisé avenue Etienne Collongues - Ne pas considérer que la piste cyclable esplanade François Mitterrand est sécurisée, il faut trouver d'autres itinéraires (la situation actuelle est trop dangereuse) - Garages à vélos sécurisés et couverts
La signalétique	- Renforcer la zone de dépose-reprise
Nom de la station	- « Le Bonheur est dans le pré » - « La Gersoise » - « Porte du Gers »

➔ **Restitution orale des idées forces ressortant des échanges en sous-groupes**

- Renforcer les parkings des gares TER en amont de Colomiers car la capacité et l'accès du P+R de la station Colomiers Gare sont sous-dimensionnés
- Valoriser et sécuriser les accès vélos et piétons car risque de conflit avec la voiture qui est très présente
- Stationnement vélos sécurisés et individuels
- Pôle de commerces de proximité rénové

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

5. Conclusion

Hélène PERLEMBOU, Pont-Neuf, remercie les participants et revient sur les aspects qui ont été les plus abordés durant la réunion :

- Le stationnement automobile
- La sécurité autour de la station Colomiers Airbus Ramassiers, notamment pour les vélos et les piétons
- L'offre de TER à renforcer
- Les commerces

Christophe DOUCET, Tisséo Collectivités, remercie l'ensemble des participants et rappelle que la concertation est un temps important pour la maîtrise d'ouvrage car elle permet de recueillir les usages de ceux qui pratiquent les territoires et de les intégrer à la réflexion. Tisséo prépare actuellement l'enquête publique, qui est un temps d'expression majeur pour les usagers et qui permettra de valider le projet.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.2.9. Atelier du 10/12/18 « Colomiers gare / Airbus Colomiers Ramassiers / Airbus Saint-Martin »

COMPTE - RENDU

Participants citoyens :

Xavier PETRACHI
Stéphane MAZENQ
Maël AGARD
Sylvie FAURIE
Antonio LERA
Gabriel OPOKU
Carole JOUSSEINS
Cathy FOULCHER
Stéphane GOSSET
Nathalie COURMONT
Corinne MESTE
Marie-Claire MEMUZZO
Marie-France ESPIE
Flavien BOCCHINI
Cécile GAUTHIER
Stéphane VAISSIERE
David ORTYL
Jean-Jacques BEYRAT
Bernard PROTHIN
Claire NOTTELET
François BAUVIR
Emmanuel PANNIER
Violaine LOMBARD
Louis NAVARRO
Marie-Louise LOGGERO

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.3. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 21 DÉCEMBRE 2018 CONSACRÉE À LA STATION FRANÇOIS VERDIER

COMPTE - RENDU

TISSEO COLLECTIVITES

Projet Toulouse Aerospace Express - Connexion ligne B

Réunion sur la station François Verdier

21 décembre 2018

***

Dans le cadre du projet de la 3ème ligne de métro, une série de réunions de concertation a été engagée.
Ces réunions d'informations et de travail ont permis aux techniciens en charge du projet de recueillir les attentes des riverains, de présenter les différentes études réalisées ainsi que le processus de mise au point du projet dans les années à venir.
Le présent document constitue la synthèse des informations communiquées lors de la réunion du 21 décembre 2018. Francis Grass, Président de Tisséo Ingénierie, accompagné des maires de quartier et de techniciens, est venu répondre aux questions des riverains de la station François Verdier.

Les enjeux de la 3ème ligne de métro

Toulouse Métropole et Tisséo travaillent sur un ensemble de réflexions visant à répondre à l'évolution des besoins des habitants et au développement dynamique de la grande agglomération. La 3ème ligne s'inscrit dans ce schéma et dès l'année 2014 des études ont été lancées.

Ce projet nécessaire au territoire se fait autour de grands objectifs, tels que :

- répondre de manière efficace aux besoins de mobilité ;
- proposer une desserte pertinente entre la population, les équipements et les pôles économiques ;
- Mailler le réseau de transport en commun pour l'optimiser et le rendre toujours plus pertinent pour assumer la croissance démographique….

Tout en maitrisant le calendrier de réalisation et le budget alloués à l'opération.

Le choix d'insérer une station en centre-ville, à François Verdier, en correspondance avec la Ligne B, répond parfaitement à ces objectifs. En effet, elle permet à la fois une bonne desserte du centre et une bonne correspondance depuis le sud-est de Toulouse, mais aussi, à une plus large échelle, s'inscrit dans un maillage efficace pour les habitants de la périphérie.

L'environnement de la station François Verdier et les contraintes

Comme pour le reste du tracé défini en juillet 2017 à la suite du débat public, les études ont pris en compte les différentes contraintes suivantes :

- localisation de la station souterraine (au croisement des allées F. Verdier et de la rue de Metz, en interface avec le métro de la ligne B, etc.) :
  les contraintes physiques ;

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

1.3. Compte-rendu de la réunion du 21 décembre consacrée à la station François Verdier

COMPTE - RENDU

- caractérisation de l'environnement immédiat de la station (vie du quartier, patrimoine, espace vert, dessertes, etc.) :
  les contraintes environnementales, notamment préservation des espaces naturels ;

- études techniques par l'identification des paramètres techniques (connaissance du bâti avoisinant, du sous-sol, des ouvrages existants, des durées travaux, etc.) :
  les contraintes techniques et économiques.

Ce travail a permis de dresser une cartographie précise de l'ensemble des éléments à prendre en compte pour préparer les futures phases d'études, de plus en plus précises.

Où en est-on ?

Après plusieurs phases d'études amonts et de rencontres participatives (débat public, 1ère phase d'information-participation, 2ème phase d'information-participation avec dialogue territorial et ateliers citoyens), des premières esquisses existent, réalisées sur la base des études préliminaires portant sur le tracé général, mais ces esquisses doivent évoluer. Le projet va rentrer en 2019 en phase d'enquête publique. Cette nouvelle phase de consultation de la population devra permettre de conforter l'intérêt du projet auprès de la population et de recueillir, via la commission d'enquête, l'ensemble des remarques des participants.

Les études vont continuer, à partir du printemps 2019, pour préciser par étapes successives les éléments de la 3ème ligne (géométrie des stations, aménagement de surface, typologie des rames, etc.) en prenant en compte les échanges avec les parties prenantes (population, associations, partenaires, etc.).

Les suites de la démarche engagée

Les études qui vont avoir lieu dans les deux années précédant le début des travaux lourds vont permettre la réalisation de la 3ème ligne.

Francis Grass s'est engagé, au nom des élus, à poursuivre la mise au point du projet autour de la station François Verdier en associant les associations et la population, et en liaison avec le garant de la concertation et la commission d'enquête. En particulier, les études auront pour but de rechercher les meilleures solutions visant à préserver et à valoriser les espaces naturels en ville et notamment les alignements d'arbres des allées François Verdier.

Francis Grass a précisé que les élus sont à l'écoute et qu'ils restent à disposition des participants.

Tisséo s'engage auprès de la Métropole pour l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants et plus particulièrement pour l'amélioration des allées François Verdier et leur préservation comme site arboré et végétalisé.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2. LES OBSERVATIONS DES PARTICIPANTS AU DIALOGUE TERRITORIAL ET AUX ATELIERS CITOYENS, PAR STATION

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.1. Station Colomiers gare

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION COLOMIERS GARE

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- Créer un sous-sol et un accès direct des piétons vers billetterie (DT)
- Rendre ces passages accessibles directement depuis la station (DT) / Améliorer la liaison entre la station et le TER (AC)
- Créer un accès piéton sous la RN124 et sous la route de Bayonne pour protéger les piétons. (DT)
- Prévoir des aménagements doux au-delà du périmètre de 100 mètres autour de la station (DT)
- Améliorer la sécurité des circulations douces (AC)
- Renforcer les accès par le sud en profitant des passerelles actuelles (AC)

- Augmenter la fréquence des bus desservant la gare pour encourager l'usage des TC (DT)
- Renforcer la desserte bus du quartier des Marots vers le métro sur les fréquences matin/soir (DT)
- Redimensionner la zone parking bus (DT)

- Capacité du parc relai insuffisante (DT et AC)
- Créer des parcs relais dans les quartiers d'En Jacca ou de Plaisance – La Salvetat pour limiter la circulation automobile autour de la gare (+ navettes jusqu'à la station de métro) (DT)
- Prévoir des parkings-relais aux gares TER situées avant la station (DT et AC)
- Combien de places de stationnement actuellement ? (DT)
- Quelles modalités prévues pour permettre aux véhicules d'entrer et sortir du parc relais ? Crainte engorgement voies depuis centre-ville / E. Collongue (DT)
- Incompréhension sur les accès voitures vers l'entrée de la gare et le parking (DT)

- Créer une station vélo pratique, sécurisée en journée et soirée (DT et AC)
- Créer un accès piéton et cycle depuis la place Étienne Collongues et depuis le centre-ville (DT)
- Créer un accès cycle sous la RN124 et sous la route de Bayonne. (DT)
- Repenser les voies vélos notamment depuis le centre-ville et depuis Étienne Collongues car dangereuses (DT)

- Améliorer accès aux ronds-points (DT)
- Sécuriser la passerelle existante vers les quartiers Marot et En Sigal (vidéosurveillance) (DT)

- Prévoir des traçages au sol et une signalétique pour les personnes à mobilité réduite (DT)
- Améliorer la signalétique (DT)

- Créer un pôle de commerce (AC)
- Que deviennent les commerces de Vignemal ? (DT)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.1. Station Colomiers gare

STATION COLOMIERS GARE

	Que va intégrer le nouvel espace public ? (DT)
	Favoriser les accès modes doux par le nord : profiter de l'esplanade pour créer une voie sécurisée
Nom des stations	• « Porte du Gers » • « La Gersoise » • « Le bonheur est dans le pré »
	• Augmenter la fréquence des TER et des bus pour usagers venant de l'ouest (Aude, Isle Jourdain, Brax etc.) (DT) • Maintien de la ligne C du TER ? Si oui, quelle utilité de la 3ème ligne ? (DT) • Améliorer la desserte ferroviaire Colomiers – Isle Jourdain. (DT)

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	Tisséo Collectivités souhaite inciter les automobilistes à laisser leur véhicule aux stations TER situées avant la gare de Colomiers.
	La Région a inscrit 50 millions d'euros au Contrat de projet État Région pour moderniser la ligne et augmenter la fréquence.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.2. Station Airbus Colomiers Ramassiers

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION AIRBUS COLOMIERS RAMASSIERS

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

	Déplacer la station de l'autre côté de la rocade, vers la gare TER des Ramassiers pour faire une seule gare (DT)
	• Comment venir à pied / en vélo depuis le centre-ville et la route d'Auch ? (Mauvais accès piétons actuels) (DT) • Prévoir un passage souterrain sous la rue Jean Cayre et un trottoir (DT) • Créer un passage piéton sous route de Bayonne (DT) • Créer un tapis roulant vers le TER ligne C et son parking (DT) • Prévoir un accès PMR (DT) • Prévoir des allées sans voiture et plus de 500 mètres à pied (DT) • Améliorer accès piétons actuellement dangereux entre la bordure de la RN 124 et la fontaine lumineuse / entrée Airbus, sécuriser et revoir le dimensionnement des 2 passages piétons (beaucoup de circulation du fait de la présence d'Airbus, du lycée…) (AC)
	• Améliorer la desserte du quartier des Ramassiers depuis et vers la station (dévier la ligne Linéo 2) (DT) • Mettre en place une navette depuis le parking des Ramassiers jusqu'au métro, (trajet inférieur à 5 mn pour être attractif) (DT) • Coordonner l'amplitude et la fréquence des bus et métro aux heures de pointe (AC) • Améliorer ligne 63 (fonctionner 7 jours sur 7) (DT) • Étendre la plage horaire des transports en commun le soir (DT) • Anticiper les évolutions de la desserte des Ramassiers sans attendre le métro (DT) • Modifier tracé Linéo 2 pour s'arrêter à la gare Ramassiers (DT)
	• Prévoir des parkings à proximité de la station (sur terrain vague ?) (DT) • Des places de stationnement prévues ? (DT) • Besoin de parking > prévoir des parkings de l'autre côté de la RN 124, sur le site près de Kiloutou ; prévoir une aire de covoiturage (AC) • Revoir les principes de stationnement (insuffisant) (DT)
	• Installer des boxes vélos sécurisés (+ vestiaires et douches) (DT) • Sécuriser les pistes cyclables car 4 artères très importantes autour de la fontaine lumineuse ; individualisés, améliorer la sécurité car trafic automobile dangereux (AC) • Comment venir à vélo depuis le centre-ville et la route d'Auch ? (DT)
	• Améliorer la sécurité (fort sentiment d'insécurité) : déplacer la station au sud de la RN124 pour bénéficier de la vidéosurveillance déjà mise en place à la halte (DT) • Rétablir des guichets, des vigiles et des caméras de surveillance (DT)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.2. Station Airbus Colomiers Ramassiers

STATION AIRBUS COLOMIERS RAMASSIERS

	• À l'intérieur de la station prévoir de la vidéo, audio, traçage au sol (DT) • Installer des panneaux d'information (DT) • Préciser les temps de parcours à vélo / à pied entre centre Colomiers et la gare (AC)
	Besoin de commerces et de services dans le quartier Ramassiers
	Prévoir un aménagement de la zone complète (y compris au niveau Fontaine lumineuse) (DT)
Nom des stations	• « Colomiers Oratoire Ramassiers » • « Colomiers Oratoire » (AC) • « AirMétro » • « Rammétro » • « Col-Air » • « Fontaine Lumineuse » (AC)
	• Augmenter la fréquence du TER, notamment venant de l'Ouest (DT) • Maintien de la halte ferroviaire TER de Ramassiers, qui permet de se rendre facilement à Arènes (DT)

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	• La Région a inscrit 50 millions d'euros au Contrat de projet État Région pour moderniser la ligne et augmenter la fréquence. • L'objectif de la Région et de TC est de travailler la complémentarité des réseaux. La Région n'a pas prévu de supprimer ou de diminuer la desserte TER.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.3. Station Airbus Saint-Martin

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION AIRBUS SAINT-MARTIN

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

	Créer une sortie de part et d'autre du chemin de l'Espeissière, pour qu'elle profite aux usagers ne travaillant pas chez Airbus (DT)
	Sécuriser les accès en modes doux (AC)
	• Desservir la ZAC Saint-Martin par des navettes entre la ZAC et le métro (DT) **• Rapprocher les arrêts de bus de la station (DT)** **• Améliorer ligne 63 (fonctionner 7 jours sur 7) (DT)** **• Créer une liaison bus avec le TER Saint-Martin (?) (AC)**
	• Prévoir de nombreux stationnements voiture (DT) **• Installer un système de dépose minute (DT)** **• Opposé à l'installation d'un parking relais au niveau de la station (zone Airbus la Crabe saturée) (DT)**
	• Prévoir de nombreux stationnements vélos (DT) **• Créer des parkings vélos des deux côtés (AC)** **• Aménager des pistes cyclables entre la ZAC Saint-Martin et la station (DT)** **• Installer des boxes vélos sécurisés (+ vestiaires et douches) (DT)** **• Améliorer l'accessibilité vélo (jugée très dangereuse) : > créer une passerelle modes doux au-dessus de la rocade ? (AC)**
	• Prévoir des caméras de sécurité et un niveau d'éclairage suffisant **• Le passage en viaduc risque-t-il de poser des problèmes de sécurité du fait de la proximité de l'aéroport ? (DT)**
	• Insérer sur le visuel accessibilité la continuité cyclable sur foncier Airbus (DT)
	Inutile de créer une offre de service (préjudiciable aux commerces d'Ancely) (DT)
	• Construire une passerelle pour contourner le rond-point de la Crabe (DT) **• Créer un passage souterrain modes doux ou une passerelle en hauteur (DT)**
Nom des stations	**• « St Martin Caravelle »** **• « St Martin Concorde »** **• « Saint-Martin du Touche »** **• « La Crabe-Saint-Martin » (AC)**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.3. Station Airbus Saint-Martin

STATION AIRBUS SAINT-MARTIN

?	**Préciser les modalités de transition entre partie souterraine et aérienne (DT)**
	Prévoir des dédommagements pour les services et commerces pendant les travaux de la 3ème ligne (DT)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.4. Station Jean Maga

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION JEAN MAGA

tisséo COLLECTIVITÉS

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS

ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- **Sécuriser et protéger les piétons (AC) / prévoir un cheminement souterrain entre le tramway et le métro (moins dangereux et plus rapide qu'en surface)**
- **Rapprocher l'ascenseur du quai de tram pour favoriser les déplacements des PMR (AC)**
- **Sécuriser le giratoire (piéton + vélo) (AC + DT)**
- **Réaliser un aménagement piétons/modes doux entre le rond-point Jean Maga et Ancely (DT)**
- **Pour les valises, prévoir des trottoirs larges et uniquement des ascenseurs. (DT)**
- **Eviter les ruptures au sol (pas de rebords de trottoirs pour les valises) (DT)**

- **Envisager un bus entre la station de métro et le centre de Blagnac (AC & DT)**
- **Prolonger les lignes 66 et 70 jusqu'à Jean Maga pour éviter une rupture de charge importante pour les passagers en direction de l'aéroport (AC & DT)**
- **Arrêt de bus trop éloigné de la station (oblige à traverser le rond-point Jean Maga). Prévoir un emplacement arrêt sur parvis en bordure de rond-point (AC & DT)**
- **Prévoir un arrêt de bus route de Grenade. (DT)**

- **Prévoir des places de parking pour handicapés. (AC)**
- **Prévoir un parking avec temps limité (max. 24h) pour ne pas avoir de parking pour l'aéroport (AC)**
- **Parking relais : deux options : 1) au niveau de l'ancienne jardinerie, 2) prévoir un dépose piéton plutôt qu'un parking relais (DT)**
- **Prévoir une zone de dépose minute (au niveau de l'ancienne jardinerie).**
- **Prévoir un parking pour éviter le stationnement sauvage (AC & DT)**
- **Associer la commune de Blagnac sur les parkings relais et le stationnement (DT)**
- **Empêcher le stationnement sauvage (vidéo-verbalisation, ASVP, zone bleue) (AC)**
- **Anticiper les risques de véhicules ventouses sur le quartier Layrac et Montplaisir et sur le parking de Picard. (DT)**
- **Préciser les modalités de stationnement automobile envisagées près de la station Jean Maga. (AC)**
- **Les tarifs pour le parking de l'aéroport sont trop élevés (DT)**
- **Trafic automobile et problèmes de stationnement difficiles pour le quartier Ancely (DT)**
- **L'hôpital souffre des problèmes de congestion routière (DT)**
- **Inquiétudes pour la sortie automobile du quartier Layrac par le pont Velasquez (feu de circulation // Ligne Aéroport Express toutes les 5 min + flux piétons) (DT)**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.4. Station Jean Maga

STATION JEAN MAGA

	• Le vélo est un point noir sur toute la zone (DT) • Prévoir une station VélÔToulouse (AC) • Pouvoir transporter son vélo dans le métro en 2025 pour se prémunir du vol. (AC) • Séparer les espaces vélos et piéton, sécuriser les pistes (AC & DT) • Préciser l'emplacement des pistes cyclables (DT) • Maintenir la piste cyclable avenue Latécoère (DT) • Ajouter une piste cyclable entre Jean Maga et Ancély/Purpan. Faciliter l'accès des cyclistes (notamment depuis Ancely) (AC & DT) • Prévoir 150 stationnements vélos sécurisés (AC & DT) • Inquiétudes sur la continuité des trottoirs et des pistes cyclables : actuellement les pistes cyclables sont souvent très chargées et le seront sans doute davantage avec l'arrivée du métro, par conséquent, la place viendrait à manquer. (DT) • Prévoir des consignes pour les casques de vélos, les équipements (DT) • Où sera implantée la piste cyclable rue de Grenade car la rue n'est pas large (11 mètres) (DT)
	• Mettre en place un dispositif de vidéosurveillance (AC) • Sécuriser les pistes cyclables (AC) • Sécuriser les piétons par rapport aux vélos sur le pont Vélasquez et l'avenue Latécoère (DT)
	• Signalisation sonore pour malvoyants (AC) • Prévoir signalétique pour renvoyer vers le parking relais de Sept Deniers (AC) • À épurer car trop confuse (Ancely ou Blagnac, 120 panneaux) (AC) • Harmoniser la signalisation actuelle (AC) • Prévoir une signalétique au sol, indiquer les lieux remarquables du quartier, indiquer les temps de parcours piétons, afficher les horaires des vols (DT) • La dénomination « express » est trompeuse (AC)
	• Maintenir l'existant (AC) • Équipements et services (crèches, voir ce qui s'est fait à la station Ramonville) (AC) • Prévoir une vraie vie de quartier (commerces, restaurant, café autour de Jean Maga) (AC & DT)
	• Prévoir un passage souterrain entre le T1 et la 3ème ligne de métro, ainsi qu'av. Latécoère. (AC & DT) • Prévoir un préau sur le parvis /parcours couvert entre stations Ligne Aéroport Express et tramway T1 (DT) • Prévoir une passerelle au-dessus du Touch au niveau de Jean Maga pour assurer la jonction entre Blagnac et Toulouse (axe Ancely -> impasse du Touch à Blagnac prévu dans le projet de voie verte) (DT) • Créer une passerelle liaisons douces depuis Layrac + Monplaisir vers la station Jean Maga via l'avenue Latécoère pour desservir Airbus et la station de métro (DT) • Construire une passerelle pour contourner le rond-point de la Crabe (DT) • Créer un passage souterrain modes doux ou une passerelle en hauteur (DT) • Conséquences de l'aménagement de la station Jean Maga sur la route de Grenade (AC)
Nom des stations	• Conserver le nom « T2 » au lieu de Ligne Aéroport Express (AC) • Nom de la station : « Jean Maga / Blagnac » (DT) • Nom de la ligne Ligne Aéroport Express ou Tram 1 : « Route de Grenade » (DT)
	• Station à ne pas créer au détriment des actuelles stations Daurat et Nadot (AC) • Interrogation sur la rapidité de desserte de la Ligne Aéroport Express au regard de la distance, du nombre de feux de signalisation sur le parcours et en fonction de la conservation des arrêts Daurat et Nadot (AC) • Partager l'estimation précise du nombre de passagers empruntant chaque jour la Ligne Aéroport Express. Crainte d'une sous-estimation (DT) • Prolonger la Ligne Aéroport Express au-delà de l'aéroport pour desservir les zones d'activités voisines (AC)
T1	• Synchroniser les correspondances métro/tram (AC) • Horaires élargis (minuit par exemple) et liés aux horaires des avions (AC) • Prolonger le tramway jusqu'à Aussonne (AC) • Quantifier les impacts du projet sur le T1 : allongement des temps de parcours, pendant les travaux et pendant l'exploitation, impact sur la circulation au niveau du carrefour qui est déjà problématique (DT)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.4. Station Jean Maga

STATION JEAN MAGA

- Limiter les nuisances sonores et liées aux travaux pour les habitants du quartier Layrac-Montplaisir (AC & DT)
- Les travaux du pont au-dessus de la rocade, dont le prix a été élevé, risquent-ils d'être remis en question par le projet ? (DT)
- Un des ponts passant sur le Touch est classé en œuvre d'art et ne peut donc pas faire l'objet de travaux (DT)
- Quelles seront les modalités d'échanges et d'information sur les questions en lien avec les nuisances du chantier et de l'infrastructure en particulier sur la partie aérienne ? (DT)

- Crainte que le prix du ticket pour se rendre à l'aéroport augmente pour les voyageurs réguliers comme pour les salariés de l'aéroport. Eviter la sur-tarification pour les Toulousains (AC)

- Interrogation sur la solidité du financement de la Ligne Aéroport Express (AC)

- Où se trouvera précisément la section en aérien au niveau du quartier Layrac et sous quelles habitations passera le métro ? (DT)
- Anticiper l'évolution urbaine et la densification du quartier autour de la future station Jean Maga dans les prévisions de fréquentation de la station et dans le dimensionnement de l'aménagement (AC)

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

- Il existe une navette électrique communale gratuite qui dessert le centre de Blagnac.
- À ce stade des études, il n'est pas prévu d'arrêt de bus à la station Jean Maga. Compte tenu des avis exprimés durant la concertation, Tisséo étudiera à nouveau le besoin en bus à cette station.

- Pas prévu d'aménager un parking relais à Jean Maga afin de préserver la qualité de vie du quartier.
- La 3ème ligne du métro sera équipée de parkings relais aux terminus, à la station La Vache et Sept Deniers.
- Gestion en zone bleue insuffisante pour éviter les voitures ventouses. => étudier plutôt la mise en œuvre d'un plan local de stationnement dans les quartiers de concernés.
- Tisséo Collectivités va étudier les possibilités d'aménager un dépose minute et une correspondance avec les bus à la station Jean Maga. Le schéma routier est cependant contraint et le trafic très dense dans le quartier.
- Aménager un parking à la station Jean Maga nécessiterait la construction d'un bâtiment dédié et entraînerait une hausse de circulation et de stationnement à proximité de zones d'habitation au détriment des parkings de l'aéroport. Possible d'organiser un rabattement vers les parkings relais de Colomiers, Sept deniers et La Vache.
- Espace de stationnement existe devant les cuisines municipales.
- Une enquête de stationnement à l'échelle du quartier sera conduite afin d'identifier les solutions et outils les plus adaptés pour protéger le quartier.
- Les investissements en matière de transports en commun, notamment le Toulouse Aerospace Express, ont pour objectif de contrer la congestion croissante.

- Toute la zone autour de Jean Maga sera une zone piétonne – modes doux.
- Les installations VélÔToulouse concernent uniquement la commune de Toulouse.
- Prévu parc de stationnement vélo fermé vitré. Possible d'embarquer son vélo plié dans le métro et non plié à l'arrière de la rame dans le tramway en dehors des heures de pointe. Cette règle ayant pour but de favoriser l'intermodalité
- Pratique émergente de la « diffusion » qui consiste à stationner un vélo la nuit au niveau de la station de métro qui dessert son lieu de travail.
- Un volet « vélo » sera intégré dans le dossier d'enquête publique pour montrer les orientations choisies. Il faudra dégager ce qui relève d'une part du réseau de pistes cyclables local et, d'autre part, du réseau structurant, c'est-à-dire les grandes liaisons cyclables qui permettront de relier correctement les communes entre elles et de desservir les grandes zones d'emplois. Il faudra également veiller à intégrer le positionnement des stations de métro dans cette analyse afin que le réseau structurant de pistes cyclables soit correctement raccordé au réseau de métro et ne présente aucune discontinuité. Après l'enquête publique, un travail sera effectué avec Toulouse Métropole, pour perfectionner ce réseau structurant.
- La sécurisation des itinéraires cyclables, notamment par-dessus l'A621, fait bien partie des opérations d'accompagnement identifiées ainsi que la sécurisation des traversées piétonnes.
- L'offre de stationnement cyclable (100 + 50 places) devra être modulable pour pouvoir s'adapter aux usages.
- La continuité des trottoirs et des pistes cyclables sera assurée.
- Pour insérer la station T1, il est nécessaire d'élargir le début de la route de Grenade (Jardinerie) et se pose donc la question de profiter de cet élargissement pour y insérer pourquoi pas une piste cyclable et donc dès à présent, réserver l'espace.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.4. Station Jean Maga

STATION JEAN MAGA

	Il faudra intégrer la question du confort dans le partage entre piétons et cyclistes pour améliorer la cohabitation entre ces deux types de déplacements. Le projet prend racine dans un environnement contraint et, notamment sur le giratoire Maga, l'une des solutions serait de rajouter un encorbellement. Les études techniques à venir permettront d'identifier les solutions les plus pertinentes pour améliorer la circulation des piétons et vélos.
	Le terrain de l'ancienne jardinerie accueillera temporairement une école pendant la rénovation de ses bâtiments. Pendant les travaux d'aménagement de la station Jean Maga, le terrain servira de base de chantier. Enfin, en 2019 et 2020 des études seront menées en partenariat avec la commune de Blagnac pour définir le projet urbain autour de la station. Ce projet urbain fera l'objet d'une concertation puis sera formalisé avec la révision du plan local d'urbanisme de la métropole de Toulouse lors d'une enquête publique en 2022. • Un passage souterrain n'est pas la solution à privilégier, pour des raisons techniques et de sécurité. Sur la zone piétonne en surface, il n'y aura pas de circulation. • Les correspondances s'effectueront à pied en surface. Les usagers auront le choix entre prendre l'ascenseur pour sortir à proximité des navettes pour la Ligne Aéroport Express et prendre les escaliers mécaniques pour sortir du côté tramway et Ligne Aéroport Express. La station Jean Maga sera équipée d'abris pour protéger les usagers des intempéries en attendant la navette Ligne Aéroport Express ou le tramway. • L'aménagement de la route de Grenade empiétera légèrement sur le terrain de l'ancienne jardinerie pour accueillir la route, les quais et voies de tramway, les trottoirs et potentiellement une piste cyclable. Cet aménagement ne modifiera pas le plan de circulation actuel.
	Le tracé va longer le quartier en souterrain, puis au droit de la piste d'hélicoptère, et va passer en tranchée couverte puis en aérien au niveau du sol. Il n'y a pas encore de plans ou visuels précis présentables en l'état.
	• La station Jean Maga sera une station supplémentaire sur le T1. Les stations Nadot et Daurat, très fréquentées aux heures de pointe, seront maintenues sur la Ligne Aéroport Express. • À partir de la station Jean Maga, il sera possible de rejoindre l'aéroport en 6 minutes. • L'offre de service est compatible avec les perspectives de développement économique de la zone et de l'aéroport. Les hypothèses de croissance économique du secteur sont prises en compte par le projet. Les études garantissent qu'avec une rame de Ligne Aéroport Express toutes les 5 minutes d'une capacité de 210 personnes environ, le système de transport sera à même de répondre aux besoins de déplacement. • La fréquentation quotidienne de Ligne Aéroport Express est estimée comprise entre 14 000 et 17 000 voyageurs quelques années après la mise en service. La ligne sera utilisée pour partie par des salariés de la zone aéronautique et pour partie par des passagers aériens.
T1	• Le développement urbain autour du T1 a déjà un impact sur ses conditions d'exploitation. Des études sont menées pour regarder la capacité d'accueil de population supplémentaire au niveau des quartiers desservis et pour quantifier les impacts sur l'exploitation du tramway. Certains secteurs à traiter ont déjà été identifiés. C'est le cas du secteur Jean Maga. Tisséo Collectivités se mobilise donc pour regarder quels seraient les aménagements à apporter pour améliorer la situation, notamment au niveau du giratoire. Il y aura donc certainement des ajustements de la ligne T1 qui seront effectués, l'objectif étant de garder la même vitesse commerciale du tramway. Les conséquences de la 3ème ligne de métro sur le T1 seront également étudiées.
	• Il existe des normes pour encadrer l'exposition au bruit, au même titre qu'il existe des normes concernant les vibrations. • Le périmètre de la station se situe un peu plus loin de l'endroit indiqué. Les travaux ne seront pas tous remis en cause, seulement au niveau du giratoire Dewoitine. • Pendant la phase travaux, des médiateurs seront présents sur le terrain. Tous les riverains impactés seront informés sur l'évolution des plans de circulation pendant les travaux et sur les nuisances liées au chantier. Par ailleurs, le dossier d'enquête publique présentera les éléments relatifs aux nuisances sonores, aux impacts environnementaux, aux impacts sur la circulation du projet ainsi que les mesures envisagées pour éviter – réduire – compenser ces impacts.
	La Ligne Aéroport Express fera l'objet d'une tarification spécifique, à l'instar de la navette bus actuelle.
€	L'intégralité du financement de la Ligne Aéroport Express figurera dans le dossier d'enquête public. Le financement du projet a fait l'objet d'études financières expertisées et réalistes pour les collectivités. La Ligne Aéroport Express sera réalisée en même temps que la 3ème ligne de métro pour mailler le territoire et le réseau de transports en commun dans le but de favoriser le report modal.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.5. Station Sept Deniers - Stade Toulousain

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION SEPT DENIERS - STADE TOULOUSAIN

tisséo COLLECTIVITÉS

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS

ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- L'emplacement de la station actuel ne correspond pas à l'emplacement de la station tel que présenté au cours du débat public, et tel que figurant dans le Projet Mobilités (DT /AC)
- L'emplacement de la station ne permet pas d'y accéder en modes doux ou en bus (DT)
- Selon les associations (Collectif Job, Comité de quartier 7 Deniers, 7 animés), les villes font à l'heure actuelle le choix d'aménager et de desservir leur cœur de ville via des transports en commun et éloignent les voitures en positionnant des parking relais à l'extérieur du quartier (DT)
- Les associations prévoient d'informer le garant de la concertation de leur désaccord avec le positionnement de la station tel qu'actuellement prévu, et de leur souhait de voir réaliser des études complémentaires (AC + DT)
- À qui la station va-t-elle profiter (les associations lors de l'atelier citoyen) ? Pour les associations, la station n'est pas destinée aux habitants du quartier Sept Deniers

- Aménager une passerelle piétonne au-dessus de l'A621 (AC)
- Penser aux accès piétons et vélos puisque la station n'est pas en cœur de quartier (AC)
- Réaménager les trottoirs des rues adjacentes car les poussettes et PMR ne peuvent y accéder (AC)
- Sécuriser les voies piétonnes et vélos (AC)
- Prévoir une passerelle piétonne entre Job et Ancely (AC)
- Les participants affirment qu'à l'heure actuelle ils ne peuvent pas marcher dans le quartier, à cause de la pollution (AC)

- Mise en service d'une nouvelle ligne de bus entre Sept Deniers et Fenouillet pour éviter l'arrivée massive d'automobilistes (DT)
- Meilleure connexion avec les communes du nord, par un prolongement du Linéo 1 (DT/AC)
- Prolonger la L1 jusqu'à la Plaine de Ginestous (DT/AC)
- Relier les communes au nord de Toulouse au centre-ville par le Linéo 1 (DT)
- Aménager une voie en site propre au-dessus de l'A621 pour une correspondance sécurisée entre le métro et le bus (AC)
- Mettre tous les bus (L1, interurbain…) à l'emplacement actuel du Linéo 1, à Salvador Dali (AC)
- Prévoir des voies dédiées aux bus dans le secteur (AC)
- Quelles correspondances entre le Linéo 1 et la station de métro ? (DT)
- Si la station était déplacée à Job, une interconnexion pourrait être faite avec un bus en site propre, plus efficace qu'un parking relais (DT). En l'état, la station sera inaccessible autrement qu'en voiture, car elle se situera à l'extérieur du quartier (DT)
- Quid des bus départementaux et du terminus à Marengo

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.5. Station Sept Deniers - Stade Toulousain

STATION SEPT DENIERS - STADE TOULOUSAIN

	• Créer un parking relais de 600 places au terminus du Linéo 1 (DT) • Refus du parking relais à la station Sept Deniers, car crainte de la congestion routière que cela entraînerait, parking relais jugé peu esthétique (AC / DT) • Réutiliser les nombreux parkings existants dans le secteur, exemple celui du terminus L1, avec système de rabattement en navette (AC) • Prévoir un parking à l'extérieur du secteur, pour rabattement avec bus en site propre (AC) • Réserver des places de stationnement aux habitants du quartier (AC) • Limiter la place de la voiture dans le quartier : réduire le nombre de voitures dans le quartier pour éviter les accidents avec les vélos et piétons (AC) • Crainte d'attirer de nombreux automobilistes depuis les communes du nord-ouest (aggravation des embouteillages + réaménagement échangeur A621) (DT) • Diminuer de façon importante la part de la voiture pour lutter contre la congestion routière et la pollution (AC) • Crainte que les gens ne viennent se garer de façon massive dans le quartier, pour aller à l'aéroport (AC)
	• Prolonger la passerelle cyclable entre Sept Deniers et Purpan jusqu'au Bd de Suisse pour faciliter la traversée du canal latéral de la Garonne (DT/AC) • Passerelle vélo au-dessus de l'A621 (AC) • Sécuriser les accès vélos (AC) • Prévoir davantage de stations VélôToulouse dans tout le quartier, pour permettre aux habitants de se rendre facilement à la station de métro (AC) • Réaménager toutes les rues du quartier avec des voies vélos séparées des voies de bus (AC) • S'il y a un système de rabattement en bus, l'argent économisé pourrait permettre de sécuriser les voies vélos et piétonnes (AC) • Le stationnement sauvage qui existe actuellement sur les voies cyclables est dangereux (AC) • Les déplacements à vélo sur le pont et la rocade 7 Deniers Blagnac sont dangereux (AC)
	Prévoir de la sécurité renforcée les jours de matches, ne pas oublier le 15 novembre 2015 à Paris ! (AC)
	• Ne pas installer de nouveaux commerces pour ne pas pénaliser ceux de la route de Blagnac (AC) • Quel avenir pour les installations tennis ? (AC)
	• Pas de panneaux publicitaires (AC) • Quartier à réserver aux modes doux (hors résidents) (AC) • Remplacer le parking prévu par des espaces verts qui manquent dans le quartier (AC) • Aménager des jeux pour enfants, au parc pour enfants situé à proximité (AC) • Quel impact de la station et des aménagements sur la résidence Terre Ovalie : route, circulation… (Chemin de Sept Deniers) ? (AC) • Veiller à ne pas sacrifier le cœur de ville (Job) et éviter l'urbanisation du quartier (AC)
 Nom des stations	• Ne pas appeler la station « Sept Deniers » car ce n'est pas le nom du quartier dans laquelle elle se situe (AC) • « Sept Deniers » (AC)
	• Les associations demandent l'accès aux études de rabattement et d'interconnexion, pour mesurer les impacts des différentes alternatives. Sans cela, elles jugent le dossier d'enquête publique fragile (DT) • Réaliser des projections urbaines et études d'impact, pour disposer d'une vision d'ensemble sur le projet (DT) • Quels liens entre le projet de 3ème ligne, et les projets urbains de Toulouse Métropole, tels que « Dessine-moi Toulouse », et l'implantation d'une clinique de 10 000 m² dans le secteur de Ginestous ? (DT/AC) • Le projet de métro n'est pas cohérent avec les projets urbains déjà présentés (AC)
	Les travaux d'aménagement de la liaison avec le centre de maintenance ont des impacts sur l'un des uniques espaces verts du quartier
	Les acteurs associatifs demandent la tenue d'une réunion publique spécifique au secteur Sept Deniers, pour débattre notamment de la localisation de la station. Ils rappellent que le secteur compte 8 500 habitants (DT / AC)
	• Les participants soulignent la pollution que subit leur quartier (AC) • Où sera positionné le site de maintenance (DT) ? • Pourquoi ne pas aménager la zone technique (maintenance et remisage) à Fondeyre ? Avec un parking relais ? (AC)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.5. Station Sept Deniers - Stade Toulousain

STATION SEPT DENIERS - STADE TOULOUSAIN

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	• L'objectif de la station vise à desservir les habitants du quartier, mais pas uniquement. La station doit être également accessible aux habitants qui vivent au nord de l'A621 (Ginestous, Fenouillet, Blagnac…). • Des critères techniques ont conduit au choix du positionnement de la station : le dépôt métro (site de maintenance et remisage) doit être positionné au milieu de la ligne. Le site retenu pour l'emplacement se situe au nord de l'A621. • La station doit par conséquent se situer dans ce secteur, afin d'éviter d'avoir un raccordement entre le dépôt et la ligne de métro trop long. L'autre option : mettre le site de dépôt en terminus était très contraignant d'un point de vue technique et financier. • Les choix du positionnement de la station sont ainsi dictés par le choix du maillage d'un grand territoire, mais aussi de contraintes techniques (Tisséo).
	La réflexion quant à une réorganisation précise du réseau de bus sera lancée dès 2020. Les principes reposent sur une connexion de chaque station avec le réseau bus, permettant un rabattement efficace, pour limiter notamment le recours à la voiture individuelle pour accéder aux stations, telles que la création de liaisons entre les territoires du nord et la station de métro, mais aussi une connexion performante Linéo 1 – Métro.
	• La politique de transports évolue : on oppose plus les différents modes de transport, mais on les combine. • Les citoyens utilisent généralement plusieurs modes de transport dans la journée, dans le mois, dans l'année : modes actifs (piétons, vélos), modes de transports publics (bus, métro, tramway), voitures… • Il faut s'assurer d'une complémentarité entre ces modes (Tisséo). • Des parkings existent en effet dans le secteur, mais sont trop éloignés de la station (Tisséo).
	Les études portant sur l'adaptation des itinéraires cyclables doivent être menées pour avoir une idée précise des aménagements futurs (Tisséo).
	Il faut éviter d'avoir des stations qui soient situées au pied des infrastructures sportives, car cela génère des flux de voyageurs conséquents. Néanmoins, la station est actuellement située à 300 mètres du Stade Toulousain, distance convenable du Stade Toulousain (Tisséo).
	L'étude urbaine globale ne prévoit pas d'évolutions majeures autour de la station Sept Deniers. Une concertation a eu lieu avec les associations lors de l'élaboration du PLUI et Sept Deniers ne faisait pas partie des zones à restructurer. Le projet « Dessine-moi Toulouse » concerne le développement du stade par rapport à son complexe sportif.
	le TOAC récupérera à terme le même nombre de terrains de sport. Tisséo travaille à cette fin avec le Comité d'Entreprise d'Airbus, propriétaire des terrains. Les études sur la réorganisation sont en cours mais les espaces verts devraient représenter la même surface qu'à l'heure actuelle.
	Le site de maintenance et de remisage sera situé, de l'autre côté de l'A621, sur les installations existantes de Toulouse Métropole en rationalisant un espace existant (chemin des Daturas).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.6. Station Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION BOULEVARD DE SUISSE-PONTS JUMEAUX

tisséo COLLECTIVITÉS

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS

ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- **Aménager les accès piétons : les voies piétonnes du Boulevard de Suisse, le Chemin du Sang de Serp depuis le canal latéral, le chemin piéton de l'avenue d'Elche (DT)**
- **Penser aux accès piétons les jours de matches, même si la station Sept Deniers est conçue pour cela (DT)**
- **Calibrer les trottoirs, pour les poussettes et les PMR (AC)**
- **Agrandir certains trottoirs, trop étroits sur le boulevard de Suisse (AC)**
- **Revoir l'aménagement des carrefours pour sécuriser les passages piétons (AC)**
- **Prévoir des passages souterrains pour les piétons afin d'accéder à la station (AC)**
- **Ajouter des passages piétons et ralentisseurs sur le Boulevard de Suisse (AC)**

- **Arrêts de bus à positionner devant la station, sur la voie réservée (DT/AC)**
- **Nécessité d'un Linéo 10 avec fréquence accrue (DT /AC)**
- **Changer le tracé de la ligne 15 pour avoir un terminus à la gare Matabiau (AC)**
- **Comment le Linéo 10 va desservir le secteur ? Quels types de voyageurs vont emprunter cette ligne ? (AC/DT)**

- **Libérer de l'espace de stationnement sur l'espace de la Maison de la Peinture (DT)**
- **Prévoir des parkings pour éviter le stationnement sauvage avec un dimensionnement suffisant (AC)**
- **Prévoir des zones pour le covoiturage (AC)**
- **Prévoir le stationnement des scooters et des motos (AC)**
- **Le quartier connaît des problèmes de stationnement non résolus avec les salariés des sous-traitants d'Airbus, clients des restaurants du secteur, etc. qui viennent se garer dans le quartier (DT/AC)**
- **Anticiper les impacts de l'arrivée du métro, pour l'accès périphérique (augmentation du trafic) (AC)**

- **Voies cyclables ou pistes vélos Bd de Suisse (DT)**
- **Aménager des voies sur les berges du Canal (DT)**
- **Prévoir des accès piétons et vélos les plus directs possibles vers les espaces verts attendus dans le cadre du Plan Canal (DT)**
- **Piste cyclable protégée pour accéder au métro (Silvio Trentin, Boulevard de Suisse) (AC)**
- **Prévoir des parcs à vélo en nombre suffisant (AC)**
- **Stationnement couvert et sécurisé pour les 2 roues motorisés (AC)**
- **Mettre en place une station VélÔToulouse (AC)**

- **Renforcer et revoir l'éclairage notamment sur le Bd de Suisse (AC)**
- **Passage souterrain pour accéder à la station (AC)**
- **Le sujet sécurité dépend des aménagements prévus. Actuellement, il n'y a pas d'insécurité dans le quartier (DT)**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.6. Station Boulevard de Suisse - Ponts Jumeaux

STATION BOULEVARD DE SUISSE-PONTS JUMEAUX

	• Prévoir une signalétique aux 2 entrées du Boulevard de Suisse et sur le périphérique Nord (DT) • Prévoir de la signalétique sonore pour les passages piétons (AC) • Signaler le canal latéral et l'embouchure (AC)
	• Prévoir des commerces : épicier, fruits et légumes (AC) • Prévoir un distributeur automatique de billets (AC) • Prévoir des services : maison des associations, crèches, maisons d'assistances maternelles (AC) • Aménager des espaces d'exposition d'art (AC)
	• Profiter de l'arrivée du métro pour développer un véritable projet de quartier avec un pôle de centralité (place centrale) et des équipements publics et pas uniquement des programmes immobilier (AC / DT) • Avec la zone industrielle, besoin de rassemblement, de rendez-vous, d'information publique : panneaux, colonnes, mobilier de loisirs… (DT) • Prévoir des bancs (DT) • Aménager des jeux pour enfants, loin du parking (DT/AC) • Besoin d'une zone verte autour de la station (AC) • Prévoir des œuvres d'art à chaque station, comme ce qui existe pour la Ligne A et B (AC) • Gérer un accès vert au canal latéral en réaménageant les bords du canal (AC) • Créer une mini-halle de type marché couvert (AC)
Nom des stations	• « Ponts-Jumeaux » (DT/AC) • « Boulevard de Suisse » (AC) • « Sang de Serp » (AC) Soumettre le nom de la station au vote (AC)
	• Le secteur est déjà très urbanisé, convoité par les promoteurs immobiliers. L'arrivée du métro va jouer un rôle dans la définition du projet de quartier. Il faut veiller à ce que cela soit cohérent avec le projet « Cœurs de quartier » (DT/AC) • Aménager les abords du Canal, qui est aujourd'hui coupé du quartier (AC)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.7. Station Fondeyre

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION FONDEYRE

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

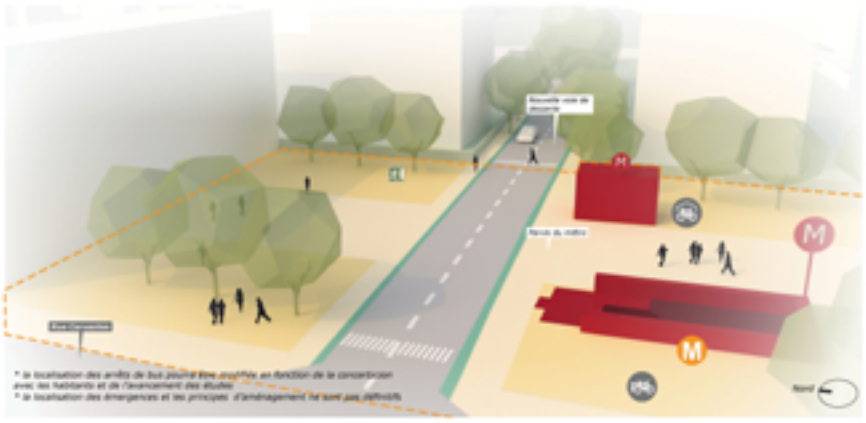

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

Où la station sera-t-elle implantée (DT) ?

- Assurer des cheminements piétons et vélo Fondeyre <> Barrière de Paris, et Fondeyre <> La Vache avec une transversale (AC /DT)
- Bien gérer les flux de piétons à l'intérieur de la station (AC)
- Cheminements piétons transversaux, et végétalisés, depuis les rues Adonis et Bastiat, ainsi que depuis les établissements scolaires (AC)
- Il existe à l'heure actuelle insuffisamment de signalétique pour les personnes malvoyantes : tracés au sol (DT)
- Qu'est-il prévu en matière d'accès et cheminements ? Il existe un risque à faire déboucher les voiries accessibles aux voitures sur des rues qui ne sont pas prévues et aménagées pour accueillir un fort trafic. La parcelle Peugeot est intéressante, assez grande et ouverte, y aura-t-il des aménagements sur la parcelle autres que des voiries ? (AC)

- Connexion avec le bus 110 > Créer une nouvelle ligne de bus par la rue F. Garcia-Lorca (DT)
- Créer un pôle d'échanges important, comme à La Vache, avec arrêt de bus/parking dans cette rue puis accès à la station en mode doux depuis le parking (DT)
- Bien dimensionner le réseau en majorant les emplacements de bus (AC)
- Prendre en compte les 2 lignes actuelles sur l'avenue des États-Unis (15 et 29). (AC)
- Prévoir des emplacements pour les bus articulés Linéo (AC)
- Traversée de la parcelle réservée aux bus (AC)

- Implanter un parking impasse Barbara + chemin piétonnier le reliant à la station en passant par le jardin Cervantès (DT)
- Assurer une bonne desserte du secteur sans augmenter les flux de circulation (AC)
- Prévoir un dépose minute (DT)
- Ne pas faire de transversale routière entre la rue F Garcia Lorca et la rue Cervantès (DT)
- Mettre en place un giratoire pour permettre la dépose des personnes (AC)
- Prévoir un parking relais à l'extérieur supplémentaire, avec navette haute fréquence (celui de la Vache est saturé) (AC)
- Doubler les accès à la station (Cervantès + Avenue des États-Unis) (AC)
- Faire un dépose minute en sens unique depuis l'avenue des États-Unis, sans connexion voiture à la rue Cervantes, pour éviter de reporter le trafic sur de petites rues (Adonis, Cervantes, Bastiat…) (AC)
- Ne pas rendre la rue Jules Ferry plus passante (du fait de la présence d'écoles…), la laisser en sens unique (AC)
- La création d'un dépose minute accessible à sens unique depuis l'avenue des États-Unis, avec une boucle en retour vers les États-Unis permettrait d'éviter la création d'un axe de circulation supplémentaire, d'un nouveau boulevard urbain, à proximité d'écoles (dont une école maternelle). Il faudra préserver un passage pour les bus qui pourraient continuer rue Cervantes, pour assurer une bonne desserte en bus sans créer de circulation supplémentaire en voiture.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.7. Station Fondeyre

STATION FONDEYRE

	• Prévoir des stationnements vélos sécurisés et capacitaires (DT/AC) • Prévoir des anneaux d'accroche (AC) • Faciliter la connexion avec le canal latéral. Permettrait de faire un « relais-vélo » pour les habitants du nord (AC) • Aménager un wagon pour les trottinettes, les vélos etc. (AC)
	• Prévoir un bon éclairage (DT) • Aménager une station ouverte (DT) • Prévoir des caméras extérieures (AC) • Prévoir un emplacement pour Tisséo Sécurité (AC) • Limiter la circulation automobile (AC) • Eviter les passages souterrains hors de la station (AC)
	• Remarque valable pour toutes les stations : prévoir une signalétique adaptée à toutes les PMR : malentendants, malvoyants, personnes en fauteuil (DT) • Assurer un balisage indiquant le nombre de minutes pour rejoindre à pied les stations de Barrière de Paris et de la Vache (AC) • Indiquer le canal pour les vélos (AC)
	• Aménager des écoles, gymnases, de terrains de sport (DT) • Prévoir des commerces : boulangeries… (AC) • Favoriser la vie associative (maison des jeunes etc.) (AC) • Proposer des vélos en location (AC) • Remplacer l'activité économique « automobile » par d'autres pour préserver la dynamique en journée (restaurants, commerces…) (AC) • Créer des espaces de co working, des bureaux des activités tertiaires (AC) • Créer des écoles et des crèches pour répondre aux besoins des populations (AC)
	• Modes doux, espaces verts (DT) • Végétaliser les abords de la station, créer des îlots de fraîcheur avec des espaces naturellement ombragés (AC) • Installer des bancs (AC) • Créer une continuité avec l'espace vert de l'autre côté de la rue Cervantes (AC) • Mettre en cohérence les projets urbains (AC) • Créer une « coulée verte » entre la Vache et le canal, passant par la station (AC) • Eviter l'urbanisation sauvage et préférer une dimension humaine : espaces verts et hauteur de bâtiment raisonnable (AC) • Ne pas transformer le quartier en cité dortoir (AC)
Nom des stations	• « Canal Latéral » (AC) • « Canal Latéral – Cervantès » (DT) • « Cervantès » (AC) • « Jules Ferry » (AC)
	• Diversifier la population (maisons individuelles et habitats collectifs) (AC) • L'aménagement de la parcelle Peugeot est une opportunité de créer des espaces verts pour améliorer la qualité de vie. La ville doit être végétalisée. La création d'îlots de verdure permet de lutter contre le réchauffement climatique (AC) • L'avenue des États-Unis a connu une forte activité économique liée aux concessionnaires, remplacés un par un par des immeubles. Le quartier risque de muter en cité dortoir. Il y a encore une vie de quartier aujourd'hui en journée, avec des restaurants, des commerces, 3 boucheries. Cette activité est liée à la vie économique en journée, à midi. Il faudrait envisager de relocaliser d'autres activités économiques sur place, prévoir des espaces de bureau, de coworking, des locaux tertiaires, ou encore des équipements publics. La zone est très intéressante car elle sera reliée aux zones d'emploi dans l'aéronautique et à Matabiau, contrairement à d'autres zones d'activité comme celle à proximité d'AZF, dont les bureaux sont vides (AC)
	• Les risques associés à l'existence de cuves de pétrole en bord de rocade ont-ils été pris en compte ? Le secteur fait l'objet d'un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques). Est-il prévu d'évacuer les cuves, comme cela a été fait l'été dernier au niveau d'un site SEVESO à Fenouillet ? (AC)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.7. Station Fondeyre

STATION FONDEYRE

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	• L'implantation précise de la station n'est pas complètement actée, l'enjeu est de desservir la station en modes doux et actifs, près de la rue Cervantès face au jardin.
	• Un groupe de travail « accessibilité » avec des personnes malvoyantes réfléchit aux questions d'accessibilité aux abords de la station. • Les projets d'aménagement à Fondeyre, ne sont pas encore définis. Des études complémentaires doivent être menées. Les documents d'urbanisme doivent être mis en conformité par la suite. Les parcelles en friche industrielle seront transformées. L'arrivée du métro doit être un levier de transformation urbaine. Les études urbaines sont en cours.
	La station est localisée en dehors de la zone. Un diagnostic avait été réalisé pour implanter la station en dehors des zones sensibles. Par ailleurs, des études géotechniques vont être réalisées avec des sondages spécifiquement liés à la détection d'éventuelles pollutions des sols. Si besoin, des actions de dépollution pourront être lancées, Tisséo passera des marchés avec des entreprises spécialisées pour mener de telles opérations.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.8. Station La Vache gare

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION LA VACHE GARE

tisséo COLLECTIVITÉS

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS

ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- **Liaison Ligne B/station/ SNCF en surface et en souterrain, attention aux PMR ! (DT)**
- **Prévoir des pentes douces pour les voyageurs avec valises (AC)**
- **Prévoir un accès vers la zone commerciale (Ex : rue Muratet) (AC)**
- **Dissocier les voies piétonnes des vélos (double voie) (AC)**
- **Adapter les accès aux personnes à mobilité réduite : ascenseur, boutons en relief, dalle podotactile etc. (AC)**

- **Prévoir une liaison Borderouge> Blagnac par Fondeyre et La Vache afin de connecter tout le Nord (DT)**
- **La ligne 110 pourrait passer par Ginestous. En connectant tout le nord on réduit l'entrée des voitures (DT)**
- **Déplacer les transports MAZET pour dépolluer la zone, et implanter à cet endroit la station de bus Linéo (AC)**
- **Réutiliser l'impasse du marché gare pour accéder à des parkings (AC)**
- **Il est difficile d'appréhender les flux de circulation Linéo à l'emplacement actuel (AC)**

- **Augmenter la capacité du parking relais par 3 (DT)**
- **Créer une aire de covoiturage (AC)**
- **Répartir les parkings de chaque côté de la rue Marc Minguet (à la place de la carrosserie) pour désengorger le quartier (AC)**
- **Autre option : mettre les parkings de l'autre côté de la voie ferrée avec des passerelles (AC)**
- **Créer l'accès au parking depuis l'impasse du marché-gare au lieu de la rue Muratet (AC)**
- **Prévoir des prises pour véhicules électriques (AC)**
- **Positionner le parking relais à Fondeyre (AC)**
- **Où vont être créées les 100 places supplémentaires évoquées lors de rencontres précédentes, le parc relais étant réduit par l'implantation de la station ? (DT)**

- **Créer un parc à vélos et trottinettes (AC)**
- **Sécuriser les parkings à vélos (DT)**

- **Renforcer l'éclairage (DT + AC)**
- **Aménager une station aérée, pas confinée (DT)**
- **Sécurisation du tunnel de connexion entre Ligne B et Toulouse Aerospace Express (DT)**
- **Ouvrir le tunnel à deux reprises minimum pour que les gens se sentent moins oppressés. Cela est plus sécurisant pour les femmes (AC)**
- **Prévoir des caméras pour lutter contre le trafic de drogue (AC)**
- **Le quartier ne doit pas devenir « Les Arènes romaines » (quartier avec une forte insécurité) (AC)**

- **Marquage au sol réfléchissant (AC)**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.8. Station La Vache gare

STATION LA VACHE GARE

- Créer un espace culturel et des services publics afin de créer un cœur de quartier (DT)
- Le maillage créé par le métro doit permettre de décentraliser les services publics (DT)
- Aménager des lieux de vie : skatepark, ping-pong, parcours sportifs, jeux de boules… (AC)
- Créer des espaces de coworking + activités tertiaires (AC)
- Prévoir des casiers fermés (AC)

- Prévoir de nombreux espaces verts. Choisir des essences d'arbres qui se développent rapidement (DT / AC)
- Aménager un toit végétalisé (AC)
- Aménager des tables de pique-nique (AC)
- Agrandir le terrain de jeu pour les enfants (AC)
- Prévoir un parc pour chiens (AC)
- Prévoir dans les stations des systèmes de recharge (prises) (AC)
- Installer des poubelles de tri (AC)
- Installer des bancs dans l'espace de covoiturage (AC)
- Installer une boîte à lire (AC)
- Prévoir une jardinerie, un compost collectif, une recyclerie (AC)
- Créer une sculpture en forme de vache dans le parc (symbole de la ruralité) (AC)
- Installer des panneaux solaires sur le toit (AC)
- Quelles modifications de la voirie autour de la station, en ce qui concerne les accès voiture, le parking relais, sachant que l'impasse Muratet sera à termes ouverte pour devenir une rue permettant d'accéder au métro ? (AC)
- Les modifications de voiries s'inscrivent dans le cadre du projet ADOMA. Les servitudes pour équipement public ont été prévues au PLUIH, doivent-elles servir à répondre aux besoins de la station de métro ? (AC)

M B ↔ M TAE

- Liaison en surface et en souterrain (DT)
- En surface : liaisons piétonnes sécurisées > séparer les cheminements PMR/piétons/ vélos (DT)

↔ M TAE

- La liaison entre le métro et la halte ferroviaire se fera-t-elle en souterrain ou en surface ? (DT)
- Liaison en surface et en souterrain (DT)

- Le quartier est de plus en plus dense. Dès qu'une maison se vend, c'est une opportunité pour un promoteur. Il y a un important projet de rénovation urbaine au niveau des rues Nuitter et Muratet, avec des démolitions et restructurations prévues. Comment la station va-t-elle s'insérer dans ce contexte, avec des besoins d'espaces verts, de déplacements et d'amélioration de la qualité de vie ? (AC)
- La station se retrouve coincée entre des lieux résidentiels et les voies ferrées. Dans la perspective d'une augmentation des flux (véhicules, piétons, etc.), il est nécessaire de désenclaver, désengorger le quartier (AC)
- Le quartier est extrêmement (mot utilisé) dégradé. Il subit les nuisances d'un fort trafic de drogue. Les commerces périclitent comme la vie associative. Au-delà de la question des circulations, il faut améliorer la qualité de vie (AC)
- Ne pas transformer le quartier en cité dortoir (AC)
- Le quartier ne doit pas devenir comme les Arènes Romaines. Ses habitants doivent s'y sentir bien (AC)
- Utiliser l'espace derrière les quais de la gare, les bandes entre les 2 voies ferrées, ainsi que la zone au nord avec une bande occupée aujourd'hui par les transports MAZET. Ils auront peut-être vocation à déménager, comme les autres activités industrielles, ce qui donnerait de l'espace pour mettre la station Linéo par exemple, ou pour créer des voies d'accès. Les flux de circulation sont en effet déjà très denses, et vont s'accroître du fait de la densification du quartier avec la création de nouveaux logements (AC)
- Il y a une réelle opportunité de coordonner les projets et leurs plannings entre la 3ème ligne et le projet de démolition et réaménagement de la zone ADOMA. Une réunion d'information a été récemment organisée sur le projet par la mairie de quartier des Minimes, le 29 mai 2018 (AC)

- La région est-elle engagée dans le projet de RER Nord ? (DT)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.8. Station La Vache gare

STATION LA VACHE GARE

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	Il est prévu d'implanter un parking silo au-dessus de la station (DT) // Les études sur les parking relais vont être lancées début 2019, à ce jour le maître d'ouvrage ne sait pas quelle solution sera privilégiée (AC).
	À l'image de la réhabilitation du parvis historique de la gare Matabiau, la question de la sécurité sur les espaces publics réaménagés autour de la station la Vache sera au cœur des préoccupations des maîtres d'ouvrage publics. Ainsi, la méthode dite de prévention situationnelle visera à limiter les risques par la configuration de l'aménagement.
	Il est envisageable de coordonner le projet ADOMA et la 3ème ligne.
	La liaison sera uniquement en surface car il y a un écart trop important entre le niveau de la station et les quais de la gare. Une réflexion est en cours entre SNCF, Toulouse Métropole et la Région pour créer un accès entre les deux.
	Au niveau du triangle au bout de la station du côté des transporteurs MAZET, la station de bus sera scindée en 2, avec un nouvel arrêt au droit de la station de la 3ème ligne.
	La Région a engagé les études nécessaires. Elle a confirmé son intérêt de développer le RER Nord en lien avec les stations de la 3ème ligne, afin de proposer une complémentarité au niveau des modes de transport. La halte de la Vache est jugée intéressante par la Région, car connectée avec deux lignes de métro.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.9. Station Toulouse Lautrec - Borderouge Sud

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION TOULOUSE LAUTREC - BORDEROUGE SUD

tisséo COLLECTIVITÉS

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS

ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- Créer une liaison souterraine avec Borderouge Sud via rue E. Renan car actuellement, à cause de la configuration de l'espace, les liaisons piétonnes ne sont pas sécurisées et complexes (DT / AC)
- Ne pas réduire la double voie en sécurisant l'accès piéton (DT / AC)
- Passage clouté à prévoir pour traverser (AC)
- Élargissement des trottoirs en direction de Pierre et Marie Curie (AC)
- Créer une zone sécurisée avec une circulation douce, avec des feux ou d'un dos-d'âne pour ralentir les voitures – tout le monde en bénéficiera, notamment les lycéens (AC)
- Dans ce quartier, les accès piétons et vélo doivent être améliorés de manière significative. Depuis Borderouge, il faut passer aujourd'hui par un tunnel dont une partie n'est pas praticable. De l'autre côté, une piste cyclable existe mais se termine sur un trottoir piéton avant d'arriver à Pierre et Marie Curie. Il faut créer des trottoirs suffisamment larges pour protéger les piétons du trafic automobile, et prolonger la piste cyclable. Cela semble faisable du fait de la place disponible. C'est d'autant plus opportun qu'il y a un lycée à proximité (N.B. : Lycée Toulouse Lautrec) (AC)

- Aménagement « dépose minute » pour les bus à soufflet et non sur la rue Catellan (AC)
- Desservir le lycée à proximité (AC)

- Pas de parking relais qui risquerait d'amener un trafic supplémentaire de voiture. Cette station ne doit pas être un parking desservant la gare (AC)
- L'enjeu de la 3ème ligne et le rabattement vers les stations de métro du nord. Celles-ci ne doivent pas devenir des « aspirateurs à voiture ». Pour cela, il faut développer les lignes de bus et le rabattement, et ne pas créer de nouveaux parkings (DT)
- Il faut éviter de créer un parking relais qui permettrait d'accéder à la gare ou au centre-ville. Le trafic a été multiplié par 3 ou 4 depuis la création de la sortie 13 Borderouge sur le tronçon Est du périphérique de Toulouse (DT)

- Aménagement de la rue Negreneys pour le stationnement vélos (DT)
- Améliorer la piste cyclable entre Borderouge et les Minimes en particulier rue Catellan, qui débouche sur Negreneys (AC)
- Prévoir des consignes sécurisées (AC)

- Renforcer l'éclairage (DT /AC)
- Aménager une station aérée sans recoin (DT)
- Rue Negreneys : élargissement et sécurisation (barrière) des trottoirs (piste cyclable) (AC)
- En faire une zone 30 ? Il faut considérer l'augmentation de la fréquentation (notamment due au lycée) et le flux de trafic (AC)

- Indiquer les points intéressants (AC)
- Rajouter le nom de la station sur l'écriteau du métro (AC)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.9. Station Toulouse Lautrec - Borderouge Sud

STATION TOULOUSE LAUTREC – BORDEROUGE SUD

	Inutile de rajouter des commerces aux abords de la station car les commerces à proximité se portent déjà mal (situés après le pont ferroviaire) (DT)
	• Ouvrir une liaison sous le pont (DT) • Implanter quelques bancs et arbres sur la placette entre Catellan & Negreneys (AC)
Nom des stations	• « Pierre Cazeneuve » (AC) • « Negreneys » (AC)
	La station est en périphérie du quartier. Il est indispensable de travailler les liaisons avec les quartiers autour, mal ou peu desservis (DT)

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	Il y a deux enjeux pour cette station : 1) les modes doux en ouvrant une liaison sous le pont ferroviaire 2) le rabattement bus pour irriguer tout le secteur
	Il faut travailler des transparences pour compenser la coupure créée par la voie ferrée/le pont ferroviaire.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.10. Station Raynal

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION RAYNAL

tisséo COLLECTIVITÉS

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS

ET CONNEXION LIGNE B

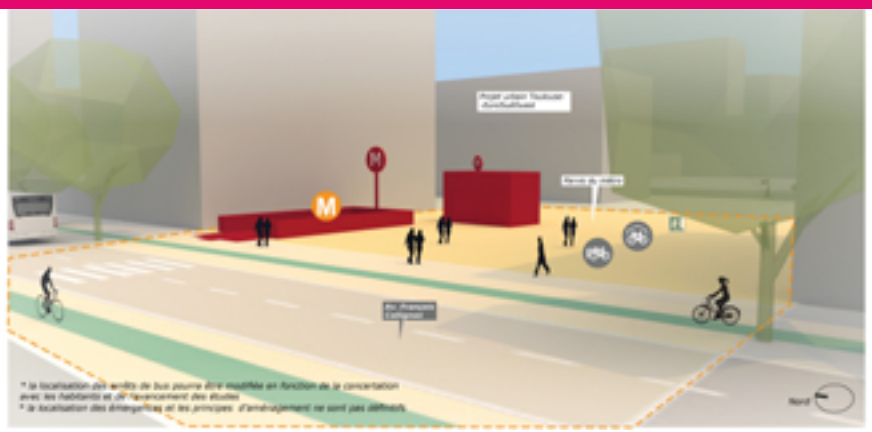

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- Trottoirs trop étroits rue Cazeneuve : supprimer une file de stationnement et les élargir (DT)
- Garantir des accès aux PMR (AC)
- Créer un cheminement mode doux piéton/vélo entre la rue Cazeneuve et l'avenue François Collignon à travers les résidences clôturées pour avoir un accès direct et rapide à la station sans passer par le carrefour Cazeneuve/ Collignon/Raisin au droit de la rue Belleville à Voirie qui serait utile pour les commerces (DT)
- Créer un cheminement doux depuis la station > Jardin Abadie > longer le chemin du Raisin > accès à la gare Matabiau (SNCF et routière) (DT)
- Prévoir des trottoirs plus larges, avec des plots pour éviter que les voitures ne s'y garent (AC)
- Les trottoirs existent uniquement d'un seul côté de l'avenue Collignon (AC)

- Passage de la Ligne 27 (DT/AC) et ligne 15 (alternée avec ligne 70) (DT)
- Arrêt à proximité de Carrefour, du Boulevard des Minimes et de l'avenue Collignon pour la ligne 27 et bientôt la ligne 16 ou 70 prévue depuis 3 ans (AC)
- Renforcer la desserte en bus du secteur (AC)
- Prévoir un arrêt Collignon-Minimes sur les bords du canal (DT)
- Prévoir un passage de bus à l'avenue Collignon (DT / AC)
- Prévoir des abris bus au plus proche des accès métro (AC)
- Abris suffisamment longs pour accueillir tous les voyageurs (AC)
- Panneau pour temps d'attente et prochains passages (AC)

- Pas de stationnement supplémentaire (DT)
- Passage du quartier en stationnement payant (DT)
- Mise en place d'un rond-point au bout de l'avenue Collignon, entre les rues de Tunis/Chemin du Raisin/Collignon/ Cazeneuve pour fluidifier la circulation (DT)
- Créer un dépose minute avec accès au chemin des raisins (DT)
- Stationnement résident le long de l'avenue Collignon et des rues adjacentes (AC)
- Le parking public avenue Collignon devrait passer en stationnement résidents d'ici la fin de l'année (DT)
- Y aura-t-il un parking public pour les voitures (AC) ?

- Bandes cyclables avenue Collignon avec 1 parc vélo + 1 parking vélo fermé (DT)
- Prévoir des parkings à vélos (AC)
- Remarque valable pour toutes les stations de la ligne 3 :

- Stationnement vélo sécurisé et clair

- Attention au matériel qui sera installé : éviter de faire comme à la station Mirail-Basso Combo, où le local n'est pas sécurisé (il y a des vols), il est opaque ; privilégier l'exemple de la station Ramonville où le local est vitré, on peut bien voir ce qu'il se passe à l'intérieur ; prévoir une restriction des accès (DT)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.10. Station Raynal

STATION RAYNAL

	• Vidéo surveillance (DT + AC) • Ajouter de l'éclairage (AC) • Sécuriser le jardin des Raisins à proximité (AC) • Sécuriser les rues proches de la station : rues Rue Pierre Cazeneuve, rue Tunis, Chemin du Raisin, Chemin Linières, François Collignon… (AC)
	• Signaler les commerces et services à proximité : coiffeurs, épiceries, kinésithérapeute, pharmacie, boulanger… (AC) • Prévoir de la signalétique au sol (AC)
	• Développer les commerces existants, ne pas en ajouter de nouveau (DT) car certains commerces sont fermés dans le petit centre commercial à proximité • Avec TESO il est prévu d'aménager un groupe scolaire, un gymnase. Il faut aussi développer les services publics : poste, pôle de santé, maison des associations (DT) • Inviter les commerces existants à proximité à s'installer aux abords de la station (AC) • Prévoir un distributeur de billets car il n'en existe pas dans le quartier (AC)
	• Agrandissement du jardin Abadie : passer de 1 ha à 2 ha (DT / AC) • Installer un marché aux abords de la station (AC) • Installer des commerces, des bars et restaurants aux abords de la station (AC)
Nom des stations	• « Raisins » (DT et AC)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.11. Station Bonnefoy

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION BONNEFOY

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- **Positionner les sorties dans les bâtiments environnants (DT)**
- **Positionner une sortie au niveau du restaurant « Plats Canaille » (DT)**
- **Positionner une sortie à l'angle de la rue du Faubourg Bonnefoy et de la rue Albert Sorel (DT)**
- **Positionner une sortie entre ce qui apparaît en blanc et l'emprise chantier (DT)**
- **Positionner une sortie rue Bouvier (DT/AC)**
- **Prévoir les sorties du côté des numéros impairs du faubourg Bonnefoy (AC)**
- **Installer tous les escaliers, escalators prévus risque de diminuer l'emprise libre sur la place Boriès (AC)**

- **Sécuriser la traversée de la rue du Faubourg Bonnefoy avec des feux et/ou des ralentisseurs (AC)**
- **Mettre en place un plateau piétonnier sur la voirie, pour accéder à la station (AC)**
- **Prévoir un feu de temporisation rapide pour la traversée des piétons au milieu de la rue du faubourg Bonnefoy (DT)**
- **Anticiper le besoin de traversée de la rue pour les voyageurs de la Linéo 9 (DT)**

- **Aménager un quai de bus après le plateau piétonnier (par rapport au sens de circulation) (AC)**
- **Déplacer l'arrêt existant pour le placer au droit de la station (AC)**
- **Les arrêts de bus de la rue du faubourg Bonnefoy, en face de la station, risquent de créer de la congestion routière (AC)**

- **Prévoir un dépose minute (AC + DT)**
- **Ne pas prévoir de dépose minute, car manque d'espace suffisant à la station (AC)**
- **Prévoir un parking relais (AC/DT)**

- **Emplacement des stationnements vélos au niveau du restaurant Maison Plats Canaille (DT)**
- **Emplacement des stationnements au niveau de la rue Albert Sorel (DT)**
- **Pas d'emplacements pour les vélos sur la place Boriès, car cela consomme trop d'espace (DT/AC)**
- **Intégrer le bâtiment vélo en souterrain (pour laisser de l'espace libre en surface, grâce à la pente douce) (AC)**
- **Aménager des cheminements vélos / modes doux vers la rue de Périole (AC)**
- **Des dispositifs de stationnement vélo sont déjà prévus dans le cadre des aménagements Linéo (AC)**
- **Danger pour les cyclistes de cohabiter avec les bus dans les couloirs de bus (AC)**

- **Prévoir une zone 30 (AC)**
- **Maintenir la vidéo surveillance existante (AC/DT)**
- **Prévoir un bon éclairage pour mise en valeur du parvis (AC/DT)**
- **Prévoir des barrières anti-stationnement (AC)**
- **Mettre en sens unique les rues Albert Sorel & Jean Aicard (AC)**

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.11. Station Bonnefoy

STATION BONNEFOY

	• Prévoir des totems bien visibles en surface (AC) • Afficher les prochains départs de bus et de trains au départ de la gare SNCF (AC) • Signalétique adaptée à tous les handicaps (AC)
	• Retrait de colis automatique (système de type « Pick-up » - consignes) (AC) • Ne pas créer de nouveaux commerces, privilégier ceux existants (AC / DT) • Réinstallation du restaurant Plats Canaille (DT)
	• Maintenir le marché de la place Boriès (AC /DT) • Faire de la station un lieu convivial : prévoir des cafés, des food-trucks, des espaces culturels, des bars… (AC) • Prévoir des arbres, de la végétation sur la place Boriès (piétonne) – Le quartier manque de végétation (7 % dans le secteur) (AC) • Prévoir des bancs et fontaines (AC) • Construire une halle fermée de type Eiffel sur la place Boriès (DT) • Créer une ambiance de nature au sein de la station (colorimétrie, plantes, lumière) (AC) • Aménager une coulée verte sur l'espace de l'emprise travaux (AC) • Prévoir des toilettes dans la station (AC)
Nom des stations	• « Bonnefoy » (AC / DT) • « Bonnefoy-Eiffel » (AC/DT)
	Durée des travaux
	• Le sujet sécurité a déjà été abordé dans le cadre du projet Cœurs de quartier • Assurer la cohésion entre les différents projets urbains et notamment le projet « Cœurs de quartier ». Sentiment qu'il n'existe aucune cohérence entre les différents temps de concertation • La présence de puits d'accès pour les secours à la place Arago est jugée incompatible avec les projets d'aménagement en cours. Où seront situés ces puits d'accès ?
	• Qu'est-il prévu pour le restaurant « Maison Plats Canaille » : quelle indemnisation ? Sera-t-il relocalisé sur le faubourg ? • Quel matériel roulant ?

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.11. Station Bonnefoy

STATION BONNEFOY

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

- Le positionnement actuel des émergences facilite l'accessibilité à la station.
- Ce qui a été recherché en matière de positionnement est une implantation en cœur de quartier, et la correspondance avec d'autres modes de transport pour attirer le plus de voyageurs possible.
- L'installation d'une station de métro nécessite des moyens lourds, et des emprises chantier importantes. Un emplacement dans une rue impacterait le trafic de manière importante. L'emplacement actuel dispose d'une surface suffisante pour l'emprise chantier, de sorte à réduire les impacts sur les piétons et riverains.
- La superficie de la place, avec la station de métro, sera équivalente à celle existant actuellement.

- Le restaurant Maison Plats Canaille sera, le cas échéant, indemnisé.
- Le maître d'ouvrage ne peut pas indiquer si le restaurant sera relocalisé sur la place.

- Le parvis sera aménagé sans stationnement, pour permettre la circulation de piétons.
- Mise en place d'animations, telles que le marché, qui pourra être maintenu.
- Station conçue sans prise en compte du projet de construction de halle.
- La définition précise du projet de halle (superficie, élévation, type de construction, emplacement…) permettra de juger de la compatibilité du projet avec celui de métro et de son impact financier.
- Des études pourront être réalisées en ce qui concerne les propositions d'aménagements à venir.

La durée des travaux sera de l'ordre de 3 ans. Les travaux de génie civil dureront 2 ans, puis viendront les travaux de second œuvre. Un travail sera mené avec les associations, citoyens commerçants pour aborder le sujet des travaux.

Les projets urbains seront mis en cohérence. Le temps de la concertation ne vise pas à présenter un avant-projet. Il faut néanmoins prendre un compte le fait nouveau de la perspective des acquisitions foncières impliquées, qui n'auraient pas pu être prises en charge par les urbanistes.

- Le propriétaire du restaurant sera indemnisé, avec un montant tenant compte des frais de relocalisation. Il n'est pas possible d'indiquer si le restaurant sera situé de nouveau sur le faubourg Bonnefoy.
- Le type de matériel roulant n'est pas encore déterminé à ce jour. La logique retenue est d'ouvrir le marché en termes de solution technique pour avoir une concurrence ouverte. Le maître d'ouvrage cible un nombre d'usagers en heure de pointe : 5000 par heure et par sens, à la mise en service. Une évolutivité sera possible, soit en allongeant les rames, soit en augmentant la fréquence et ainsi passer à 15000 voyageurs par heure et par sens. L'objectif est que l'infrastructure mise en place, permette l'évolutivité.
- Le matériel roulant serait plus large que ce qui est prévu aujourd'hui. Les quais seraient « génériques », d'une largeur de 4 à 5 mètres.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.12. Station Marengo - Matabiau

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION MARENGO - MATABIAU

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- Doubler les escalators car les gens ont des valises (en raison de la profondeur de la station) (DT) – Dimensionner les escalators + ascenseurs pour les voyageurs (AC)
- Prévoir ascenseurs capacitaires et fiables (DT)
- Prévoir des aménagements dans la station et dans le métro adaptés aux PMR (AC)
- Dans le métro, prévoir des barres à poignées multiples pour que plusieurs personnes puissent se tenir en même temps (AC)
- Les usagers accéderont à la station, en traversant l'avenue Pompidou, le boulevard Marengo et deux voies de circulation avec des bus et des voitures. Il faudra prévoir des passages piétons sécurisés (DT)
- Prévoir des parvis et des espaces piétons les plus larges et les plus végétalisés possible (AC)
- Décaler les accès prévus au niveau du nouveau Boulevard, vers le Nord-Est, direction Jolimont car l'espace est limité pour accueillir tous les flux engendrés dans la configuration actuelle (AC)
- Prévoir un passage piéton au plus proche de la station. À l'heure actuelle, quand on arrive à Marengo, les gens sortent des escalators en surface et ils traversent directement depuis la rue. Il faudrait donc prévoir un passage piéton en surface, mieux disposé (AC)

- Prévoir des abris bus au plus proche des accès métro (AC)
- Abris suffisamment longs pour accueillir tous les voyageurs (AC)
- Quelle localisation des bus urbains, et des cars régionaux ? (DT + AC)
- Les arrêts de bus seront-ils situés au niveau du parvis ? (DT)

- Prévoir des emplacements de dépose minute / reprise, parking souterrain (DT)
- Prévoir des voitures partagées (voitures autonomes) ? (DT)
- Panneau pour temps d'attente et prochains passages (AC)
- Prévoir une station d'autopartage (AC)
- Maintenir le dépose minute, Boulevard Marengo (AC)
- Prévoir emplacements taxis (AC)
- Inviter les habitants à laisser leurs voitures en dehors de la ville avec une tarification avantageuse (comme à Balma-Gramont) (AC)
- Prévoir le passage fréquent d'agents de sécurité (DT)
- Renforcer l'éclairage, notamment à proximité de la médiathèque et alentours (DT + AT)
- Prévoir des caméras (DT + AC)
- La circulation sera-t-elle toujours possible autour de la médiathèque ?
- Le dépose minute temporaire à côté de la gare sera-t-il conservé ?

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.12. Station Marengo - Matabiau

STATION MARENGO - MATABIAU

	• Prévoir le passage fréquent d'agents de sécurité (DT) • Renforcer l'éclairage, notamment à proximité de la médiathèque et alentours (DT + AT) • Prévoir des caméras (DT + AC) • Les participants évitent de sortir dans le secteur de la gare. Il faut prévoir de « donner de la vie » à cette station, pour dynamiser le secteur
	• Plan de gare avec fléchage et couleurs (DT) • Améliorer la signalétique pour aller à la gare avec une application mobile (DT) • Signalétique traduite en anglais et en espagnol (AC) • Signaler les endroits remarquables du quartier, avec les temps d'accès à pied et à vélo (DT + AC) • Prévoir des panneaux signalétiques accessibles aux PMR, aux personnes qui ne parlent pas français, avec des symboles facilement compréhensibles, de type « Vous êtes ici… » (AC) • Signalétique à améliorer au niveau du parking Marengo : prévoir marquage au sol pour guider les usagers jusqu'au métro + Gare SNCF (DT) • Le passage qui mène au métro depuis la rue du Général Jean Compans est mal indiqué (DT)
	• Prévoir des systèmes de chargement des prises électriques dans la station, à l'instar de ce qui existe déjà à la gare Matabiau (pédaler pour avoir de l'électricité) (AC) • Alimentation de ces prises via énergie solaire à envisager (AC) • Aménager des cafés, des restaurants… au niveau de la médiathèque (AC + DT) • Renforcer la mixité entre les activités de bureaux et les habitants vivant à proximité de la médiathèque (AC) • Prévoir des commerces à l'intérieur de la station (AC) • Prévoir des marchés de plein vent (DT) • Commerces de restauration rapide à proximité de la gare routière (AC)
	• Prévoir des zones de repos, avec des bancs sans dispositif SDF (AC + DT) • Aménager des jeux pour enfants (AC) • Prévoir des aménagements • Des bandes d'éveil de vigilance vers les différents équipements du quartier (AC) • Quelle surface pour l'aménagement du parvis pour donner envie aux gens de rester sur place : commerces, bancs, végétalisation ? (AC)
Nom des stations	• « Marengo-Périole » (DT) • « Marengo-SNCF » (AC) • « Marengo-SNCF-Matabiau » (AC)
	• Quelle profondeur pour la station Marengo-Matabiau ?

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	• Deux ascenseurs prévus, plutôt qu'un pour garantir accès aux PMR. • D'un point de vue du coût et de la surface, il n'est pas prévu de doubler les escalators. • Il n'est aujourd'hui pas prévu de doubler les escalators. Le dimensionnement des escaliers, ascenseurs et escalators fera l'objet d'un travail spécifique. • La station Marengo-Matabiau connaîtra le plus grand flux de voyageurs. • Deux ascenseurs prévus, capacité similaire aux ascenseurs du Capitole. • Depuis l'émergence de la ligne A actuelle, côté médiathèque, la traversée pourra se faire en souterrain, sans avoir à traverser les deux voies mentionnées.
	• Une concertation a eu lieu sur le projet TESO et son pôle d'échanges. 2 hypothèses sont envisagées : 1) un déplacement possible de la gare routière, 2) maintien de l'emplacement de la gare actuel. Dans tous les cas, ce qui est recherché est la facilitation des correspondances entre les différents modes. Les deux hypothèses n'auront pas d'impact sur le positionnement de la station. • Le dépôt et la reprise voyageurs se feront toujours sur le parvis, mais contrairement à aujourd'hui, les activités de régulation se feront plus loin afin d'éviter de laisser des bus en attente sur le parvis.
	• Réponse Europolia : Oui la circulation sera maintenue de chaque côté de la place de la Légion d'honneur. • Réponse Europolia : l'aménagement est transitoire car c'est juste à cet endroit que sera implantée la station de la 3ème ligne. Ce dépose-minute a été créé pour soulager l'accès à la gare à cause des travaux. Il précise que, dans le cadre des études sur le pôle d'échanges, des zones de stationnement minute (avec le quart d'heure de gratuité) sont prévues, côté Périole, et seront connectées avec le futur bâtiment voyageurs.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.12. Station Marengo - Matabiau

STATION MARENGO - MATABIAU

	Travail sur la signalétique en cours dans tout le pôle d'échanges.
	Réponse Europolia : Dans le cadre de TESO, l'aménagement du parvis permettra de créer un espace confortable, environ d'une quinzaine de mètres de large depuis la façade du bâtiment voyageurs.
	La station Marengo-Matabiau a des spécificités qui lui sont propres, mais pour les autres stations, la profondeur sera autour des 15-20 mètres. La profondeur exacte dépendra des résultats des enquêtes préalables sur la qualité des sols, et le diagnostic des fondations des bâtiments environnants. Cette profondeur sera aux alentours de 30 mètres.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.13. Station François Verdier

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION FRANÇOIS VERDIER

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- Placer la station au centre du Grand Rond où l'espace est suffisant (moins d'impacts paysagers) et permettrait de se connecter au tramway et à la ligne B (AC)
- Placer la sortie de station sur au croisement de la rue Bida et des allées François Verdier, sur un espace non paysager et bitumé (AC)
- Placer la sortie de station sur la place Dupuy (AC)
- Faire des entrées et sorties souterrains des deux côtés Est-Ouest (rue des jardins et rue Bida). (AC)
- Prévoir une autre bouche de métro plus près du Grand Rond, sur les allées. (AC)

- Sécuriser les accès latéraux par des feux « intelligents » (AC)
- Piétonniser les allées François Verdier (entre la station et le Grand Rond) (AC)
- Prévoir davantage de passages piétons (AC)
- Augmenter la capacité des ascenseurs (AC)
- Adapter la voirie aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, aux handicapés sensoriels et aux poussettes (AC)
- Pouvoir emprunter tous les souterrains (ligne B et 3ème ligne communiquant) (AC)
- Créer une voie verte (cycles et piétons) entre François Verdier et le canal du midi en passant par le Grand Rond (AC)
- Identifier les horaires d'affluence et les points d'attraction sur la ligne pour anticiper les déplacements (DT)
- Sécuriser les traversées piétonnes (nombre suffisant de passages piétons + signalisation alternée pour circulation automobile) (DT)

- Rétablir l'arrêt de bus (ex : n° 1, 10) (AC)
- Conserver une voie réservée aux bus (un site propre pavé à l'instar de la rue de Bayard) (AC)
- Redéfinir les espaces de stationnement bus (bus nombreux et longs) (DT)

- Inclure les motos dans la réflexion ! (AC)
- Aménager la circulation autour du monument à la Gloire des combattants (AC)
- Prévoir un accès réservé aux riverains sur les voies bus (AC)
- Améliorer la signalisation du stationnement (places disponibles) (DT)
- Il y a déjà des parkings à Paul Sabatier (aérien) et François Verdier (souterrain) : ça suffit ! (AC)
- Prévoir le moins possible d'accès voiture pareil pour les stationnements (AC)
- Inquiétudes quant à la suppression de places de stationnement (DT)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.13. Station François Verdier

STATION FRANÇOIS VERDIER

	• Prévoir suffisamment de places de vélos dans la consigne vélo et des places de scooters (AC) • Prévoir une station VélÔToulouse à l'une des sorties (AC) • Ne pas prévoir de stationnements vélos au milieu du terre-plein, plutôt sur les à côté ou autour de la station existante (AC) • Créer une voie verte (cycles et piétons) entre François Verdier et le canal du midi en passant par le Grand Rond (AC) • Prévoir un garage à vélo sécurisé à l'intérieur de la station (DT) • Prévoir un stationnement cycliste sécurisé sur les allées (DT) • Matérialiser un itinéraire cyclable sur les allées pour pacifier la cohabitation piétons / cyclistes (DT)
	• Stationnement et circulation sur la voirie ou bien à côté de la station F. Verdier actuelle (AC) • Prévoir du personnel de sécurité au niveau du quai, dans les rames et aux sorties (AC) • Améliorer l'éclairage des allées (en prenant en compte les horaires des commerces) et à l'entrée du métro (AC & DT) • Étudier l'installation de caméras de vidéo-protection (AC & DT)
	• Prévoir une signalétique ou des signaux urbains indiquant les divers centres d'intérêt (AC) • Prévoir un fléchage piéton (AC) • Limiter le nombre de panneaux d'information et soigner leur aspect et insertion (DT)
	• Eviter les commerces « de bouche » sur le terre-plein (AC) • Limiter les commerces : place Dupuy et rue de Metz, des commerces existent déjà (AC) • Prévoir des commerces sur les allées (AC) • Prévoir des petits commerces (boulangerie, …) dans la station souterraine (AC) • Ajouter des kiosques sur les allées (nouveaux commerces) (AC) • Toilettes dans la station de métro après validation du titre de transport (AC) • Étudier l'installation d'un point de vente de journaux à l'entrée de la station (DT) • Que vont devenir les antiquaires, les foires et l'espace de jeu pour les enfants ? (AC)
	• Instaurer une perspective de jardin : des bassins pour rappeler le Grand Rond, remplacer les arbres, installer des murs végétalisés en sortie ou à l'intérieur de la station, préserver l'aire de jeux des enfants (AC) • Conserver une allée piétonne dégagée (AC) • Prévoir un peu de décors à Noël, des œuvres d'art (AC) • Choisir des arbres qui fassent une continuité paysagère avec ceux qui auront été épargnés (AC) • Animations ponctuelles (comme au square de Gaulle) (AC) • Limiter au maximum l'emprise de la station (AC) • Creuser un tunnel pour les voitures au sud des allées pour permettre aux piétons de rejoindre le Grand Rond sans traverser la route (AC) • Rallonger le parcours du tram jusqu'au Grand Rond (AC) • Opposition à la coupe des arbres des allées François Verdier (AC) • Le sacrifice des vieux platanes est regretté bien que de nouveaux arbres soient prévus (DT)
Nom des stations	• Le nom « François Verdier » doit être conservé par souci de cohérence. (DT)
	• Quand serons-nous consultés sur les modalités précises ? (AC)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.13. Station François Verdier

STATION FRANÇOIS VERDIER

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

- Comme pour le reste du tracé défini en juillet 2017 à la suite du débat public, les études se sont centrées :
  - sur la localisation de la station souterraine (au croisement des allées F. Verdier et de la rue de Metz, en interface avec le métro de la ligne B, etc.) : contraintes physiques ;
  - sur la caractérisation de l'environnement immédiat de la station (vie du quartier, patrimoine, espace vert, dessertes, etc.) : contraintes environnementales, notamment préservation des espaces naturels ;
  - sur les études techniques par l'identification des paramètres techniques (connaissance du bâti avoisinant, du sous-sol, des ouvrages existants, des durées travaux, etc.) : contraintes techniques et économiques.
- Une implantation sur le Grand Rond a été écartée en raison de la distance avec la ligne B qui ne permettrait pas de répondre à l'objectif de connexion efficace entre les deux lignes de métro.

- Toulouse Métropole étudie un schéma directeur piétons, qui intégrera les flux projetés, notamment au regard de l'attractivité nouvelle apportée au quartier par le métro
- Les traversées piétonnes d'accès aux stations seront sécurisées.

Le projet a pour vocation de requalifier l'espace et de proposer une alternative à la voiture. Le recours à la contrainte doit être évité, l'objectif est d'inciter les usagers à délaisser leur voiture au profit d'autres modes de transport en travaillant l'intermodalité, la hiérarchisation des modes et des espaces, etc. Toulouse Métropole est garant d'une accessibilité routière au centre-ville.

- Toulouse Métropole souhaite profiter des travaux pour recréer des aménagements cyclables bien identifiés par rapport aux cheminements piétons et améliorer la liaison vers le canal, soit en accompagnement direct du projet, soit dans les années qui suivront la mise en service de la station.
- Deux types de stationnement cyclistes sont prévus à cette station : des arceaux et un parc à vélos sécurisé. Les parcs à vélos sécurisés sont accessibles uniquement aux personnes détentrices d'un badge spécifique.
- Sauf sur des espaces partagés de type aire piétonne ou zone de rencontre, les cheminements piétons et vélo sont généralement dissociés (trottoir et aménagement cyclable). Suivant l'importance de certains flux, notamment vélo, et la configuration des sites (trottoirs et piste cyclables accolées), des tensions peuvent néanmoins apparaître : des améliorations seront étudiées. La continuité des trottoirs et des pistes cyclables sera assurée.

Deux types de signalétique existent : l'une est réglementaire et doit être visible sur un panneau indépendant des autres (ex : la circulation routière), l'autre concerne les commerces et équipements, et permet la mutualisation des informations sur un seul panneau. Cette question doit être soumise à l'avis des Architectes des bâtiments de France, étant donné que la station se situe à la limite d'un secteur sauvegardé.

Le projet autour de la station François Verdier va continuer à être affiné en associant les associations et la population, et en liaison avec le garant de la concertation et la commission d'enquête. En particulier, les études auront pour but de rechercher les meilleures solutions visant à préserver les allées François Verdier comme site arboré et végétalisé.

Si l'aire de jeux est concernée par les travaux, elle sera reconstruite.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.14. Station Jean Rieux

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION JEAN RIEUX

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

	Le positionnement de la station Jean Rieux peut-il évoluer ? (DT)
	• Refaire les trottoirs des rues d'accès à la station (largeur, revêtement) (AC) • Élargir le trottoir de la rue Limayrac (DT) • Un accès souterrain entre l'EHPAD et la station est-il envisagé ? (DT)
	• Décaler les arrêts de bus en amont de la station pour faciliter les traversées de piétons. (AC) • Maintenir la L8 av. Jean Rieux jusqu'à l'Ormeau (DT)
	• Aménager le dépose minute de part et d'autre de la voirie (AC) • Aucun parking ou dépose minute prévu, ce qui va contraindre la circulation du quartier et engendrer des difficultés pour les riverains (AC) • Quels impacts des travaux sur la circulation automobile ? (DT)
	• Prévoir des boxes fermés à disposition des usagers et des résidents (AC) • Rapprocher la station vélo place Armand Leygues (DT) • Manque d'itinéraires cyclables vers le centre-ville (DT)
	• Mise en place de caméras de surveillance (AC) • Prévoir un éclairage suffisant (DT)
	• Le quartier est bien équipé (av. Jean Rieux), pas de besoins particuliers (AC) • Inquiétude de voir trop de commerces autour de la station (DT)
	• Prévoir des bancs (AC) • Valoriser la future place pour accueillir des évènements et des rassemblements dans le quartier (AC)
Nom des stations	• « Côte Pavée-Jean Rieux » (DT)
	Quel impact du creusement du tunnel (fondations des maisons) ? (DT)
	• Quelles contraintes liées au passage de la 3ème ligne sous le canal ? (DT) • Des expropriations sont-elles prévues ? (propriété des Petites Sœurs des Pauvres) (DT) • Comment les habitants de la cité de la régie et les usagers de la bibliothèque accéderont à leurs habitations et à l'équipement public ? (DT)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.14. Station Jean Rieux

STATION JEAN RIEUX

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE	
	• La création d'un parking relais risque précisément d'attirer des voitures aux stations. • La station est située en cœur de ville, ce qui limite le risque d'attirer des automobilistes résidant en dehors du quartier et désireux de prendre le métro.
	• Dans le cadre de la réflexion sur les parcs à vélos est constatée une forte demande sur le projet Toulouse Aerospace Express. Ce dernier s'inscrit dans le Projet Mobilités qui privilégie le vélo. • Ce constat est partagé mais la géométrie contrainte de la voie nécessite de reconsidérer le partage de l'espace.
	Une étude urbaine/commerciale permettra de définir le futur besoin en commerce.
	La voie d'accès pour les voitures se situera du côté de la rue de Limayrac.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.15. Station Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION CÔTE PAVÉE - CITÉ DE L'ESPACE - LIMAYRAC

tisséo COLLECTIVITÉS

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS

ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- Créer une deuxième entrée/sortie (derrière le centre commercial ou de l'autre côté de l'allée de Limayrac) (DT)

- Sécuriser le flux des sorties (AC)
- Prévoir une autre sortie escaliers et ascenseur au niveau du centre commercial (AC)
- Un tapis roulant est-il prévu enter l'ascenseur et la station de métro ? (DT)

- Liaison station – Cité de l'Espace & Plaine de l'Hers : mettre en place une navette haute fréquence (AC)
- Maintenir le Linéo 37 jusqu'à Ramonville (DT)
- Quel type de transport en commun sera mis en place pour les touristes entre la station et la Cité de l'Espace ? (DT)

- Créer un dépose minute (AC)
- Ne pas favoriser l'augmentation du trafic routier sur l'allée de Limayrac (AC)
- Créer un accès réglementé au parking du centre commercial. (AC)
- Préserver le parking du bois de Limayrac (AC)
- Crainte de congestion automobile + stationnement sauvage (DT)
- Inquiétudes concernant un projet d'échangeur sur le périphérique (la Jonction Est) qui va inciter les automobilistes à remonter l'avenue Marcel Dassault, ce qui va entraîner la saturation de l'allée de Limayrac (AC)
- Crainte de congestion automobile + stationnement sauvage (AC)

- Créer un stationnement sécurisé (vélo / trottinettes, etc.) (AC)
- Prévoir une borne de recharge pour vélos électriques (AC)
- Créer des stationnements libres (AC)
- Conserver VélÔToulouse (AC)
- Améliorer la circulation cycliste entre la Terrasse et le centre-ville. (DT)
- Simplifier le cheminement doux vers Cité de l'Espace et maintenir la piste cyclable de l'allée Limayrac (DT)
- Mettre en place système de location / services vélos électriques (DT)
- Les habitants ne disposant pas de place pour stocker leur vélo dans leur appartement devraient pouvoir utiliser les stationnements sécurisés proposés aux personnes se rendant à leur travail. Ces parkings devraient être les plus grands possible et souterrains comme au Danemark et proposer des services de réparation/entretien des cycles. (AC)
- Est-ce que les boxes sécurisés permettront d'y stationner des trottinettes ? (AC)

- Sécuriser et limiter le transfert entre la sortie de la station et la partie haute du centre commercial (AC)
- Limiter les traversées piétonnes le long de l'allée de Limayrac (AC)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.15. Station Côte Pavée - Cité de l'Espace - Limayrac

STATION CÔTE PAVÉE - CITÉ DE L'ESPACE - LIMAYRAC

	Baliser le cheminement piéton vers la Cité de l'Espace (AC)
	• Renforcer l'existant avec une sortie facile et directe ainsi qu'un ascenseur vers le centre commercial (AC) • Assurer la pérennité du centre commercial : centre de vie pour le quartier (AC) • Faciliter l'accès aux commerces pour les piétons depuis la station (DT)
	• Créer des stations lumineuses, gaies (AC) • Garder les arbres au maximum (AC) • Prévoir une forte végétalisation (DT) • Style personnalisé aux couleurs de la Cité de l'Espace avec des vitrines sponsorisées (CNES, Airbus, Thalès, etc.) (AC) • Quels revêtements au sol autour de la station ? (DT) • Quels impacts du creusement du tunnel sur les racines des mûriers platanes ? (DT)
Nom des stations	• « Limayrac-Cité de l'Espace » (AC) • « Limayrac-Cité de l'Espace » ou « Bois de Limayrac-Cité de l'Espace » (DT)

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	Deux politiques sont possibles : créer des parkings aux abords de la station, ce qui risque d'augmenter la circulation au détriment des riverains, ou réglementer le stationnement en le rendant préférentiel pour les résidents. Cette seconde option est moins gourmande en infrastructures et limite la circulation et les stationnements sauvages. Il est toutefois envisageable de créer des poches de stationnement réglementées mais créer d'importantes aires de parking risque d'attirer des personnes extérieures au quartier
	• Dans le cadre de la réflexion sur les parcs à vélos est constatée une forte demande sur le projet Toulouse Aerospace Express. Ce dernier s'inscrit dans le Projet Mobilités qui privilégie le vélo. • Tisséo réfléchit à encourager de nouvelles formes de mobilité et étudie les réponses possibles à ce type de demande.
	• Ces éléments ne sont à ce jour pas définis.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.16. Station L'Ormeau

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION L'ORMEAU

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

	Pourquoi prévoir une entrée sur la place alors qu'il n'y a pas d'entrée au sud ? (DT)
	• **Prévoir un ascenseur (AC)** • **Faire des passages protégés éclairés (AC)** • **Difficulté de traverser les avenues Saint-Exupéry et Jean Rieux pour arriver à la station (DT)**
	• **Prolonger l'arrêt de bus Linéo de l'avenue Saint-Exupéry pour permettre aux voitures de s'y arrêter, comme pour un dépose minute (AC)** • **Revoir le trajet de la Ligne 8 à revoir (trop long), qui fait doublon avec les voitures et la 3ème ligne (AC)** • **Restructurer le réseau de bus (DT)**
	• **Déplacer le parking existant pour maintenir l'accès commode aux commerces (disque bleu) (AC)** • **Identifier les poches de stationnement pour les résidents et les commerces (DT)** • **Débattre avec les commerçants sur le stationnement (DT)** • **Point noir de la station en projet (AC)**
	• **Prévoir une station VélÔToulouse (AC)** • **Ajouter des stationnements pour trottinettes électriques (consigne) (AC)** • **Prévoir une vraie piste cyclable qui ne passerait pas par la route, insuffisamment large (AC)** • **Réfléchir à la place des pistes cyclables av. St Exupéry en prenant en compte le besoin de stationnement automobile (DT)** • **Renforcer le stationnement cycliste (DT)** • **Il est compliqué pour les cyclistes de traverser la rue (obligation de descendre et de remonter sur son vélo) en raison de l'important trafic automobile (AC)**
	• **Installer des caméras de vidéosurveillance (AC)** • **Éviter les espaces vides (AC)** • **Éclairage nocturne à améliorer (AC)**
	Maintenir le bibliobus (AC)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.16. Station L'Ormeau

STATION L'ORMEAU

	• Prévoir des arbres (AC) • Conserver l'aspect familial et tranquille qui caractérise ce cœur de quartier, avec le marché et les espaces verts (AC) • Reconstituer un espace planté de qualité équivalente (DT) • Restructurer le marché (DT) • Maintenir le marché le samedi matin (AC) • Élargir la place vers le sud pour compenser l'entrée unique (DT) • Prévoir de longs quais de métro (AC)
 Nom des stations	• « L'Ormeau » (AC)

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	• Les stations VélÔToulouse ne doivent pas être isolées ni trop espacées. Une station est déjà installée rue Gonin. • Le stationnement de trottinettes n'est pas possible actuellement mais Tisséo devra trouver une réponse à ce type de demande dans les années à venir. • Pour l'avenue Saint-Exupéry se pose la question du partage de l'espace entre l'aménagement cyclable et le stationnement, la voirie n'étant pas suffisamment large pour prévoir les deux. Tous ces éléments restent à étudier, des arbitrages sont à faire concernant les stations implantées dans des milieux contraints.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.17. Station Montaudran Piste des Géants

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION MONTAUDRAN PISTE DES GÉANTS

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

	Station trop éloignée de la rue Claude Gonin => mutualiser les accès à la place centrale (DT)
	• Relier le complexe scientifique de Rangueil avec une passerelle (DT) **• Assurer la sécurité et l'accessibilité des piétons dans ce secteur touristique et de loisirs (AC)** **• Rendre les piétons visibles via la mise en place d'un éclairage efficace à la sortie du métro et au niveau des passages piétons (lampadaires, lumières clignotantes, feu voiture activé par les piétons, etc.) (AC)** **• Créer une voie entre l'axe central, l'axe de la piste et la station (AC)**
	Développer les liaisons avec les trains, l'avenue de Lespinet et le secteur du Pont des Demoiselles (DT)
	• Réfléchir à la possibilité de mutualiser les accès et les stationnements existants (commerces, cinéma, halte TER, dépose minute, …) (DT) **• Pourquoi prévoir une route sur un emplacement où la tranchée couverte ferroviaire a été condamnée pour créer une place piétonne (AC)**
	• Prévoir une station vélo ou transports alternatifs, faire des parkings vélos protégés **• Parkings vélos « silo » pour garer automatiquement (permet de sécuriser)** **• Optimiser le matériel de parking à vélo, s'inspirer d'un système japonais permettant de stocker les vélos en souterrain (AC)** **• Assurer la sécurité et l'accessibilité des cyclistes dans ce secteur touristique et de loisirs (AC)** **• Assurer la sécurité des cyclistes en séparant les pistes cyclables de la circulation automobile ou en les rendant très visibles (AC)**
	• Caméras parkings vélo (AC) **• Passages piétons éclairés suffisamment (lampadaires etc.) (AC)** **• Lumières clignotantes au sol (AC)** **• Effet d'optique des peintures (AC)** **• Feux tricolores (AC)**
	• Façades végétalisées (AC) **• Prévoir une station végétalisée, ou s'inspirant de la Halle des Machines (AC)**
	• Développer la communication sur la concertation car peu de gens sont informés (AC)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.17. Station Montaudran Piste des Géants

STATION MONTAUDRAN PISTE DES GÉANTS

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

- Des solutions pour le stationnement cyclistes seront prises en compte, telle que la mise en place de parcs à vélos.
- Plusieurs types d'aménagements cyclables : les bandes (peintures au sol) et les pistes marquées par une séparation physique. Les pistes cyclables sont aménagées dans les secteurs où l'espace est suffisant, ce qui devrait être le cas pour la traversée de l'A61 et de l'Hers.

Le réseau de transport de Toulouse est équipé de vidéosurveillance.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.18. Station Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION MONTAUDRAN INNOVATION CAMPUS AIRBUS DEFENCE & SPACE

tisséo COLLECTIVITÉS

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

	• Déplacer le tunnel à droite de la route pour faciliter la liaison entre le B612, les locaux d'Airbus D&S et la station et pour éviter de traverser deux fois la rue André Villet (DT) • Améliorer la connexion entre la station et Airbus (DT) • Aménager des passages piétons/trottoirs de part et d'autre de la rue André Villet (AC) • Élaborer des solutions de déplacement sur le site Airbus D&S et entre les différents sites du quartier (AC)
	Desservir l'entrée 61 et AFPA depuis la station (AC)
	• Carrefour Villet (lieu de la station) liaison multimodale sud-est a modifié les flux de circulation (flux transversaux bloqués par voitures entrant dans Toulouse depuis Saint-Orens) • Peut-on créer un souterrain ou une passerelle pour éviter que les flux se croisent ? (AC) • Créer un dépose minute (AC)
	• Les pistes cyclables pour se rendre à Airbus sont dangereuses et inconfortables : le passage sous la rocade est étroit, et la liaison avec la piste qui longe l'Hers n'est pas commode (AC)
	Séparer les pistes cyclables des zones piétons/trottoirs (AC)
	• Prévoir de la restauration (rapide) pour la zone Airbus (AC) • Prévoir une salle de sport (gymnase avec Airbus)
	Prévoir un éclairage pour accès de nuit (AC)
Nom des stations	• « Innovation Campus » (DT) • Nom trop long (AC)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.18. Station Montaudran Innovation Campus Airbus Defence & Space

STATION MONTAUDRAN INNOVATION CAMPUS AIRBUS DEFENCE & SPACE

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	L'itinéraire piétons / cycle est celui qui a été étudié dans le cadre de la Liaison Multimodale Sud-Est.
	• Le problème de circulation du carrefour Villet n'est pas lié à la 3ème ligne de métro. Les aménagements concernant le projet Toulouse Aerospace Express s'arrêtent au niveau du giratoire. Il évoque la possibilité d'installer des feux de circulation sur les giratoires pour améliorer leur fonctionnement, en permettant des temps de passage pour les flux minoritaires. • Le projet Toulouse Aerospace Express vise la réduction du trafic automobile, il a pour objectif de repenser la manière de se déplacer en ville.
	Les pistes cyclables seront intégrées au périmètre d'intervention de Tisséo, en interface avec le schéma directeur des pistes cyclables porté par Toulouse Métropole. Le tracé du métro et le développement du réseau cyclable sont pensés ensemble pour permettre la cohérence le bon développement du réseau global.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.19. Station Institut National Polytechnique de Toulouse

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

	• Penser à l'accès au mail piétonnier (AC) • Le mail piétonnier ira-t-il jusqu'au campus de l'INP ? (AC)
	Prévoir un arrêt de bus devant l'INP (AT)
	• Prévoir des vélos en libre-service (AC) • Piste cyclable plus éclairée (AC) • Prévoir un parking vélo sécurisé (AC)
	• Prévoir une zone de rencontre (AC) • Sécuriser la traversée piétons-cycles (AC) • Renforcer l'éclairage public (AC)
	• Prévoir une meilleure signalétique vélo : indiquer le temps et les kms vers le point de destination pour les piétons et les cycles (AC) • Présence d'une agence Tisséo Voyageurs (AC)
	Prévoir des services de réparation de vélos (AC)
	• Aménager une zone verte (AC) • Aménager une aire de jeux pour les enfants (AC)
Nom des stations	• Utiliser le nom complet Institut National Polytechnique de Toulouse sans abréviation (AC) • « Toulouse INP » (AC)
La diagonale	• Prévoir une navette autonome (AC) • Penser à la séparation des flux entre la navette / piétons-cycles (AC)

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	Oui, via la diagonale Enova

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.20. Station Enova

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION ENOVA

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

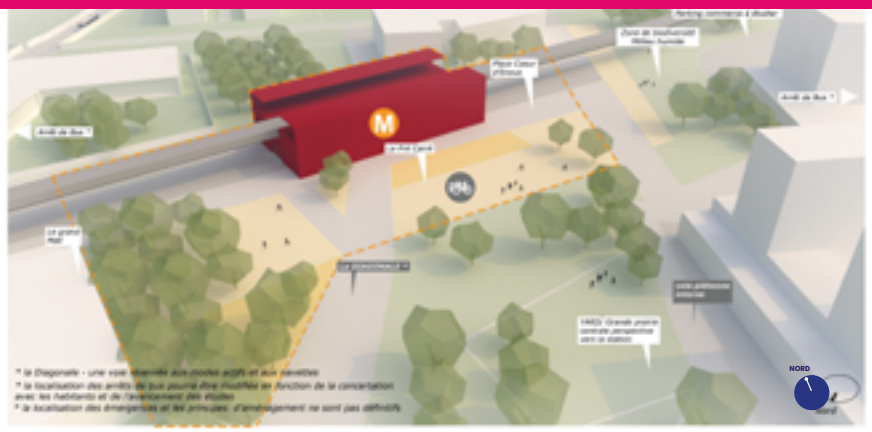

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- Préparer le développement des mobilités électriques : places dédiées, espace de rechargement… (Enova)
- Proposer une offre de déplacements doux pour le dernier kilomètre (Enova)
- Proposer des trottinettes électriques et des scooters électriques à la location (Enova)
- Mettre en place un espace de location de mobilité électrique aux sorties des stations de métro (ANM Enova)

- Ascenseurs PMR + escaliers + escalators qui fonctionnent dans les deux sens (descente et montée) (AC)
- Prévoir des liens avec la Diagonale (AC)
- Faciliter les circulations piétonnes du village vers Enova (Enova)
- Prévoir des zones couvertes pour les déplacements piétons (Enova)

- Aménager des arrêts couverts à proximité de la station (AC)
- Quelles lignes de bus sont prévues ? (AC)
- Des voies dédiées seront-elles aménagées ? (AC)
- Favoriser les transports en commun pour desservir Enova depuis les communes environnantes (Enova)
- Prévoir une large amplitude horaire des modes de transport collectifs (Enova)
- Prévoir une voie de TCSP entre Labège et Escalquens / prévoir un parcours simple pour rejoindre le métro depuis Escalquens (Enova)
- Améliorer la fréquence des bus de rabattement en cas de problème du métro (Enova)
- Mettre en place une seconde navette qui réaliserait une boucle entre les stations Enova et Labège - La Cadène gare en passant par la Diagonale puis la RD16. Pour limiter le temps d'attente mettre en place une navette dans les deux sens (Enova)
- Développer des transports à la demande, comme un pousse-pousse, une navette à la demande… (Enova)
- Prévoir un arrêt de la navette à proximité du lac et une fréquence régulière (Enova)
- Prévoir des arrêts rapprochés et fixes pour la navette (Enova)
- Créer un arrêt à proximité de l'entrée dédiée aux salariés (Enova)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.20. Station Enova

STATION ENOVA

- Prévoir un 2ème parking relais sur le secteur si jamais le parking relais au terminus (celui de Labège - La Cadène gare) est plein (AC)
- Prévoir du stationnement pour les entreprises environnantes (AC)
- Créer un dépose minute (AC)
- Le métro est un levier essentiel pour diminuer l'usage de la voiture (Enova)
- Encourager la mutualisation des parkings (Enova)
- Réduire le nombre de parkings dédiés à la voiture individuelle pour encourager le changement de comportement (Enova)
- Installer des parkings intermédiaires aux entrées d'Enova pour encourager le report vers les bus/navettes (Enova)
- Prévoir plus de 1 000 places dans le parking relais (Enova)
- Prévoir des stationnements dédiés au covoiturage pour encourager cette pratique (Enova)
- Créer une application de covoiturage spécifique (Enova)
- Limiter la saturation routière aux heures de pointe (Enova)

- Aménager un parking à vélo sécurisé, desservi par la voie cyclable (AC et Enova)
- Y aura-t-il des stationnements vélos sécurisés ? Existera-t-il un système de réparation de vélo à l'instar de ce qui existe à Balma Gramont ? (AC)
- Mettre en place des vélos en libre-service (Enova)
- Mettre à disposition des vélos avec porte-bébé (Enova)
- Prévoir des paniers pour les personnes chargées (Enova)
- S'assurer de la disponibilité des vélos à toute heure (Enova)
- Améliorer les pistes cyclables (Enova)

- Les connexions entre les différents modes et l'offre d'un large panel de solutions sont indispensables pour limiter l'usage de la voiture individuelle (Enova)
- Prévoir un abonnement unique pour l'ensemble des modes de transport (Enova)
- Inclure la location de vélos, rosalie ou trottinette dans le prix du billet de métro (Enova)
- Prévoir des espaces pour permettre d'emprunter le métro avec d'autres modes de déplacements (vélos, trottinettes, etc.) (Enova)

- Prévoir des caméras (AC)
- Prévoir un éclairage suffisant (AC)
- Sécuriser les stationnements pour les vélos (AC)
- Mettre en place des voies sécurisées et séparées pour les différents types de flux (Enova)
- Prévoir un éclairage et des sécurités pour les vélos sur le réseau viaire (Enova)
- Garantir la qualité des sols et limiter les obstacles pour assurer de la fluidité (vélo) (Enova)
- Prévoir plus de deux franchissements de la voie de chemin de fer (Enova)

- Bien indiquer les arrêts de bus et les accès au métro avec un plan de quartier qui indique les entreprises (AC)
- Mettre en place une signalétique claire (français, langues étrangères et occitan) (Enova)
- Mettre en place une signalétique et une information accessible à tous sur l'offre de déplacement (Enova)

- Prévoir des commerces de proximité, et des restaurants (AC et ANM Enova)
- Une Maison de la mobilité (où pourraient se faire des révisions de vélos) à rapprocher de la station (AC)
- Proposer une information voyageurs concernant les trains en gare de Labège (AC)
- Prévoir une agence Tisséo Voyageurs (AC)
- Créer un véritable lieu de service : conciergerie, lieu de livraison, retrait colis, commerces de proximité, épicerie (Enova)
- Mettre en place des espaces de co-working et d'expérimentation (Enova)
- Prévoir une livraison/consigne au parking relais sur rendez-vous (Enova)
- Prévoir des bornes de recharge pour les voitures, vélos électriques ou PMR motorisés (Enova)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.20. Station Enova

STATION ENOVA

	• Rendre l'espace public fonctionnel (AC) • Prévoir des aires de pique-nique (AC) • Prévoir des parcs et espaces verts (AC) • Faire de la sortie de station Enova un véritable espace de rencontre convivial (Enova) • Collaborer avec un artiste pour mettre en place une œuvre comme un repère visuel (Enova) • Faire de la pédagogie sur l'innovation et la préservation de l'environnement, à destination des usagers (Enova) Privilégier la lumière naturelle dans la station (AC) • S'inspirer de l'ambiance du village (Enova) • Attention particulière portée à l'intégration du métro dans Enova. (Enova) • Créer une sortie de métro avec un sas de transition et de balade arboré (Enova) • Créer une place arborée, mettant en avant la faune et la flore et avec une véritable identité architecturale. (Enova) • Créer un lieu de divagation (Enova) • Créer de la cohérence visuelle et une véritable identité architecturale (Enova) • Rendre cet espace connecté (Enova)
Nom des stations	• « Enova » (AC)
La diagonale	• Prévoir un tracé plus direct (option d'une ligne droite pour éviter de couper court) (AC) • Attention aux circulations des voitures autour (entreprises environnantes et les parkings) (AC) • Le tracé de la diagonale doit être précisé (AC)
	Quid de la période des travaux, quel impact pour les entreprises à côté en termes d'accès aux sites, quelles solutions intermédiaires proposer pour faciliter la vie des salariés ? Quid de la coordination des travaux du métro avec ceux de la Diagonale ?(AC)
	• Utiliser la voie aérienne du métro pour créer des couloirs de circulation abrités. (Enova) • Adapter le métro, les stations et la navette aux personnes à mobilité réduite. (Enova) • Qu'est-il prévu sous le métro aérien ? La Diagonale passe-t-elle sous le métro ? (Enova) • Le métro aérien, ne va-t-il pas dégrader le cadre de vie ? (Enova) • Le terminus de la station sera-t-il côté RD16 ? (Enova)

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	Il y aura bien des stationnements vélos sur les parvis, dimensionnés suivant les besoins identifiés, notamment lors de la concertation

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.21. Station Labège - La Cadène gare

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION LABÈGE - LA CADÈNE GARE

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS
ET CONNEXION LIGNE B

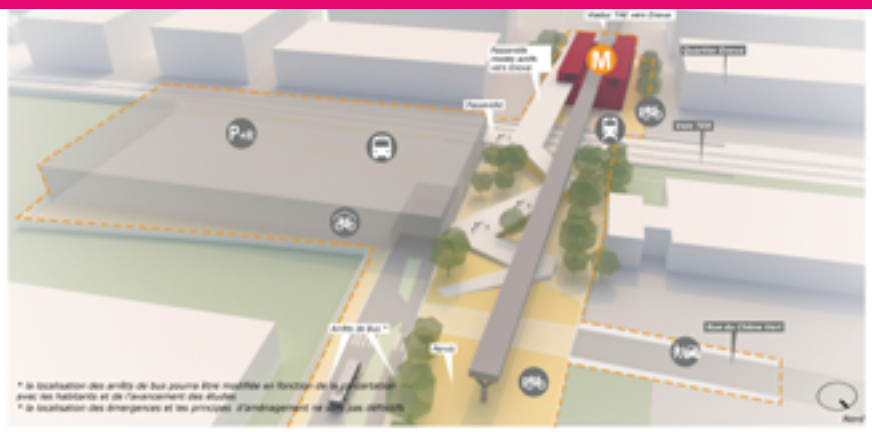

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

- Bien séparer l'accès piétons et l'accès des vélos
- Équiper la D16, voirie étroite et déjà très chargée, d'un trottoir et d'une piste cyclable continus ou prolonger le mail devant Labège
- Quel accès piéton entre le parking relais et la station de métro ? Aérien, souterrain ?

- Prévoir une fréquence élevée de bus pour accéder à la station en provenance de Saint-Orens, et les communes de la route de Revel, Escalquens (ensemble du Sicoval), Castanet …
- Il avait été prévu de mettre en place des bus au sud du SICOVAL qui se rabattrait sur le terminus : Quid de la charge de la gare routière ?

- Garantir le passage à vélo au-dessus des voies ferrées « sans en descendre »
- Y aura-t-il un accès routier qui passe au-dessus de la voie ferrée ?
- Comment sera imaginé le sens de circulation de l'accès routier (depuis la rocade provenant de Saint-Orens) pour éviter une congestion pour les bus et les voitures ? (Garantir un pôle circulation compatible avec le réseau routier)
- Que sera-t-il prévu en termes de stationnement aux abords des différentes stations ?
- Le parking relais sera-t-il interdit la nuit aux véhicules ?
- La station sera la première accessible depuis le Sud-Est, il faut prévoir un pôle adapté à la fréquence attendue, ne pas rééditer « Ramonville » (parking relais saturé)

- Déplacer la Maison de la Mobilité à cette station, poursuivre l'offre de révisions, réparation, information
- Créer une liaison entre les 2 pistes cyclables de chaque côté de la voie ferrée
- Prévoir un parking vélo sécurisé
- Garantir le passage à vélo au-dessus des voies ferrées « sans en descendre »
- Y aura-t-il des stationnements vélos sécurisés ? Existera-t-il un système de réparation de vélo à l'instar de ce qui existe à Balma Gramont ?

- De la vidéosurveillance pour les vélos et le parking
- Prévoir un éclairage suffisant le soir

Prévoir une signalétique adaptée sur la passerelle d'accès à la station de métro

- Petits commerces pour les personnes qui sortent du travail et s'arrêtent à la station ainsi que pour les habitants à proximité
- Point de recharge électrique pour les véhicules
- Mettre en place un système de livraison et de consigne au pôle d'échange multimodal. (Enova)
- Prévoir une crèche proche du pôle d'échanges multimodal. (Enova)

Garantir l'intégration paysagère

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.21. Station Labège - La Cadène gare

STATION LABÈGE - LA CADÈNE GARE

Nom des stations	• « Labège gare » • « Labège »
La diagonale	Prévoir un accès piéton à la station depuis la Diagonale
	• À créer pour l'ensemble de la commune • Améliorer la fréquence des trains pour encourager son utilisation. (Enova)
	• Où se fera le retournement des rames de métro ? Dans le projet initial de prolongement de la Ligne B, il se faisait de l'autre côté de la rue. • *Quid* des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique issue du trafic routier généré par l'accès à la station ? • Le tracé arrive bien en aérien, au niveau du rond-point rue du Chêne Vert ? Sur les visuels présentés le viaduc traverse la voie ferrée • *Quid* de la période des travaux, notamment l'impact pour les entreprises à côté en termes d'accès aux sites, quelles solutions intermédiaires proposer pour faciliter la vie des salariés ? Quid de la coordination des travaux du métro avec ceux de la Diagonale ?

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

	La reconfiguration du réseau de bus ne se fera que 2 ans environ avant la mise en service du métro. L'accès en bus à la station se ferait côté Est, côté RD16, et non côté Enova, c'est une différence majeure par rapport à l'époque du projet PLB, car avec le projet Enova, il y aura de l'habitat au plus près de la station.
	• il est prévu de réaliser 4 parking relais au niveau des Stations Colomiers gare, Sept Deniers, La Vache gare et Labège - La Cadène gare où la capacité envisagée est de 1 000 places. Le parking relais se situera en lieu et place du siège du Sicoval • Les principes de gestion des parkings-relais ne sont pas encore définis à ce stade. Une réflexion est en cours sur les usages, notamment pour les travailleurs de nuit, le sujet n'est pas arrêté. Il y a un travail de refonte complète à venir sur la gestion des parc-relais pour moderniser le système de contrôle des pôles d'échange. Les choses seront plus claires d'ici 2 ou 3 ans
	Il y aura bien des stationnements vélos sur les parvis, dimensionnés suivant les besoins identifiés, notamment lors de la concertation
	• Il n'existe pas de zone de retournement. Ce que l'on voit dans le visuel d'insertion est le fond de la voie. Il n'y a plus, comme le prévoyait le projet initial de prolongement de Ligne B, de retournement de l'autre côté. Le site de maintenance ne se situe plus là également. • La station est bien en aérien. Le viaduc arrive rue du Chêne Vert. Il s'arrête presque au niveau de l'entrée du parking du Sicoval

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.22. Station Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B)

Les mentions « DT-AC » renvoient aux observations faites soit dans les réunions avec les associations et élus (DT), soit dans les ateliers citoyens (AC).

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

STATION PARC TECHNOLOGIQUE DU CANAL (CONNEXION LIGNE B)

tisséo COLLECTIVITÉS

TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS
3ème LIGNE DE MÉTRO ET LIGNE AÉROPORT EXPRESS

ET CONNEXION LIGNE B

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNALITÉ

LES OBSERVATIONS

	• Créer une liaison bus pour desservir le parc
	• Problème d'accès aux heures de pointe et zone industrielle enclavée : beaucoup de gens n'y accèdent qu'en voiture, prévoir donc un parc de stationnement suffisant
	• Aménagement de pistes cyclables avec raccordement au réseau existant • Prévoir un parking vélo sécurisé
	• Présence de la salle de spectacle Le Bikini à proximité, il est donc nécessaire de prévoir une sécurité importante en soirée : éclairage, signalétique, présence de vigiles, etc.
	• Mettre en œuvre une signalétique piétons jusqu'à la station de métro • Prévoir une signalétique vers et depuis le réseau de bus • Écrans d'affichage des prochains départs de bus • Logos de station pour malvoyants
	• Prévoir un point d'information réseau (avec flyers, horaires) • Aménager une supérette (food truck) proche de la station • Prévoir des espaces verts, avec des bancs
Nom des stations	• « Parc technologique »
	• La station fera-t-elle partie de la 3ème ligne de métro, et sera-t-elle en aérien ? • Quel tracé pour le métro ? Le viaduc sera-t-il accessible aux modes doux ?

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

2.22. Station Parc Technologique du Canal (Connexion Ligne B)

STATION PARC TECHNOLOGIQUE DU CANAL

LES RÉPONSES APPORTÉES EN SÉANCE

- En 2025, la 3ème ligne comptera 3 stations sur Labège : Labège - La Cadène gare, Enova, Institut National Polytechnique de Toulouse puis la ligne partira sur Montaudran et le centre de Toulouse tandis que la ligne B sera prolongée de deux stations supplémentaires. Au départ, à Ramonville, la ligne B est encore souterraine pour franchir le Canal du Midi et l'avenue Latécoère, puis la ligne B sortira en aérien (viaduc) au niveau de l'hôtel Formule 1/du Buffalo Grill. Il y aura deux stations sur la Ligne B : Parc technologique du Canal et Institut National Polytechnique de Toulouse.
- Le tracé du métro passera en viaduc, à travers champs, puis au-dessus du lac, par un grand pont. La possibilité de faire passer des vélos sur le viaduc a été étudiée, sauf que cela n'est pas pratique en termes d'usages du vélo, notamment le fait qu'il faut redescendre du pont ensuite et qu'en termes de sécurité et de confort, ce n'est pas optimal de faire passer des vélos à proximité du métro qui roulerait à 80 km/h à cet endroit, de même une piste cyclable en viaduc pose un problème d'accès pour les secours en cas d'accident.

  Ainsi, la réflexion est en cours pour savoir s'il ne serait pas préférable, au lieu de chercher à faire passer les vélos sur le viaduc de trouver une autre solution, au sol, pour le même coût, voire moins cher.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

3. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES FACEBOOK

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Dans le cadre de la concertation sur le projet Toulouse Aerospace Express et Connexion Ligne B, des groupes de travail « ateliers citoyens » ont été mis en place afin de travailler, par groupes de 30 personnes, sur les sujets liés à l'insertion et à l'aménagement des stations de métro.
Pour constituer ces groupes, des campagnes publicitaires ont été menées sur Facebook afin de recruter des citoyens souhaitant participer à la démarche.

Deux types de campagnes ont été menés :

- La « sponsorisation » de 4 publications publiées directement sur la page de Tisséo Collectivités, pour inviter les citoyens à s'inscrire aux panels
- Des campagnes avec des messages spécifiques et un ciblage géographique, pour toucher les habitants de Labège, Colomiers, et voyageurs de l'aéroport

141 991 **vues** des 4 publications

1 912 **clics sur le lien** vers le formulaire d'inscription

1 307 réactions

213 **commentaires publiés**
(151 commentaires sur les 4 publications
+ 52 réponses à ces commentaires)

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

SUJETS LES PLUS COMMENTÉS

Quelques soutiens au projet exprimés

Quelques internautes ont fait part de leur soutien au projet, en saluant l'arrivée de la 3ème la ligne de métro.

> *Une 3ème ligne c'est top. Le trajet est bien.*
> *Très bien le métro ! BRAVO c'est indispensable*

Des demandes de desserte de l'aéroport

Certains internautes demandent un accès facilité à l'aéroport de Toulouse par les transports en commun.

> *Un service de bus aéroport avec des points de stockage de valise (et non les petits bus actuels où on finit debout à tenir ses valises)*

Renforcer et améliorer la desserte des bus, de métro et de tramway

De nombreux internautes demandent un renforcement et une amélioration des dessertes des lignes de bus, de métro et de tramway qui existent déjà à Toulouse.

Pour ce faire, plusieurs pistes d'amélioration sont proposées par les utilisateurs :

- **Améliorer la fréquence :** Pour de nombreux internautes, les besoins en termes de transport semblent nécessiter une augmentation de la fréquence de passage des lignes de bus, de métros et de tramways

> *Plus de bus aux heures de pointe ou des bus doubles afin de ne pas laisser des passagers sur le trottoir*

- **Renforcer certaines dessertes :** Plusieurs internautes souhaitent que soient renforcées certaines dessertes, jugées actuellement insuffisantes, vers des villes périphériques (Portet-sur-Garonne, Tournefeuille, Cugnaux…), mais aussi vers certains quartiers et zones jugées particulièrement congestionnées (Airbus Saint-Martin, Blagnac). Le renforcement de la fréquence de certains bus en soirée, après 20h est un sujet aussi largement abordé par les internautes.

> *Des bus vers la « banlieue » qui ne terminent pas leur service à 21h*

- **Lutter contre les pannes sur le réseau :** Quelques commentaires soulignent le problème des pannes aux heures de pointe sur le réseau de transport. Ils demandent que ces pannes soient régulées de manière plus efficace afin de les limiter.

> *Deux lignes fonctionnelles, sans panne aux heures d'affluence*

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Des remarques sur le tracé de la 3ème ligne

L'appel à inscriptions pour le recrutement de participants aux ateliers citoyens a également suscité de nombreuses remarques sur le tracé, dont certaines émanaient d'opposants bien identifiés tels que « Tracé alternatif métro Toulouse » (voir aussi les remarques sur l'amélioration de certaines dessertes).

> *Des stations sur la future ligne dans des quartiers avec une forte population c'est mieux non ?*

Stationnement

Améliorer le stationnement des voitures autour des stations de transports en commun est un sujet largement abordé dans les commentaires en ligne. Pour les internautes, il s'agit à la fois d'agrandir les parkings existants comme celui de Ramonville, mais aussi de mettre en place des « parkings relais ». Ces « parkings relais » doivent permettre de combiner ticket de stationnement et ticket de tramway, de métro, ou de bus. Plus ponctuellement, un internaute demande également que soit installé des prises pour voiture électrique.

> *Commencez d'abord par agrandir le parking de Ramonville : on ne trouve jamais de place pour stationner !*

> *Si l'un des buts est vraiment de désengorger les rocades par cette troisième ligne : pourquoi prévoir dans ce cas des parkings relais autres que ceux situés aux terminus ?*

> *Des parkings faciles d'accès, dont la capacité augmente quand on s'éloigne du centre. Donc, très très grands sur les deux ou trois stations de Labège et Montaudran.*

Les travaux nécessaires à la réalisation de la 3ème ligne de métro

Quelques internautes dénoncent le temps que vont prendre les travaux pour mettre en place cette 3ème ligne de métro, et craignent des impacts trop importants sur la circulation.

> *Qui a déjà connu Toulouse sans travaux ? Ce serait bien que ça arrive un jour »*

Les coûts engendrés par le projet de 3ème ligne de métro

Certains internautes jugent que les coûts engendrés par le projet sont trop importants.

> *Les lignes A et B ont coûté 1 milliard chacune, pour 200 000 voyageurs par jour. La 3ème ligne coûtera 2,5 milliards pour à peine 180 000 voyageurs. Oui, ça fait 3 000 € de dette par habitant de la Métropole.*

La sécurité

Quelques internautes demandent que la sécurité sur les lignes de transports Tisséo soit améliorée, ainsi que le contrôle des fraudeurs. Un contributeur souhaite au contraire moins de caméras et de haut-parleurs sur les lignes.

> *Une surveillance accrue pour les fraudeurs j'en vois tous les jours.*

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Le vélo

- **Aménager des pistes cyclables :** L'aménagement de pistes cyclables a été largement abordé dans les commentaires. Certains internautes demandent également que les vélos puissent être acceptés dans les transports en commun (bus, métro, tramway).

« Faire des autoroutes aménagées pour les vélos. En plus c'est bon pour la santé et l'environnement »

- **Parc à vélos :** Quelques commentaires soulignent le fait que le nombre de parcs à vélo devrait être augmenté. Un internaute demande que soient installées des prises pour recharger les vélos électriques.

« Un parc à vélo à chacune des stations pas qu'aux terminus »

Les équipements sur les rames et autour des rames

- **Services aux personnes en situation de handicap :** Quelques internautes sollicitent Tisséo pour mettre en place davantage de places handicapées sur les lignes de transport. Des contrôles plus fréquents pour que la priorité aux personnes en situation de handicap soit respectée sont également souhaités

« Ce qui m'intéresse, c'est l'intérieur de la 3ème ligne. Des vraies places handicapées. Personne ou presque ne laisse la priorité ! Mettez un espace bleu pour les fauteuils, par exemple. Quitte à avoir un service médiation qui passe son temps à se promener sur certains arrêts sans intervenir quand vous vous faites insulter, mettez-en parfois dans les rames pour veiller à ce que les gens cèdent leur place à une femme enceinte, ou une personne avec des béquilles. Parce que je n'en vois pas beaucoup... »

- **Équipements :** Quelques internautes souhaitent que soit amélioré l'équipement sur les rames de tramway et de métro ainsi que dans les stations. Ils demandent par exemple l'amélioration de la climatisation sur les lignes, la mise en place d'abribus et de salle d'attente au niveau des arrêts, des bancs pour pouvoir s'asseoir, et même plus de couleur dans les stations. Un internaute demande également qu'un service de trottinette électrique soit mis en place sur Toulouse pour pallier certain manque de desserte des lignes de métro.

« WC, buvette, des bancs pour s'asseoir, des abris bus à chaque bus et un local pour attendre s'il pleut »

Le prix du ticket

Quelques commentaires concernent le prix de l'abonnement et du ticket de transport. Certains veulent un abonnement mensuel moins cher, le maintien de tarif préférentiel pour les jeunes, les étudiants et les chômeurs. D'autres souhaitent que le trajet pour l'aéroport ne nécessite qu'un seul ticket.

« Pas de ticket supplémentaire pour l'aéroport comme c'est prévu ! »

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

Les agences Tisséo

Certains internautes demandent que soit augmenté le nombre d'agences Tisséo dans la ville.

> *Plus d'agences tisséo déjà ça serait bien*

Les toilettes et autres espaces d'hygiène

De nombreux internautes demandent que des toilettes soient placées au niveau des stations. D'autres espaces pour changer les bébés ou encore pour allaiter sont également souhaités. Un internaute souhaite que des poubelles soient installées autour des stations.

> *Des toilettes dans les stations et pour changer les bébés...*

Les animaux de compagnie et les deux roues

Enfin, quelques commentaires moins nombreux concernent la question des deux roues et des animaux de compagnies. Un internaute demande que les chiens soient acceptés sur certaines rames.

Des critiques à l'égard de la procédure de concertation

La procédure de concertation a fait l'objet de quelques critiques, dont certaines émanaient d'acteurs associatifs (Toulouse métro-politaine, Nicholas Bales…). Selon certains internautes, les procédures de concertation ne servent qu'à aborder des sujets mineurs (« couleur des sièges ») au détriment de sujets de fond (tracés, alternatives…), et les remarques des citoyens ne seraient pas suffisamment prises en compte par les décideurs.

- **Des remarques ponctuelles sur le formulaire d'inscription aux panels :** Deux internautes soulignent les difficultés à remplir le formulaire d'inscription en ligne permettant de participer aux panels citoyens. L'inscription est jugée « trop lourde » pour l'un et la collecte des données personnelles ne semble pas appropriée pour l'autre.

> *Le système d'inscription est trop lourd !*

- **Modération des commentaires sur les publications Facebook :** Quelques internautes regrettent que leurs commentaires aux publications aient été supprimés de la page de Tisséo Collectivités.

> *Mais je sais que mon post va encore être supprimé*

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019

7, esplanade Compans-Caffarelli • BP 11120 • 31011 Toulouse CÉDEX 6

Tél. : 05 67 77 80 80 • tisseo-collectivites.fr

Février 2019

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190208-20190206-1-1D-DE
Date de télétransmission : 08/02/2019
Date de réception préfecture : 08/02/2019